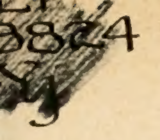

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00874890 7

JACQUES PELETIER

DU MANS



JACQUES PELETIER
DU MANS
(1517-1582)

ESSAI SUR SA VIE, SON ŒUVRE
SON INFLUENCE

THÈSE
PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

PAR

L'Abbé CLÉMENT JUGÉ
Ancien élève de la Faculté des Lettres de Caen



PARIS
A. LEMERRE, Éditeur
23-33, passage Choiseul

LE MANS
A. BIENAIMÉ-LEGUICHEUX
15, rue Marchande

1907

A LA MÉMOIRE

DE

MONSIEUR ARMAND GASTÉ

Professeur

à la Faculté des Lettres de l'Université de Caen.

C. J.

Avant-Propos

La vie et l'œuvre dont nous entreprenons l'étude sont d'une complexité telle que la lumière n'éclaire pas encore d'une façon définitive toutes les questions posées au cours de ce travail.

La vie, bien que nous nous y soyons attardé, reste obscure pour les époques où elle intéresse moins directement l'histoire générale du XVIe *siècle.*

Nous avons tenté de définir l'œuvre multiple et l'influence variée de l'humaniste. Puisque les livres de Jacques Peletier sont presque introuvables, nous avons étendu dans la plus large mesure les citations. Nous les avons maintenues conformes à l'orthographe générale de l'auteur, sans toutefois nous astreindre à reproduire les lettres particulières, les a *surmontés d'un accent aigu pour désigner la forme verbale, les* e *barrés, les* u *accentués, etc. de Jacques Peletier. Un fac-simile photographique en appendice suffira à faire connaître les détails de ce système.*

Nous devons des remercîments à feu M. Louis Brière, du Mans, qui avait mis à notre disposition son exemplaire de la Savoye; *à M. l'abbé Froger, du Mans, qui a aidé nos recherches; à M. Paul Laumonier, de Poitiers, qui nous a communiqué ses travaux sur Peletier, et à MM. Eugène Vallée, de Paris, et Henri Brosse, de Versailles, qui ont revu les épreuves.*

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES OUVRAGES DE JACQUES PELETIER

I

OUVRAGES MANUSCRITS

1° De Ciceroniana Lectione.

317 feuillets grand format, d'une écriture soignée, écrite au recto et au verso. L'ouvrage avait d'abord été divisé en trois livres, puis cette triple mention a été soigneusement barrée. (Bibl. Nat., Fonds latin n° 17.886.)

2° Jacobi Peletarii contra sex viros Burdegalenses defensio in senatu.

11 feuillets écrits au recto et au verso. (A la suite et sous le même numéro que le précédent.)

3° Oraison funèbre du Roy Henry VIII, par Le Pelletier.

3 feuillets d'une écriture très hâtée. (Bibl. Nat., Fonds latin n° 4813, fol. 43 à 45.)

II

OUVRAGES IMPRIMÉS[1]

1545. — L'Art Poëtique d'Horace, traduit en vers François

1. Nous ne mentionnons pas ici une édition de l'*Art poëtique d'Horace,* Lyon, 1555, ni les *Demonstrationes tres* ... Paris, 1559, in-4°, que M. Hauréau cite dans sa notice sur Peletier, pp. 40 et 56, parce que nous n'avons pas rencontré ces deux volumes. Il en est de même pour l'édition du premier et second livre de l'*Odyssée,* 1570 et 1578 (Hauréau, p. 45), pour l'édition de l'*Arithmétique* de 1578 (p. 46), et pour celle des *Éléments d'Euclide,* Lyon, 1610, in-4° (p. 53). Nos recherches se sont bornées aux bibliothèques de Paris.

par Jacques Peletier du Mans, recongnu par l'auteur depuis la premiére impression. Paris, Vascosan, août 1545.

In-8°. (Bibl. Nat., Inv. R. p. Yc 612.) — Une première édition, 1544, est aujourd'hui perdue. — En 1584, cette traduction a été réimprimée, avec de très nombreuses corrections dans « Les Oeuvres de Q. Horace Flacce, Venusin, Prince des lyriques Latins, mises en vers François, partie traduictes, partie veues et corrigées de nouveau par M. Luc de la Porte, Parisien, Docteur ez Droict et Advocat à Paris, 1584. » Au fol. 338 recto : « L'Art poétique de Quint. Horace Flacce, mis en vers François par J. P. D. M. » In-8°. (Inv. Réserve p. Yc 123.)

1545. — Arithmeticae practicae methodus facilis, per Gemmam Frisium, Medicum et Mathematicum. Huc accesserunt Jacobi Peletarii Cenomani annotationes. Ejusdem item de Fractionibus Astronomicis Compendium et de cognoscendis per memoriam Calendis, Idib. Nonis, Festis mobilibus a Loco Solis et Lunae in Zodiaco. Parisiis. Apud Joan. Lodoicum Tiletanum, ex adverso Collegii Remensis, 1545.

In-8°. (Bibl. Mazarine, 30.014.)

Arithmeticae practicae methodus facilis, per Gemmam Frisium... Huc accesserunt Jac. Peletarii Cenomani annotationes... Quibus demum ab eodem Peletario additae sunt Radicis utriusque demonstrationes. Parisiis. Apud Gulielmum Cavellat... 1563.

In-8°. (Bibl. Nat. Inv. V 19.163.)

Arithmetica practica facillissima, composita da Gemma Frisio, con l'aggiunta dell' abbreviamento de i Rotti Astronomici di Giacomo Pelletario. Venetia, 1567.

In-4°. (*Archives du Bibliophile,* 6e série, cat. 186e, n° 50.406.)

1547. — Les Œuvres poetiques de Jacques Peletier du Mans. A Paris. De l'Imprimerie de Michel de Vascosan, pour luy et Gilles Corrozet, 1547.

In-8°, avec Privilège. (Bibl. Nat., Inv. Res. Ye 1853.)

Premier et second livre de l'Odissée d'Homère, par Jacques Peletier du Mans. A Paris. Pour Claude Garnier, 1574.

Petit in-8°. Réimpression d'une partie de l'ouvrage précédent avec modifications dans l'orthographe. (Bibl. Nat. Inv. Yb 1173.)

OEuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans, publiées d'après l'édition originale de 1547, par Léon Séché, avec une notice biographique, un commentaire et des notes par Paul Laumonier. Paris, *Revue de la Renaissance,* 1904, in-4°.

1548. — L'Arithmetique departie en quatre livres. Poictiers, au Pelican, le 12 février 1548.

Petit in-4°. D'après P. Deschamps et G. Brunet (supplément). Le privilège de l'édition de 1552 est du 7 mars 1547. On lit à la suite : « La premiere impression des semblables fut achevee le 12 de Fevrier 1549. »

1549. — L'Arithmetique de Jacques Peletier du Mans departie en quatre livres à Theodore Debesze. A Poictiers, chez les Marnefs. 1549.

Petit in-4°. Cité par Deschamps et Brunet.

L'Aritmetique de Jacques Peletier du Mans, departie en quatre livres à Theodore Debesze, reveue et corrigee. A Poitiers, au Pelican, par Jan de Marnef. 1552.

Petit in-4°. (Bibl. Nat. Inv. V 6740.)

L'Arithmetique de Jacques Peletier du Mans, departie an quatre livres, revue et augmentée par l'auteur. A Lion, par Jan de Tournes, 1554.

In-8°. Le même ouvrage est publié in-4° en 1563. (Bibl. Mazarine, 15.686.

L'Arithmetique de Jaques Peletier du Mans, departie en quatre livres. Lyon. Par Jean de Tournes, 1570.

In-8°. (Bibl. Nat. Inv. V 20.135.) La même, éd. Genève, 1622, in-8° (Bibl. de l'Arsenal, Sciences et Arts 8555 bis.)

1550. — Dialogue de l'Ortografe e Prononciation francoese, departi an deus livres par Jacques Peletier du Mans. Moins e Meilheur. A Poitiers. Par Ian e Enguilbert de Marnef, A l'anseigne du Pelican. Avec privilege du Roe. 1550.

Petit in-8° (Bibl. Nat. Inv. Rés. X 1953.) Le privilège du roi est daté « par les lettres sur ce faictes donnees a Escoan le septieme de mars 1547 ». L'ouvrage est dédié « A tres illustre Princesse Jane de Navarre, Duchesse de Vandosme ». Réimpression, à Lyon, par Jan de Tournes, 1555, petit in-8°.

1554. — L'Algebre de Jaques Peletier du Mans, departie an deus livres. A Tres illustre seigneur Charles De Cossé, marechal de France. A Lion, par Jan de Tournes, 1554.

In-8°. (Bibl. Nat. Inv. V 18.126.) Le même ouvrage à Cologne, par Jean de Tournes, 1609 (Bibl. du Mans), et à Genève par J. de Tournes, 1620 (Bibl. Sainte-Geneviève, V 125).

1555. — L'Art poetique de Jacques Peletier du Mans. Departi an deus livres. A Lyon. Par Jan de Tournes et Guil. Gazeau, 1555.

In-8°. (Bibl. Nat. Rés. Ye 1214.) A la page 94 commence un recueil de vers intitulé : *Opuscules de Jacques Peletier du Mans.*

1555. — L'Amour des Amours. Vers liriques. Par Jacques Peletier du Mans. A Lyon, par Jean de Tournes, 1555.

In-8°. (Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 1.857.)

1557. — Jacobi Peletarii Cenomani in Euclidis Elementa Geometrica Demonstrationum Libri sex. Ad. Carolum Lotharingum, Principem Cardinalemq. amplissimum. Lugduni. Apud Joan. Tornaesium et Gul. Gazeium. 1557.

In-fol. (Bibl. Nat. Inv. V 1432.) Le même, Lyon, 1610, in-4°. (Bibl. Mazarine, 15.704.) Une traduction française de cet ouvrage a paru à Genève, 1611, in-4°, avec une préface de Jean II de Tournes, sous ce titre : « Les Six premiers livres des Elements Géométriques d'Euclide avec les démonstrations de Jaques Peletier du Mans. Traduicts en francois et dédiés à la Noblesse francoise. A Genève. De l'Imprimerie de Jean de Tournes. » (Inv. V. 6071.)

1558. — Exhortatio pacificatoria ad christianos principes Carolum V et Henricum II, Galliae regem.

Nous n'avons pas retrouvé cet ouvrage, dont Peletier donne lui-même le titre. Une traduction française, également perdue, parut la même année.

1560. — De occulta parte numerorum quam Algebram vocant. Ad Joannem Capellanum. Libri duo. Paris, 1560.

In-4°. (Bibl. Mazarine, A 12.335.)

1560. — Jacobi Peletarii Cenomani De Conciliatione Locorum Galeni sectiones duae. Ad amplissimum Medicorum Parisiensium ordinem. Paris, André Wechel, 1560.

In-4°. (Bibl. Nat., T 23 86.) Le même ouvrage, 1564, in-8° (Bibl. Mazarine, 29.105.)

Vers 1562. — Jacobi Peletarii Medici et Mathematici De Peste compendium. Bâle.

In-8°, sans date. (Bibl. Nat. Td 53 21.)

1563. — De Contactu Linearum...

Dans la seule édition connue (Bibl. Nat. Inv. V 1432, in-fol.), le titre de l'ouvrage manque, ainsi que les 28 premières pages. On trouve à la suite (p. 49) :

Jacobi Peletarii de constitutione Horoscopi commentarium. Basileae. Per Joannem Oporinum, anno Salutis Humanae 1563, mensi Decembri.

Une édition postérieure porte un titre ainsi libellé :

Jacobi Peletarii Medici et Mathematici De Contactu Linearum Commentarius. Paris, Mettayer, 1581.

In-8° (Bibl. Nat. Inv. Rés. V 826.)

1567. — Jacobi Peletarii Medici et Mathematici Disquisitiones Geometricae. Lyon, de Tournes.

In-8°. (Bibl. Nat. V 18.127.)

1572. — La Savoye de Jacques Peletier du Mans. A Très illustre Princesse Marguerite de France Duchesse de Savoye et de Berry. A Anecy. Par Jaques Bertrand, 1572.

In-8°. (Bibl. Nat. Inv. Res. Ye 1860.) En 1897 a paru une réimpression textuelle de l'édition de 1572, par M. Charles Pagès, avec une notice sur la vie et les œuvres de Peletier. Moutiers-Tarentaise, impr. Ducloz, in-8°.

1572. — Jacobi Peletarii de usu Geometriae liber unus. Paris, Gourbin, 1572.

In-4°. (Bibl. Mazarine, A 11.008.)

1573. — De l'usage de Geometrie, par Jaques Peletier, Medecin et Mathematicien. A Tres illustre Seigneur Messire Albert Degondy, Comte de Rets. Paris, Gourbin, 1573.

In-4°. (Bibl. Nat., V 6255.)

1573. — Euclidis Elementorum Libri XV. Graece et Latine Quibuscum ad omnem Mathematicae scientiae partem, tum ad

quamlibet Geometriae tractationem facilis comparatur aditus. Paris, Marnef et Cavellat, 1573.

In-8°. (Bibl. Nat. Inv. V 1825.)

1579. — Jacobi Peletarii Medici et Mathematici Oratio Pictavii habita in praelectiones Mathematicas. Pictavii, ex officina Bochetorum, 1579.

In-4°. Réimpresslon par M. P. Laumonier, Sens, 1904, in-4°.

1579. — Jacobi Peleteraii Medici et Mathematici in Christophorum Clavium de Contactu Linearum Apologia. Ejusdem Demonstrationes tres : I De Anguli Rectilinei et Curvilinei aequalitate. II De lineae rectae in treis parteis continue proportionales sectione. III De arcae Trianguli ex Numeris aestimatione. Paris, de Marnef.

In-4°. (Bibl. Nat. Inv. Res. V 825.)

1580. — Jacobi Peletarii medici et mathematici in Mauricium Bressium Apologia. Paris, G. Richer, 1580.

In-4°. (Bibl. Nat. Inv. Ln 27 15.966.)

1581. — Euvres poetiques, intituleez Louanges avec quelques autres ecriz du meme non encore publiés. Paris, Rob. Coulombel, 1581.

In-4°. La louange de la Parole est dédiée « A Monsieur Debilli Abe de Saint Michel an l'Er ». La dédicace des « Troes Graces » est « Aus Dames des Roches » ; celle de l'Honneur, « Au Signeur Scevole de Seinte Marte » ; celle du Fourmi, « Au Signeur Françoes Delacoudree de Pontivi an Bretagne » ; celle de la « Sciance », « A Messigneurs du Faur ». (Inv. Reser. Ye 470.)

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Généalogie des Peletiers, par Jacques Pousset, dans un recueil de pièces diverses. Bibliothèque Mazarine, A 10.797.

Inventaire des titres et papiers concernant les biens du collège de Bayeux fondé dans l'Université de Paris en l'année 1308. Bibl. Nat. Fonds Français n° 11.771, et Fonds Latin 10.986.

Universités et Collèges du Mans. Liasse M 170 des Archives Nationales.

Colletet (Guillaume) : *Vie des poëtes françois,* d'après la copie anonyme manuscrite de la Bibliothèque Nationale. (Nouvelles acquisitions françaises. N° 3.073.) Vie de Louise Labé (fol. 257 et 258); Vie de Jacques Peletier (fol. 392-397).

IMPRIMÉS

Anonyme : *Discours non plus mélancoliques que divers des choses mesmement qui appartiennent à notre France; et à la fin la maniere de bien et justement entoucher les Lucs et Guiternes.* Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1557, in-4°. Le privilège est daté du septiesme de mars 1547.

Autels (Guillaume des) : 1° *Replique de Guillaume des Autelz aux furieuses défenses de Louis Meygret, avec la suite du repos de l'auteur.* Lyon, 1551, in-8°.

2° *Amoureux repos de Guill. Des Autelz.* Lyon, 1553, in-8°.

Baillet (Adrien) : *Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs.* Édition revue par La Monnoye. Paris, 1722, 7 vol. in-4°.

BARKHAUSEN (H) : *Statuts et règlements de l'ancienne Université de Bordeaux (1441-1793)*. Publiés avec Préface et Notice. Libourne-Bordeaux, 1886, in-4°.

BARTAS (Guillaume de Salluste du) : *Les Œuvres de G. de Salluste, seigneur du Bartas. Revues et augmentées par l'Autheur et divisées en trois parties*. Paris, 1580, in-24.

BAYLE : *Dictionnaire historique et critique*. (Édition Prosper Marchand). Rotterdam, 4 vol. in-fol. 1720.

BELLANGER (Abbé Léon) : *Études historiques et philologiques sur la Rime Française*. Paris-Angers, 1877, in-8°.

BECKER (Henri) : *Un humaniste au* XVIe *siècle. Loys de Roy (Ludovicus Regius) de Coutances*. Paris, 1896, in-8°.

BELLEAU (Remy) : *Œuvres poétiques* (particulièrement les *Nouveaux eschanges des Pierres précieuses)*. Rouen, 1604, 2 vol. in-12.

BÈZE (Théodore de) : 1° *Poemata omnia*. Édition de Lyon, 1576, in-8°.

2° *De Franciae languae recta pronuntiatione Tractatus*. Genève, 1584, in-8°.

BOURALIÈRE (de la) : *L'Imprimerie et la Librairie à Poitiers au* XVIe *siècle*. Poitiers, 1900, in-8°.

BOURCIEZ (Edouard) : *Les mœurs et la société polie à la cour d'Henri II*. Paris, 1886, in-8°.

BOURDIGNÉ (Charles) : *La légende de maistre Pierre Faifeu*. Paris, 1723, in-8° (réimpression de l'édition originale, Angers, 1532, in-4°.)

BRACH (Pierre de) : *Mélanges*. Bordeaux, 1576, in-4°.

BRUNET : 1° *Manuel du Libraire*. 5e édition 6 vol. 1860-1865.

2° *Supplément*. 2 vol. 1878-1880.

BRUNETIÈRE (F.) : 1° *L'évolution des Genres dans l'histoire de la littérature*. T. I, Paris, 1890, in-16.

2° *Manuel de l'histoire de la Littérature Française*. Paris, 1898, in-8°

3° *Études critiques sur l'histoire de la Littérature Française*. —

Sixième série : *Un précurseur de la Pléiade :* Maurice Scève. Paris, 1899, in-16. — Septième série : *Un épisode de la vie de Ronsard.* Paris, 1903.

4° *La Pléiade française. Revue des Deux-Mondes,* 15 décembre 1900 et 1er janvier 1901.

5° *Histoire de la Littérature Française classique.* T. I, deuxième partie. Paris, 1905, in-8°.

Brunot (Ferdinand) : *La langue au* XVIe *siècle,* chap. XII, du « Seizième siècle » dans *Histoire de la littérature française.* Paris, 1897, in 4°.

Buchanan : *Opera omnia.* Édition de Leyde, 1725, 2 vol. in-4°.

Burckhard : *Civilisation aux temps de la Renaissance.* traduct. Schmitt, Paris, 1888, in-8°.

Chamard (Henri) : 1° *L'invention de l'Ode. Revue d'Histoire littéraire,* 15 janvier 1899.

2° *Joachim du Bellay.* Lille, 1900, in-8°.

3° *De Jacobi Peletarii Cenomanensis Arte Poetica.* Lille, 1900, in-8°.

4° *La Deffence et Illustration de la Langue Française.* Édition critique. Paris, 1904, in-8°.

Chenevière (Adolphe) : *Bonaventure des Périers.* Paris, 1886, in-8°.

Clément (Louis) : *Henri Estienne et son œuvre française.* Paris, 1898, in-8°.

Clinchamp (Max de) : *Notice sur Jacques Peletier. Bulletin du Bibliophile,* juillet-août, 1847.

Colletet (Guillaume) : *Éloges des hommes illustres qui depuis un siècle ont fleuri en France dans la profession des Lettres, composez en latin par Scévole de Sainte-Marthe et mis en françois par G. Colletet.* Paris, 1644, in-4°.

Colonia (Le Père de) : *Histoire littéraire de la ville de Lyon avec une bibliothèque des auteurs Lyonnais sacrez et profanes distribuez par siècles.* IIe tome, IIe partie. Lyon, 1730, in-4°.

COSTE (Hilarion de) : *Histoire catholique où sont descrites les vies, faicts et actions heroïques et signalées des hommes et dames illustres qui par leur piété ou sainteté de vie se sont rendus recommandables dans les* XVIe *et* XVIIe *siècles*. Paris, 1625, in-fol.

CREPET (Eugène) : *Recueil des Poëtes Français*. Paris, 1861, in-8°. La notice sur Jacques Peletier est de Charles d'Héricault. T. I, p. 632.

CREVIER (Jean-Baptiste-Louis) : *Histoire de l'Université de Paris*. Paris, 1761, 7 vol. in-12.

DIDOT (Ambroise-Firmin) : *Observations sur l'orthographe ou ortografie française, suivies d'une histoire de la réforme orthographique depuis le* XVe *siècle jusqu'à nos jours*. Paris, 1868, in-8°.

ESNAULT (Abbé G.) : *Pierre et Victeur le Peletier, avocats en la sénéchaussée du Maine*. Le Mans, 1890, broch. in-8°.

FAGUET (Émile) : 1° *L'humanisme français au* XVIe *siècle. Revue Bleue*, 17 janvier 1891.

2° *Seizième siècle. Études littéraires*. Paris, 1894, in-12.

FAIL (Noël du) : 1° *Propos rustiques de Maistre Leon Ladulfi, Champenois*. Lyon, 1547, in-8°.

2° *Les Baliverneries d'Eutrapel*. Lyon, 1549, petit in-16.

FONTAINE (Charles) : *S'ensuyvent les ruisseaux de Fontaine, œuvre contenant épitres, élégies, chants divers, épigrammes, odes et estrennes pour cette présente année 1555*. Lyon, 1555, in-8°.

FREMY (Edouard) : *L'Académie des derniers Valois*. Paris, 1887, in-8°.

FROGER (Abbé L.) : *Les premières poésies de Ronsard*. Mamers, 1892, broch. in-8°.

GAULLIEUR (Ernest) : *Histoire du collège de Guyenne*. Paris, 1874, in-8°.

GODEFROY : *Dictionnaire de l'ancienne langue Française*. Paris, 1881-1902, 10 vol. in-4°.

GOUJET (Claude-Pierre) : *Bibliothèque françoise*. Paris, 1741-1756, 18 vol. in-12. T. I, III, IV, V, XII, XIII.

HAURÉAU : *Histoire littéraire du Maine*. Paris, 1871, 10 vol. in-12. Particulièrement t. III et t. IX. Articles *Denisot, Jean Peletier, Jacques Peletier*.

HAUVETTE (Henri) : *Luigi Alamanni, 1495-1556*. Paris, 1903, in-8°.

JASINSKI (Max) : *Histoire du sonnet en France*. Douai, 1903, in-8°.

LABÉ (Louise) : *Euvres*. Lyon, 1555, in-12.

LA CROIX DU MAINE : *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de la Croix du Maine*. Paris, 1584, in-fol.

LA MONNOYE : dans son édition : *Les Contes ou les Nouvelles Récréations et Joyeux Devis*. Amsterdam, 1735, 3 vol. in-12.

LANSON (Gustave) : *Histoire de la Littérature française*, Paris, 1895, in-12.

LAUMONIER (Paul) : 1° *L'Art poétique de Peletier du Mans. Revue de la Renaissance*, mai-juin 1901.

2° *Discours de Jacques Peletier du Mans* (1579) Réédition, Sens, 1904, broch. in-4°.

LAUNOY (Jean de) : *Regii Navarrae Gymnasii Parisiensis Historia*. Paris, 1677, 2 vol. in-4°. Outre quelques renseignements intéressants au ch. LXX : *De Peletariis fratribus*. (T. II, p. 744), cet auteur a donné deux lettres de Jacques de Billy à Jacques Peletier, et une lettre de ce dernier à Jacques de Billy. (T. I, pp. 360 et suiv.).

LE CORVAISIER : *Histoire des Evesques du Mans*. Paris, 1648, in-4°.

LEFRANC (Abel) : 1° *Histoire du Collège de France*. Paris, 1893, in-8°.

2° *Le platonisme dans la littérature en France à l'époque de la Renaissance. Revue d'Histoire littéraire*, 15 janvier 1896.

LEMERCIER (A.) : *Étude littéraire et morale sur les poésies de Vauquelin de la Fresnaye*. Paris, 1887, in-8°.

LITTRÉ (E.) : *Dictionnaire de la langue française*. Paris, 1863, 4 vol. in-4°.

LIVET (Ch.-L.) : *La Grammaire Française et les Grammairiens du* XVIe *siècle*. Paris, 1859, in-8°.

MARÉCHAL (Philibert) : *Le Guide des Arts et Sciences et Promptuaire de tous Livres tant composés que traduictz en François.* Paris, 1598, in-4°.

MARGUERITE DE NAVARRE : *L'Heptaméron.* Édition Lacroix, Paris, 1880, 2 vol. in-8°.

MAROT (Clément) : *OEuvres.* La Haye, 1731, 4 vol. in-4°.

MARQUET : *L'Algèbre au* XVIe *siècle et Jacques Peletier du Mans. Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe,* t. XXII, 1873-1874, pp. 201-210.

MARTY-LAVEAUX : 1° *La Pléiade françoise.* 20 vol. in-8°. Paris, Lemerre, 1866-1898. A moins d'indication contraire nos citations de du Bellay, d'Antoine de Baïf, de Remy Belleau, sont empruntées à ces éditions. Les citations de Ronsard, sont prises dans l'édition Blanchemain. Paris, 8 vol. in-16, 1857-1867.

2° *La Langue de la Pléiade.* 2 vol. in-8° en appendice à *la Pléiade françoise.*

MASURES (Louis des) : *OEuvres poétiques.* Lyon, 1557, in-4°.

MAULDE DE LA CLAVIÈRE (R. de) : 1° *Louise de Savoie et François Ier.* Paris, 1895.

2° *Les Femmes de la Renaissance.* Paris, 1898, in-8°.

MEIGRET (Loys) : 1° *Traité touchant le commun usage de l'Escriture Françoise.* 2e édition. Paris, 1545, in-8°. (La 1re édition est de 1542).

2e *Le Tretté de la Grammere Francoeze.* Paris, 1550, petit in-4°.

MELLIN DE SAINT-GELAIS : *OEuvres poétiques.* Lyon, 1574, in-8°.

MELLERIO : *Lexique de Ronsard.* Paris, 1895, in-16.

MÉNAGE : 1° *Vitae Petri AErodii quaesitoris Andegavensis et Guillelmi Menagii advocati regii Andegavensis.* Paris, 1675, in-4°, pp. 277 et suiv.

2° *Menagiana.* Édition La Monnoye. Paris, 1715, 4 vol. in-12.

3° *Seconde partie de l'histoire de Sablé.* Le Mans, 1844, in-12, pp. 136-155.

MONTESSON (C.-R. de) : *Vocabulaire du Haut-Maine*. Nouvelle édition, Le Mans, 1859, in-8°.

MORÉRI : *Le Grand Dictionnaire historique*. Paris, 1759, t. VIII.

NICERON : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*. Paris, 1727-1745, 43 vol. in-12. T. XXI.

NOLHAC (Pierre de) : *Pétrarque et l'Humanisme*. Paris, 1892, in-8°.

PATIN : *Sur une traduction de l'Art poétique d'Horace. Journal des Savants,* janvier 1843.

PASQUIER (Etienne) : 1° *Les Recherches de la France;* 2° *Lettres*. Amsterdam (Trévoux) 1723, 2 vol. in-fol.

PARIS (Gaston) : *Compte rendu d'un ouvrage de Pietro Toldo : Contributo allo studio della novella Francese del* XVe XVI *secolo, considerata specialmente nelle sue attinenze con la letteratura italiana* (Roma, 1895, in-8°). Deux articles dans le *Journal des Savants,* juin et juillet 1895.

PELLISSIER : 1° *De sexti decimi saeculi in Francia artibus poeticis*. Paris, 1882, in-8°.

2° *Ronsard et la Pléiade,* chap. IV du seizième siècle, dans *l'Histoire de la littérature française*. Paris, 1897.

PERNETTE DU GUILLET : *Rymes*. Lyon, 1545, in-8°.

PERDRIZET (Pierre) : *Ronsard et la Réforme,* Paris, 1902, brochure in-8°.

PÉRIERS (Bonaventure des) : *Recueil des œuvres de feu Bonaventure Despériers*. Lyon, 1544, in-8°.

PERSON : *Édition du Quintil Horatian* à la suite de la *Deffence et illustration de la langue françoyse*. 2° édit. Paris, 1892, in-8°.

PÉTRARQUE : *Opera quae extant omnia... Rerum memorandarum* Liber II, cap. II, p. 410. Bâle, 1581, in-4°.

PEYRE (Roger) : *Une princesse de la Renaissance : Marguerite de France*. Paris, 1902, in-8°.

PINVERT (Lucien) : *Lazare de Baïf*. Paris, 1900, in-8°.

PIERI : *Pétrarque et Ronsard, ou de l'influence de Pétrarque sur la Pléiade française.* Marseille, 1895, in-8°.

PORTE (Luc de la) : *Les OEuvres de G. Horace Flacce, Vénusin, Prince des lyriques Latins, mises en vers François, parties traduictes, partie veues et corrigées de nouveau.* Paris, 1584, in-8°. Cette édition reproduit, en la modifiant, la traduction de Jacques Peletier.

QUICHERAT : *Histoire de Sainte-Barbe.* Paris, 1860, 2 vol. in-8°.

RAMUS : *La Remonstrance de Pierre de la Ramée faite au conseil privé, en la chambre du Roy au Louvre le 18 de janvier 1567.* Paris, 1567, in-8°.

SAINTE-BEUVE : *Tableau historique et critique de la poésie française au* XVIe *siècle.* Édit. Paris, 1869, in-8°.

SALEL : *Les dix premiers livres de l'Iliade d'Homère, prince des poètes.* Édit. Paris, 1555, in-8°.

SCÈVE (Maurice) : 1° *Delie, object de plus haulte vertu.* Edition de Paris, 1564, in-32.

2° *Microcosme.* Édition de Lyon, 1562, in-4°.

SÉCHÉ (Léon) : a publié en 1903 *Les OEuvres Poétiques* de Jacques Peletier avec une *Notice biographique,* un *Commentaire* et des *Notes* par Paul Laumonier. Paris, 1904, in-8°.

SIBILET : *Art poétique Françoys pour l'instruction des jeunes studieux et encor peu avancez en la Poésie Françoyse.* Édition de Paris, 1555, in-16.

TABOUROT : *Les Bigarrures et touches du seigneur des Accords.* Rouen, 1648, in-8°, et Paris, 1662, in-8°.

TARGE (Maxime) : *Professeurs et régents de collège de l'ancienne France.* Paris, 1903, in-8°.

TEISSIER (Antoine) : *Les Éloges des Hommes savans.* (Leyde, 1715, 4 vol. in-8°). Paris, 1903, in-8°.

TEXTE (Joseph) : *Étude de littérature européenne.* Paris, 1898, in-12.

THUROT : *De la Prononciation française depuis le commencement du* XVIe *siècle, d'après les témoignages des grammairiens.* Paris,

1883, 2 vol. in-8°. Il y a une courte notice sur Peletier à l'Introduction, p. xxx.

Tilley (Arthur) : *The Literature of the French Renaissance.* Cambridge, 1904, 2 vol. in-8°.

Triger (Robert) : 1° *Compte rendu sur la Savoye,* (réimpression de M. Charles Pagès). *Revue Historique du Maine.* Tome 42.
2° *L'Administration municipale au Mans de 1530 à 1545.* Mamers-Le Mans, 1903, br. in-8°.

Tyard (Pontus de) : *Deux discours de la nature du Monde et de ses parties.* Paris, 1578, in-4°.

Vauquelin de la Fresnaye : *Les Diverses Poésies du sieur de la Fresnaie Vauquelin.* Caen, 1612, in-8°.

Verdier (Antoine du) : *La Bibliothèque d'Antoine du Verdier.* Lyon, 1585, in-4°. Il donne de longues citations de Peletier, en particulier deux chapitres de *l'Art poétique* (pp. 611 à 619).

Vinet (Élie) : *Tractatus de schola Aquitanica.* Bordeaux, 1583, in-12.

PREMIÈRE PARTIE

Peletier humaniste et théoricien

PREMIÈRE PARTIE

Peletier humaniste et théoricien

CHAPITRE PREMIER

LA VIE

I. — Les premières années. — Famille et éducation. — Curiosités naissantes sur les questions de prononciation.

II. — Le collège de Navarre. — Influence morale de son frère Jean. — Ses études.

III. — Jacques Peletier étudiant en droit. — Son œuvre ne contient aucune trace de l'esprit juridique. — Il s'occupe autrement : il écrit des gauloiseries, lit Marot, s'initie à la langue grecque.

IV. — Jacques Peletier secrétaire de René du Bellay. — Date de sa rencontre au Mans avec Ronsard et Joachim du Bellay. — Ses projets de rénovation littéraire. — Influence évidente de sa préface de 1544 sur la première partie de « la Deffence et Illustration ».

V. — Jacques Peletier professeur. — Il est installé principal du collège de Bayeux. — Règlement de ce collège. — Peletier s'y développe, de 1544 à 1547, dans tous les sens. — Il pénètre à la cour. — Poète courtisan, il prononce l'oraison funèbre d'Henri VIII. — En 1572, il est principal à Bordeaux. — Son procès avec les jurats de

I

La famille à laquelle appartient Jacques Peletier [1] était ancienne dès le XVIe siècle. Ménage, « petit-neveu du côté maternel [2] » de notre auteur, a retrouvé des Peletier de la Pilardière qui vivaient à Saint-Denis-d'Anjou en 1405 [3]. Mais cet érudit n'apporte aucune lumière sur les Peletier du Mans [4]. Nous savons seulement que Pierre

1. Il convient de préciser l'orthographe du nom de Peletier. Dans l'acte de baptême de Jacques, dans le livre de famille, dans la généalogie, ce nom est toujours écrit *Le Peletier*. Cependant sur les registres de la ville les membres de cette famille signent *Pelletier*, et notre auteur écrit le plus souvent *Peletier* lorsqu'il imprime ses ouvrages.

2. *Seconde partie de l'histoire de Sablé*, p. 153. Le Mans, 1844, in-12.

3. *Vita Guillelmi Menagii*, pp. 50 et 287 à 294. Paris, 1675, in-4°.

4. Il avance que Pierre Le Peletier, père de Jacques, était fils de Nicolas Le Peletier, mort en 1405. Or le père de notre auteur ne pouvait être né à cette date. (*Seconde partie de l'histoire de Sablé*, p. 150, et *Vita Guillelmi Menagii*, p. 293.)

Peletier, père de notre auteur, séjournait au Mans en 1499, et qu'il épousa à cette date Jeanne Le Royer[1]. Une généalogie manuscrite de la Bibliothèque Mazarine[2] nous le représente « avocat en la sénéchaussée du Maine,... baillif de Touvoie de la juridiction de l'évesque du Mans,... procureur des habitants en 1508, lors de la réformation de la coutume du Maine ».

C'est au Mans que naquit Jacques Peletier, le 25 juillet 1517, à l'aurore, à quatre heures du matin. Il était le neuvième enfant sur quinze frères[3] ou sœurs. Peletier lui-même nous donne ces détails dans un traité qui a pour titre : *De Constitutione Horoscopi*. Il les a trouvés écrits de la propre main de son père[4], à la mémoire duquel il rend hommage. Il tenait le premier rang, dit-il, parmi les avocats de la cité, et il était ami des sciences.

L'on peut distinguer les premières directions que cet esprit, naturellement ouvert, rencontra dans la famille. D'abord, les influences religieuses furent prédominantes

1. Cf. Abbé G. Esnault : *Pierre et Victeur Le Peletier, avocats en la sénéchaussée du Maine*, p.8. Le Mans, 1890, br. in 8°.

2. Cf. *Pièce justificative* n° 1.

3. La généalogie ne cite que douze des fils de Peletier, mais Jacques Peletier dit expressément qu'ils furent quinze enfants. *(De Constitutione Horoscopi*, p. 68. Bâle, 1563, in-fol.)

4. P. 68. L'un des fils de Pierre Peletier, Victeur Peletier, fit un extrait des notes prises par son père. L'abbé G. Esnault a publié ce manuscrit sous le titre suivant : *Les Livres de famille dans le Maine*, II. *Pierre et Victeur Le Peletier, avocats en la sénéchaussée du Maine*. Le Mans, 1890, br. in 8°. L'auteur reproduit l'acte de baptême de Jacques Peletier à la page 14, pièce n° 14.

dans un tel milieu [1]. Le père était un officier de la maison épiscopale. Sur six frères qui précèdent Jacques Peletier, trois se sont tournés vers le sacerdoce ou l'état religieux. Ces exemples laissèrent leur empreinte dans l'âme de l'enfant, non pas au point d'y donner place aux idées austères. C'est ainsi que plusieurs contes sourient doucement de quelques faiblesses du clergé [2], mais ces railleries, qui pénètrent peu, ne proviennent pas de l'incrédulité. Aussi, plus tard, entouré d'amis protestants et de protecteurs qui inclinaient à la réforme, Peletier, sans devenir agressif ou ligueur, garde les croyances traditionnelles. Dans son dernier ouvrage, un an ou deux avant sa mort, il écrit des vers d'un souffle religieux, où revivent, vivifiés et élargis par l'expérience, les enseignements ou les conversations de la maison paternelle. Parle-t-il du sacerdoce, il répète les réflexions de ses frères aînés :

Digne profession, ô, s'ele etoet sans feinte,
E, comme ele promet, religieuse e seinte.

(*Louanges*, fol. 50 r°.)

D'autres fois il invoque le Dieu caché que les hommes

1. En tous cas, l'auteur des *Joyeux Devis* témoigne d'une science religieuse exacte : il sait les formules d'ordination (n° 7), disserte en théologien sur la satisfaction (n° 40), désigne les messes par leur introït (n° 7), et remarque les rubriques spéciales à la liturgie du Vendredi Saint (n° 33).

2. Voir ci-dessous pp. 353 et suiv.

croient connaître sans l'avoir cherché autant qu'il conviendrait :

> Fè moe de ta Nature, o Grandeur eternele,
> Les euvres contampler, pour te chercher an ele.
>
> (*Louanges,* fol. 40 r°.)

La réflexion s'est éveillée en lui dès l'âge le plus tendre. Lui-même l'indique, lorsque dans son *De Constitutione Horoscopi* il raconte les origines de sa croyance à l'astrologie. Il a connu à la maison paternelle un Jean Spineus, ami de son père, à la fois médecin et astrologue. « Inter Cenomanenses medicos, Joannem Spineum Astrologum fuisse memini, patris mei fere aequalem (p. 68). » Les conversations qu'il écouta laissèrent dans son esprit des désirs de science exacte qui ne furent satisfaits que beaucoup plus tard.

Ses goûts les plus décidés dès l'enfance se portèrent sur les questions d'orthographe, de prononciation et de langue, qui tiennent une si grande place dans son œuvre et qui le préoccuperont jusque dans ses *Louanges* de 1581. Si nous en croyons le ch. v des *Discours non plus mélancoliques que divers,* qui très probablement a été rédigé par lui et où le ton est à dessein facétieux, ce sont ses ennuis d'écolier, aux prises avec les difficultés des grammaires, qui mirent en lui ses premiers projets de simplification et de réformation.

« L'art de grammaire est une bonne chose, mais fort mal plaisante... Je voudrois que nos François l'enseignassent un

peu plus sagement, et de meilheur grace, et de manière plus aisée qu'ils ne font[1]. »

Si ces souvenirs d'écolier et ces expressions vives ne sont pas de Peletier, ce sont en tous cas ses idées de tout jeune homme :

« A peine me souvient-il avoèr le jugemant si jeune... que je n' ée u bien grand honte... de voer une tele langue, comme la Françoese... étre masquée d'un habit si difforme[2]. »

Il se met donc à l'œuvre et s'applique d'autant plus que les difficultés sont plus grandes. Ainsi sa prononciation d'enfant est fautive, il le sait, mais, par son énergie, il la rendra correcte et élégante.

« E combien que je soe d'un païs où la prolation, voere le langage, sont fort vicieus (comme je suis contreint de confesser), touteffoes je panse avoer gagné ce point au moyen de la reformation que me suis imposée moe même, qu'à bon droet ne se pourra dire de moe que mon parler sante son terroe[3]. »

Ce texte, en achevant de nous montrer les premiers désirs de l'enfance, nous fournit indirectement une indication chronologique. Il fait voir que Jacques Peletier a résidé longtemps[4] au pays du Maine, puisque son langage vicieux réclamait une réformation si profonde.

1. P. 20.
2. *Dialogue de l'Ortografe*, p. 3.
3. Ibidem, p. 31.
4. Ici, comme dans nombre d'endroits, nous nous éloignons d'Hauréau.

Il nous faut reculer assez loin la date de son premier séjour à Paris, dont cependant il a dit quelque part qu'il y avait été élevé « a primis annis[1] ». En réalité il use d'un terme plus précis dans la lettre imprimée qu'il adresse à son frère : « Ab ineunte mea adolescentia studiorum meorum moderatorem habui[2]. » C'est vers la douzième année que nous plaçons cette adolescence qui commence. Il ne quitte le Maine qu'après avoir été initié à l'orthographe par ces prêtres rustiques dont il parle, avec une sévérité mêlée de rancune, dans ses contes et dans son *Dialogue sur l'Ortografe.*

II

« Tous les ans, dit quelque part Pierre de la Ramée, vient an l'université de Paris grand nombre de petits escoliers, tous rudes et nouveaux[3]. » Par une bonne fortune, Jacques Peletier, transplanté dans la capitale, ne se trouve pas isolé. Il ne quittait sa famille, en effet, que pour retrouver son frère aîné, Jean Peletier. Essayons

1. *In Bressium Apologia,* fol. 4.
2. A la suite de *In Euclidis elementa...* Lyon, 1557, in-fol.
3. *La Remonstrance de Pierre de la Ramée...* p. 10. Paris, 1567, in-8°.

de préciser l'influence que ce personnage[1] exerça sur Jacques.

Il était né le 26 septembre 1508[2], c'est-à-dire neuf ans environ avant notre auteur, et nous savons qu'il dirigea son frère au début des études philosophiques : « Te enim ab ineunte mea adolescentia studiorum meorum moderatorem habui, et in Philosophiae initiis etiam praeceptorem[3]. » Il s'établit entre le maître et l'élève une intimité particulière que Jacques prend plaisir à rappeler. Après avoir donné un souvenir à ses autres frères, il ajoute dans la même lettre : « Tibi uni prae ceteris auscultavi. »

Jean méritait cette confiance, d'abord par son exacte probité. C'est à lui seul que le parlement de Paris s'en remettait pour décider souverainement des litiges proprement ecclésiastiques ou liturgiques[4]. Dans une circonstance, les magistrats rendirent le plus bel hommage à sa délicatesse. Ils laissèrent à sa conscience de décider, à propos d'une formule équivoque d'un testament, si son frère, ou, au contraire, les héritiers naturels du défunt, devaient profiter de ce legs douteux. Jean étudia le cas, et, simplement, ainsi que le raconte son historien,

1. Cf. J. de Launoy : *R. Navarrae Gymnasii Par. Historia,* t. II, pp. 744 et suiv. Paris, 1677, in-4°.

2. Cf. G. Esnault : *Pierre et Victeur Le Peletier,* p. 12.

3. Cette lettre de Jacques Peletier à son frère est imprimée à la suite des *Éléments d'Euclide.* Lyon, 1557, in-fol.

4. « Senatus ad eum de rebus piis dirimendis saepius remisit. » J. de Launoy, op. cit., t. II, p. 744.

il jugea contre l'intérêt de sa propre famille, « consanguineis suis, fratri videlicet et ejus conjugi, abjudicavit legatum[1] ».

A son exemple, Jacques se montra désintéressé. Entre tant d'occasions de rencontrer honneurs[2] et fortune, il préféra l'indépendance et le culte laborieux des Muses. Il mourut presque pauvre, « majori famae quam fortunae proventu, » nous dit Jean de Launoy[3].

Un second trait du caractère de Jean se retrouve également chez Jacques. Poursuivant dans la vie pratique son goût de justice, le grand maître, délégué par le roi au concile de Trente, restait simple, ami des humbles comme des plus grands : « Summis, infimis, acceptissimus vixit[4]. »

Cette bonhomie, que Jean de Launoy souligne à peine, apparaît nettement chez Jacques. Il a voulu de toutes ses forces acquérir un tempérament, des goûts et un idéal aristocratiques, mais, en réalité, il incline vers le peuple, ses contes le témoignent assez, il fréquente chez les gens de métier, il aime résider chez les imprimeurs : « E me retiré tout premieremant chez l'impri-

1. J. de Launoy, op. cit., p. 745. Gilles Ménage cite un arrêt du parlement qui délivrait à Jean Peletier un legs de trois mille écus d'or « sans qu'il fût tenu d'en rendre compte ». *(Seconde partie de l'Histoire de Sablé,* p. 152. Le Mans, 1844, in-12.)

2. « Nunquam conditiones Peletario, sed conditionibus Peletarium saepe defuisse. » *In Bressium Apologia,* fol. 5.

3. J. de Launoy, op. cit., p. 746.

4. Ibidem, p. 744.

meur Vascosan, » nous dit-il dans son *Dialogue de l'Ortografe* (p. 46).

Ainsi, Jacques, obéissant aux exemples de son frère, s'habituait à la simplicité aimable et désintéressée.

Quel fut le caractère de l'éducation intellectuelle du collège de Navarre, et quelle est la part de Jean dans les goûts et dans les vocations diverses de notre auteur?

Vers 1530, alors que Jacques atteignait sa treizième année, un premier renouveau de ferveur antique et d'érudition commençait d'enchanter maîtres et élèves. Dès cinq heures du matin, Buchanan, qui ne quitta Navarre qu'en 1532 [1], paraissait au milieu des longues files d'écoliers, tenant en main Virgile [2] qu'il expliquait sans relâche [3]. C'est sans doute à des leçons si ferventes et parfois si sévères [4] que Jacques Peletier dut et son amour pour les anciens et sa particulière vénération pour Virgile. Joignons-y ce goût de rénovation grammaticale qui remonte à un âge plus tendre, et nous aurons comme les deux buts de ses premières activités littéraires de jeune homme.

1. Quicherat : *Histoire de Sainte-Barbe*, t. I, pp. 159 et suiv. Paris, 1860.

2. « Laeva tenet magni forte Maronis opus. » Buchani : *Elegiarum Liber : Quam misera sit conditio docentium litteras humaniores Lutetiae. Opera omnia*, t. II, p. 301. Leyde, MDCCXXV, in-4°.

3. « Sumendo vix datur hora cibo. » P. 303.

4. « Dextera crudeli in pueros armata flagello est. » P. 302.

Il est moins facile de déterminer dans quelle mesure Jean fut un directeur d'études pour son frère.

L'expression qu'emploie Jacques dans la lettre déjà citée : « Te enim ab adolescentia studiorum meorum moderatorem habui » précise le rôle de l'aîné. Il règle, c'est-à-dire qu'il accoutume à l'unité et qu'il maintient dans les mêmes disciplines cet esprit jeune, curieux, parfois vagabond et porté vers les chimères.

Il chercha sans doute à exercer une empreinte plus profonde par son enseignement de la philosophie, mais la logique d'alors, toute traditionnelle, était peu apte à la culture individuelle, et d'ailleurs existe-t-il une autorité capable d'arrêter un esprit dans son libre développement?

Jean se convainquit vite que ce sont ceux mêmes que nous avons élevés avec le plus de persévérance qui nous ressemblent le moins. Les premiers dissentiments éclatèrent lorsqu'il s'agit du choix de la carrière : Jean désirait voir son frère s'attacher à la philosophie, voisine alors de la théologie, de la cléricature, de la carrière ecclésiastique. Jacques, esprit indépendant, résiste à ces offres ; il se tourne vers le droit, l'enseignement, la médecine, les mathématiques, les voyages, et ne revient se fixer près de son frère qu'aux dernières années, vers 1579. Il remplit alors la charge de principal du collège du Mans à Paris, près de Jean, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, qui s'emploie toujours aux mêmes fonctions, nous dit Hilarion de Coste dans son *Histoire :*

« maintenir les catholiques de Paris en la vraye religion et oppugner les sectaires (p. 509) ».

C'est à ce dernier point de vue, sous le rapport des idées religieuses, que Jean, croyons-nous, éprouva de vives appréhensions. Autant que nous l'entrevoyons par les textes, le grand maître du collège de Navarre était un esprit très docte, « doctissimus cum esset theologus [1] », foncièrement conservateur et attaché au passé. C'est sa foi qui décide, non seulement de ses croyances, mais encore de ses certitudes scientifiques, dans les branches mêmes où celles-ci fournissent le plus d'évidence. Il résulte bien de la lettre imprimée de Jacques Peletier que Jean reconnaissait à la théologie le droit absolu de contrôle sur toute affirmation de l'esprit humain, même dans le domaine mathématique. Jacques termine sa lettre en célébrant les nombres et leurs rapports, qui, à ses yeux, constituent des lois éternelles. A peine ces lignes sont-elles écrites qu'il se reprend et qu'il ajoute : « ... Scio te in eo a me valde dissentire, mihi enim per litteras declarasti mathematicas vestrae Theologiae alienas et prope contrarias esse. Equidem illud de te miror,... sed non est hujus loci haec disputatio [2]. »

1. Launoy : *Reg. Par. Gymn. Historia,* t. II, p. 745. Par ailleurs, La Croix du Maine, qui a connu Jean Peletier, marque qu'il était surtout scolastique « homme des plus renommez pour la théologie scholastique, qu'autre de cette faculté ». *La Bibliothèque,* p. 256.

2. En 1581, alors que son frère vivait encore, Peletier s'élevait contre la scholastique à propos de la méthode des sciences mathéma-

En matières spéculatives, Jean Peletier est d'un dogmatisme très arrêté; dès qu'il en vient à la pratique, il n'hésite pas dans sa conduite et, comme son autre frère Julien [1] et son neveu Jacques [2], il est tout dévoué au parti qui sera bientôt celui de la Ligue.

Or, ni cette théologie ni cette politique n'agréent à Jacques, naturellement tourné vers les idées nouvelles, d'une philosophie éclectique, amie du platonisme :

> ... de la nature divine,
> L'homme n'en connoét rien, sinon
> Un image qu'il an devine [3].

Ces doctrines ne peuvent aboutir en pratique qu'à des conseils de modération. Ce fut la ligne de conduite de Jacques :

« Ego vero ab utraque parte steterim, » écrira-t-il trois ans avant sa mort [4].

Nous sommes loin de l'idéal de Jean Peletier : « main-

tiques : « Mirum Geometria quam male accepta sit ab istis scholasticis... Scholasticus vero iste alter, Deus bone, quas turbas fecit in Geometria !... Argumentabitur enim Dialecticus : Angulus est in sectione. Contactus non est in sectione. Contactus igitur non est angulus. » (*De Contactu Linearum Commentarius,* fol. 12 verso.)

1. « Julianus... defensorem se Religionis acerrimum praestitit. » J. Launoy, op. cit., t. II, p. 745.

2. Voir sur ce ligueur, « qui étoit du conseil des seize », quelques lignes de Moréri dans *le Grand Dictionnaire historique,* t. VIII, p. 163. Paris, 1759.

3. *L'Amour des Amours,* p. 8.

4. *In Bressium Apologia,* fol. 13.

tenir les catholiques de Paris en la vraye religion et oppugner les sectaires et leurs ministres [1]. »

Esprit indépendant et novateur, Jacques n'adopte pas toutes les idées de son frère, il ne se montre docile que pour l'imiter dans un genre de vie laborieux et désintéressé.

Aussi bien, tant de divergences n'altérèrent jamais les sympathies réciproques des deux frères. L'occasion principale de la lettre de 1557 tient à ce que Jean, récemment promu grand maître de Navarre, a employé tout son crédit à faire agréer au cardinal de Lorraine, « amplissimo cardinali », la dédicace des œuvres mathématiques. Sans que nous en ayons des preuves, il est permis de penser que d'autres services méritent la reconnaissance de Jacques, par exemple, l'obtention de la charge de principal, soit au collège de Bayeux en 1543, soit plus tard au collège du Mans.

Certes, le premier des bienfaits dont Jacques était redevable au frère aîné, comme d'ailleurs il le reconnaît dans sa lettre imprimée, « in eximio quodam numero tuorum erga me meritorum », c'était le séjour du collège de Navarre, sous sa direction quelquefois étroite, mais toujours zélée. Non pas que Jacques ait quitté l'école, vers la dix-septième année, entièrement docte. Un savoir encyclopédique et trop précoce supprime, parfois pour toujours, le besoin et le désir d'étudier de nouveau. Mais

1. De Coste, p. 509.

Jacques Peletier aima les études les plus diverses. Poussé par son génie curieux, il s'initia, sans maître, aux mathématiques, et, dans le même temps, étudia la langue grecque, dont il a compris, mieux que ses contemporains, l'aimable simplicité.

Il emportait de la maison de Navarre, à la suite des directions fraternelles, le goût de la recherche et des idées désintéressées.

III

Si nous ne possédions pas un texte authentique où Jacques Peletier en personne avoue, suivant sa forte expression, qu'il a erré cinq ans dans le labyrinthe du droit, nous n'imaginerions jamais que les études juridiques l'ont retenu si longtemps, tant elles ont laissé peu de traces dans ses œuvres [1].

Cependant il nous dit clairement quelles furent ses

1. Il faut toutefois noter chez lui quelques vocables empruntés à la langue du droit : *recole (Louanges*, fol. 57 recto); *prefini* (Ibidem, fol. 69 recto); *usucapion (Dialogue de l'Orthografe*, p. 72, éd. de 1555). Citons aussi trois vers des *Œuvres poétiques* écrits dans le style du Palais :

... sagement les charges refuter,
Affin que tout debatu et purgé
Nostre bon droit justement soit jugé.

(*L'Homme de Repos*, fol. 96 recto.)

impressions et combien vite son zèle de débutant se tourna en répulsion. Il s'adresse à son frère Jean dans la lettre qui constitue, pour éclairer cette première partie de sa vie, le plus précieux des documents : « Scis... me, Victorio impulsore, totum pene quinquennium in legum studio consumpsisse : quod institutum mihi novitatis studio aliquandiu non displicuit : certe cum aetas ad maturitatem spectare cœpisset, meique juris ac mancipii essem, vaga illa rerum forensium tractatione deterritus, ad Philosophiam redii. »

Ces confidences nous aident à fixer une date. Peletier a délaissé le droit à l'époque où il atteint la vingt et unième année, vers la fin de 1538. Nous ignorons dans quelle ville il commença cette initiation à la jurisprudence. S'il ne resta pas à Paris, ce fut au Mans qu'il débuta dans la carrière, sous la direction d'un de ses frères aînés, Victeur Peletier [1], qui tout au moins conseilla cette profession : « Victorio impulsore ».

Soit à Paris, soit au Mans, Jacques Peletier perdit son temps ; il nous l'a dit lui-même : « ... me... quinquennium consumpsisse... » En effet, nous ne relevons aucune trace de formation juridique dans son œuvre. Il a pourtant composé un plaidoyer resté manuscrit [2], prononcé à Bordeaux en 1573. Il se présente dès le début comme

1. Sur Victeur Peletier cf. abbé Esnault : *Pierre et Victeur Le Peletier.* Le Mans, 1890, broch. in-8°.

2. Bibl. nat., Latin 17.886.

ignorant la chicane, « hominem litium ignarum [1] », et il a raison. Ses arguments sont d'un humaniste, non d'un avocat : il ne se réfère nulle part aux jurisprudences établies, il recourt aux injures, il se console par des maximes stoïciennes : « turpius injustitiam facere quam accipere [2] » ; il n'a rien de la tactique d'un juriste.

Peletier se refuse à considérer sous leurs aspects relatifs les questions qu'il discute. Il aime les affirmations nettes, telles que les offrent les mathématiques, pour lesquelles, poussé par son besoin de certitude, il se décidera bientôt. Il reconnaît lui-même que la complexité et la diversité des lois l'ont détourné du droit : « vaga illa rerum forensium tractatione deterritus ».

Ce n'était pas la langue dont on use au palais qui pouvait le retenir dans ces études. Rappelons-nous dans quel style les arrêts d'alors étaient rédigés, plus de cent ans avant *les Plaideurs,* alors que les sentences étaient encore délivrées en latin : « Beau latin, ferré à glace, » dit Peletier dans la nouvelle n° 47, et dans son *Dialogue de l'Ortografe* il donne libre cours à sa colère :

« Otons le gouvernemant de notre Ecritture... à ceus du Pales : e les lessons ecrire à leur mode... andurons qu'iz écrivet tot ce qui doet tot mourir [3]. »

1. P. 318.
2. P. 327.
3. Pages 210-211.

Ainsi, ni la langue du droit ni les sujets qu'il traite ne sont de nature à satisfaire Peletier. De quel côté dirige-t-il, pendant ces cinq années d'ennui, son attention et son labeur?

Echappé du collège, aux environs de la dix-huitième année, il se distrait, il écoute et juge plaisantes les historiettes que l'on raconte près de lui aux heures d'oisiveté. Il les retient, et, vingt ans plus tard, il les transcrira, finement observées, quelque jugement que l'on doive porter sur le fond.

D'ailleurs, il use de distractions plus littéraires. Il lit et relit Marot si attentivement qu'il le cite dans ses contes [1] et qu'il lui rend officiellement hommage dans les œuvres qu'il signe [2]. En second lieu, il commence à se préoccuper de langue et de littérature grecques.

Vers 1532, alors qu'il sort de Navarre, le grec n'est pas encore enseigné dans les classes. Virgile seul laisse entrevoir aux délicats la perfection du génie hellénique; c'est par l'étude de ce poète, dont il a goûté l'art subtil [3], que Peletier est conduit à Homère.

Nous ne savons ni sous quels maîtres ni avec quel succès il s'initia au commerce des auteurs grecs. Nous inclinons à penser qu'il en fut pour cette discipline

1. *Nouvelle* nº 27.

2. Voir, ci-dessous, p. 171.

3. Cf. ci-dessous, pp. 167 et suiv.

comme pour les mathématiques [1], et que notre étudiant d'une si belle énergie lut Homère plutôt seul que sous la direction d'érudits. Guidé par son goût droit, il ne tourna jamais vers l'alexandrinisme [2] ni vers les subtilités d'un Daurat.

Nous pensons même que son initiation à la culture grecque se poursuivit pendant de longues années. S'il s'était cru assez maître de la langue homérique dès 1545, il eût joint à sa traduction d'Horace celle de l'*Odyssée*. Puisqu'il attendra deux ans encore, c'est qu'il se juge inexpérimenté. Mais le ton de respect avec lequel il parle de cette langue dans sa préface de 1545 montre que déjà il en sent tout le prix :

« Honorables langues Latine et Grecque, ausquelles sans controverse, et singulierement à la Grecque, nous devons toute la congnoissance des disciplines et la meilleure part des choses mémorables du temps passé [3]. »

A cette date, il s'applique au grec. Il a abandonné de parti pris les Romains et leurs lois pour saluer les Muses et découvrir leur pure beauté. Les cinq années que Peletier jugeait inutiles comptent parmi les plus efficaces et les plus décisives : elles lui ont permis

1. Peletier nous dit plusieurs fois qu'il a appris les mathématiques sans maître. Cf., ci-dessous, p. 305, note 1.

2. On peut lire, sur les inconvénients de la culture étroite de Daurat, Chamard : *Joachim du Bellay*, p. 55.

3. Fol. 3 verso.

d'acquérir des idées, de mesurer la distance qui séparait l'art ancien de celui des contemporains et de guider Ronsard et du Bellay vers l'idéal qui apparaîtra, cinq ans plus tard, dans la *Deffence et Illustration.*

IV

Il nous faut étudier les années les plus fécondes de notre poète, celles où il rencontre au Mans Ronsard et du Bellay.

Par une bonne fortune trop rare dans nos recherches, nous rencontrons, pour le séjour au Mans près de René du Bellay, une date certaine. Un manuscrit [1] indique que Peletier abandonne son poste du Mans pour être promu principal au collège de Bayeux le 6 novembre 1543; la modification du règlement du collège qui permet cette nomination est du 25 août 1543. C'est donc à cette date qu'il faut arrêter le séjour de Jacques Peletier au Mans.

Nous sommes moins sûr de l'année où il commença ses fonctions de secrétaire. Il est certain qu'il résidait au Mans en 1540, aux premières manifestations de la

1. Bibl. nat., Fonds français, nº 11.771, p. 50.

réforme orthographique de Meigret, puisque dans son *Apologie* à Louis Meigret il dit :

« E quand tu mis premieremant an lumiere ton invantion de la reformer, moe etant pour lors secretere de monsigneur l'évêque du Mans[1]... »

Dans la même page il nous fait connaître ses discussions avec René du Bellay au sujet de cette controverse orthographique. Il jouissait par conséquent d'une grande liberté dans ses conversations avec le prélat, et sans doute il ne débutait pas dans son poste. On peut en conclure que c'est en 1539 au plus tard, c'est-à-dire à vingt-deux ans, que Jacques est appelé à cette fonction de secrétaire.

Pendant ces années, que l'on supposerait occupées par les labeurs modestes et les transcriptions, Peletier fixe d'une façon définitive son programme de rénovation littéraire. Il le confie lui-même à deux jeunes gens de génie qui, sept ans plus tard, bien plus docilement qu'on ne le supposerait, le reprirent dans ses affirmations essentielles, l'élargissant toutefois et le vivifiant par l'impétuosité de leur conviction et la force de leur style.

Il importe d'éclairer autant que possible ce rôle de précurseur. Le premier rendez-vous où se rencontrèrent Peletier, Ronsard et peut-être Joachim du Bellay, où ils communièrent dans l'admiration des lettres antiques et

1. *Dialogue de l'Ortografe*, p. 3.

dans l'espérance de glorifier, par elles, l'esprit français, ce n'est ni l'hôtellerie banale d'une grande route ni le collège pédant et trop livresque de Daurat. C'est à Touvoie, dans la résidence d'été de l'évêque, ou, si l'on veut, c'est dans le palais épiscopal du Mans que ces jeunes gens fixèrent l'idéal à poursuivre.

Citons le texte trop peu connu qui établit l'influence décisive de Jacques Peletier. Il s'agit d'une des lettres imprimées dont l'auteur a particulièrement soigné la rédaction et que l'on trouve à la suite de *In Euclidis elementa geometrica demonstrationum libri sex*[1]. Elle est adressée à Pierre de Ronsard lui-même et contient, entre autres passages intéressants, les lignes suivantes, qui font bien connaître la nature et l'époque des relations littéraires unissant au jeune maître ses disciples plus jeunes encore :

« ... In hujus felicitatis partem, nullum mihi socium dari malim quam teipsum. Scis enim quanta fuerit dudum inter nos studiorum consensio et conciliatio, ex quo tempore etiam nobis tertius adscriptus est Joachimus Bellaius, qui cum a nobis jam tanto temporum locorumque intervallo distractus sit, quo in me sit animo, nescio. Id de me scio, me illius memoriam magna cum benevolentia tenuisse. Memini, cum esses etiamnum adolescens, me aliquot annis superiorem quanta benevolentia observares, Musarum nomine, a quibus quum antea ad Regiam assectationem abductus fuisses, ad eas te recepisti felicissimo postliminio. »

1. Lyon, 1557.

Extrayons de ce texte les renseignements qu'il contient. Il nous apprend que Ronsard, tout jeune, renonçant à la cour et se tournant vers les lettres, rencontra Peletier. Il eut avec lui des entretiens sur la rénovation des lettres, et tous deux conclurent comme un accord : « inter nos conciliatio ». Il observait aussi avec intérêt les idées et peut-être les vers de Peletier. Ensemble ils s'occupaient d'Horace : Peletier allait faire paraître en 1544 une traduction de *l'Art Poétique,* et Ronsard dès 1541 s'en inspirait, « contrefaisant sa naïve douceur dès le même temps que Clément Marot se travailloit à la poursuite de son psautier[1] ». Or de 1541 à 1543 Peletier ne quitte pas le Mans, et le 6 mars 1543 Ronsard reçoit la tonsure au Mans[2]. C'est donc dans cette ville qu'ils se rencontrent.

Bientôt Joachim du Bellay s'associe à ces réunions. Il est permis de croire que c'est au Mans encore, et à peu près à la même date, que se réunissent les trois amis. En effet, le 5 mars 1543, l'on célèbre au Mans les obsèques de Guillaume du Bellay[3]. N'est-il pas très vraisemblable de supposer que Joachim du Bellay assista aux funérailles de son protecteur et parent, qu'il prit part, incertain à ce moment sur la carrière qu'il suivrait[4],

1. *Epistre au Lecteur.* Édit. Blanchemain, t. II, p. 10.
2. Abbé Froger : *Ronsard ecclésiastique,* p. 7.
3. Abbé Froger : *Obsèques de Guillaume et de Martin Langey du Bellay,* dans la *Province du Maine,* t. IX, pp. 209 et suiv.
4. H. Chamard : *Joachim du Bellay,* p. 25.

aux entretiens littéraires de Peletier et de Ronsard? L'on s'expliquerait mieux ainsi que du Bellay, en 1547, dans le recueil des *OEuvres Poétiques* de Peletier, ait adressé un dizain *à la ville du Mans*[1], s'il avait rencontré dans cette cité la première révélation de l'art antique.

Cette initiation, en tous cas, eut lieu en 1546. Peletier, en compagnie de Ronsard, encouragea du Bellay à écrire des sonnets et des odes. La présence de Ronsard nous est connue par la lettre de Peletier citée plus haut : « nobis tertius adscriptus est Joachimus Bellaius », et l'influence de notre auteur est signalée par du Bellay lui-même dans la préface, datant de la fin de 1550, de l'*Olive augmentée depuis la première édition :* « A la persuasion de Jaques Peletier, je choisi le Sonnet et l'Ode, deux poëmes de ce temps-là (c'est depuis quatre ans) encores peu usitez entre les nostres. » Nous savons qu'en 1546 Peletier et Ronsard sont à Paris. C'est dans cette ville, probablement, que du Bellay, en compagnie de Ronsard, achève de se pénétrer des idées qui constitueront bientôt la *Deffence et Illustration.* Nous pouvons nous représenter, au moyen d'un texte précis, la matière de ces conversations et l'objet de ces enthousiasmes. Jacques Peletier lui-même a fixé par écrit, à une date très voisine de 1543, en 1544[2], dans la préface de sa

1. Fol. 103 verso.

2. La Croix du Maine date de l'année 1544 la première édition de l'*Art Poétique* d'Horace. Article Jacques Peletier, édit. Paris, 1584, in-fol., p. 193.

traduction de l'*Art poétique* d'Horace, les principes qui l'ont conduit à proposer le poète latin à l'imitation des Français.

Rien de plus réfléchi, de plus clair, que ce premier manifeste [1]. On peut dire que, par ses conséquences, il exerça dans l'ordre littéraire une influence voisine de celle du *Discours de la Méthode* dans le domaine philosophique. Cette analogie surprendra moins encore quand on verra que ces idées neuves prennent leur point d'appui, non dans les livres, mais dans les seules données de la réflexion.

Voici l'idée maîtresse qui anime Peletier et qui s'est fortifiée chez lui, au contact des faits, à la suite des récits de Guillaume ou de Jean du Bellay. Vaincus par nos armes, les Italiens triomphent de leurs envahisseurs par leurs artistes et surtout par leurs littérateurs. Leurs « souverains poètes [2] » ont donné des œuvres originales, semblables, par l'opulence et la richesse, à celles des anciens Romains. C'est que les esprits des hommes restent toujours doués de la même fécondité, et si, dans les lettres, nous demeurons inférieurs aux anciens, c'est tout simplement que nous travaillons moins qu'eux.

Ensuite, nous travaillons moins bien, et, perpétuels écoliers, nous n'avons pas surpris encore, « par nonchaloir [3] », le secret de leur grandeur. Pourquoi les Grecs

1. Nous le reproduisons, in-extenso, aux *Pièces justificatives*, n° 2.
2. Fol. 4 recto.
3. Fol. 3 recto.

ont-ils surpassé les peuples anciens, et pourquoi les Romains ont-ils égalé tout au moins les Grecs? C'est que chacun de ces peuples a eu à cœur de se « retirer à son enseigne », d' « enrichir le domaine héréditaire [1] ».

Le premier devoir est d'écrire en sa langue, surtout à une époque où fleurissent de si bons esprits, où règne un si grand roi, où le peuple français, par sa religion et ses mœurs, l'emporte de beaucoup sur l'Espagnol et l'Italien [2]. C'est principalement la valeur et la durée des idées qu'elle exprime qui confèrent l'éternité à une langue. Or jamais plus d'idées neuves ni jamais plus d'intelligentes découvertes n'ont sollicité une littérature. Exprimons donc ces nouveautés et ces résultats dans la langue nationale.

Quel est maintenant le sentiment de Peletier sur les langues anciennes? Il varie, suivant les services qu'on en attend. Pour lui, le grec et le latin constituent des moyens provisoires d'enrichissement. Si l'on considère leur connaissance et l'aisance à les manier comme le terme de toute une vie d'études, on commet « erreurs lours et insupportables [3] ». L'humaniste qui prétend rivaliser de clarté ou d'élégance avec les anciens se condamne à l'insuccès, car une langue pérégrine n'exprime jamais nature [4] :

« ... Il me semble qu'il ne leur est possible d'atteindre à

1. Fol. 4 recto.
2. Fol. 5 recto.
3. Fol. 3 verso.
4. Fol. 3 verso et 4 recto.

cette naïve perfection des anciens non plus qu'à l'art d'exprimer Nature, quelque ressemblance qu'il i prétende[1]. »

Si Peletier s'oppose à la culture exclusive des langues anciennes, il ne la condamne pas sans rémission, et précise avec une grande clarté la mesure où il aimerait que l'on s'y adonnât.

Il demande aux anciens deux services : qu'ils nous aident pour l' « invention » et qu'ils nous enseignent la « disposition ». Ce sont là des vertus qui ne s'acquièrent que par long commerce avec ces maîtres[2] :

« Plusieurs ont de cetui temps si courageusement aspiré (à la poésie française) qu'il leur eut été facile d'i parvenir, ne fut la persuasion qu'ilz ont eue d'i estre desia parvenuz[3]. »

Le sens exact de ce qu'est l'Art et du labeur qu'il exige, voilà ce qu'il reste à enseigner aux Français. Par le génie, en effet, les Français l'emportent sur les Italiens. Peletier les délivre de la superstition qui ralentit leur élan. Il leur défend de penser et de composer en latin. En leur traduisant l'*Art Poétique,* « livre trop plus précieux que grand[4] », il leur révèle le secret de l'art ancien : l'effort dans l'expression, « la meure attente », « la prévoiance[5] ».

1. Fol. 4 verso.
2. Fol. 3 verso.
3. Fol. 5 recto.
4. Fol. 5 recto.
5. Fol. 5 verso.

Telle est cette remarquable préface, et telles en sont les deux idées maîtresses : confiance dans l'esprit moderne; allègement de la culture gréco-latine, qui n'enseignera plus la pensée, mais l'ordre et la beauté.

Il est inutile d'insister sur l'influence d'un tel manifeste, tant elle apparaît évidente par la première partie du livre de Joachim du Bellay. Tout ce qu'il y a de clair dans l'apologie du jeune homme avait déjà été proclamé par Peletier : même foi dans le pouvoir de transformer les langues, mêmes louanges envieuses des lettres italiennes et de leurs poètes, mêmes alarmes sur les dangers que fait courir à la langue nationale la prépondérance du grec et du latin, mêmes aveux sur le besoin de recourir à ces deux langues, copieuses et riches d'invention. Ce qui surprend plus, ce sont des ressemblances et de véritables emprunts dans les expressions. Voici, par exemple, du Bellay s'élevant contre la culture exclusive des langues anciennes :

« Songeant... d'où provient que les hommes de ce siècle sont moins scavans, entre beaucoup de raysons je treuve cete cy que j'oseroy' dire la principale, c'est l'étude des langues grecque et latine... Ne consumons pas seulement nostre jeunesse en ce vain exercice[1]. »

Le premier, Peletier avait dit :

« ... La principalle raison et plus apparente, à mon jugement, qui nous ote le mérite du vrai honeur, est le mépris et

1. T. I, p. 24.

contemnement de notre langue native, consumans tout notre tems en l'exercice d'icelles[1]. »

Tous les deux expriment en termes presque identiques dans quelle mesure il faut recourir aux disciplines grecque et latine :

« Je confesse et soutiens celuy ne pouvoir faire œuvre excellent en son vulgaire qui soit ignorant de ces deux Langues, ou qui n'entende la Latine pour le moins. Mais je seroy' bien d'avis qu'après les avoir apprises, on ne desprisast la sienne[2]. »

Or nous lisons dans la Préface de 1544 :

« Je soutiens estre impossible proprement parler ni correctement ecrire notre langue sans aquisition... de la Latine pour le moins... Mais... il ne faut... contemner la sienne[3]... »

L'un et l'autre, encore, célèbrent le génie français avec les mêmes mots :

« Quant à la piété, dit du Bellay, religion, intégrité de meurs,... la France a toujours obtenu, sans controuverse, le premier lieu[4]. »

En s'exprimant ainsi, il répète, en l'amplifiant, la phrase de Peletier :

1. Fol. 3 recto.
2. T. I, p. 27.
3. Fol. 3 verso.
4. T. I, p. 59.

« Les François en religion et bonnes mœurs surpassent les autres nations[1]. »

Est-ce à dire que Peletier ait été plagié, puisque aussi bien, comme l'avait remarqué Auneau, l'auteur du *Quintil,* beaucoup de pages de la *Deffence* sont une « commentation de diverses pièces assemblées sans ordre[2] »? Nous ne le croyons pas. Du Bellay ici ne copie pas, mais il se souvient des entretiens de notre auteur.

Ainsi, toute la première partie de la *Deffence* a été inspirée par Peletier. Cette soumission n'exclut point, chez du Bellay, la liberté. Peletier aime et loue les traductions, adore Marot, entremêle avec éclectisme, dans les *OEuvres Poétiques* de 1547, dizains, épigrammes et les premières strophes de Ronsard. Or l'on sait combien Marot, l'épître légère et les vieilles poésies françaises sont malmenés par du Bellay.

Ajoutons que si Peletier a dirigé les premiers pas de la Renaissance, la période de tâtonnement et de début, il n'a pas longtemps ouvert la marche : dès 1549 il est oublié. Trop peu intransigeant, trop peu artiste, comme il apparut aux *OEuvres* de 1547, trop détourné de la pure poésie par la variété et les nécessités de ses professions et de ses voyages, il est négligé par ceux qui

1. Fol. 5 recto.

2. Ed. Person, p. 192. Paris 1892, in-8°, 2e édition.

trouvèrent près de lui conseils et direction. Du Bellay [1] et Ronsard [2] le citent quelquefois, rappellent les communes études de jeunesse et l'entourent d'une auréole de savoir et de philosophie.

Ces éloges satisfont l'âme affectueuse de Peletier. Il remercie longuement Ronsard et, s'enorgueillissant d'un tel disciple, il écrit : « Igitur ex tuis scriptis voluptatem et gloriam capio [3]. »

Peletier se réjouissait à bon droit d'avoir été le premier maître de Ronsard et de Joachim du Bellay. Il est juste que beaucoup de la gloire de la Pléiade retombe sur celui à qui elle doit, sinon le modèle, du moins le

1. Après 1547, du Bellay cite Peletier quatre fois, à notre connaissance : Préface de l'*Olive :* « ... A la persuasion de Jaques Peletier, je choisi le Sonnet et l'Ode. » (T. I, p. 72.) — *Musagnoeomachie* (T. I, p. 145) :

> Peletier laborieux
> En tes poëtiques œuvres.

et dans deux sonnets des *Regrets :*

> Le docte Pelletier fait mes flancs emplumer
> Pour voler jusqu'au ciel avec son Uranie.
> (Sonnet CXLVIII, t. II, p. 241.)

> Cependant, Pelletier, que dessus ton Euclide...
> (Sonnet CLXXXI, t. II, p. 257.)

2. Après 1547, nous connaissons de Ronsard une ode :

> Un Peletier, qui a dedans sa teste
> Muses et dieux, les nymphes et leurs lacs.
> (Ed. Blanchemain, t. II, p. 456.)

et le madrigal qui commence ainsi :

> Mon docte Peletier, le temps léger s'enfuit...
> (Ibidem, t. Ier, p. 153.)

3. Lettre déjà citée, à la suite des *Éléments d'Euclide,* 1557.

désir de l'Art, et qui l'a exhortée à enrichir et à glorifier la langue.

V

Nous venons d'étudier l'époque offrant un intérêt général dans la vie de Peletier. Le voilà donc, à l'avant-garde, inspiré du souffle nouveau. Malheureusement, les auditeurs bien disposés, les Ronsard et les du Bellay, sont rares. A Touvoie, là où habite Peletier, les hôtes paraissent plus curieux des plantes nouvelles, « ebeniers, pistachiers et... nicotiane [1] », que préoccupés de réduire les caprices du langage et de faire valoir « raison artificielle contre abus irrégulier [2] ». Vainement Peletier tentait-il de faire agréer à René du Bellay lui-même ses théories sur l'orthographe, étroitement liées à ses idées littéraires. Le prélat le reprenait, loin d'encourager de telles tentatives [3]. C'est alors qu'il songe à s'éloigner. Il veut retourner vers ce Paris qu'il a toujours aimé :

1. Le Corvaisier : *Histoire des évesques du Mans,* p. 824. Paris, 1648, in-4°.

2. L'*Art Poétique* d'Horace, fol. 2.

3. *Dialogue de l'Ortografe,* p. 3 : « ... auquel (par René du Bellay) me fesoee assez souvent reprandre de ma mode d'ecrire, sans jamés la lui pouvoér fere trouver bonne. »

« Totus Lutetiam vestram cogito, » écrira-t-il dans la *Lettre* imprimée à son frère en 1557 [1]. C'est là, pense-t-il, au milieu d'érudits, que ses idées de rénovation, d'une logique si serrée, trouveront accueil et succès. C'est le bon évêque qui fournit à notre enthousiaste l'occasion de séjourner à Paris. Il décréta, en faveur de son protégé, un véritable coup d'état au collège de Bayeux, dont les évêques du Mans et ceux d'Angers, depuis 1308, avaient la direction [2].

De sa propre autorité, après en avoir obtenu la licence de l'évêque d'Angers, René du Bellay, dépose le principal en charge du collège de Bayeux, régulièrement élu par ses collègues, et qui était alors Stéphane Allard, prêtre, maître en théologie, substitue Jacques Peletier à sa place [3], déclare que son protégé conservera cette charge aussi longtemps qu'il le désirera, érige en loi définitive le droit des deux évêques à désigner le principal et le procureur [4], et à cette occasion modifie quelque peu le règlement de Robert Benoît, exécuteur testamentaire de l'évêque de Bayeux, fondateur du collège. Jetons un coup d'œil sur l'esprit et les règles qui animaient cette maison.

1. A la suite de *In Euclidis elementa*, op. cit.

2. Les renseignements qui vont suivre sont empruntés au ms. latin 10.986 de la Bibliothèque nationale.

3. Les lettres de nomination de Peletier arrivent à deux dates différentes, parce qu'elles émanent de deux évêques. (Fol. 50.)

4. Ibidem, fol. 27.

C'était dans une pensée élevée que Guillaume Bonet, évêque de Bayeux, par son testament daté du samedi après le dimanche *Reminiscere* 1308, avait établi le collège.

Il avait reconnu que les clercs instruits illustrent l'Église de Dieu : « attendentes quod per bonos scholares clericos, Ecclesia Dei illustratur [1]. » Désireux de favoriser leurs goûts d'étude, il choisissait, pour leur faire part de ses bienfaits, six clercs du diocèse du Mans où il était né, et six clercs du diocèse d'Angers où il avait été élevé.

D'abord il leur donnait une grande maison : « Damus domum nostram magnam in qua nunc mansimus [2]. » Elle tenait à plusieurs rues : la rue de la Harpe, sur laquelle s'ouvrait la porte, et la rue des Maçons. Elle n'était séparée, dans cette voie, du collège de Narbonne que par une maison qui portait comme enseigne le « Fer à cheval », et qui, peut-être, était l'une des tavernes si sévèrement interdites aux boursiers [3].

Cependant, elle ne présentait pas des dimensions telles que chacun des douze étudiants eût le droit d'occuper seul une chambre entière. La faveur des appartements plus spacieux est due aux titres : le principal jouit de deux chambres, avec un ou plusieurs cabinets

1. Bibl. nat., ms. lat. 10.986, fol. 1.
2. Ibidem, fol. 2.
3. Ibidem, fol. 12, 25 et 32.

d'études; les gradés occupent seuls une cellule; les autres boursiers, deux par deux, n'ont qu'un même appartement [1].

Toujours fermées pour les étrangers et pour les femmes, ces chambres s'ouvrent au moins une fois le mois en vue de l'inspection du principal, qui les examine et y saisit, s'il y a lieu, les instruments suspects tels que les armes. Mais ces étudiants ne sont en aucune façon des reclus, et si, fraîchement rasés, ils portent le vêtement des clercs, il leur est loisible de sortir par les rues depuis cinq heures le matin, dans la belle saison, jusqu'à neuf heures, le soir, où les portes demeurent closes [2].

Comme on le voit, les sanctions tendent à réprimer le moindre écart. Les boursiers paient l'amende : six deniers, s'ils ont manqué à parler latin, et, à la suite d'une triple négligence dans la pratique des commandements de l'Église, ils perdent le fruit de leur bourse pendant un mois entier [3]. L'évêque, par ailleurs, a gratifié ses étudiants d'une allocation : il accorde quinze livres par an à chacun d'eux et trente livres au principal [4].

Les voilà indemnisés, nourris, logés; il faut maintenant que ces générosités portent leur fruit et que ces jeunes gens se livrent aux études. On leur demande deux

1. Bibl. nat., ms. lat. 10.986, fol. 37 et 38.
2. Ibidem. fol. 32 et 39.
3. Ibidem, fol. 40.
4. Ibidem, fol. 35 et 36.

signes de vocation : qu'ils témoignent d'une certaine science grammaticale avant leur admission, et que déjà ils laissent apercevoir en eux le goût de l'étude : « Bursae conferantur... grammaticalibus eruditis... habilibus ad studendum. »

C'est au principal qu'appartient la charge de distinguer les talents quand une vacance vient à se produire. Le règlement accorde quatre ans pour obtenir en médecine le baccalauréat, et sept ans pour la licence. Puis, cette seule règle posée, il laisse à chacun le bienfait sans prix de la liberté. Il redevient au contraire minutieux et précis lorsqu'il s'agit de la religion. Les boursiers doivent être, pour le moins, tonsurés [1]. L'on préférera les candidats déjà prêtres; la messe sera chantée tous les dimanches à huit heures, la confession est obligatoire quatre fois par an, et la communion le jour de Pâques. Ces règles sont rendues nécessaires, ajoute non sans tristesse le réformateur de 1543, « quia hisce temporibus circa sacramentorum Ecclesiae honorem et reverentiam refrigescit charitas multorum [2] ».

De toutes ces observances, dégageons celles qui intéressent spécialement le principal. Il est le mieux logé et, en dehors des chambres ordinaires, dispose de quelques cabinets d'études; il jouit d'un revenu de trente livres par an; il peut demeurer aussi longtemps qu'il lui plaira

1. Bibl. nat., ms. lat. 10.986, fol. 28.
2. Ibidem, fol. 40.

dans cette situation, mais en retour il est assujetti à une résidence perpétuelle « sub paena privationis sui officii [1] »; il règle les différends avec une autorité sans appel: « Principalis et procurator summarie et de plano praedictam (contentionem) audiant et terminent [2]. » En résumé, beaucoup de fermeté et une vigilance quotidienne et personnelle, voilà ce que réclame du principal le règlement lu dans la grande salle du collège le 25 août 1543 [3].

Dans quelle mesure Peletier, encore jeune homme, — il a vingt-six ans, — s'y soumet-il? Il est assez difficile d'en juger. Un fait, du moins, reste hors de doute. Il a beaucoup travaillé dans tous les sens. En 1544, paraît la traduction de l'*Art poétique* d'Horace, avec la préface novatrice que nous avons étudiée. En 1547, il est parfaitement maître du grec et de l'italien. Il traduit Pétrarque et Homère, et déjà il a rimé une dizaine de pièces assez étendues, ses *OEuvres poétiques,* après avoir, dès 1545, annoté une méthode d'arithmétique. Ainsi, par l'ardeur à la besogne et la curiosité d'esprit, il est digne d'enseigner.

Mais enseigne-t-il, ou n'est-il qu'un censeur d'études — honorifique — vis-à-vis de onze autres jeunes gens qui trouvent leurs maîtres à la Sorbonne?

1. Bibl. nat., ms. lat. 10.986, fol. 29.
2. Ibidem, fol. 9.
3. Ibidem, fol. 45.

Un texte, celui de la préface de l'*Arithmétique* de 1545, prouve que Peletier, tout au moins, a dirigé des études élémentaires d'arithmétique :

« Cum viderem Gemmae Frisii Praxim arithmeticam... supra modum mendosam versari in manibus juvenum... eam ob causam quo magis officio satisfacerem, quo etiam Arithmeticae candidatos aliqua ex parte juvarem, addidi Annotationes. »

Nous savons en outre que, vers 1550, aux nouveaux écoliers on lit d'abord la grammaire, puis la rhétorique, puis la logique, et enfin, dès qu'ils sont versés en ces premiers arts, l'arithmétique [1]. D'autre part, le règlement du collège ne suppose que le premier cycle, puisqu'il est ouvert aux boursiers déjà érudits en grammaire : « grammaticalibus eruditis [2] ». Il est donc permis de penser que ces étudiants sont de très jeunes gens et que Peletier, qui a dépassé la vingt-cinquième année, est leur maître.

A cette date, les mathématiques sont partout peu ou mal enseignées, et, en 1567, Pierre de la Ramée écrira sa *Remonstrance... touchant la profession Royalle en mathématiques*. Jusqu'en 1557, c'est une idée maîtresse, chez Peletier, qu'il faut traiter ces sciences en français, pour greffer sur la langue nationale quelque chose de l'éternelle durée de leurs lois :

« E parce que leur verité et manifeste, infallible e constante,

1. Cette énumération est très claire dans la *Remonstrance* de Pierre de la Ramée, p. 11. Paris, 1567, in-8°.

2. Bibl. nat., Latin 10.986, fol. 28.

pansez quelle immortalité elles pourroet apporter à une langue, »

dira-t-il en 1550[1]. Une façon si attrayante de rendre les mathématiques plus claires en les énonçant en français dut grouper, autour de Peletier, un certain nombre de disciples. Cet enseignement à des élèves en grande partie boursiers comme lui est le seul fait précis que nous possédions sur Peletier professeur à cette époque.

Nous savons aussi que durant ces mêmes années Peletier n'exprime aucun enthousiasme pour sa mission. Dès les premières pages du *Dialogue de l'Ortografe,* dont le permis d'imprimer est du 7 mars 1547, date à laquelle il exerce encore ses fonctions, il parle avec cette franchise amère de la charge d'enseigner :

« Je me proposoee l'opinion commune, que ce n'ét le moyen de garder sa dinite que d'enseigner. On set qu'il faut de necessite antrer par la grammere an la connoessance des disciplines : e touteffoes quand on se voet hors d'apprentissage, l'une des premières choses que l'on fet, c'et de se mocquer de ceus qui la montret, e le plus beau nom qu'on leur donne bien souvant, c'et Magister. E pour monter plus haut, celui qui veut étre Orateur ne se sauroet passer d'aller a l'ecole du Retoricien ; mes quand il an ét sorti, e qu'il a gagné quelque cause ou deus an plein senat, à grand peine lui souvient-il de son métre : e ét de fet reputé plus haut par sus lui que lui-méme ne s'estimoet bas,

1. *Dialogue de l'Ortografe*, p. 117.

quand il étoet par lui-même repris, raddressé e quelqueffoes chatié[1]. »

Ces prétextes sont assez misérables : les railleries d'élèves, leur dédain dès qu'ils ont quitté les bancs de l'école, voilà ce dont Peletier est blessé. Certes il a tort : il est trop jeune encore, trop susceptible, et quelques pétulances lui voilent l'âme écolière, bien plus dévouée qu'il ne se l'imagine aux maîtres amis de la clarté et de la pensée.

Ajoutons que des ennuis plus réels, constatés par notre manuscrit, ne contribuent pas à rendre paisibles les années où il exerce les fonctions de principal. Dès les premiers mois de l'année 1544, Peletier voit commencer contre lui la série des procès. On se rappelle qu'il avait été promu au collège de Bayeux par un véritable coup d'état[2]. Les antiques règlements de 1308 ne sont plus observés : un principal étranger à la maison, âgé de vingt-six ans, est imposé par l'évêque du Mans à ceux qui jusqu'alors le choisissaient librement. De là des mécontentements et un premier procès. C'est Stéphane Allard, brusquement révoqué, qui, le 6 juin 1544[3], faisait appel au parlement parce que le principe de l'élection avait été violé. Ce n'est qu'en 1551, le 12 juin, que le parlement rend son arrêt, lequel, par sa double décision,

1. *Dialogue de l'Ortografe*, p. 40.
2. Voir ci-dessus, p. 35.
3. Bibl. nat., Latin 10.986, fol. 49.

donne à la fois raison et tort à Stéphane Allard : il lui donne tort, car il casse comme « nulles et de nul effet et valeur » les provisions de son état de principal ; mais il lui donne raison pour le cas où Jean Huguet, choisi comme successeur par Jacques Peletier lui-même, viendrait à se retirer. Le principe de l'élection est de nouveau proclamé : « Ordonne qu'advenant la vacation de la dite principauté,... les boursiers à la manière accoutumée procéderont à nouvelle élection du principal [1]. »

On voit qu'un véritable privilège avait été créé et conservé en faveur de notre auteur par la volonté expresse du roi, qui avait mandé au parlement, dès 1544, de ne faire aucun état des réclamations de maître Stéphane Allard [2]. Aussi, lorsque François Ier est sur le point de disparaître, le 18 mars 1547, Peletier donne-t-il sa démission d'une charge qu'il semble n'avoir acceptée que parce qu'elle lui fournissait l'occasion de vivre près de la cour.

Si Peletier, en effet, n'a pas été, au sens propre du mot, un poète courtisan, du moins s'est-il complu à la cour et a-t-il rimé en l'honneur des princes et des Marguerites. Avant qu'il s'éloigne définitivement du Louvre, caractérisons sa manière en quelques mots.

Il a accumulé éloges sur éloges, gonflant ses périodes de superlatifs. Appelé, quelques semaines avant la

1. Bibl. nat., ms. lat. 10986, fol. 53 et 54.
2. Ibidem, fol. 50.

mort de François Ier [1], à prononcer l'éloge funèbre d'Henri VIII en l'église Notre-Dame [2], devant une illustre assemblée, « frequentissimo senatu, Episcopis, Legatis [3], » il emploie des termes de pure rhétorique, qui travestissent et l'histoire et le caractère du roi d'Angleterre [4] :

« ... Esprit plus que royal et plus qu'humain... Quel prince a jamais aspiré à plus grandes choses?... Nature et fortune s'estoient ensemble étudiées à le pourvoir de toutes grâces et perfections [5]... »

Voici des raisonnements plus médiocres encore que ces phrases admiratives :

« Il a longuement régné, ce qui donne assez à connaître qu'il n'a point usé insolemment de sa fortune [6]. »

Le plus souvent, Peletier est mieux avisé. Rien de plus habile que l'idée maîtresse de tout le discours :

1. Voici comment se termine l'oraison funèbre : « Messeigneurs, il ne faut oublier à faire honorable et très particulière commémoration du très chrétien roy, mon souverain seigneur, lequel pour quelque temps a été destenu de maladie. Nous avons bonnes et certaines nouvelles de sa convalescence, priant Dieu que par sa grâce il nous le veuille conserver en très digne et très heureuse prospérité. »

2. *Dialogue de l'Ortografe*, p. 46.

3. *De Constitutione Horoscopi*, p. 71.

4. Ce discours n'existe que manuscrit, couvert de ratures, dans le ms. latin 4.813 de la Bibl. nat. Il paraît écrit de la main même de Peletier. Ce document étant inédit, nous multiplions à dessein les citations.

5. Fol. 43 verso et 44 recto.

6. Fol. 44 recto.

« Il a voulu acquérir et prendre possession de l'instrument de toutes vertus, qui est l'érudition et doctrine[1]. »

C'est sous cet aspect de protecteur et d'ami des lettres que Peletier, enfin à son aise, loue Henri VIII :

« Or, en contemplation et révérence des lettres, il a toujours favorisé les hommes lettrés, et en son egard a été d'iceux celébré et honoré. Or, à bon droit, nous pouvons donner cette gloire et préminence d'avoir fait naître les lettres en son royaume, lesquelles auparavant y étoient en nulle ou bien petite recommandation... Il a eu ce jugement que tant moins ses prédécesseurs lui avoient laissé d'alliance et accointance aux lettres, tant plus il auroit d'honneur en les faisant naître et florir de son seul mouvement... Or, pour en venir au chef de ses entreprises, il ne se laissoit de gaigner et pratiquer par libéralité tous ceux qu'il prétendoit lui pouvoir servir en ses affaires de guerre, mais encore en tous aultres endroits... Et véritablement on fait aussi grand' faulte en cas de libéralité de premier[2] ceux qui ne le méritent, comme d'espargner sa largesse envers ceux qui le méritent. Brief, il en a usé, comme ayant ce jugement que de toutes les vertus et ornements de l'âme Libéralité est la myeux séante et convenable à un prince[3]. »

On sent bien que cette rhétorique n'est pas purement verbale, mais que, pratique et ingénieuse, elle donne à sa manière la leçon aux rois et aux princes. C'est ainsi que Peletier fait un heureux usage de l'éloge lors-

1. Fol. 43 verso.

2. Nous n'avons pu lire un autre mot; nous croyons que ce terme veut dire *récompenser*.

3. Bibl. nat., Latin 4.813, fol. 43 verso et 44 recto.

qu'il défend la cause des lettres et des sciences; autrement, mauvais courtisan, il reste gauche et mal inspiré. Offrant son *Odyssée* au roi, il veut reconnaître non seulement Achille, dans le vainqueur de Marignan, mais aussi le prudent Ulysse :

... en toy se trouvent tous les deux[1].

Louant Henri II, il oublie toute réserve, se substitue à la Providence et se réjouit, en s'adressant à la France, de la mort des deux frères aînés qui eussent occupé le trône moins dignement :

Deux frères siens sont mors dès leur Printemps
Chacun desquelz bien povoit estre tien :
Ce sont segretz divins, mais tu entens
Que sans raison les hautz Cieux ne font rien[2].

Quelle différence entre cet éloge, d'autant plus laborieux qu'il est plus cherché, et les compliments si gracieux, si vrais, que le poète laisse tomber de ses lèvres, comme en se jouant, dès qu'il s'adresse à ses protectrices! Voici un huitain de 1547, pour Marguerite, fille du roi, encore dans son printemps[3]. C'est Marot et sa

1. *Œuvres poétiques*, fol. 5 recto.

2. *Œuvres poétiques*, fol. 84 verso.

3. Elle avait exactement vingt-quatre ans. Sur la vie et le rôle de cette princesse, on lira avec profit Roger Peyre : *Une Princesse de la Renaissance. Marguerite de France.* Paris, 1902, in-8°.

grâce, avec une note plus retenue et plus respectueuse :

Votre Printemps est florissant assez,
Dieu doint qu'ayez un plantureus Esté,
Et, des doux fruiz en l'Automne amassez,
L'Hyver jouir avec joyeuseté :
C'est pour le corps qu'ay cela souhaitté.
Quant à l'Esprit, il n'en a point mestier
Pour ce qu'il est, sera et a esté
En son Printemps perdurable et entier[1].

Peletier conserva dans son souvenir ces vers dignes de durer, et, vingt-cinq ans après, s'adressant à la même princesse devenue duchesse de Savoie, il reprenait les mêmes thèmes pour la louer encore. L'idée est aussi heureuse que jadis, et la langue presque aussi nette :

... Je vous ai au Printems souhaité
Qu'il vous avint ce plantureus Été
Lequel je voi, de présent, qui vous donne
Promesse et foi d'un fructueus Autonne...
Puis quand je voi ce clair esprit, qui dure
En son Printems, et nul Hyver n'endure
Ce m'est grand eur, que j'aye eu ce credit
Envers le Tems, d'avoir si bien predit[2].

Telle est la grâce sobre de Peletier poète de cour, lorsque son cœur le guide dans son inspiration. Qui

1. *Œuvres poétiques*, fol. 64 recto.
2. *La Savoye*, pp. 76 et 77.

donc a mieux parlé de Marguerite, fille de François Ier, de son charme :

> Par dousse force, tu alliches
> Les Poètes, pour tes dons riches
> De faveur, leur fère gouter,...

de son goût :

> C'ét la louange désirable
> De ton témoignage savant :...

de sa bonté :

> Ta dousseur leur ouvre la voee,
> Et an fin tant et tant iz oset
> Qu'iz peuvet, an cuidant pouvoer[1].

Ce qui achève de donner leur prix à ces louanges, c'est qu'à la date où elles paraissent elles sont entièrement désintéressées. Depuis sept ans le poète a renoncé a la cour et aux honneurs, préférant la solitude et le spectacle des

> ouvrages parfaits
> Que tant divers partout Nature a faits[2].

Trois fois, tout au plus, Peletier est tenté de revenir à la vie de cour et de se mêler de nouveau au cortège des grands. Une première fois, en 1554, il est à la suite du

1. *Vers liriques*, à la suite de l'*Amour des Amours*, pp. 113 à 115.
2. *Œuvres poétiques*, fol. 100 recto.

maréchal de Brissac; il égale aux héros grecs, à Achille et à Ulysse, Henri II et le maréchal lui-même :

> Je crein plus tot que voulant ancorder
> Ce chant hardi, je ne puisse acorder
> Ma basse Lire à la Trompe hauteine,
> Qui te resonne à la ronde lointeine[1].

Au milieu de cet éclat, les accents du poète ne furent point distingués, et en 1557, lorsqu'il écrit à son frère, nous le retrouvons solitaire, aux environs de Lyon, loin de tout protecteur. Son frère Jean l'a recommandé au cardinal de Lorraine, et ce haut patronage le décide à sortir de sa retraite : « Me tua pollicitatio commode ab instituto revocavit. »

Animé sans doute par ce désir de rentrer dans la vie publique, il fait paraître à la même époque l'*Exhortation de la Paix entre Charles V, Empereur des Romains, et Henry IIe de nom, Roi de France,* imprimée à Paris chez André Wéchel, l'an 1558, tant en latin qu'en français. Cet ouvrage est aujourd'hui perdu[2], et si l'on se rappelle combien nombreux et combien médiocres sont à cette date les discours pacifiques sur le même sujet, il paraît

1. *Vers Liriques,* p. 148.

2. Du moins, il n'existe pas à Paris dans les bibliothèques de l'État, ni dans les quelques bibliothèques des villes, ou appartenant à des particuliers, où nous l'avons cherché. Nous avons transcrit le titre et la date d'après La Croix du Maine, p. 193. Paris, 1584, in-fol. Peletier le mentionne deux fois : dans son *Horoscope* (p. 71) et dans la lettre à son frère. Or, cette dernière est imprimée en 1557. Cet ouvrage était donc achevé déjà à cette date.

4

que cette perte n'est pas à classer parmi les plus regrettables. En tout cas, le livre dut à peine attirer l'attention, car Peletier qui est à Paris en 1558, ne publie, à partir de cette date jusqu'en 1572, aucune autre œuvre poétique ou littéraire. Il faudra la Savoie, les Alpes et la nature sauvage pour réveiller son enthousiasme.

Ainsi l'influence de la politique, de la cour et des grands n'a pas été décisive sur son talent. Il a cédé quelque peu à l'emphase, à moins qu'il n'ait rencontré des personnages dignes de son art sincère, comme Marguerite de Savoie. Mais, en réalité, ses « bonnes antrées an la cour » n'ont constitué qu'un délassement pour lui, sans modifier la triple direction de sa vie : ou il se livre aux mathématiques, ou il s'adonne à la médecine, ou il reprend sa charge de principal.

Continuons d'étudier le professeur. Nous nous rappelons qu'il avait quitté librement le collège de Bayeux, quelques semaines avant la mort du roi : « A dire la vérité, souz intantion de m'en aller voer le païs[1]... » Mais rien de plus changeant que les projets de notre auteur. Il ne quitte Paris qu'un an et demi après sa démission : « Si ne fut-il an mon pouvoer de lesser Paris, d'un an e demi apres[2], » et il s'en va « aveq le signeur Jan Gelida[3] » à Bordeaux pour y professer les

1. *Dialogue de l'Ortografe*, p. 46.
2. Ibidem.
3. Ibidem, p. 45.

mathématiques[1]. Les troubles de 1548, au milieu desquels il survient, rendent impossible son enseignement, comme il le déclarera dans sa défense devant les jurats de Bordeaux[2] :

« ... Quo tempore mathematicas artes, quarum gratia eram vocatus, magno ac libenti animo docuissem, nisi nos omnes disturbassent Aquitanici motus[3]. »

Vers 1554, nous le retrouvons à Lyon, sinon professeur, du moins précepteur. Il lit la géométrie à Jean II de Tournes, qui avait alors quatorze ans, et le souvenir de ces leçons demeure si vivant dans la mémoire du disciple, qu'en 1611, après plus de cinquante ans et malgré les progrès des mathématiques pendant ce demi-siècle, l'éditeur n'hésite pas à traduire en français les démonstrations de Peletier sur Euclide, qui avaient paru pour la première fois à Lyon en 1557[4], « pour la singulière méthode et merveilleuse facilité qui luy est familière. Ce que je ne commence pas maintenant à congnoistre,

1. Sur le collège on pourra glaner quelques renseignements utiles dans H. Barckhausen : *Statuts et règlements de l'ancienne université de Bordeaux*... Bordeaux, 1886, in-4°, et dans le livre très documenté d'Ernest Gaullieur : *Histoire du Collège de Guyenne*. Paris, 1874, in-8°.

2. Cependant en 1549 Gelida lui préfère Vinet : « Peletarius sese mihi obtulerat... sed ego Vinetum nostrum opposui. Itaque Peletarius Vineto cessit. » (Lettre XVI.) Nous avons trouvé ce renseignement dans Gaullieur, p. 311.

3. Bibl. nat., Latin 17.886, p. 327.

4. Lugduni, apud Jaan. Tornaesium et Gul. Gazeium, MDLVII, in-folio.

l'ayant appris et remarqué dès l'aage de quatorze ans (Jean II était né en 1539) lorsque ledit Peletier me lisoit, en la maison de mon père, les démonstrations de Théon et de Champagne sur ces six premiers livres [1] ».

Si précieux et si éclairé soit-il, ce témoignage rendu par un élève à la pédagogie de Peletier acquerrait plus de valeur encore s'il était corroboré par d'autres appréciations aussi reconnaissantes. Malheureusement il n'en est rien : nous ignorons même si notre auteur, dans ces mêmes années de 1554 et 1555, a été précepteur de Timoléon de Cossé. Nous savons que le maréchal de Brissac prit Peletier à sa suite et qu'il le mena jusqu'en Piémont [2]. « Il se servit de lui, nous dit Colletet, en qualité de son médecin ordinaire et comme d'un homme qu'il consultoit souvent dans toutes ses entreprises de guerre, après l'avoir connu extrêmement versé dans la science des mathématiques et dans la connaissance des fortifications [3]. »

Aurait-il ajouté à ces conseils quelques préceptes en vue de l'éducation de Timoléon de Cossé, alors âgé de onze ans? Antoine du Verdier [4] lui attribue l'ouvrage

1. Préface des six premiers livres des *Élements géométriques d'Euclide.* Genève, 1611, in-4°.

2. A la suite de l'*Amour des Amours* (1555) nous lisons des vers à « Monseigneur le maréchal de Brissac », où le poète, après avoir déclaré qu'il est à son service, le loue de ses conquêtes pacifiques sur le Pô. (pp. 149 et suiv.)

3. Fol. 392.

4. Éd. de Paris, 1773, 6 vol. in-4°, t. IV, p. 291.

suivant, dont il donne le titre et le format : *L'Enseignement de vertu au petit seigneur Timoléon de Cossé*[1]. Un premier point est certain : c'est qu'aucune des quatre bibliothèques de l'État à Paris ne porte cet ouvrage inscrit à son catalogue. Nous remarquons, en second lieu, que Peletier, qui cite toujours avec complaisance ses propres ouvrages, ne fait nulle part allusion à celui-ci. De même, ni La Croix du Maine, qui a pu connaître Peletier, ni Colletet, le plus informé sur les relations du maréchal et du poète, n'ont lu ou rencontré l'*Enseignement de vertu*. Nous avons donc quelques raisons de douter de l'existence même de cet ouvrage[2]. Il en résulte que de 1547 à 1572 nous n'avons qu'un seul témoignage où Peletier apparaisse professeur : ce sont les leçons orales, si vivantes, à Jean de Tournes, pendant que le père imprime l'*Art poétique* ou l'*Amour des Amours*.

A partir de 1572, Peletier est contraint de nouveau d'enseigner. Nous le rejoignons alors qu'il se trouve en assez mauvaise posture, occupé à plaider devant le parlement, ayant fait faillite, après sept mois, à l'engagement de diriger le collège, désireux cependant de recouvrer ce qu'aujourd'hui nous nommerions son cau-

1. Lyon, 1554, in-16.

2. Brunet, dans son *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, cite cet ouvrage (Supplément, t. II, p. 191) et ajoute : « Petit volume dont nous ne trouvons le titre qu'aux Catalogues des Foires de Francfort et dans Niceron. »

tionnement [1], somme que les six jurés de la ville refusent de restituer [2].

La date de ce procès est maintenant parfaitement connue, grâce à un document que M. Laumonier a retrouvé et publié [3]. Dans un discours prononcé à Poitiers en 1579, Peletier dit (p. 8) :

« Il y a sept ans à peu près, j'ai passé par Poitiers, appelé de Paris par les Sexvirs de Bordeaux... Ils vouloient que je devinsse directeur du collège d'Aquitaine [4]. »

Le collège était alors dans une situation critique. Pierre de Brach, l'un des amis qui a parlé le plus justement de Peletier, nous donne dans son *Hymne de Bordeaux*, en 1576, l'impression que tout est pour le mieux dans la ville, sauf l'état du collège. Il nous montre (fol. 88 recto) les « grands champs vineux », la ville et son palais « au front corinthien » (fol. 78 recto), les

1. Nous savons qu'en 1550 le traitement du principal était de 1.000 livres tournois. (Pièce nº 5, p. 53, des *Statuts... de l'ancienne université de Bordeaux*, publiés par Barckhausen.)

2. Ces renseignements et les citations qui vont suivre sont empruntés au plaidoyer manuscrit de Peletier. (Bibl. nat., Latin 17.886.)

3. *Discours de Jacques Peletier du Mans*, réédité par M. P. Laumonier. Sens, 1904, broch. in-8º. Extrait de la *Revue de la Renaissance*, octobre-décembre 1904.

4. Il date en effet du « tiers de novembre 1572, à Paris, » une préface du traité de l'*Usage de Géométrie.* (Fol. 5 recto.) Il est donc à Bordeaux en 1573, et il plaide pendant la première année de sa charge. C'est d'ailleurs cette date qu'avait proposée M. Ernest Gaullieur sans qu'il connût l'année où le traité fut conclu entre Peletier et les jurats. (*Histoire du collège de Guyenne*, p. 316.) Cette traduction est de M. Laumonier, op. cit., p. xxvii.

belles églises (fol. 81 recto), la force militaire (fol. 86 recto) :

La force la plus forte en ce temps où nous sommes.

Ainsi, tout conspirerait à rendre Bordeaux l'égale de l'Athènes antique (fol. 89 recto) si le chœur des Muses n'avait abandonné le Temple, c'est-à-dire le collège (fol. 82 verso) :

Il est vray que despuis, craignant l'horreur de Mars
Et le sac et le feu qu'apportent les Soldars,
Le cœur Aonien de ces Nimphes divines
A cessé pour un temps d'éventer leurs doctrines.

Autant qu'on en peut juger à travers cette langue obscure, les classes avaient été momentanément suspendues[1]. Peletier souffrit de cette diminution et de ce ralentissement de la vie intellectuelle. Il céda aux pressantes instances des six jurés, « qui me ad eam provinciam tam honorifice et obnixe invitabant », et il accepta de relever et de promouvoir les belles-lettres qu'il aimait toujours :

« Quid... potest contingere optatius quam rei litterariæ promovendæ et augendæ oportunitatem dari. » (p. 319.)

Nous distinguons trop peu, par ce plaidoyer écrit

1. Cf. Gaullieur, op. cit, ch. XX. L'auteur explique cette situation critique par le mauvais état des finances municipales et par l'établissement d'un collège dirigé par les jésuites.

dans une langue à la fois sonore, abstraite et vague, quelles furent ses méthodes et ses idées directrices. L'humeur de Peletier y paraît s'exercer vis-à-vis des maîtres. Il leur reproche l'insubordination et l'esprit de routine : « Praeceptores contumaces ac refractarios domi habui (p. 325). » L'un succombe à la tâche : le professeur de rhétorique est chassé pour inconduite sans personne autre pour le remplacer. C'est ici que Peletier reprend tout son avantage : travailleur admirable, à soixante ans, il se charge, en plus de sa direction, de deux autres classes. Il écrit soigneusement ses leçons sur Cicéron. Elles forment, croyons-nous, le volume manuscrit in-folio de plus de 300 pages qui a pour titre : *De Ciceroniana lectione,* et quiconque a lu les commentaires si personnels et si fins de l'*Art poétique* sur Virgile, par exemple, peut imaginer sans peine avec quelle clarté et quelle finesse les auteurs étaient expliqués en classe.

Malheureusement les six jurés administrateurs du collège paraissaient insensibles à cette littérature, plus empressés d'enquêter sur l'intérieur du collège, d'y recueillir les plaintes, et de citer Peletier à leur barre. Or nous connaissons assez cet esprit indépendant pour comprendre qu'il n'ait pu supporter un tel joug plus de sept mois, et nous nous expliquons sa démission.

Sa meilleure excuse est dans son amour des lettres et de la liberté. Peletier fait appel à ces motifs élevés

dans sa défense, mais il les éclaire mal, et, cédant à la rhétorique du temps, il les noie dans un mélange de raisons futiles. C'est ainsi qu'il se compare à Scévola, lequel ne voulut conserver que neuf mois son commandement d'Asie (p. 323), et il trouve une occasion trop facile de triompher lorsqu'il affirme à un juré sceptique qu'il est bien le célèbre mathématicien Peletier (p. 325).

Nous ne savons pas si le parlement lui donna raison et lui restitua la somme qui servait de gage au contrat. Nous croyons que la cour fut plutôt sévère à cet indépendant, et notre opinion est appuyée sur ce que les ouvrages que Peletier promettait d'éditer à Bordeaux ont été imprimés à Paris. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas précisément par les faits qu'il nous découvre que ce plaidoyer manuscrit est intéressant : c'est surtout parce qu'il est représentatif de l'état d'un collège au XVIe siècle. Le plus souvent le principal est un érudit fervent qui, par tous moyens, veut gagner à la cause des lettres maîtres et écoliers. Les difficultés commencent avec les professeurs, d'autant plus portés à l'insubordination qu'ils savent combien peu d'autres sont aptes à les remplacer [1]. Ces dissentiments s'apaiseraient s'ils restaient privés, mais l'administration municipale intervient, et, tracassière à l'excès, elle est responsable de

1. C'est ainsi que Peletier quitte Bordeaux à la fin de novembre 1572, jusqu'aux premiers jours d'avril 1573, pour chercher à Paris des professeurs. M. Gaullieur cite ce fait d'après une pièce manuscrite qu'il a eue sous les yeux. *(Hist. du collège de Guyenne*, p. 317.)

l'état anarchique où tombent les collèges à la fin du XVIe siècle.

Après de tels incidents, Peletier eût désiré revenir à Paris, mais, nous dit-il dans le discours de 1578, imprimé à Poitiers, les guerres le retinrent à Bordeaux, « comme assiégé ». Il y resta sans doute jusqu'en 1579. M. Laumonier a résumé les occupations d'une extrême variété auxquelles s'est livré Peletier pendant ces années : « ... Il a... revu et augmenté tous ses travaux mathématiques, résolu de nouveaux problèmes, critiqué le texte du poète Horace, écrit une réfutation du pyrrhonisme, des mélanges sur les comètes, sur les mouvements de la terre et de la mer, commenté les épîtres de Cicéron à Atticus [1]. »

En 1579, il met à profit cette érudition en mathématiques, car il est chargé d'enseigner les sciences exactes aux étudiants de Poitiers. On peut retrouver, dans le discours qu'il prononça en commençant son cours, quelques traces de ses méthodes d'enseignement. Avant tout, il recherche les aperçus nouveaux, il est fier de rappeler les controverses qu'ont suscitées ses idées en géométrie. Il a hâte cependant d'abandonner la spéculation qu'il juge inféconde en elle-même (p. 24 [2]). Il ne l'estime que lorsqu'elle aboutit à des résultats pratiques (p. 24). Voilà pourquoi il se complaît dans les mathématiques : elles

1. *Notice biographique* avant la réimpression des *Œuvres Poétiques*, p. xxviii. *(Revue de la Renaissance*, 1904.)

2. Nous citons d'après l'édition de M. P. Laumonier.

développont la mémoire, elles fortifient l'esprit, elles apportent des certitudes, elles mettent en lumière les lois d'harmonie cachées dans l'univers (p. 17).

Il convie donc les jeunes gens à des études si attachantes. Il leur signale les défauts de leur âge : la flânerie et le caprice, et enfin il leur promet, s'ils sont zélés, des démonstrations originales et des découvertes (p. 20).

Un enseignement appuyé sur ces principes excellents aurait dû retenir et le professeur et les élèves : pourtant, dès le 15 octobre 1579, Peletier est à Paris, adonné encore aux mathématiques.

A peine arrivé, il lui fallut engager une suprême polémique avec un rival dont nous ne connaissons que le nom latin : Bressius. Ce dernier professait les mathématiques grâce à la fondation de Ramus [1], « tout à fait digne de louanges », dit Crévier [2]. Il avait achevé un cycle de trois années d'enseignement, à la suite desquelles, pour obéir au testament, il devait affronter un nouveau concours. Redoutant un rival en la personne de Peletier, il ne craignit pas de diffamer le vieillard dans un manuscrit que nous n'avons pas retrouvé. Nous n'avons pour guide que la seule apologie de Peletier, et nous n'entendons ici que l'une des deux parties ; mais chaque fois que nous avons contrôlé les affirmations de

1. Voir à ce sujet : E. Pasquier : *Recherches de la France,* l. IX. ch. XIX, c. 931, t. I. Amsterdam, 1723, in-fol.

2. *Histoire de l'Université de Paris,* t. VI, p. 230. Paris, 1761, 7 vol. in-12.

notre savant, nous les avons reconnues vraies; il suffira, croyons-nous, pour obtenir la note juste, de baisser d'un ou deux degrés le ton surélevé de la polémique de ce temps où les rumeurs de la Ligue et de la rue échauffent les têtes et les esprits.

D'abord Bressius reproche son âge à Peletier. Précisément, réplique celui-ci, les mathématiques, plus amies de méthode que de mémoire, sont le lot de la vieillesse (fol. 10). On lui objecte ensuite sa pauvreté, à quoi Peletier répond qu'il a l'âme noble :

« [Conditiones]... varias et omni genere accipere poteram, nisi honestam libertatem et litterarum otium fortunis omnibus semper anteposuissem (fol. 5 verso). »

Quant à l'ambition, Peletier ne sort pas de son droit en conquérant une place enviée (fol. 5).

Deux derniers griefs ont le don de l'émouvoir davantage. Ce jeune homme a osé accuser le traducteur d'Euclide d'ignorer le grec [1]. Ici l'humaniste offensé répond par des arguments d'érudit. C'est Bressius qui ne comprend rien à l'*Iliade*. Dans le manuscrit diffamatoire qu'il laissait circuler, Bressius a attribué à Agamemnon un discours prononcé par Diomède. L'ignorant croyait y lire des injures à la vieillesse, alors qu'il contenait un

1. G.-J. Vossius a noté quelque part que Peletier, dans ses Commentaires sur Euclide, s'éloigne du texte grec : « Magis Arabicam sequitur versionem quam textum Graecum » *(De Artium et scientiarum natura.* Liv. III. p. 82. *Opera omnia...* T. III. Amsterdam, 1697, in-f°.)

éloge de la vigilance de Nestor (fol. 8 recto). Jusqu'ici Bressius n'apparaissait que présomptueux; maintenant il témoigne de sa mauvaise foi. Il accuse Peletier d'appartenir à la religion réformée, grief particulièrement grave[1] à cette date de 1580, en pleine guerre civile :

« ... calumniam... hoc tempore prae ceteris odiosam... Tu, inquam, passim disseminas me de religione secus sentire (fol. 11 verso). »

Peletier s'irrite, non sans raison, de sentir ses derniers jours troublés par le soupçon d'hérésie qu'il avait toujours su éviter, et il répond avec éloquence par une affirmation, rare alors, de la liberté de croire :

« Nunquam equidem fore existimavi ut de meae vitae rationibus cum ullo hominum esset disceptandum. Sic enim me in omni vita gessi ut meae conscientiae praesidio innixus, hominum opinioni parum servierim (fol. 12 recto). »

De ces nobles principes il descend avec bonheur sur le terrain des faits. Résidant près de Genève, il n'a pas voulu pénétrer dans la ville protestante, bien qu'il y eût des amis (fol. 14). Il obéit à l'Église romaine, mais il refuse de se jeter dans la lutte des partis. Sincère, adroite, éloquente, cette *Apologie* put aider, s'il en était besoin, à la nomination de Peletier au collège du Mans.

Ce collège tout récent était situé « dans l'emplace-

1. On trouve un écho de ce bruit que rien ne justifie dans les *Scaligeriana* (Cologne, 1695, in-12) : « Pelettarius... varius et inconstans in Religione. » (p. 410).

ment qu'occupait auparavant l'hôtel des évêques du Mans, rue de Reims[1] », et par conséquent près de cette Académie si chère à Peletier, comme il le disait en termes émus dans son *Apologie :*

« ... Ut mea sponte in Academiam venirem, in qua ego a primis annis fuissem institutus et in ea meliores aetatis annos transegissem (fol. 4 verso). »

Cet établissement était un bienfait des évêques du Mans, fondé par le cardinal Philippe de Luxembourg, dont Peletier avait loué dans les *Contes* « la magnificence » (n° 15).

Le collège avait été fondé en 1549, avec les constitutions communes à toutes les écoles du temps. Voici quelques règles spéciales qui méritent d'être notées[2].

Du principal, on exige le grade de « maître ès arts » et de grandes qualités morales. En lui les écoliers contempleront la vertu, comme dans un miroir (p. 6). Or, si l'on fait le silence sur quelques pages de l'œuvre anonyme des *Joyeux Devis,* Peletier offre le bel exemple d'une vie indépendante consacrée à la recherche et aux lettres.

On réclame encore de lui le talent de la parole pu-

1. Crevier, op. cit., t. V, p. 194. Paris, 1761, 7 vol. in-12.

2. L'acte de fondation et les statuts sont aux Archives nationales, M 170.

blique : qu'il puisse discourir devant ses écoliers ou au dehors : « sive in collegio aut extra (p. 6). »

Dès 1577, le 28 juillet, le collège s'était agrandi à la suite d'un acte d'association [1] entre le collège du Mans et celui de Reims, et l'on espérait ainsi attirer beaucoup de disciples non boursiers. En fait, les élèves arrivent de régions diverses. Nous connaissons les noms de trois rhétoriciens pour l'année 1577 : deux gentilshommes, Henri Dougnio, comte de Chaulnes, d'Amiens, et Jean de Saint-Astier, de Verdun, le disputent à un roturier, Pierre Roger, de Paris, en des discours latins imprimés dans un recueil de pièces diverses de la Bibliothèque Sainte-Geneviève [2].

Ces exercices oratoires s'inspirent à la fois des circonstances et des lieux communs classiques. L'un des discours a pour but de rechercher s'il est plus utile au royaume que la noblesse française soit instruite dans les lettres ou dans les armes. Le second orateur plaide pour les lettres, et le troisième est juge du tournoi, « litem componit ».

Nous ne savons pas exactement quelles matières de discours Peletier proposait à ses rhétoriciens dans son collège du Mans vers 1580 ; nous sommes enclin à penser qu'elles étaient voisines des dissertations qu'à

1. La pièce manuscrite se trouve à la suite de l'acte de fondation et des statuts.

2. *Orationes tres habitæ in collegio Cœnomano a tribus nobilibus adolescentibus...* 9 cal. *Augusti* 1577. Parisiis, 1577, in-8° (Sainte-Geneviève, X 795).

cette même date, précisément, il traitait lui-même, en vers, dans ses *Louanges*. L'un de ces chants est consacré à la « Parole », un second à l' « Honneur » et un troisième à la « Sciance ». Les discours latins des élèves développaient sans doute les mêmes lieux communs.

Voilà pourquoi, dans ses dernières années, une évolution très nette apparaît dans les idées pédagogiques de Peletier. On sait avec quelle mauvaise humeur il maugréait, en 1549, sur le peu de dignité qu'apporte l'enseignement. En 1581, le ton est tout différent. L'indulgence aimable de Montaigne a pénétré notre pédagogue. Les *Essais,* en effet, paraissent en 1580, et d'ailleurs Peletier a connu Montaigne : une fois, au moins, il logea dans son château [1]. Or, dans la louange de la Science (fol. 48 verso), une vingtaine de vers s'inspirent librement du chapitre de *l'Institution des enfants.* La dignité d'enseigner y est affirmée :

> Anseigner la Jeunece et un bien grand merite,
> Vu que par là, Sciance, un si grand bien, s'herite.

Ensuite Peletier développe les qualités qu'il attend du maître. Il exige les garanties morales :

> Que du jeu et du vin il se soet abstenu :
> E du dormir oeseus, qui donne apat aus vices,
> E de la Volupte, contrere aus bons ofices.

Puis il discerne avec justesse les aptitudes d'ordre

1. *Essais,* liv. I, *De la force de l'Imagination.*

intellectuel : la passion pour le travail et surtout la recherche désintéressée. Que le maître

> Se soet au labeur studieus maintenu.

Mais voici l'écueil, tel que Montaigne l'avait signalé déjà :

> Se garde du savoer, aus hommes odieus,
> Tel qu'on voet d'un Pédant, qui jamais ne se lasse
> De Latiner a tous, comme s'il fut an classe.

Enfin Peletier expose sa méthode. Il donne une formule où tous les mots portent et méritent de durer :

> ... Cil qui set les meurs aus Letres adrecer
> E la tandre nature a son vrei pli drecer
> Eureus, il rand eureus l'Anfant qui le rancontre.

Désormais, sans colère ni châtiment, également heureux de tendre au même but, maître et élèves s'uniront dans la joie de la science découverte.

Tel fut Peletier éducateur, épris d'exactitude au point de réformer l'édition fautive de l'*Arithmétique* de Gemme de Frise dès 1545, aussitôt qu'il est promu directeur d'études, zélé à un degré auquel il ne peut élever ses collaborateurs, clair [1] et si intéressant qu'il a obtenu du

1. En 1552, il avait écrit : « E à la vérité, nous voions qu'aujourd'hui on a trouvé moien d'abbreger le temps aux disciplines par clairté e facile maniere d'enseigner. (*Proesme sur le second livre* de son *Aritmétique*, fol. 28 verso.)

seul élève dont nous connaissons le nom, Jean II de Tournes, des témoignages qui nous le montrent, dès l'année 1555, comme il s'est dépeint en 1582, sympathique et illuminant de sa méthode les mathématiques :

> Eureus, il rand eureus l'Anfant qui le rancontre.
>
> (*Louanges*, fol. 48 verso.)

VI

Nous nous sommes arrêtés assez longtemps sur les années où Peletier a vécu dans les collèges. En réalité elles ne constituent qu'une faible portion, huit années environ, de la vie de notre auteur, et lorsque ses contemporains parlent de lui, c'est toujours comme médecin qu'ils le considèrent.

Il faut donc l'étudier dans cette profession et déterminer, autant que nous le pourrons, vers quel âge il abandonne les sciences théoriques pour se tourner vers les sciences médicales.

Colletet et tous les biographes qui ont suivi ont assigné une date inexacte aux études médicales de Peletier. Voici la phrase de Colletet : « Comme après ses études ordinaires il eût embrassé la science de médecine [1]... » Or, le propre témoignage de Jacques Peletier

1. Fol. 392 verso.

contredit cette assertion. Il date, dans son *Horoscope,* l'époque où il a obtenu le grade de docteur en médecine. Malheureusement il s'exprime dans la langue astrologique : « Quum uterque ad ascendens pertigisset », et il ajoute ces mots plus clairs, parlant de sa profession de médecin (p. 71) :

« Tardo, difficili ac turbulento tempore, magno quippe emi, quod multo ante tempore mihi erat gratuitum. »

Tardo indique un âge déjà avancé et marque, contrairement à Colletet, qu'il commença, non pas « après ses études ordinaires », mais qu'il laissa s'écouler un long intervalle. Quand il ajoute que ces études auraient pu devenir gratuites, il indique qu'il s'y livra après avoir quitté le collège de Bayeux, où il avait une situation et du loisir. De plus, jusqu'en 1547 le temps lui fait défaut : il fréquente à la cour, il édite une *Arithmétique,* il traduit du grec et du latin, et rime ses propres vers. Au contraire, de 1549 à 1554, il ne publie qu'une *Arithmétique,* et, sur les instances de son frère, « te autore ad Medicinam converti [1] », il occupe ses années de retraite aux études médicales.

Nous le trouvons médecin en 1554, et voici comment nous établissons cette date. Dans le «proesme» du 1er livre de l'Algèbre, Peletier déclare s'être trouvé à la suite du

1. Lettre imprimée de 1557.

maréchal de Brissac. Cette préface est datée du 28 juillet 1554. Or, nous savons par Colletet que pendant ses expéditions le maréchal de Brissac se servait de Peletier « en qualité de médecin ordinaire[1] ». C'est donc en 1554 qu'il commence cette fonction. La généalogie manuscrite indique que Peletier étudia à la faculté de Paris : « Jacques le Peletier, docteur et lecteur en médecine dans l'université de Paris. »

Ses ambitions ne furent point satisfaites à la suite de cet examen, « gradum... parum honorificum, » dit-il lui-même[2]. Il apporte sa belle ardeur à l'acquisition de son art. « Totus sum in Medicina, » écrit-il[3] au jurisconsulte Razallius en 1560. Il en fait décidément sa carrière : « Medicinam, præcipuum vitæ munus[4]. » Aussi à cette même date présente-t-il à la faculté de Paris, pour obtenir le titre de lecteur[5], le *De conciliatione locorum Galeni sectiones duæ*. Le titre de l'ouvrage prouve déjà combien nous sommes loin de la conception moderne et expéri-

1. Fol. 392.

2. *Horoscope*, p. 71.

3. A la suite du *De occulta parte numerorum*. Paris, 1560.

4. *De Conciliatione locorum Galeni*. Paris, 1560, in-4°. Il répète en 1579, parlant de la médecine : « Ad vitæ subsidium eam mihi operam semper retinendam esse censui. » *Discours... à Poitiers*, p. 9. Sens, 1904, in-8°.

5. La généalogie décerne à Jacques Peletier les titres de « docteur et lecteur en médecine dans l'université de Paris ». D'autre part, la préface du *De Conciliatione* porte : « Cum vero instaret tempus quo apud vos in numero collocarer. » Nous pensons que cet ouvrage a pour but précisément d'obtenir la charge de lecteur.

mentale de la science médicale. Divers passages de Galien présentent des contradictions : Peletier s'est donné pour tâche de les expliquer, non pas en s'appuyant sur des observations cliniques, mais seulement en commentant à force d'ingéniosité, « accurate [1] », Galien lui-même, tel un juriste devant un texte de droit.

Certaines questions soulèvent aujourd'hui les problèmes psychologiques les plus intéressants : « Cerebro nudato, an sensu, motu et respiratione privetur animal, » mais notre auteur n'y répond que par des rapprochements de textes sans critique.

Le praticien n'avait pas de peine à l'emporter sur le théoricien. Voyons-le lutter avec la maladie.

Son grand ennemi, c'est la peste [2]. Il se flatte d'avoir découvert le spécifique capable d'en triompher : l'antimoine, c'est-à-dire une substance minérale, apte à guérir. On sait combien cette conception paraissait nouvelle et hardie, et quelles polémiques, à propos du nouveau remède, devaient se poursuivre jusqu'au XVIIIe siècle. Ce qu'il faut retenir ici, c'est l'art avec

1. Dédicace, p. 5.

2. Il a écrit le *De Peste Compendium,* in-8°, Bâle, sans date, aux environs de 1560, car en 1563 il écrit à Bâle le *De Constitutione Horoscopi.* Peletier a déclaré aussi avoir travaillé à un grand ouvrage de science médicale : « Sunt mihi scripta in manibus... in medicina Aphorismi... opus longe difficillimum. » *(Disquisit. Geometric.* Lyon, 1567, in-8°. Proemium.) Il cite aussi quelques maladies qu'il traite d'une façon nouvelle : l'arthritisme, l'hydropisie, la hernie, les coliques, etc., dans un discours prononcé à Poitiers en 1579, réédité par M. Laumonier, Sens, 1904, in-8°, p. 16.

lequel Peletier fait valoir son médicament. Traduites en français, les lignes suivantes rappelleraient nos « réclames » modernes :

« ... Subjiciam usum medicamenti, omnium quae hucusque in opere medico extiterunt, meo judicio praestantissimi, sicut jam saepe ac varie expertus sum. Stibium dico... Curat capitis dolores antiquos, catarrhos, ventriculi dolorem, hydropem, asthma, paralysim, epilepsiam[1]... »

Il ne faut pas juger Peletier médecin par ces promesses trop pompeuses. Il y a en lui un expérimentateur dévoué, si attentif à ses préparations qu'il fut victime de la force explosible des produits qu'il mélangeait. Il soignait un malade à Rocroy et chauffait une mixture; le vase éclata et les débris lui sautèrent au visage. Le choc fut si rude que trois jours il resta aveugle, les yeux déformés, « prodigioso tumore ». Voilà un beau cas pour le médecin désireux d'expérience. Aussitôt Peletier se soigne lui-même et se guérit : « ... Sic curavi ut vestigium nullum supersit[2]. »

Ce qui nous donne le plus confiance dans son art, c'est son zèle pour l'hygiène. Il se préoccupe de l'air, « porteur de Fertilité[3] »; du sommeil, néfaste chez le pestiféré : « Maxime vero vitabitur somnus[4] »; de l'état

1. *De Peste*, pp. 20 et 22.
2. *De Constitutione Horoscopi*, p. 72.
3. *L'Amour des Amours*, p. 76.
4. *De Peste*, p. 8.

moral de son malade : pas d'auxiliaires maladroits circulant autour du lit, mais le colloque d'un ami et quelque jeu facile, sans l'émotion d'une mise d'argent à risquer[1].

Des ordonnances si sages auraient sans doute groupé autour de lui bien des clients, si, d'humeur moins vagabonde, il n'eût pas perpétuellement changé de séjour. Les contemporains parlent en fort bons termes de sa science médicale. Pasquier l'appelle « bon médecin[2] » ; le seigneur des Accords le qualifie « très docte médecin[3] », et Demay de Chastelleraud, secrétaire du duc de Savoie, le félicite dans un sonnet placé avant l'ouvrage de Peletier : *De l'usage de Géométrie*[4] :

... Tu as l'utile art d'Esculape.

VII

Il nous reste, pour connaître la vie de Peletier, à dire un mot du grand voyageur qu'il a été.

Toujours, dit-il dans son *Dialogue de l'Ortografe,* il a

1. Ibidem, pp. 8 et 11.
2. Les *Lettres,* éd. Amsterdam, 1723, in-fol., t. II, col. 55, liv. III. Lettre IV, à M. Ramus.
3. Les *Bigarrures,* chapitre X, p. 154. Rouen, 1648, in-8°.
4. Paris, 1573.

eu l'intention de voir le pays [1], et à chaque instant, dans ses préfaces ou dans ses poésies, il rappelle ses courses à travers le monde. Ainsi, dans *la Savoye,* il invoque les Muses :

> Les Sœurs qui m'ont gouverné des enfance,
> Et m'ont conduit en tans de lieus divers,
> Par le fort tems des etez et hyvers [2].

et en 1580, comme Bressius, en les lui reprochant, énumérait toutes les demeures diverses du poète, Peletier lui répond, non sans une pointe d'orgueil, qu'il a résidé en bien plus d'endroits encore que son adversaire ne dit : « ... Ego etiam multo plures (regiones) adii quam tu enumeres [3]. »

On comprendra qu'il nous soit impossible de retrouver tant d'itinéraires; nous nous en tiendrons à quelques observations générales.

Quand il reste en France, Peletier préfère surtout les villes au sud de la Loire. Nous ne découvrons aucune trace de ses voyages vers le nord ou l'ouest. Après 1544, il ne paraît pas même être retourné au Mans. Au contraire, il se plaît à Poitiers, à Lyon, où il publie des ouvrages, à Toulouse [4], à Bordeaux, où il déclare, dans le

1. « Souz intantion de m'en aller voer le païs selon le désir que j'an é tousjours u. » (P. 46.)

2. *Tiers Livre,* p. 65.

3. *Apologia,* fol. 5 verso.

4. Cf. *Poesie d'Estienne Forcadel. Au Seigneur Jaques Peletier, venu en Languedoc,* p. 150. Lyon, 1551, in-8° (Res. Ye 1824).

manuscrit de sa *Défense,* avoir séjourné trois fois : « Bis jam Burdegalam fui accersitus [1]. »

Il n'hésite pas davantage à franchir la frontière. En 1554, il parcourt l'Italie à la suite du maréchal de Brissac; en 1563, à Bâle, il écrit son *De Peste,* et c'est à Annecy qu'il chante la Savoie; toujours heureux dès que survient quelque occasion de voyage : « Hanc profectionis occasionem mihi esse oblatam vehementer etiam atque etiam laetor, » écrit-il à son frère dans la lettre de 1557.

Mais, à peine loin de la France, il la regrette et réclame Paris : « Totus Lutetiam vestram cogito, » dit-il au même endroit. Il y revient vers 1579, pour y mourir, éprouvant quelques-uns des sentiments du « fourmi » de ses *Louanges.*

E an errant, des siens il lui souvient,
E plus expert, au païs il revient.
(Fol. 34 recto.)

Ayant satisfait sa curiosité et contemplé le vaste monde, il se plaît au collège du Mans, veut y demeurer, et, dans les dernières lignes que nous ayons de lui, il se représente comme définitivement fixé, ayant trouvé l'asile calme qui lui convient : « Mihi quidem solitudo et recessus, provincia [2]. »

1. Ms. 17.886, p. 327.

2. Cette lettre est citée par de Launoy dans son *Histoire du Collège de Navarre.* (T. 1er, p. 363.) Il y joint deux lettres de Jacques de Billy

Au fait, si Peletier n'avait pas voyagé, son œuvre, à l'exception de *la Savoye*, qu'il n'aurait pas écrite, ne serait pas modifiée.

Il n'éprouve pas, ou, du moins, n'exprime pas de fortes impressions. Il est froid devant la nature sauvage :

Or avient-il que ces Alpes chenues
A l'œil lointein ont semblance de Nues :...
(P. 16.)

Il est plus terne encore devant l'Italie :

Va voir ancor' la Toscane Florence,
Belle de nom, d'état et d'apparence [1].
(P. 50.)

adressées à notre auteur, et il date ces trois missives de l'année 1582. Or de Billy est mort le 25 décembre 1581. La Croix du Maine (p. 177) le constate avec précision. De Launoy a donc commis une erreur. Il faut reporter la première missive de de Billy à 1563. Car le prince de Condé, nous dit-il, a tenté de s'évader de sa prison de Chartres. Ce fait remonte à 1563. C'est Bayle qui a retrouvé cette date à l'article Billy de son Dictionnaire. La seconde lettre du même abbé est moins facile à dater ; elle ne contient que des faits d'ordre privé. Quant à la troisième lettre, écrite par Peletier lui-même, et qui seule nous intéresse, elle remonte au commencement de l'année 1581. En effet Peletier envoie à son ami un poème : « Mitto ad te e typographia munusculum poeticum, » et il écrit de Paris. Il ne peut donc s'agir que des *Louanges*, publiées à Paris en 1581. Du reste, il reproduit dans cette lettre des jugements littéraires sur ses propres ouvrages, analogues à ceux que l'on rencontre dans les *Louanges*. Enfin il parle de la contagion qui sévit à Paris : l'on sait que la peste a ravagé la capitale à partir de 1579, pendant plusieurs années.

1. Son ami Pasquier est bien plus indifférent encore. Parlant de son fils séjournant à Rome, il ne tient nullement « qu'il voye ces antiquailles de Rome, qui ne me semblent de grande édification ». (*Lettres*, VIIe livre. *A Monsieur de Foix*. Tome II, col. 172. Ed. Amsterdam, 1723, in-fol.)

Ce qui l'intéresse davantage, ce sont les ruses des Italiens, qu'il n'aime pas, et leurs pièges pour prendre au filet le voyageur trop confiant. Peletier fut trompé à Milan. On lui avait proposé un anneau « dans le chaton duquel estoit... enchassé un petit scorpion qui mouvoit la queue fort dextrement », mais c'était d'un mouvement artificiel et parce que le voleur, « ayant de l'aymant dans l'un des bras, faisoit ainsi mouvoir ce petit scorpion [1] ». Il fut victime d'un autre vol moins anodin. C'était le 5 mars 1563, à Marlemont [2]. Il tombe au milieu de voleurs qui le dépouillent, et il ne conserve la vie que grâce à son sang-froid.

Des aventures de ce genre l'ont sans doute rendu indifférent à l'aspect des lieux qu'il traverse. Pratique, il ne s'intéresse qu'aux villes et qu'au mouvement du commerce :

> J'é vu le siège ou le marchand étale
> Sa soee fine e perle oriantale
> E laborieus or.
>
> (*Opuscules*. A Louise Labé, p. 108.)

ou aux phénomènes naturels que cet esprit très ouvert s'efforce d'expliquer. Pourquoi fait-il froid au sommet des montagnes [3] ? D'où proviennent les lacs [4] ? Qu'est-ce

1. Cette histoire, dont Peletier ne parle pas, est racontée dans les *Bigarrures. Des Faux Sorciers,* p. 80. Rouen, 1648, in-8°.

2. Le texte latin porte : « Marlomontii, qui pagus est ad fines Rhemorum situs. ». *De Const. Horosc.*, pp. 71 et 72.

3. *La Savoye,* p. 4.

4. Ibidem, p. 6.

qu'une fontaine intermittente[1] ? Voilà les questions qui préoccupent Peletier voyageur, plus savant qu'artiste.

C'est à travers toutes les directions de son activité qu'il porte ces connaissances étendues et parfois confuses. Il s'est engagé sur des routes si diverses, guidé par une idée ambitieuse. Il s'est fait, ainsi qu'il le déclare fièrement dans son *Art poétique* (p. 4), un point d'honneur d'exceller en tout :

« Eyant tousjours cete opinion, qu'un homme bien né, doet avoer plusieurs ocupacions qui secondet les unes aus autres. »

Nous avons tenté de l'étudier adonné à ces besognes multiples. Il nous reste à dire quelques mots du caractère et de la vie privée de notre auteur.

VIII

Nos renseignements sur Peletier intime sont peu nombreux.

Sur son physique, nous avons deux seuls mots écrits par lui : « corpore molli et laxo. » Malgré ces apparences peu résistantes, il jouit d'une assez bonne santé, « satis

1. *La Savoye*, p. 10.

firma valetudine »; jusqu'en 1563, il n'a éprouvé qu'une maladie grave. L'année même où il devenait médecin, il fut atteint de dysenterie [1]; il employait d'ailleurs pour se préserver de la maladie la meilleure des prophylaxies : celle de la craindre peu [2].

De sa famille nous ne connaissons à peu près rien. Après 1557, ses œuvres gardent un entier silence sur ses frères. Dans la lettre imprimée à son frère Jean, il le prie de saluer pour lui Alexandre, l'aîné, chanoine de Beaulieu [3], Victor, qui l'avait lancé dans les études de droit, et Pierre, qui vint au monde après Jacques. En 1563, au début de son *Horoscope*, il parle en excellents termes de son père, le louant de son érudition et de sa diligence. Il est évident que Jacques n'a jamais été marié : autrement, ni au collège de Bayeux, ni au collège de Guyenne, ni à celui du Mans, il n'eût pu exercer les fonctions de principal. Le célibat obligé, dont les récréations consistèrent à raconter les *Joyeux Devis*, fut-il sans passion? Il n'est pas permis de le savoir. Colletet nous parle de l'amour du poète pour Louise Labé. Le témoignage unique de cet érudit, qui n'a pas connu Peletier, a peu de valeur [4]. En tout cas, la passion ne

1. Voir *De Constitutione Horoscopi*, p. 71.

2. A J. de Billy, qui l'avait interrogé sur les progrès d'une épidémie à Paris, il répond qu'il ne s'en est pas informé : « De morborum contagione nihil certi habeo. » *Navarr. gymn. histor.*, t. I, p. 364.

3. *Généalogie.*

4. Voici ce que dit Colletet, parlant de Louise Labé, pour laquelle d'ailleurs il est très sévère : « En un mot, c'étoit une franche courtisane.

transpire en rien dans les six strophes de l'ode de 1555 à Louise Labé. Qu'on en juge d'après la plus expressive :

J'e vu anfin Damoeseles e Dames
Plesir des yeus e passion des ames
Aus visages tant beaus :
Mes j'an e vu sus toutes autres l'une,
Resplandissant comme de nuit la Lune
Sus les moindres flambeaus.

(*Opuscules*, p. 109.)

Ces pâles comparaisons ne sortent point du cœur, mais plutôt de la rhétorique de *l'Amour des Amours*, que Peletier [1], par deux fois, a raillée lui-même. Aucun document littéraire ne nous renseigne sur les amours du poète, et autour de son foyer solitaire nous ne pouvons faire revivre ni famille ni intimes confidents.

Cependant, il ne s'ennuie jamais, parce qu'il travaille toujours : « Non valet qui sine studiis vivit, » écrit-il

Jacques Peletier du Mans et Olivier de Magny, qui étoient amoureux d'elle, se sont distingués entre les autres (Fol. 257 verso et 258 recto). » Il s'agit, ici, des poètes qui consacrèrent la mémoire de Louise Labé par des éloges.

1. Voici comment il s'exprime dans le *Dialogue de l'Ortografe*, en parlant des poésies amoureuses (p. 1) :

« Comunes e populeres folies, qui sont tant seulemant plesantes, ençoes ridicules, e de neant profitables. »

Et dans les *Vers liriques* à la suite de *l'Amour des Amours* (p. 119) :

Qui n'ét mort çant foes an son ame ?
Qui n'a plu tant d'eaus de ses yeux ?
Qui n'a des rigueurs de sa Dame
Accusé la Terre e les Cieux ?

dans la lettre imprimée qu'il adresse à Maurice Scève. C'est ainsi qu'il se réconforte, pendant les longues années des guerres de religion :

« Durant les troubles publiques,... je n'ee point à m'adonner à oesivete, chose que je ne puis fere[1]. »

Compagnon toujours jeune, le labeur provoque le poète vieilli à de nouvelles tâches :

Ecri ancor ce Treté là, ce dis-je :
Pran cetui-ci, reli-le, e le corrige.
Ancor faut-il achever le surplus
De ce Discours, puis tu n'an feras plus.
E ce pandant, Vieilleçe mal prévue
Blanchit ma tête, e me noercit la vue,
E ne voulant rien lesser imparfet
Je fé toujours, e si n'e james fet.

(*Louanges*, fol. 71 verso.)

Ce goût du travail est d'autant plus noble qu'il est désintéressé. Jeune, il se détourne résolument de la cour, du chemin de la fortune et de « la suite des personnes de grand affere[2] », et renonce à l'état de courtisan pour embrasser la profession de savant.

Dans la suite, il continue de préférer l'indépendance à la fortune, prenant garde seulement de contracter des dettes, ainsi qu'il le proclame dans sa défense aux juges

1. *Dialogue de l'Ortografe*, p. 44.
2. Ibidem, p. 46.

de Bordeaux : « Cavi ne quid aeris alieni contraherem (fol. 321). »

Toutefois, en 1581 il accepte un don en argent[1], mais jusqu'au dernier jour il garde le même dédain pour les carrières lucratives. Voici comment il s'exprime dans la louange de la *Sciance* (fol. 47 recto) :

... Il deplet à un homme bien né
De fere un exercice à l'arg'ant adonné.

N'allons pas nous imaginer que cette vaillante pauvreté et ce labeur sans trêve aient altéré la bonne humeur de Peletier. Il a su garder sa gaîté, l'un des meilleurs dons de sa nature. Il n'y a pas dans toutes ses confidences en prose — car en poésie il suit parfois la mode et a traité le lieu commun du « Désespéré[2] » — dix lignes de suite de colère et d'amertume : Je me plaindrais d'amis malveillants, écrit-il à Maurice Scève, si mon naturel ne me portait pas à la douceur, « nisi me ad lenitatem finxisset natura[3] ». Chasser la mélancolie semble le but qu'il poursuit dans sa vie comme dans ses contes. Il a horreur des luttes, et, dès que quelque part il rencontre

1. Ce témoignage ressort des premières lignes d'une lettre de Peletier à de Billy : « Accepi aureos duodecim, quos tu Lutetia proficiscens Bernardo Sampetro viro bono ad me dederas. Quod ergo munus ad tua in me beneficia singularis cujusdam accessionis loco repono, tibique, ut debeo, gratiam repono. » Cité par Jean de Launoy : *Histoire du collège de Navarre,* t. I, p. 363.

2. *Œuvres poétiques,* fol. 74 recto.

3. A la suite de *In Euclidis elementa...* In.-fol. Lyon, 1557.

des ennemis, il ne tient pas tête : « Ab iis contentionibus quae publice suscipiuntur ad contumeliam plane abhorreo [1]. » Tant de déplacements dans sa vie, croyons-nous, s'expliquent surtout par son désir de fuir les rivalités et les méchantés des hommes.

C'est cette même résignation qu'il adopte devant la vieillesse et la mort :

Malheureux et vieillece qui s'atise
Un feu mourant de froede convoetise.

(*Louanges. Le Fourmi.* Fol. 38 recto.)

Il laisse donc la place à « Jeunece », car, dit-il employant une image à la fois gracieuse et mélancolique :

... le soleill qui ét Oriental
Et adoré plus que l'Occidental.

(*Louanges,* fol. 31 verso.)

Tel il nous apparaît souriant jusque sous ses cheveux blancs, savant et curieux, libre de ses conversations et de son temps, puisqu'il vit seul, et très porté à l'amitié : « Nemo unquam ad conquirendas amicitias propensior, » dit-il dans une lettre imprimée [2] à Maurice Scève, et deux ans avant il avait écrit dans l'*Art poétique* (p. 80) que « l'amitie ét la douceur e joie de la vie ».

En effet, des cortèges d'amis l'accompagnent sur le

1. Lettre imprimée à la suite du *De occulta parte numerorum.* Paris, 1560, non paginé. *(Seraphino Razallio Jurisconsulto.)*

2. A la suite de l'in-folio de 1557.

chemin, depuis les années de jeunesse jusqu'à la retraite du collège du Mans.

Voici d'abord les deux jeunes hommes, Ronsard et du Bellay, auxquels il confia ses premiers projets de rénovation littéraire.

Viennent maintenant les confidents des réformes orthographiques. C'est Jean Martin [1], pour lequel Peletier a conçu une affection si vive, « une telle fruition », qu'il caresse le projet, si la fortune lui survenait, d'user sa vie « aveq lui, à la survivance de nous deus [2] ». C'est Dauron, familier de l'évêque de Montpellier, aux conversations érudites, et que Peletier « convoie jusqu'à son logis [3] » pour le mieux écouter. C'est encore Denis Sauvage, ami des longs entretiens :

« Il ... se presantoet pour le moins une foes le jour à nous, quelqueffoes de grace deus e troes [4]. »

Mais le personnage dominateur du groupe est de Bèze, qui pourtant, dans Peletier, nous apparaît très simple. Tout un hiver, il délaissa son logis propre et commode « pour venir fere sa table avec nous,... homme heureus an dons de grace, de nature e de fortune [5] ».

1. On lira avec intérêt sur Jean Martin l'ouvrage suivant : Pierre Marcel : *La Renaissance artistique française. Un vulgarisateur : Jean Martin*. Paris, petit in-8° (sans date).

2. *Dialogue de l'Ortografe*, p. 47.

3. Ibidem, p. 216.

4. Ibidem, p. 49.

5. Ibidem, pp. 48 et 49.

Cette dernière liaison ne se prolongea pas. De Bèze garde le silence sur Peletier : citant les noms, dans ses *Poemata* [1], des personnages qu'il fréquenta à Paris, il omet Peletier (p. 5). De même, a la page 189, il parle avec dédain des « reveries » de ceux qui ont modifié l' « Orthographie », mais là encore il passe Peletier sous silence [2].

A Lyon, notre auteur noue des relations plus solides, ainsi qu'en témoignent les lettres qu'il imprime dans l'in-folio de 1557.

Affectueux avec Scève, il lui recommande de ménager sa santé et loue le poète au génie divin, « homini divinis rebus dedito [3] ». Il est plus intime avec Pontus de Tyard. En 1557, c'est chez lui, au château de Bissy, qu'il se rend pour « se refreschir après le travail qu'il avoit presté à son Euclide [4] ». C'est à lui encore qu'il écrira plus tard dans son Apologie au jésuite « Christophe Clavius » (fol. 2 et 3), comme pour s'abriter derrière l'évêque de

1. Édition de Lyon, 1576, in-12.

2. De son côté, Pasquier note sur de Bèze qu' « auparavant qu'il eust changé de religion il avoit pour compagnon Jacques Peletier ». *Les Recherches,...* Liv. VII, ch. VI, t. Ier, col. 701. Amsterdam, 1723. in-fol.

3. Il n'y a pas de pagination.

4. *Deux discours de la nature du Monde et de ses parties* par Pontus de Tyard. Paris, 1578, in-4°. Fol. 19 verso. La Ire édit. est de Lyon 1557, in-4°. L'on peut conjecturer que les deux amis s'entretinrent de la valeur de l'Astrologie. Le livre si curieux de Pontus : *Mantice,* parut en 1573, mais fut écrit en 1558 (p. 107). Sur cette question, de Tyard est d'un avis opposé à celui de Peletier : « Je m'eslongne de vous : croyant l'Astrologie... estre vaine et d'un usage inutile. » (p. 114.) Paris, 1573, in-4°.

la vivacité de son attaque, car le religieux, prétend Peletier, a agi « parum sincere, animose individiose » (fol. 3 recto).

De retour à Paris, il rencontre de nouveaux amis : Pasquier, qui se croit son intime confident, « dans le sein duquel il déployait plus volontiers l'escrain de ses pensées [1] »; Tabourot, en réalité mieux renseigné. C'est devant lui que Peletier raconte, « après avoir souris en luy-même », son aventure de Milan, et comment il acheta un anneau sans valeur [2].

Enfin, à Bordeaux, il séduit Pierre de Brach, qui, jeune et enthousiaste, le place à côté de ses deux meilleurs amis : Florimond de Rémond et Salluste du Bartas. Pierre de Brach est un esprit aimable, qui, attristé devant les excès des partis, s'est réfugié dans la poésie. En vers expressifs il dessine agréablement la silhouette de son ami Peletier, aux environs de l'an 1574. Il l'avait convié à sa table, mais il redoute que le savant trop laborieux n'ait oublié l'heure du rendez-vous :

J'ai peur aussi que Peletier
Qui pouvant a plus d'un mestier...
De venir soit ore oublieux,
Et qu'il ait, trop laborieux,
Cherchant le moyen de revivre,
Les yeux colés dessus un livre,

1. *Lettres,* VIIIe Livre. *A M. Tabourot.* T. II, colonne 213. Amsterdam, 1723, in-fol.

2. Voir ci-dessus, p. 75.

L'esprit au sens, la plume en main,
Ou bien pour du facond Romain
Commanter les choses obscures
Ou pour expliquer les figures
D'Euclide Géométrien...

(*Les Meslanges*, Convy. Fol. 148 recto.)

C'est ainsi que nous le retrouvons à Paris, en 1581, adonné à des tâches multiples, penché sur ses *Louanges* et désireux de gloire. L'ami de ces heures suprêmes est Jacques de Billy [1], qui devait mourir peu avant Peletier. L'historien du collège de Navarre, Jean de Launoy, nous a conservé deux lettres de Billy, l'abbé de Saint-Michel-en-l'Herm, adressées à Peletier [2]. Il y apprécie la politique de Catherine de Médicis, qu'il juge faible et trop complaisante à l'égard des réformés, puis il loue avec une emphase intolérable le latin des lettres de son ami : « Nunc ad tuam epistolam venio, cujus eloquentiam magnopere admiratus essem si tum primum tuam legissem. Cum vero jam tot illustria ingenii tui monumenta legendo contriverim, quid est cur mihi novum videatur ex eodem fonte doctissimam epistolam fluxisse... » (P. 362.)

On entrevoit maintenant que ce que l'homme gagnait en joies à ce commerce d'amitié, l'écrivain le perdait, se

1. On peut consulter sur ce personnage le 22e volume des *Mémoires* de Niceron. Paris, 1727-1745. 43 vol. in-12, et la notice manuscrite de Colletet (Fo 75-78).

2. Op. cit., t. I, pp. 360 et suiv.

relâchant de ses efforts, comme aveuglé par la flatterie.

Toujours cependant il reste simple et ami des gens de métier. A Paris, il loge chez Vascosan[1]; à Poitiers, il fréquente chez Enguilbert de Marnef[2], l'éditeur des *Discours non plus mélancoliques que divers;* à Lyon, chez Jean de Tournes, « en la maison de mon père[3] », il lit au fils de l'imprimeur les démonstrations d'Euclide.

Mais, plus que tout autre témoignage, les *Nouvelles Récréations et Joyeux Devis* proclament jusqu'à quel point il s'intéresse aux métiers des artisans et à la vie populaire. Un dernier goût, il est vrai, semble contredire cet instinct sympathique et social : en réalité il en est la conséquence.

Ce voyageur, en quête de relations et d'amis nouveaux, a aimé la solitude et en a parlé avec enthousiasme. C'est que cette curiosité toujours en éveil n'est pas seulement passive, elle ne se contente pas d'enregistrer : elle a besoin de retraite. Le penseur réfléchit sur les impressions. Il a dit lui-même en vers excellents la joie qu'il éprouve de vivre solitaire, en contact avec les seules idées :

1. « E me retiré tout premieremant chez l'imprimeur Vascosan. » *Dialogue de l'Ortografe,* p. 46.

2. « Tu sais (dit Enguilbert de Marnef dans un avis au Lecteur) assés combien nostre Université est fameuse et hantée... Or les gens de lettres et ceux de mon estat ne se peuvent guère bien passer les uns des autres. »

3. *Les six premiers livres des éléments géométriques d'Euclide,* Genève, 1611, in-4°. Préface de Jean de Tournes.

Il me samble qu'an solitude
Je suis an plus grand' multitude
E an un monde plus fréquant.

(*Vers Liriques*, p. 116.)

Si l'on songe au nombre d'aperçus nouveaux qu'il a ouverts, on ne s'étonnera pas de l'entendre si souvent proclamer la nécessité et la fécondité de la retraite pour son génie. « Nihil, écrit-il à Ronsard dans la lettre imprimée de 1557, nisi in secessione et solitudine possum scribere. » Ailleurs, dans une préface de 1567[1], il rappelle qu'il a vécu quatre années entières, solitaire ou en voyage, contemplant, loin des vaines querelles,

les ouvrages parfaitz
Que tant divers par tout Nature a faitz,
Et s'il vous prend quelque vouloir d'écrire,
Cest Univers qu'autour vous voyez rire
Je ne say quoi d'allaigre en vous allume,
Pour rendre agile et féconde la plume[2].

C'est surtout dans le domaine religieux que ses idées, si différentes de celles des contemporains, paraissent inspirées par la réflexion personnelle. Il y a bien, chez cet humaniste, tout un groupe de sentiments et d'expressions provenant du pur platonisme. Son âme tombée

1. *Disquisitiones*, p. 6. Lyon, in-8°.
2. *L'Homme de Repos*, fol. 100, recto. *Œuvres poétiques*.

dans les régions matérielles a conservé quelque étincelle du feu divin :

... je suis de toe quelque ignicule[1]...

Ce qui lui appartient en propre, au moins par la constance et l'éloquence avec lesquelles il les proclame, c'est la conscience de son ignorance. Infiniment petit, comment pourrait-il mesurer l'infiniment grand ?

Que sauré-je de toe, duquel je suis si peu ?
Qui avec ta grandeur, é moins de conferance,
Que n'a le point fortuit à la Circonferance ?
Car combien peut monter cete humble Humanite
Qui ne fet que passer, pres de l'Eternite[2] ?

Sur l'idée de la science humaine, condamnée au tâtonnement, il a fondé sa foi robuste en l'astrologie[3].

Il a écrit un *Horoscope* en 1563, où, par les événements de sa propre vie, il veut démontrer l'exactitude des signes planétaires. Pourquoi, par exemple, aime-t-il le travail ? Parce qu'il est né sous le Lion. Les violences

1. *Louanges. La Sciance,* fol. 40 verso.

2. Ibidem.

3. Montaigne nous fait la confidence qu'il possédait une sorte de talisman magique que lui avait donné Peletier : « Petite pièce d'or platte, où estoient gravées quelques figures célestes, contre le coup de soleil et pour oster la douleur de teste... Jacques Peletier vivant chez moy, m'avoit faict ce présent singulier. » *Essais,* livre I. *De la force de l'Imagination.*

dont il a été victime lui viennent de Mars, et sa résignation à les subir, de Vénus (p. 71).

Dans le Ciel spacieus sont les sines certeins
De ce qu'on fèt ça bas : Mez iz sont si hauteins
Que l'Homme insufisant de ces secrez intimes,
S'ét rangé à ceus la des Sustances infimes.

(*Les Louanges*, fol. 60 recto.)

Tout l'effort de Peletier philosophe et théosophe, c'est de ravir aux cieux leurs secrets, sans s'arrêter aux discussions humaines d'une logique « infime ». Par là s'explique son abstention dans les guerres religieuses. Elle provient, non point d'une indifférence qui lui ferait peu d'honneur, mais de ce que les deux partis s'appuient sur un dogmatisme trop violent.

Il a flétri en termes heureux et énergiques la Saint-Barthélemy, dans le discours qu'il prononça en 1579 à Poitiers. Il est regrettable qu'il ait exprimé sa pensée si moderne en hexamètres latins où apparaissent les Géants de la Mythologie [1].

Il est souvent plus précis. Il dénonce l'hypocrisie d'une politique où la cause de Dieu devient celle des hommes; il proteste au souvenir de ces morts soudainement décrétées au milieu de la joie des fêtes publiques :

Heus etiam mensis mors insidiosa paratur
Et simulatur amor, violari ut possit amicus...
Caussa Dei fit caussa hominum [2]...

1. Il marque clairement qu'il désigne la guerre civile (éd. citée, p. 9).
2. Ibidem, pp. 25 et 26.

Il est aussi éloigné du scepticisme, contre lequel il écrivait à la même époque [1], que de ces violences.

Il est rempli de l'idée du divin et porté vers la prière :

> An haut nous élevons le keur, les meins, les yeus,
> Pour avoèr le secours qui ne vient que des Cieus.
>
> (*Les Louanges,* fol. 60 recto.)

Librement, « non periculi ullius metu », il croit au Christ et à l'Église; il respecte le sacerdoce, malgré qu'il se plaigne d'y rencontrer trop

> d'ambicion,
> De scismes, d'avarice e supersticion.
>
> (*Les Louanges,* fol. 50 recto.)

Les derniers vers qu'il semble avoir écrits, à la suite de la *Sciance,* sont un hymne de reconnaissance et de bonheur :

> Toe, Un, Tout, Infini, toe le Cercle e le Çantre
> Dont toute ligne sort, ou toute ligne r'antre,
> Toe qui m'as fét savoer de toe ce que j'an sé,
> Fé moe finir par toe, qui par toe commançé.
>
> (*Les Louanges,* fol. 61 verso.)

C'est ainsi qu'il faut nous le représenter, laborieux jusqu'à la mort, survenue sans que nous en sachions les cir-

1. « Scripsi contra Pirrhoniorum opinionem. » (Ibidem, p. 10).

constances ni la date précise, en 1582 [1], alors qu'il est principal au collège du Mans, prenant garde que sa muse ne vieillisse, désireux de nous communiquer ses suprêmes expériences :

Ce peu que par labeur an avons pu aprandre,
L'avons fidelement au publiq voulu randre
Par meinz g'anres d'Ecriz, ja sortiz de noz meins,
Ou tous prez a sortir [2]...

(*Les Louanges,* fol. 59 verso.)

1. « Il mourut à Paris, au collège du Mans, l'an 1581 ou 1582 environ Pâques, » nous dit La Croix du Maine en 1584 (p. 193). Or il écrivait le *De Contactu Linearum Commentarius* après Pâques 1581. En effet il cite dans ce traité son *Apologie à Clavius.* Elle a paru, dit-il, il y a presque deux ans, « abhinc paulominus biennio » (fol. 2 r°). La préface de cette *Apologie* est du 15 octobre 1579. Le *Commentaire* a donc paru en août ou septembre 1581, et puisque Peletier est mort aux environs de Pâques, c'est dans l'année 1582.

2. Antoine du Verdier cite parmi les ouvrages de Peletier : « *Le Génie.* Livres 3 non imprimés. » Et il ajoute : « lesquels il m'a fait voir l'année auparavant son trépas. » *Bibliothèque Françoise,* t. IV, p. 293. Paris, 1773, 6 v. in-4°. Par ailleurs Peletier, à la fin du *De Contactu Linearum Commentarius,* paru en 1581, projette un autre ouvrage « ad Sinuum doctrinam percipiendam ». (fol. 14 recto).

CHAPITRE II

LE TRADUCTEUR

(1544-1547)

I. — L'*Art Poétique* d'Horace, 1544. — But polémique du traducteur. — Les Défauts : métamorphose des Peuples, des Usages, des Modèles. — Verbosité et gaucherie. — Les Qualités : pittoresque et enthousiasme.
II. — Les deux premiers chants de l'*Odyssée*, 1547. — Naïveté et fidélité de la langue.
III. — Le premier chant des *Géorgiques*, 1547. — Excès de l'exactitude littérale. — Influence de ces traductions sur les idées de l'humaniste, sur la facture du poète.

I

Éprouvant pour la langue française une affection singulière, désireux de la bien prononcer et de la réformer, en fixant dans une orthographe simple ses formes définitives, Peletier sent ce qui manque de noblesse et d'art à la langue de 1540, dans laquelle s'exprime Marot.

N'ayant guère que vingt ans, guidé par un discerne-

ment précoce dont il faut louer la sûreté, il recherche la méthode grâce à laquelle s'acquiert le don de « proprement parler notre langue », et il remonte aux « célèbres et honorables langues Latine et Grecque [1] ».

De 1540 à 1547, il traduit les auteurs anciens. En 1544, il a achevé l'*Art poétique* d'Horace, et en 1547 il fait paraître simultanément quelques odes ou épodes d'Horace, le 1er livre des *Géorgiques,* les deux premiers livres de l'*Odyssée* et une douzaine de sonnets de Pétrarque.

Ses traductions se divisent en deux séries : son but varie suivant qu'il écrit en 1544 ou en 1547. A cette dernière date, Peletier n'est préoccupé que par l'exactitude. Il s'applique à rendre tels qu'ils furent les auteurs qu'il a choisis. En 1544, au contraire, Peletier mêle de la polémique aux vers qu'il fait passer dans notre langue. Il veut souligner, en les introduisant dans le texte de l'*Art poétique,* des noms et des usages contemporains, et les opposer à l'idéal d'Horace. Il ne faut donc pas étudier cette première version de l'*Art poétique* comme une traduction soucieuse de reproduire l'original. Peletier commente plutôt qu'il ne traduit, c'est une appropriation : « Ay voulu approprier à icelle notre Poésie Française (fol. 5 verso). » De là tant de néologismes qui aujourd'hui nous déconcertent. Chaque fois que des mœurs et des noms modernes rendront plus

1. Préface de l'*Art Poétique d'Horace,* fol. 3 verso.

claires les leçons qu'Horace adresse à tous les siècles, Peletier substituera aux coutumes et aux termes anciens les façons nouvelles de vivre et de s'exprimer. Il s'excuse même de n'avoir pas étendu à tous les vers ce procédé de rajeunissement :

« ... On i trouvera quelques passages qui ne servent pas beaucoup à notre vulgaire, comme quand il parle du pié Iambe, du chore des Tragédies et de quelques autres specialitez (fol. 5 verso). »

Indiquons quelques-unes de ces retouches qui modifient Horace, mais dont le but louable fut de rendre plus nets les préceptes nécessaires pour « ouvrer en Poésie » (fol. 5 verso).

Des peuples modernes sont substitués aux peuples anciens. Lombards et Écossais (fol. 11 recto) traduisent le « Colchus an Assyrius » (v. 118) du poète latin; les esclaves (fol. 15 recto) sont transformés en serfs, et les hommes libres en seigneurs (fol. 7 recto). Les joueurs de harpe sont des ménétriers (fol. 21 recto), et les sculpteurs des imagiers (fol. 8 verso). Les écoliers de France tiennent la place des enfants romains, qui, dès les bancs de l'école, apprennent à calculer

... Combien un trezor monte.
(Fol. 18 recto.)

La peste, la rage, la lèpre, représentent le « morbus regius (v. 453) (fol. 22 verso), et le poète traduit

« nigro capillo » (v. 37) par « perruque noire » (fol. 8 recto).

Une autre adaptation est plus téméraire encore que cette métamorphose des mœurs, des classes sociales et des races, c'est celle des auteurs èt des modèles. Alain Chartier et Jean de Meung sont traités avec la même mauvaise humeur que Cecilius, Plaute, Caton, Ennius, dans l'original :

Mais en ceci peut-on favorizer
Alain et Mun et qu'un pareil credit
Soit a Marot et Merlin interdit?...
Veu que Cretin et Jan le Maire ont fait
Notre Francois plus riche et plus parfait...

(Fol. 8 verso.)

Il est bien vrai que noz anciens pères
Ont fort prisé les mesures libères
D'Alain et Mun et les rimes ensemble,
Mais toutefois des deux, comme il me semble,
Trop doussement, et s'il faut dire ainsi,
Trop sottement se sont ebahiz, si
Bien nous savons faire le vrai discrime
D'une mauvaise et d'une propre rime.

(Fol. 16 verso.)

On voit jusqu'à quel point Peletier a poursuivi son idée de moderniser Horace. Il ne faut pas croire cependant que la traduction tout entière soit défigurée. Si l'on omet ces seuls passages où l'adaptation est trop libre, si l'on efface un ou deux contre-sens qui pro-

viennent de ce que la vie romaine est encore peu connue [1], nous avons un essai très consciencieux de traduction claire et exacte.

Un défaut à noter encore est la tendance à la verbosité et au délayage. Le vers de dix syllabes explique ces défaillances, trop court pour contenir l'hexamètre si nourri d'Horace, et trop long, si on le redouble, pour rendre avec concision la sentence du poète.

Voici (fol. 7 recto) deux longs vers de Peletier, contre quelques mots d'Horace (vers 12) :

... Non ut placidis coeant immitia.

Mais non pourtant que la dousseur du miel
Soit assemblee avec l'aigreur du fiel.

La nuance juste et le ton badin du vers ne sont pas toujours exprimés, non pas que Peletier se méprenne sur le vrai sens de l'original, mais il le reproduit mal, par gaucherie, peu maître de toutes les ressources de la langue.

Quelquefois, par une épithète impropre, il change l'allure et hausse le ton :

Aucunefois dort le savant Homere.
(Fol. 19 recto.)

1. Ainsi (fol. 12 v°) le gazon du Champ-de-Mars paraît à Peletier l'herbe molle où le jeune homme

Et au soleil sus l'herbe se delasse.

Plus souvent il l'abaisse :

Et ce qu'il voit ne pouvoir prendre teint.
(Fol. 12 recto.)

est la traduction du « quae desperat tractata nitiscere posse relinquit » (v. 149 et 150).

Ailleurs (fol. 19 verso), par la façon dont il la traduit, il mérite l'invective qu'adresse Horace aux poètes médiocres (v. 373).

Hommes ni dieux
Ni ecritteaux ne dispensent un homme
D'esprit moien que Poete on le nomme.

Mais ces faiblesses une fois signalées, que de pittoresque et surtout que de verve! Dès qu'il rencontre un des sujets qui l'intéressent, dès que le précepte du poète correspond à ses désirs de rénovation, aussitôt le vers semble imaginé par Peletier lui-même, et cependant demeure exact.

Rencontre-t-il l'exhortation à relire les auteurs anciens (v. 269) :

Nocturna versate manu, versate diurna.

il traduit en insistant (fol. 16 recto) :

De mon conseil, lisez, soirs et matins,
Les Livres grecz et les livres latins.

De même il se réjouit en reproduisant les idées d'Ho-

race sur la création des mots nouveaux : « Ut silvae foliis » (v. 60) :

Ni plus, ni moins qu'un bois se renouvelle
Par chacun an, de verdure nouvelle,
Aiant jetté tout son premier feuillage,
Ainsi des mots se passe le vieil age
Et sont en fleur les vocables recens
Ainsi que sont jeunes adolescens.
(Fol. 9 recto.)

Aussi gracieux que son modèle dans ce passage, Peletier le dépasse en éloquence et en conviction dans les vers qui suivent, en vue desquels il semble que le traducteur ait entrepris sa tâche, tant ils expriment heureusement sa propre pensée. Horace célèbre l'originalité du génie romain (v. 286 et suiv.) :

Nec minimum meruere decus, vestigia Graeca,
Ausi deserere...

Voici avec quel à-propos Peletier s'empare de cet appel :

Grande a esté des notres l'entreprise
Et dignes sont que beaucoup on les prise
D'avoir osé la trace abandonner
Des estrangers, et enfin s'addonner
A celebrer les choses domestiques
En tous écritz et genres Poétiques :
Et ne seroint les François plus parfaictz
En bonnes meurs et en belliqueux faitz
Qu'en beau parler et affluente veine,

N'étoit que nul ne peut prendre la peine
De bien limer ses ecriz et d'attendre.
(Fol. 16 verso.)

L'intention du poète est évidente : il s'efforce de révéler aux Français le prix de l'Art.

Nos citations l'ont montré : les conseils en eux-mêmes l'emportent sur la langue dans laquelle ils sont donnés, tandis que chez Horace la grâce et l'imprévu de l'expression ajoutent au charme de l'idée. Le défaut essentiel de cette traduction, c'est de reproduire dans une langue molle et sans nuances le plus subtil des Latins.

II

Cette même langue, au contraire, naïve et jeune, ne nous choque plus dès qu'elle exprime les sentiments plus simples et l'art primitif de *l'Odyssée*.

Dans cette traduction des deux premiers chants, Peletier a écrit, ne craignons pas de le dire, des vers accomplis, dont nous sentons encore, sans y mettre de la complaisance, le charme et la séduction.

Joyeux de découvrir cette vie familière, Peletier oublie ses ambitions de littérateur et ses néologismes. Nous rencontrons encore des gendarmeries, des consistoires, des manoirs, des hôtels, des clavières, des chambrières, des écuyers et des pages. Ce défaut tient à la disette de

mots, et surtout au goût du siècle, incapable de distinguer la vie antique et de l'opposer aux mœurs et aux coutumes modernes.

Supprimons ces dix ou douze mots étranges et discordants, et nous nous trouvons en présence d'une œuvre avant tout fidèle [1] :

J'y ay voulu les Epithètes mettre,
En ne voulant d'Homère rien omettre,
Et m'a semblé sur ce, qu'en les ostant
Hors du François, ce seroit tout autant
Que s'on ostoit d'iceluy mesme livre,
Habitz, bancquetz et manieres de vivre,
Qui japieça sont d'usage estrangees,
Et en façons bien diverses changees :
Mais il convient garder la majesté
Et le naïf de l'ancienneté
Pareillement exprimer les vertuz
Des adjectifz dont les motz sont vestuz,
Et bien garder en son entier l'obget
De son Autheur, auquel on est suget.

(Fol. 6 recto.)

Ce programme est excellent et d'un esprit déjà pénétré des méthodes exactes [2]. Peletier a fait effort pour y demeurer fidèle.

1. En réalité quelques épithètes disparaissent. Nous ne rencontrons point les éponges aux pores nombreux du vers 111, ni la nymphe aux beaux cheveux du vers 86. Le poison tueur d'hommes du vers 261 devient « venins confitz » (F° 15 r°), et l'intendante vénérable du vers 139 est pour Peletier « la claviere jolie ».

2. Dès 1545, Peletier publie l'édition, annotée par lui, de l'*Arithmétique* de Gemme de Frise.

Que de scènes donnent l'impression de la vie antique! Voici les prétendants oisifs et voraces :

Passans le temps, et à leur aise assis
Dessus les peaux de bœufz par eulx occis :
Là escuyers et valetz a grands troupes
Versoient les uns du vin dedens les coupes
Avec de l'eau : et les autres avoient
L'esponge en main, dont les tables lavoient,
Et apprestoient : les uns selon leurs charges
Tranchoient la chair en plusieurs pièces larges.
(Fol. 10 recto et verso.)

Puis une scène d'intérieur plus reposée. Télémaque se dépouille de son vêtement, prêt à s'étendre sur son lit :

Sa robe souple à coup a despouillee,
Et l'a es mains de la vieille baillee
Qui eut le soing de tenir nettement
Et bien plier ce riche vestement.
Et puis après moult gentiment le gette
Sus une perche auprès de la couchette.
Tout cela fait, de ce lieu se retire,
L'huis en sortant par l'anneau d'argent tire :...
(Fol. 21 verso.)

Cette langue souple et sobre rend dans le ton juste les sentiments des personnages. Ulysse soupire après la patrie :

Mais luy ayant desir qu'en quelque sorte
Il puisse voir la fumée qui sorte
De son terroy, soit de loing ou de pres
Est bien content de mourir par apres.
(Fol. 8 verso et 9 recto.)

Voici encore une image émue :

... car ilz mangent le bien
D'un homme absent...
Duquel les os sont quelque part sans tombe,
Désià pourriz de la pluye qui tombe
Dessus la terre : où en la mer espars
Sont agitez des flotz de toutes pars.
(Fol. 12 recto.)

Ailleurs, l'épithète ressuscite l'art ancien, fort et copieux :

Et les gras bœufz qui ont la corne torse,
(Fol. 9 verso.)

et encore :

... embrochans
Les pourceaux gras et chèvres escorchans.
(Fol. 31 verso.)

Quelques vers ont retenu l'harmonie du texte grec :

Ce chant divin penetre et envelope
L'interieur esprit de Penelope.
(Fol. 17 verso.)

Si nous comparons de tels vers exacts et pittoresques aux traductions du temps, nous apprécierons l'indéniable supériorité de Peletier [1], et nous ne nous étonnerons

1. Lisons par exemple les cinquante premiers vers de l'*Iliade* traduits par Salel (1545). Agamemnon éprouve les sentiments d'un chevalier amoureux :

Le cueur duquel brusloit d'ardente flamme
Du feu d'amour, pour la gentile dame.
(F° X r°.)

Par ailleurs, nous ne voyons plus de vaisseaux creux, ni Phoibos semblable à la nuit; mais des images sans couleur :

Plus ne t'advienne, o vieillard ennuyeux,
Que je te trouve, attendant en ces lieux.
(F° X r°, édition Paris, 1555, in-8°.)

point que les contemporains [1] aient associé son nom à celui d'Ulysse, qu'il révéla le premier aux Français.

III

Ce n'est pas cependant à l'*Odyssée* que Peletier consacrait le meilleur de son attention. Il était très préoccupé d'étudier Virgile et de faire valoir

> ... de Maron la divine facture
> (Fol. 36 verso.)

On sait, par l'*Art poétique,* qu'il admire dans le poète latin, d'un côté, l'harmonie imitative, — et il l'explique avec une ingéniosité excessive, — et en second lieu la science des inversions, dont il exagère aussi la portée [2].

Voilà pourquoi, tout en proclamant que son œuvre, comparée à l'original,

> Est moins parfait, et moins digne de prix,
> (Fol. 36 verso.)

il tente de dérober à son poète le secret de ses conso-

1. Cf. Ronsard :

> Et Peletier le docte a vagué comme Ulysse.
> (Ed. Blanchemain, t. V. *Les sonnets divers,* n° 76.)

et des Masures :

> Les erreurs et dangers d'Ulisse
> Discouroit le bon Peletier...
> (A Joach. du Bellay. p. 17. *Œuvres Poétiques.* Lyon, 1557, in-4°.)

2. Cf. ci-dessous, pp. 150 et 151.

nances, où les mots eux-mêmes semblent accompagner par leur sonorité les nuances de la pensée. Il s'essaie donc à l'harmonie imitative, et de ces longs efforts il retirera quelques vers aux arrangements heureux. C'est surtout pour rendre le vol ou le chant des oiseaux qu'il juge indispensables certains chocs de consonnes. Tel est le vol effrayé de l'alouette, évitant le faucon (I, 406) :

Quacumque illa levem fugiens secat aethera pennis.

D'un bat sifflant Nise la suit et presse
Et de la part que Nise en l'air vole, elle
Fuyant son vol, fend subit l'air de l'aelle.
(Fol. 43 recto.)

Dans son désir de dérober cet art caché, notre auteur ne recule pas devant l'inversion, qui cependant contredit le génie de notre langue.

Voici une construction toute latine. Peletier traduit les vers où sont décrites les occupations ménagères de l'épouse à l'intérieur du logis (v. 293).

Interea longum cantu solata laborem.

On remarquera combien la phrase calquée sur la période latine s'obscurcit et s'alourdit vers la fin :

Et ce pendant d'un chant joyeux sa femme
Fait moins durer sa besongne ennuyante,
En pourmenant sa navette bruiante
Parmi sa toile : ou au chaudron qui bout
Au long du feu, l'humeur du nouveau moust
Fait amoindrir peu a peu...
(Fol. 47 recto.)

Cet excès de fidélité conduit à un résultat pire que l'excès de liberté : de tels vers nous dérobent Virgile plus que les adaptations de 1544 n'avaient modifié Horace. Il y a donc, dans ces méthodes diverses de traduction, une évolution caractérisée.

Au début, il ne traduit, indifférent à la forme, qu'en vue de l'idée. A la fin, il abandonne la clarté, pour mettre en lumière de subtiles intentions d'art. Entre ces deux méthodes, entre la version d'Horace et celle de Virgile, il y a, à notre avis, une manière qui tient le milieu et qui est la bonne : celle de l'*Odyssée :*

Toutefois, ce respect pour son modèle, s'il l'a poussé souvent aux décalques gauches, lui a inspiré quelques-uns de ses plus beaux vers. Il a des expressions d'une netteté admirable pour noter la lumière, soit au soleil couchant :

... souvent nous voyons
Plusieurs couleurs errer sus ses rayons.

(*Virgile,* 452. Fol. 52 verso.)

soit aux aurores printanières :

Quand le Taureau tout blanc avec sa corne
Luisante d'or, le Printemps ouvre et orne.

(*Virg.* 217. Fol. 44 verso.)

Il décrit en poète les plantes, leur aspect, leurs couleurs. Voici les premières pousses de blé :

Lors que le grain, qui n'est encor' que lait,
Vient a s'enfler au tuyau verdelet?

(*Virg.* 315. Fol. 48 recto.)

Voici l'orge « mol et tendre ». (Virg. 317. Fol. 48 recto) ou :

> ... de l'amer lupin les tuyauz fraelles.
> (Fol. 39 verso.)

et enfin :

> Les Pavotz, teintz d'un oblivieux somme.
> (Fol. 39 verso.)

On voit quel profit Peletier a retiré de ses traductions. Elles lui ont appris l'Art, dans la mesure restreinte que permettait son tempérament. Ce qui n'est pas pur prosaïsme dans les dix mille vers qu'il a écrits relève des maîtres avec lesquels il a entretenu commerce. C'est Virgile qui lui a appris à façonner les quelques passages très beaux, dignes des anthologies, que l'on peut glaner dans son œuvre.

Le théoricien a gagné davantage. Ainsi, dans son *Art poétique,* ses remarques critiques sur l'art de Virgile lui viennent de ses tâtonnements, de ses analyses et de ses admirations de traducteur.

Mais c'est principalement par l'influence qu'elles ont exercée que ces traductions marquent une date dans l'histoire de la Renaissance. Le choix même des auteurs et des œuvres interprétés constitue une belle leçon de goût. A l'heure où Daurat nourrit Ronsard et du Bellay d'alexandrinisme et de subtilité [1], Peletier invite ses

1. Cf. à ce sujet Lucien Foulet : *Dorat et Ronsard. Revue d'Histoire littéraire de la France,* avril-juin 1906, pp. 312 et suiv.

contemporains à se tourner vers la nature telle que la chantent Virgile et Homère.

En proposant de tels modèles, il fonde l'une des doctrines essentielles du classicisme.

Pourquoi donc doit-il interrompre son œuvre dès 1547[1]? Si nous voulions l'en croire, la difficulté de lutter avec l'original serait la seule cause de cet abandon :

> ... En voulant suyvre fidelement
> L'original, il nous prend tellement,
> Qu'il faut user d'une grand' periphrase,
> Qui veut sauver du vulgaire la phrase :
> Et ceux qui n'ont qu'a l'un des deux respect,
> Ilz nous tiendront d'ignorance suspect.
> Voilà des pointz assez avantageux,
> Pour refroidir un homme courageux,
> Et le tirer de cette intention,
> Pour s'addonner à son invention[2].

En réalité, ce sont ces derniers vers qui décèlent les motifs véritables auxquels obéit le poète. Il est désireux de réputation, et il se rend compte que les traductions, quelle qu'en soit la probité, n'ouvrent pas le grand

1. Il a traduit plusieurs morceaux dans les *Louanges,* à la suite de quelques vers sur Jupiter et Saturne : ce sont dans le premier livre : *la Tampete* (fol. 65 r°); dans le quatrième livre : *Descripcion de la Fame* (fol. 67 v°); *Description « de la Minuit »* (fol. 67 v°); *Mort de Didon* (fol. 68 r°); et dans le sixième livre : *Le Rameau d'or* (fol. 70 r°).

2. *A Mellin de Saint-Gelais. Œuvres Poëtiques* de 1547, fol. 101 v° et 102 r°.

chemin de la gloire[1]. Elles n'instruisent en rien les initiés et soulèvent peu de curiosité chez les profanes. Il est donc bon de ne pas les multiplier et de ne les entreprendre que comme un exercice. Dans la pensée de Peletier, elles ne constituent pas un but, mais un moyen : l'idéal n'est pas de s'attarder dans l'imitation des anciens, mais de s'emparer de leur secret et de les dépasser.

Voilà l'œuvre que tente Peletier, et c'est ce noble effort qu'il nous faut étudier.

1. On peut rapprocher les lignes suivantes de Pasquier sur les traductions : « Il n'y a labeur plus ingrat que cestuy ni qui soit si peu recogneu par une postérité... Il n'y a que les inventeurs qui se perpétuent... » *Les Lettres,* livre II. *A M. Cujas,* t. II, col. 36 et 37. Amsterdam, 1723, in-fol.

CHAPITRE III

LE SYSTÈME D'ORTHOGRAPHE

d'après le *Dialogue de l'Ortografe*

(1550)

I. — Pourquoi Peletier recourt-il à la forme du dialogue? — Les interlocuteurs. — Plan de l'ouvrage.

II. — Discussion sur le principe même de la réforme. — De Bèze y est opposé. — 1° Elle déconcerterait Français et étrangers. — 2° La langue perdrait sa filiation avec le latin. — 3° La réforme varierait avec la prononciation. — Réponse de Peletier : il sacrifie l'étymologie, il a confiance dans la règle et la raison contre l'usage.

III. — Exposé du système : 1° Lettres simples. — 2° Lettres doubles. — 3° Accents. — Valeur du système. — Influence sur Ronsard : le « Dialogue » dévoile l'idée essentielle de la Pléiade.

IV. — L'Apologie à Louis Meigret. — Dissentiments entre l'écrivain manceau et l'écrivain lyonnais.

I

Désireux de transformer notre langue, Peletier commence par la partie qu'il imagine plus facile. Il ne voit qu'abus dans l'orthographe. Après avoir longtemps déli-

béré (*Dialogue de l'Ortografe,* p. 39)[1], il se résout enfin à appliquer sa dialectique et à triompher par la raison de formes qu'il juge parasites et viciées par l'ignorance!

Le scrupule qui l'arrête et, quelque temps, le « refroidit » (p. 39), ce n'est pas la témérité de l'entreprise. Sa foi lui rend impossibles de tels doutes. Mais de mauvaises raisons d'amour-propre le retiennent. Toute cette érudition paraît de trop peu d'importance; les questions d'orthographe ne sont capables « d'ornemans ni élégance aucune » (p. 40); elles gardent quelque chose de scolaire, et celui qui les expose donne à beaucoup l'impression qu'il enseigne à la façon d'un magister de village (p. 40). Il faut donc, à force d'adresse et de rhétorique, rendre l'exposition de ces recherches littéraire et avenante.

Voilà ce qui explique la composition si bizarre du Dialogue. A côté des remarques orthographiques, on y trouve une foule de confidences, de digressions et de polémiques. Peletier nous parle de lui-même et de ses interlocuteurs. Ce sont quatre amis qui fréquentent chez l'imprimeur Vascosan, auprès duquel, après avoir quitté le collège de Bayeux, Peletier vivait retiré. Notre auteur

1. Toutes les citations de ce chapitre sont empruntées à la 1re édition du *Dialogue de l'Ortografe,* Poitiers, 1550, in-8°. On pourra lire sur ce sujet une étude de Livet dans *La Grammaire Française et les Grammairiens du* XVIe *siècle.* L'auteur y multiplie les citations, mais il ne résume que vaguement le système de Peletier. Pages 143 et suiv. Paris, 1859, in-8°.

était particulièrement lié avec Jean Martin, qui habitait la même maison hospitalière :

« Je me voudroe, dit Peletier dans le *Dialogue,* user ma vie aveq lui à la survivance de nous deus (p. 47). »

Jean Martin avait accompagné les ambassadeurs de France en Italie, en Espagne et en Angleterre (p. 47). La Croix du Maine (p. 242) énumère dans la notice qu'il lui consacre les nombreuses traductions de l'italien qu'il entreprit, entre autres : « l'*Arcadie,* de Jaques de Sannazar, le *Roland furieux,* les *Azolains,* de Bembo ». Le plus intime des amis de Jean Martin était Denis Sauvage [1], grand traducteur, lui aussi, mais surtout éditeur de Froissart. « Pront e avisé esprit », dit Peletier (p. 49) en parlant de ce troisième interlocuteur. Le quatrième était Théodore de Bèze, déjà plus préoccupé du problème religieux que des remarques linguistiques qu'il avait aimées et qu'il juge maintenant indifférentes :

« Les enseignemans de l'ortografe ne sont pas, dit-il (p. 104), comme d'une Filosofie moralle... Si un homme écrit à sa mode, e un autre a la sienne, il peut être que tous deus ont leurs resons e que tous deus ne falhet point. »

Reste enfin « le signeur Dauron », sur lequel nous n'avons trouvé d'autre renseignement que ceux donnés par Peletier : il tenait compagnie à l'évêque de Montpellier.

1. La Croix du Maine, p. 69. Paris, 1584, in-fol.

« Il étoet tout résolu es langues non seulemant lettrées, mes aussi vulgueres; puis an toute sorte de Filosofie, an loes, e mêmes an notre matématique (p. 50). »

Il a donc le savoir encyclopédique de Peletier; aussi est-ce à ce dernier que notre réformateur confie la tâche de soutenir ses propres idées. Dauron et Peletier sont d'ailleurs seuls de leur avis; de Bèze n'admet aucun changement à l'orthographe traditionnelle, et Jean Martin et Denis Sauvage demeurent hésitants, plus amis des réformes lentes que de la révolution qu'on leur propose. Par l'introduction des personnages, le dialogue se rapproche de la vie, il a le mouvement et le naturel de la conversation. Aucun de ces arguments, échangés par ces jeunes gens chez le libraire Vascosan, n'a vieilli, et le conflit de la tradition et du progrès apparaît caché sous la querelle de l'orthographe. D'un côté, c'est la tendance à respecter la forme des mots parce qu'ils constituent le legs du passé et comme l'âme des aïeux; de l'autre, c'est l'effort pour les modifier, parce que la raison mieux éclairée doit supprimer les abus et les ignorances.

Ce qui nous surprend ici, c'est de voir ces arguments pieux en faveur de la vieille langue maternelle dans la bouche du réformateur qu'a été de Bèze. Envisagé sous ce dernier aspect, le dialogue conserve un intérêt historique qu'il ne faut pas dédaigner. Traitant cette matière neutre, le génie de de Bèze se révèle avec tous ses dons : bien qu'il improvise, il découvre sans peine les grandes divisions du sujet, il fournit ses paragraphes de science,

il les anime de traits pittoresques, il y répand une ironie hautaine, car jamais il ne se relâche ni ne devient indulgent[1].

Nous avons là comme un résumé, non pas authentique, au sens rigoureux du mot, mais du moins assez fidèle de l'éloquence de de Bèze : « On peut savoir si ce que je di ét vrei ou non, » dit Peletier, retraçant le portrait des personnages qu'il met en scène (p. 51), et (p. 6) il ajoute autre part :

« Je fet declerer par Theodore Debeze tous les argumans e resons qu'autrefoes lui é oui adduire an noz disputes... e ancores outre ce que lui é oui dire, je lui é attribué tout ce que j'é avisé étre pertinant à sa cause, bien sachant s'il l'omettoet allors que ce n'étoèt faute de l'antandre, mes seulemant de s'an souvenir. »

Voici de quelle façon Peletier a conçu son ouvrage. Dans une première partie, intitulée *Apologie à Louis Meigret Lionnoes,* avant d'avoir exposé son système, il marque les différences qui le séparent de celui de Meigret (pp. 1 à 39). Puis vient la première partie proprement dite, où, dans un long préambule (pp. 39 à 66), Peletier nous explique pourquoi il a tant différé d'écrire sur la question de l'orthographe. Ensuite il nous présente ses amis et donne la parole à de Bèze, qui explique plu-

1. Ce sont là les caractères que l'on s'accorde à reconnaître à de Bèze. Ouvrons par exemple l'*Encyclopédie des Sciences religieuses* (Paris, 1877-1882, 13 vol. in-8o). Nous lisons à l'article de Bèze, sous la signature de Viguié : « discours... puissants, méthodiques, mesurés, habiles. » T. II. p. 271.

tôt par des idées générales, car nous ne connaissons pas encore les particularités introduites par Peletier, pourquoi toute réforme orthographique radicale est condamnée d'avance à échouer (pp. 66 à 108).

Dans la seconde partie de l'ouvrage, le signeur Dauron réfute le lendemain les idées générales qu'avait défendues de Bèze (pp. 108 à 165). Les cinquante dernières pages (165 à 210) sont consacrées à l'exposé du système de Peletier.

Ce plan, on le voit, est défectueux, puisque la discussion s'engage sur des réformes mal connues. Nous le suivrons cependant, réservant, pour finir, l'*Apologie à Meigret,* placée au commencement.

II

Rien de plus naturel, de plus socratique, que le début du Dialogue. Jean Martin, Denis Sauvage, Théodore de Bèze, sont réunis dans l'appartement de Peletier (p. 46).

Sur la table, les *OEuvres poétiques*, « qui ne faisoét que sortir de dessus la presse », venaient d'être déposées. A peine Peletier a-t-il jeté les yeux sur ces pages fraîchement imprimées que, tout d'un coup, il change de couleur :

« Lors le signeur Sauvage... Si ce n'etoèt que vous lisez de

votre ouvrage, j'estimeroee que vous y trouvièz quelque chose qui ne vous plaisoèt point. — Je lui di : Vrémant Signeur Sauvage... ce qui m'a plus eidé à me changer la chère à été ce que j'é vu dedans mes euvres qui n'étoèt pas mien... — Incontinant le signeur de Bèze an souriant : J'antans bien maintenant, dit-il, ... vous vous pleignez que les Compositeurs de l'Imprimerie n'ont pas voulu complere à votre maniere d'ortografe (pp. 52 et 53). »

Sur ce propos, la discussion s'engage, Dauron arrive, et Jean Martin insiste pour que la question de l'orthographe soit enfin traitée et résolue.

C'est un adversaire de la réforme qui prend la parole. Théodore de Bèze fournit des arguments lucides et serrés, que personne n'ose interrompre. Il prouve d'abord que la réforme orthographique n'atteindra nullement les buts qu'elle se propose. Ni les Français ni les étrangers ne tireront profit des suppressions de lettres que l'on réclame. Pour les Français, que de « confusion, erreur e obscurité »! Jusqu'alors ils s'imaginaient savoir lire et former leurs lettres. Il n'en est rien; il leur faudra retourner à l'école.

« ... Vous leur otez la plume hors des meins... vous les mettez a recommancer. » (P. 68.)

Et quel serait le résultat d'une telle réforme? Elle supprimerait toute différence entre le savant et l'ignorant :

« ... Antre la maniere d'écrire des g'ans doctes e des g'ans mecaniques... Est-ce raison qu'un Artisan... soet estimé aussi bien ecrire, come nous qui l'avons par etude, par regle e par

exercice. Sera il dit qu'à une fame, qui n'et point autremant lettree, nous concedons l'art et vraye prattique de l'Ortografe ? » (pp. 78 et 79.)

Beaucoup de peines pour que les lettrés retombent confondus dans les rangs du vulgaire, voilà tout l'avantage que proposent aux Français les novateurs.

Les promesses aux étrangers ne sont pas plus fondées. Vous pensez leur assurer une prononciation plus facile en simplifiant. C'est une chimère, et les arguments de de Bèze sont particulièrement heureux, car chaque langue a des sons particuliers « que les lettres Latines ne sont pas capables d'exprimer » (p. 73). Examinons à ce point de vue la langue allemande. « Nous jugerons qu'il n'ét possible à homme vivant de l'apprandre sans l'ouir parler. » Toutes nos modifications de grammairiens demeureront impuissantes devant cette loi de la nature (pp. 72 et 73).

Voilà pourquoi bon nombre d'étrangers bornent leur ambition à lire la langue sans se préoccuper, comme le font « pies en cage » (p. 92), d'articuler des sons. Or, pour ceux qui n'aspirent qu'à nous comprendre, notre écriture avec ses lettres étymologiques leur est d'un secours précieux : « Tempus » leur explique l'*s* de notre mot « temps », et advocatus le *d* de « advocat » (p. 71). Ils considèrent d'autant plus notre français qu'ils le connaissent bien déduit du latin, et qu'ainsi ils ne peuvent le classer dans le groupe des dialectes vulgaires.

Ne craignons point qu'ils se rebutent par les quelques

difficultés que présente son étude : la langue française vaut les efforts qu'elle demande, et son crédit s'impose au loin. Ici commence une page éloquente, du plus haut intérêt documentaire sur les conquêtes du français au XVIe siècle (p. 93) :

« ... On set qu'au païs d'Artoes e de Flandre... iz pledet leurs causes et i font leurs écritures e procedures an Françoes. An Angleterre, au moins antre les Princes e an leurs Cours, iz parlet Françoes an tous leurs propos. An Espagne, on i parle ordineremant Françoes es lieus les plus celebres... An la cour de l'Ampereur,... on n'use pour le plus d'autre langage que Françoes. Que diré-je de l'Italie, là ou la langue Françoese ét toute commune, non seulemant pour la fréquentation des Francoes, mes ancores pour la grâce, beauté et facilité. »

N'allons pas altérer ce tout harmonieux par forme nouvelle d'écriture. A la vue de ces caractères neufs, les étrangers se persuaderaient que non seulement notre orthographe est bouleversée, mais encore notre génie (p. 92).

De Bèze a démontré avec une logique saisissante sa première thèse, à savoir que Français et étrangers retireraient de cette aventure, non pas quelque allègement, mais plus de complications. La réforme projetée ne serait pas pratique.

En second lieu, elle ne serait pas esthétique. L'illusion de notre critique est ici à peine croyable, mais il s'imaginait poursuivre un but artistique et conférer à sa langue, en modifiant son orthographe, quelque chose

de la dignité des langues anciennes, « lequeles — c'était son principal argument — s'écrivoet e se prononçoet de méme sorte (p. 79) ».

Il faut que de Bèze le détrompe. Les Latins, lui dit-il, avaient une orthographe différente de leur prononciation. Ainsi César, d'après Suétone, s'obstinait à écrire comme il prononçait, et non suivant la mode commune (p. 79). Pareillement, ils étaient respectueux des étymologies et prenaient grand soin de conserver « leurs caractères originaux » aux mots qu'ils empruntaient des Grecs. Pourquoi nous montrer plus nonchalants et laisser tomber ces lettres qui apportent tant de clarté (pp. 76-77) ?

Justifiées par leur fonction même, qui est d'éclairer le sens, les étymologies le sont aussi par leur origine, qui remonte à l'antiquité. En théorie aussi bien qu'en pratique, les réformateurs ont tort.

De Bèze réserve son troisième argument pour finir, parce qu'il est le plus fort et qu'il se présente à l'esprit naturellement. Il montre que la règle nouvelle est caduque, puisqu'elle s'appuie sur le phénomène de la prononciation, dont à chaque instant nous surprenons les changements et les variétés (pp. 93-94) :

« Chacun set qu'antre les Françoes la prolation change de tans en tans. Pourtant si nous voulions tousjours donner nouvelle Ecriture à la nouvelle prononciation, ce seroet à tous cous à recommancer. »

Il dévoile pour finir l'idée maîtresse d'où découlent

toutes ces erreurs qui égarent trop d'esprits prompts à légiférer :

« ... souz ombre de reglemant (ils) la veulent reduire a plus grande irregularite[1] (p. 104). »

En face d'un tel réquisitoire découvrant le néant de tous ces projets de réforme, Peletier reste muet. Il demande quelque délai et répond avec ingénuité à de Bèze, qui veut écouter tout de suite l'adversaire, pour le réfuter plus vite (p. 107) :

« Quant à ce que vous voulez vous escuser d'absence pour demein,... vous nous lesseriez a panser que vous voudriez fere comme les mousches qui s'an vont après l'égulhon lessé. »

Il est vrai que la critique de de Bèze est pénétrante : appuyée sur le sentiment de la diversité nécessaire des peuples et des races, sur la conviction que toute législation échouera devant cet élément irréductible, elle a pour elle, outre l'esprit et le don de créer les arguments qui portent, quelque obscure prescience des méthodes modernes.

N'oublions pas que c'est à Peletier lui-même que nous devons cet exposé si complet et si consciencieux de la doctrine qui le combat. Uniquement préoccupé des

1. Il convient de remarquer que les principaux arguments apportés à l'heure actuelle par les écrivains hostiles à une réforme radicale de notre orthographe se retrouvent en grand nombre dans l'ouvrage de Peletier. L'un des meilleurs de ces articles écrits en faveur de l'ortographe traditionnelle a pour auteur M. Marcel Boulenger : *La réforme de l'orthographe.* (*Revue de Paris*, 15 décembre 1905, p. 80.)

idées, il nous donne ici le spectacle toujours rare du désintéressement vis-à-vis de sa propre personne, et il dit avec candeur (p. 107) :

« Le combat ou nous sommes ét tel qu'il n'i... a point de danger ni desavantage pour le veincu. »

Il apporte d'ailleurs tant d'application au raisonnement, tant de zèle à glorifier la langue française, tant de justesse dans les remarques de détail, qu'il a réussi quelquefois à imposer sa manière de voir.

Caractérisons d'abord sa méthode. Jeune encore, il a trente-trois ans, adonné jusque-là aux exercices purement littéraires, n'ayant rien approfondi ni en mathématiques ni en médecine, il procède par déduction et néglige de parti pris ce qui, dans le domaine réel, contredit sa construction théorique. Pour comprendre ses arguments il faut donc se placer à son point de vue et accepter provisoirement ses principes généraux.

Lui-même demande à ses auditeurs l'affirmation d'idées « présupposées » (p. 115) :

« Ce seroèt pour neant debatu de ce que nous voulons debatre, si premieremant nous ne tenions pour tout presupposé que la langue françoese le meritat. »

En réalité, il s'appuie sur d'autres raisons. Il est convaincu qu'il est possible de façonner la langue d'un peuple et de la disposer, ainsi qu'un auteur modèle l'ouvrage qu'il écrit. Il imagine, en second lieu, que rien

n'est plus facile que de conférer à une langue la beauté dont elle est susceptible. Le procédé efficace existe (p. 214) :

« Tant moins les choses sont superflues, plus elles sont nettes. »

Il s'agit, par conséquent, de procéder à une universelle épuration et d'alléger ce corps « trop vêtu » (p. 201) :

« Je di que si une lettre an quelque mot ne se prononce point, elle n'i a nulle puissance, elle n'y doit avoer place (p. 199). »

Dans sa réponse, Peletier veut nous persuader que la pratique du système est tout aussi simple que la théorie. Il suit l'argumentation de de Bèze et répond aux trois objections de son contradicteur : obscurité du système aussi bien pour les Français que pour les étrangers ; — abandon de l'étymologie ; — variations infinies de l'orthographe, puisque la prononciation change toujours.

Sur le premier point, sur ces complications qui déconcerteront les Français et les étrangers, Dauron est concis, parce qu'il est embarrassé. Obligé de concéder qu'il y aura une période de gêne et de tâtonnements, il oppose à cette incertitude momentanée des lois fixes pour « plus de mil ans » (p. 212).

Les étrangers admireront cette simplicité harmonieuse ; ils connaîtront enfin que notre vocabulaire n'est point barbare, mais qu'il se peut régler, de sorte qu'avec

quelque courage la réforme deviendra dans l'avenir aisée et pratique.

Mais l'étymologie, avait dit de Bèze, sera sacrifiée. Peletier ne s'attriste pas : il se réjouit plutôt de la disparition de ces lettres. Pour une langue, en effet, ce n'est pas un titre de noblesse si elle remonte à des sources étrangères, car alors nous confessons, en établissant des emprunts avec une langue pérégrine, que notre propre langue était incapable par elle-même de créer les mots et les organes dont elle avait besoin (p. 147). C'est pourquoi il convient de dissimuler ces rapprochements et non d'en tirer gloire.

D'ailleurs, c'est là son second grief, les recherches dans cette matière sont contradictoires. Par exemple, vous écrivez « *scavoir* par un *c*, pansant qu'il vient de *scire*, combien qu'il viegne regulierement e au vrei de *sapere* » (p. 149). Au lieu du *l* ou *p* latin, l'étymologie met un *v* arbitrairement, « comme de *habere, avoer; debere, devoer; rapere, ravir; cooperire, couvrir; febris, fièvre; aprilis, avril* (p. 149)... Pourquoe mettez vous deux *ss* an *tristesse, liesse,* qui vient de *laetitia, tristitia* ?... E touteffoes vous n'an fettes pas autant an *grace,* qui vient de *gratia* (p. 143) ».

Ces bizarreries n'étonnent pas Peletier, car à chaque fois que nous prétendons remonter aux origines, nous ne trouvons que l'invérifiable. Cela est vrai surtout de l'investigation étymologique. Nous apercevons bien qu'il y a des mots de notre langue dont la source est

latine, et que beaucoup des vocables latins dérivent du grec. Le grec lui-même, d'où est-il formé? Est-ce de l'égyptien ou du chaldéen? Ces obscurités sont si impénétrables que les Latins n'ont pu les résoudre. Voyez Varron, « auteur de si parfonde érudition e jugemant ». Il s'est montré « supersticieus » dans ses recherches. Aussi, « beaucoup de g'ans doctes ne s'estimet pas tenuz de le croere » (p. 145). Peletier décide donc de ne tenir aucun compte de l'étymologie.

Reste un argument redoutable. De Bèze avait montré dans les changements incessants de la prononciation le vice essentiel de cette réforme. L'objection est si décisive qu'il semble que Peletier n'y puisse rien répliquer; mais, au contraire, il est si confiant dans l'efficacité des règles qu'il tourne la difficulté à son avantage (p. 134):

« Le changemant de la prolation que mons. Debeze a pris à son avantage, je montreré facilemant que cela fet pour moe: car la cause qu'une prolation change ét qu'une Langue... n'a pas de quoe elle puisse etre mise an etat, ni disposée par regles. »

Ainsi, pour ce logicien, c'est de l'imperfection que provient la variété des formes. Aussi ajoute-t-il un argument qu'il croit historique et qui n'est pas digne d'un humaniste (p. 134):

« Ne voions-nous pas de la langue Latine depuis qu'on a fet une grammere,... qu'elle n'a point pris de changemant depuis. »

Quant à nos aïeux, ils prononçaient toutes les lettres

et faisaient sonner l'*s* dans des mots tels que « *beste, honneste* e *mestier* ».

C'est qu'ils avaient « la langue, tout einsi que la maniere de vivre, plus robuste que nous n'avons aujourd'hui. Mes depuis que les Françoes ont été an pès, ilz ont commancé à parler plus doussemant, e si j'ose dire, plus mollemant. Ne les avons-nous pas vuz si subjez à leurs Dames qu'iz uset cuidé étre péché mortel de prononcer autrement qu'elles? » (p. 132.)

Un seul point importe : cette prononciation « à petit bec » nous est imposée par les seigneurs. Or les personnages de cour sont pour Peletier les guides de la langue : « Ne leur fesons point d'honneur à demi », établissons, réglé pour toujours, le langage qu'ils parlent.

Le siècle, lui aussi, mérite cet effort : il marque le point culminant de la civilisation française. Ici, nous lisons une page intéressante, placée sans doute pour les besoins de la cause, mais qui n'en constitue pas moins un témoignage de prix en faveur de l'éclat de la vie de cour au début du règne d'Henri II :

« Ne voions-nous pas les disciplines, les ars liberaus e mecaniques... etre reduiz quasi à l'extremite de ce que l'homme an peut comprandre? Ne voions-nous pas les etaz, les magnifiçances e somptuositez étre an tele essance qu'elles n'an peuvet plus?... Brief, ne voions-nous pas les espriz si ouvers, e qui commancet a vouloer passer si avant, qu'il faut non seulemant qu'iz demeuret, mes ancores qu'iz reculet arriere. » (pp. 136-137.)

En présence d'une occasion si propice, que valent les résistances de quelques-uns et leur respect de l'usage?

Emporté par la logique, Peletier développe l'antithèse entre la coutume et la raison (p. 128) :

« Qu'ele apparence i a il d'appeler usage ce qui et contre la reson?... E ancores qu'il eut été approuvé (l'usage), faut-il pas regarder par queles g'ans ç'a été e de quele autorite? »

On le voit : la raison triomphe de la tradition ; elle a renouvelé les modèles poétiques, les genres, les mots, la syntaxe, et, par une dernière conséquence, l'orthographe.

A la fin, intimidé devant une telle entreprise, Peletier se résout à une concession. Il prévoit que les artisans, femmes et enfants, continueront de parler à leur mode, comme par le passé (p. 195). Il en prend son parti, puisque, par un privilège dont il ne craint pas de se réjouir, les doctes seuls peuvent écrire, et que « les troes pars de ceus qui parlent, a peine savent écrire » (p. 196).

Imposée par les savants, la règle triomphante gouvernera la langue « d'ici mil ans e plus » (p. 212).

Toute la réplique de Peletier est dans ce ton enthousiaste et éloquent. Enivré par les idées généreuses, il insiste à peine sur les faits et les substitutions de lettres qui constituent cependant le point épineux du système.

III

Nous allons classer ces modifications de lettres. Ces nouveautés paraissent obscures d'abord, mais, à la réflexion, on voit qu'elles ont été conçues par un esprit clair et que cette « ortografe » est plus étrange en réalité que compliquée.

Dans la plupart des cas la règle si simple d'écrire comme l'on prononce suffit pour appliquer la méthode, et, par cette première loi, quatre lettres disparaissent dès qu'on ne les articule pas :

1° Le *g*, « comme de *congnoetre, signifier, regner, digne* » (p. 175);

2° L'*n* : « *vienet, donet* », au lieu de *viennent, donnent* (p. 201);

3° L'*s*. « Nous écrirons : *proeme, blame, trone, abîme* », et non pas « *proesme, blasme, trosne, abisme* » (p. 182);

4° L'*x*. « Quele apparance il i a que nous écrivons *gracieux* par *x*, e le féminin *gracieuse* par *s ?* » (p. 210).

Trois autres lettres, en vertu du même principe, sont métamorphosées dans les cas seulement où la prononciation l'exige :

1° *e* devient *a* : *sciance* et non *science* (p. 190);

2° *u* devient *o* : *ombre* et *monde,* et non pas *umbre* et *munde* (p. 179);

3° *y* devient *i* dans tous les cas « qui n'a été introduit que par commodité d'imprimeurs » (p. 209).

Deux lettres attirent encore l'attention de Peletier, parce qu'elles donnent lieu à l'émission de sons différents : le *c* et l'*e*.

1° Sur le *c,* il faut distinguer soigneusement le *c* dur, et le *c* doux; le *c* doux prendra une queue (p. 166); le *ch* se prononcera dur, et naturellement l'*h* disparaîtra. Nous écrirons : *caractère, colère, mélancolie, école,* et non pas *charactère, cholère, mélancholie, échole* : (pp. 176-178);

2° Peletier arrive à la lettre *e,* à propos de laquelle il émet trois distinctions subtiles (p. 171) :

« Je vous di que nous avons en Françoes troes sortes d'*é,* comme deja a été observé par autres, e tous troes se connoesset an ce mot *Fermete.* »

Il conserve d'abord les deux *e* que connaissent tous les grammairiens : l'*é* des syllabes masculines, qu'il appelle *é pur,* et l'*e féminin* à la fin d'un mot. Le son de l'*e* dans les deux dernières syllabes du mot *fermeté* lui sert d'exemple; la deuxième syllabe *me* est l'*e féminin;* la dernière *té* est l'*é pur* ou *masculin.* Jusqu'ici Peletier, dans sa théorie des *e,* n'a guère innové; la partie originale du système commence avec la distinction de l'*e clair,* pour employer sa formule obscure. Mais en réalité cet *e clair*

équivaut au son de la diphtongue *ai.* Ex. : *Fermeté* (p. 171). Le son *fer* de la première syllabe égale le son *fair.* Voici encore un exemple cité par l'auteur : « Veus tu te t*e*re *e* *e*tre mon ami? » (p. 34). Cette distinction paraît si importante à notre auteur, qu'il attribue un signe particulier à la lettre *e* suivant le son qu'elle prend (p. 171).

L'*é masculin* seul restera sans aucune modification; l'*e féminin,* placé à la fin d'un mot, sera barré; et enfin l'*e clair* sera souligné par une queue.

Résumons les réformes portant sur les lettres simples. L'*e,* le *g,* l'*n,* l'*u,* l'*s,* l'*x,* l'*y,* dans les cas où ils ne se prononcent pas, sont supprimés ou remplacés par les lettres qui sont véritablement prononcées. D'autre part, deux lettres sont investies, au moyen de signes différents, de sons divers : *c* a le son dur; *ç* a le son de *s; e* a le son de *é; e* barré a une sonorité très affaiblie; *e* cédillé a le son de *ai.*

Étudions maintenant les quelques remarques de Peletier sur les lettres doubles : *ss* se changera en ç; *ll* mouillé sera remplacé par une lettre nouvelle que Peletier ne désigne pas autrement (p. 173).

Les lettres doubles servent à déterminer la quantité de la syllabe à laquelle elles appartiennent. En règle générale, cette syllabe est brève. Par exception, lorsque la lettre double est *rr,* et lorsque la syllabe suivante est brève, la syllabe de la lettre double devient longue. Voici des exemples du double *r,* allongeant la syllabe : *nourrir, barrer,* au contraire : *arret, torrant* (p. 172).

De la conviction [1] que les syllabes françaises sont longues ou brèves, découle naturellement la dernière partie du système où l'emploi de l'accent est réglé : l'accent *aigu* se placera sur les syllabes longues, et l'accent *grave* sur les syllabes brèves, mais pour le seul cas où une forme brève a le même son qu'une forme longue, « comme il alloèt et iz alloét, il soèt et iz soét » (p. 167).

Tel est le système : réforme des lettres simples, des lettres doubles et des accents. Cette triple rénovation est imposée par la raison ; seule elle conférera la netteté à la langue.

Les amis de Peletier ne partagent pas sa foi. Pendant l'exposé des règles, Jean Martin et Denis Sauvage multiplient les objections. Le premier s'effraie de tant de lettres supprimées (pp. 181-182) ; il regrette l'*s* dans des mots tels que *blasme* et *trosne*. Sauvage, partisan de l'étymologie, se plaint de la nécessité où l'on se trouvera de multiplier les accents (p. 186). Quant à Dauron, il se réjouit de ces signes qui ennobliront le français, car, réplique-t-il, toute langue cultivée abonde en accents, témoin la grecque et l'hébraïque (p. 186). Les deux opposants demeurent sceptiques jusqu'à la fin ; ils se retirent, priant Dauron et Peletier de ne se point fâcher

1. En 1555, dans l'*Art Poëtique,* Peletier est moins affirmatif sur cette question : « Il n'i a pas petite difficulte. E faudroet bien savoer observer la longueur et brievete naturel de noz silabes. » (P. 59).

« si nous prenons terme pour an deliberer, car la matière le vaut » (p. 215).

Aujourd'hui, il nous est facile de porter un jugement sur cette réforme.

Pratiquement, et bien que guidés par des arguments utilitaires tout différents des théories qui inspiraient Peletier, nos contemporains s'accordent avec lui pour simplifier l'orthographe d'une foule de mots. A mesure que les langues s'éloignent des périodes primitives et comme embryonnaires où elles subsistent sous la dépendance des langues mères, elles perdent de plus en plus de leurs caractères héréditaires, c'est-à-dire de leurs lettres étymologiques [1]. Il y a là une évolution nécessaire que Peletier n'a point soupçonnée, mais grâce à laquelle nous écrivons, comme il le voulait, pour ne citer que quelques mots qu'il apporte en exemple dans le Dialogue : *abîme* (p. 182), *abréger* (p. 181), *avantage* (p. 181), *avis* (p. 181), *avocat* (p. 180), *blâme* (p. 182), *chacun* (p. 183), *colère* (p. 176), *découvrir* (p. 183), *déduire* (p. 183), *dîme* (p. 182), *école* (p. 176), *égal* (p. 183), *église* (p. 183), *élire* (p. 183), *émouvoir* (p. 183), *hâle* (p. 185), *mâle* (p. 185), *mélancolie* (p. 176), *ombre* (p. 179), *onde* (p. 179), au lieu de : *abisme, abbréger,*

1. Pasquier constate lui-même que certaines lettres étymologiques ont tendance à disparaître : « Après plusieurs tracassemens, enfin encores est-on retourné à notre vieille coutume, fors que de quelques paroles on a osté les consonantes trop éloignées de la prononciation, comme la lettre de *p* des mots de Temps, Corps et Escripre. » *(Les Recherches.* Liv. VIII, ch. I, t. I, c. 756. Amsterdam, 1723, in-fol.)

advantage, advis, advocat, blasme, chascun, cholère, descouvrir, desduire, disme, échole, esgal, esglise, eslire, esmouvoir, hasle, masle, mélancholie, umbre, unde.

En général, dans la partie où il combat « superfluite » et où il désencombre, il a raison et pose un principe dont les conséquences sont loin encore d'être entièrement appliquées [1]. Mais il a tort là où il innove. Il com-

1. Il est intéressant de remarquer que le rapport de M. Paul Meyer sur la simplification de l'orthographe reproduit, en plusieurs endroits, les idées et les graphies de Peletier. L'écrivain moderne a la même confiance que l'humaniste dans la durée de la réforme qu'il propose : « Ces nouvelles façons d'écrire... pourront être conservées dans tout système orthographique à venir. » Il établit à son tour son orthographe « sur des bases rationnelles » ; il néglige « le pitoyable argument de l'étymologie » ; il supprime enfin « les anomalies qui compliquent notre orthographe et en rendent l'étude si difficile pour les enfants et pour les étrangers ». Voici maintenant quelques mots, pris entre beaucoup d'autres, que Peletier écrit ainsi que le désire la commission : *antrer* (p. 168), *agraver* (p. 181), *alier* (p. 181), *apeler* (p. 181), *a* préposition sans accent (p. 176), *évidament* (p. 178), *gracieus* (p. 210), *mole, nule* (p. 174), *pié* (p. 169), *il u* (p. 168), *vile* (p. 174), pour *entrer, aggraver, allier, appeler, évidemment, gracieux, molle, nulle, pied, il eut, ville.* Par ailleurs M. Ferdinand Brunot, dans le système qu'il désirerait et qui « supprimerait à jamais la question de l'orthographe », s'appuie sur le principe même de Peletier, qu'il faut écrire comme l'on prononce : « ... L'écriture est la parole écrite, l'image de la voix; elle doit renfermer tout ce qui est dans la parole, rien que ce qui est dans la parole. » (*La simplification de l'Orthographe.* I. *Revue de Paris*, 1er novembre 1906, p. 19.) M. A Renard, dans un article de la *Grande Revue* (16 novembre 1906) : *La Réforme de l'Orthographe imminente,* adopte les conclusions de M. Brunot. Il montre dans un résumé très clair comment la question de l'orthographe a été posée ces dernières années devant l'opinion. En 1890, M. Havet, le premier, réclame une réforme. En 1893, M. Gréard accepte quelques modifications de détail dans notre manière d'écrire, ainsi que l'Académie en 1899 (rapport de M. Hanotaux) et en 1903 (rapport de M. Faguet). Les pouvoirs publics interviennent. Quatre commissions sont instituées successivement pour étudier les simplifications qui conviennent : en 1896, en 1899 (rapporteur M. Gaston Paris), en 1903 (rapporteur M. P. Meyer), en 1905 (rapporteur M. Brunot.) (pp. 374-375.)

plique l'écriture pour exprimer des nuances insaisissables et il n'aboutit qu'à défigurer les mots et qu'à rebuter ceux qui entreprennent de le lire.

Les idées générales sont plus caduques encore. Aucun livre ne représente mieux l'esprit qui animait Peletier et Ronsard. Ce dernier, sous une forme plus concise, nous donne dans son *Abrégé d'Art poétique* les arguments et parfois les expressions elles-mêmes que nous avons rencontrées dans le *Dialogue de l'Ortografe.*

Dès 1550, dans l'*Avertissement au Lecteur* avant le premier livre des *Odes,* Ronsard annonçait en termes belliqueux son intention d'abandonner l'orthographe traditionnelle :

« ... Assurant qu'à la seconde impression je ne feray si grand tort à ma langue que de laisser estrangler une telle vérité, sous couleur de vain abus. » (T. II, p. 17, éd. Blanchemain.)

Il appuie ses revendications sur le principe qui dirige Peletier : la langue doit obéir aux doctes, et non au peuple :

« ... Le peuple ignorant a fait les langages et non les sçavants,... mais ayant trouvé desjà les mots faits par le peuple, ils (les doctes) ont été contraints d'en user pour donner à entendre plus facilement au vulgaire leurs conceptions, par un langage desjà reçu [1]. »

1. *Abrégé de l'Art Poétique.* Ed. Blanchemain, t. VII, p. 333. Cf. Peletier : « Les hommes de jugemant ont formé peu à peu des moz nouveauz : mès ç a été sus le premier patron : affin que la multitude ne s'apperçut de la nouveaute. » *Dialogue de l'Ortografe*, p. 196.

Comme Peletier encore, Ronsard désire une lettre nouvelle qui exprime le son de *ll;* comme lui il répète (p. 334) :

« Ne mettras aucunes lettres... si tu ne les proferes... Tu écriras *écrire* et non *escripre.* »

Il suit son premier maître jusque sur une question de détail :

« Tu tourneras les noms propres des anciens à la terminaison de ta langue, autant qu'il se peut faire, à l'imitation des Romains, qui ont approprié ce qu'ils ont peu des Grecs à leur langue latine[1]. »

Ce n'est pas sans quelque raison cachée que les initiateurs de la Renaissance se préoccupaient à ce point de renouveler l'orthographe : dans ce combat qu'ils livrent, inutilement d'ailleurs, à l'usage, apparaît, avec un relief plus marqué que dans la *Deffence et Illustration* ou que dans l'*Art poétique* de Peletier, le véritable idéal de la Pléiade.

Trois idées maîtresses inspirent les réformateurs : foi dans la beauté antique, en dessus ou en dehors de laquelle on n'imagine aucune loi et qu'on vénère jusque dans ses signes les plus extérieurs : puisque les Grecs ont accentué tous leurs mots, c'est une tâche nécessaire que d'introduire ces accents en français; — foi

1. P. 335. Cf. Peletier : « Les Latins... mémes changet Adam, Jacob, Abraham, an *Adamus*, *Abrahamus*, *Jacobus.* » (p. 159.)

dans l'omnipotence des doctes : leurs arrêts, plus efficaces que ceux même du Zeus antique, transforment le génie des peuples; — enfin, mépris absolu de la seule influence qui s'oppose à cette création : celle de l'usage, de la tradition, du vulgaire.

Si Peletier répète après Horace

> ... de plere au vulguere
> Il ne m'an chaut, car il ne me plet guere,
>
> (*Les Louanges*, fol. 73 recto.)

ce n'est en aucune façon une exagération ni une image, c'est la formule même qui définit l'idéal de la Renaissance.

IV

Pour être complet sur cette question, résumons aussi rapidement que possible l'*Apologie à Louis Meigret* [1]. Il est intéressant d'y voir Peletier passer de l'offensive à la défensive et plaider à son tour en faveur de la modération.

Meigret, en effet, est beaucoup plus radical. Il pro-

1. Cette controverse a été exposée avec clarté et citations étendues par Livet : dans *la Grammaire française et les Grammairiens du* XVIe *siècle*, pp. 134 et suiv. Paris, 1859, in-8o.

pose de changer les lettres (p. 7). Il est évident, dit Peletier (p. 13), que créer des lettres nouvelles, c'est, en principe, une idée louable, mais

« ... ce ne seroet jamés fet. Notre langue auroet perdu son usage, avant que nous puissions mettre teles nouveautez an la bonne grace des Françoes. »

Après avoir marqué la différence qui le sépare de Meigret dans l'extension de la réforme, Peletier montre qu'il ne s'entend pas davantage sur le son particulier des lettres :

Sur le *t*. Peletier veut lui conserver le son de *s* entre deux voyelles (p. 16);

Sur le *c* suivi de *i* ou de *e*. Peletier ne consent pas qu'il ait le son de *ze*, *zi* (p. 17), ou le son dur équivalent à *ke, ki* (p. 16);

Sur le *g* dans les mots comme *gué, guise,* que Peletier conserve, et que Meigret écrit *gé, gise* (pp. 16-17).

Peletier s'oppose aussi à ce que les mots *que, qui,* soient écrits qe, qi (p. 18), à la manière de Meigret. Il ne veut pas que la diphtongue *ou* soit remplacée par *ao* (p. 19).

Ils ne s'accordent pas non plus sur la question insoluble de la quantité des syllabes. Il y a toute une page sur la mesure du mot *violet,* qui, de par l'usage et l'autorité de Marot, est de trois syllabes (pp. 28-29).

Viennent ensuite les différences sur la prononciation de certains mots. Jamais Meigret ne contraindra Peletier à prononcer *cue* le mot *queue; hurte,* le mot *heurte; bone,*

le mot *bonne; troup* et *noutre,* les mots *trop* et *notre;* ni jamais enfin *coleur* et *doleur* les mots *couleur* et *douleur* (p. 30).

Que si l'on demande à Peletier de quel droit il rejette la prononciation de Meigret, il répond fièrement que, seule, la sienne est autorisée, attendu qu'il a appris la langue aux bonnes sources, c'est-à-dire à la cour [1] (p. 32).

La dernière controverse porte sur la question qui intéresse le plus Peletier : la distinction des trois *e*. Or, Meigret n'admet que deux sons de l'*e :* « Voilà, lui dit Peletier (p. 34), où il me samble que tu as notablement falhi. »

Il semble que de telles contradictions auraient dû convaincre Peletier de l'impossibilité de cette réforme. Mais ces faits n'ébranlent pas sa foi, et de toutes ses opinions, celles qui concernent les discussions sur l'orthographe ont le moins varié.

Dans l'une de ses dernières pièces, en 1581 [2], alors que, complètement isolé, sans avoir autour de lui les amis si chers du *Dialogue,* il juge la bataille complètement

1. Remarquons que de Bèze est d'un avis tout semblable : « Ac fuit quidem tempus, sub Francisco videlicet illo rege, quem merito liceat bonarum literarum parentem vocare, cum puram Franciæ linguæ pronuntiationem ex ipsius aula petere licuit. » *(De Franciæ linguæ recta pronuntiatione Tractatus*, p. 8. Genève, 1584, in-8o.) On trouvera une analyse très complète de ce traité dans Ch.-L. Livet : *La Grammaire Française et les Grammairiens du* XVIe *siècle*, pp. 510 et suiv. Paris, 1859, in-8o.

2. *Les Louanges : Remontrance. A soeméme.* (73 verso.)

perdue, il écrit encore ces vers où revivent les convictions et les colères de sa jeunesse :

Pour l'ortografe, ancores moins j'etrive,
Chacun se plese et à sa mode ecrive
Soet de roture, ou soet d'autorite.
Quant et de moi, je suivrai verite
Aveq reson, mes de plere au vulguere,
Il ne m'an chaut, car il ne me plet guere[1].

1. Observons que les ouvrages scientifiques de Peletier sont imprimés à la manière commune. *La Savoye* est éditée avec les caractères typographiques habituels. Les *Œuvres poëtiques* elles-mêmes ne reproduisent pas toujours le texte de l'auteur (cf. ci-dessus, p. 117). L'orthographe de 1547 est notablement changée dans la réédition de l'*Odissée* de 1574. Il en est de même pour les *Louanges*. (Cf. l'Avertissement des éditeurs.)

CHAPITRE IV

LES THÉORIES LITTÉRAIRES

d'après l'*Art Poétique*

(1555)

I. — Circonstances de la publication de l'*Art Poétique*. — Esprit de classicisme artificiel qui l'inspire.

II. — Triple division de l'ouvrage : *a* Préceptes généraux : sur la création d'une langue poétique; sur les mots nouveaux, sur les images; *b* Préceptes particuliers sur les genres : ode, épître, comédie, tragédie, épopée; *c* Jugements sur les poètes, sur les Grecs et sur Homère, sur les Latins et sur Virgile, sur les Italiens et sur Pétrarque, sur les Français et sur Marot.

III. — Originalité de l'*Art Poétique* de Peletier. — Son influence sur Ronsard et sur toute la période classique.

I

De 1550 à 1554, Peletier ne publie rien. Ce silence, qui n'est pas dans ses habitudes, ne s'explique pas par l'inaction. Pendant ces années, il acquiert une profession en se livrant aux études médicales. En qualité de méde-

cin, il accompagne le maréchal de Brissac[1]. A sa suite, il a franchi les monts et vu de plus près ce génie italien qu'il faut égaler. En plus de cette initiation directe à l'art, l'esprit de Peletier s'est porté vers les directions scientifiques. Il s'est engagé dans les branches abstraites des signes algébriques; il a profité des observations qui ressortent de son état de médecin. Dans tous les sens le penseur est devenu plus instruit et plus mûr. Il peut donc déjà établir une enquête et porter un jugement sur la révolution littéraire qui s'accomplit, maintenant qu'il est devenu citoyen de Lyon. A cette date toutes les grâces sont réunies dans l'ancienne capitale.

Fontaine célèbre le luxe de la cité et l'éclat de ses étoffes somptueuses :

> Adieu veloux et fine soye[2].

Marot chante les clairs visages des dames :

> Adieu, Lyon...
> Adieu, faces claires et belles[3].

Antoine du Moulin admire la vivacité des bons esprits : « qu'en tous artz ce Climat Lyonnois a tousiours produict en tous sexes[4]. »

1. Sur tous ces points, voir ci-dessus, p. 73.
2. *Les Ruisseaux,* p. 62. Lyon, 1555, in-8°.
3. Tome I, p. 544, *épître* LIV.
4. Antoine du Moulin aux dames Lyonnoises. Préface des *Rimes* de Pernette du Guillet, p. 5. Lyon, 1545, in-8°.

Dans ce milieu si cultivé[1], Peletier revient à l'idée qui le préoccupait dès 1544. Les progrès des lettres correspondent-ils aux progrès matériels ? Joachim du Bellay et Ronsard s'arrêteront-ils dans leurs efforts ? Ne reste-t-il pas quelque entreprise plus noble à tenter ?

C'est pour aider à ce nouvel élan que Peletier, dans la même année, publie deux ouvrages.

Dans l'un, *l'Amour des Amours,* tout d'exemple, il prétend montrer comment, à la place d'un Amour « populère... nu e simple », il est facile de traiter un Amour « general e universel », embrassant « cosmografie, astrologie e autres choses dines des plus netes e plus graves oreilhes » (p. 5).

C'est bien le même dessein dans *l'Art Poétique,* la même poursuite des grands sujets : « ... Notre Poésie Françoese n'et point ancores an sa grandeur (p. 18). » Étudions donc[2] ce code de législation poétique où les efforts de la Renaissance dans tous les genres sont jugés et encouragés.

Les idées générales restent celles que nous avions discernées et dans la première préface de Peletier en 1544,

1. Il faut lire sur l'école lyonnaise l'étude de M. Brunetière dans son *Histoire de la Littérature Française classique,* t. I, IIe partie, pp. 240 à 262. Paris, 1905, in-8°.

2. Nous avons été considérablement aidé sur ce point par la thèse lumineuse de M. Chamard : *De Jacobi Peletarii Cenomanensis Arte poetica,* et par l'article très érudit de M. Laumonier : *L'Art poétique de Peletier du Mans, Revue de la Renaissance,* mai-juin 1901.

lorsqu'il traduit Horace, et dans le *Dialogue de l'Ortografe.*

C'est toujours la même confiance dans la puissance de l'artiste (p. 89) :

« ... car les ars e siances ne samblet an rien aus afères de dehors, auquez n'et possible d'avenir sans eide externe, e sans adminicules d'alheurs. Les Ars sont an notre puissance. »

C'est en second lieu la même tendance à s'éloigner de tout ce qu'admire le vulgaire[1] (p. 18) :

« Sommes ancores si sugèz au jugemant du Peuple, que la louange du Poéme samble depandre de la procheinete du parler vulguere : chose qui argue une anfance e imperfeccion de notre Art. Pource, je conseilherè à noz Poëtes de devenir un peu plus hardiz, e moins populeres. »

C'est enfin le même procédé d'imitation toute formelle des anciens. Voici, par exemple, le précepte général en innovation de mots :

« ... Que nous ayons l'astuce de les cacher parmi les usitez, de sorte qu'on ne s'aperçoeve point qu'iz soet nouveaus[2] ».

Voici encore une règle du poème épique, si importante aux yeux de Peletier qu'il la répète deux fois (pp. 17 et 74) :

« Ici ne feindré de redire pour plus expresse declaration,

1. Cf. p. 87 : « ... pour arracher notre Poësie d'antre les mains, ou plus tôt d'antre les Langues du commun. »

2. P. 38. De même pour les ornements de la poésie. Il faut les entremêler « dissimulemant e comme si c'etoet par megarde e incuriosite. » (P. 42.)

que le grand Euvre ne se commance pas a un premier bout, eins a quelque endroet notable des annees suivantes (p. 74). »

Cette règle sans exception ne s'appuie cependant que sur les exemples d'Homère et de Virgile :

« Comme nous savons qu'Homère a commancé son Iliade au neuvième an de la guerre de Troee : e Virgile son Eneide, au setième des erreurs d'Enee (p. 17). »

Tel est l'esprit général de l'œuvre : subordination, d'une part, aux règles les plus apparentes et les plus extérieures de la poétique ancienne ; d'autre part, révolte devant la tradition et le goût populaire.

Jetons un coup d'œil sur les matières traitées. L'ouvrage est divisé en deux livres : préceptes généraux et préceptes particuliers. Le premier livre renferme un éloge de la poésie ; une analyse des deux éléments dont elle est formée : le don naturel et l'art ; l'étude des caractères par où elle se distingue du genre oratoire et du genre historique. Après ces trois premiers chapitres, nous pénétrons dans l'intérieur du poème en étudiant les trois sources de beauté, *Invantion, Disposition, Élocution.* Viennent, dans quatre autres chapitres, les méthodes pour acquérir, disposer ou exprimer les idées : *De l'Imitacion; Des Traduccions; D'ecrire en sa langue; Des moz e de l'eleccion e innovacion d'iceux;* et enfin des conseils sur la forme : *Des ornemans de Poésie; Des vices de Poésie.* La division du second livre est plus simple encore : *De la Rime poétique; Des vers Françoes; Des ganres; De l'Epi-*

gramme; Du Sonnet; De l'Ode; De l'Epitre e de l'Elegie e de la Satire; De la Comedie e de la Tragedie; De l'Euvre Heroïque; Conclusion de l'Euvre; E queles condicions doet avoer le Poète.

Il est donc indéniable que Peletier, ainsi qu'il nous l'avait déjà montré dans son *Dialogue de l'Ortografe,* sait dégager et associer en groupes distincts les idées essentielles d'un sujet. Il voit le plan à suivre — avec plus de netteté que l'auteur de la *Deffence et Illustration* — mais il ne persévère pas dans son dessein, entrecoupant sa dissertation de digressions, de polémiques, de jugements sur lui-même, sur ses contemporains.

II

On sait d'ailleurs, par l'exemple d'Horace et de Boileau, combien il est difficile de composer un *Art Poétique*. Voilà pourquoi, à notre avis, il est nécessaire, pour comprendre son œuvre et ses revendications, de systématiser et de séparer ce qui, dans l'ouvrage, reste confus, à savoir : les vues générales, puis les préceptes particuliers et les jugements sur les poètes. Nous serons bref sur les deux premiers points puisque MM. Chamard et Laumonier les ont éclairés de toute la lumière désirable.

Sorte de prophétie et de fureur divine, la poésie répugne à s'exprimer dans la langue commune qui ne peut convenir qu'aux historiens et aux orateurs, astreints à traiter des choses particulières et périssables (pp. 11 et suiv.).

Il importe d'abord de créer des mots, puis de doubler leur valeur ou leur sonorité par des chocs, des alliances et des images heureuses :

« Les diverses structures e accomodacions de moz font les diversitez d'oreson et de stile (p. 37). »

Avec beaucoup d'ordre, Peletier indique sept façons de doter la poésie d'un langage qui lui soit propre. MM. Chamard et Laumonier sont particulièrement précis et érudits sur ce point.

Le poète aura à tâche de calquer [1] avec bonne grâce, en leur donnant « la teinture Françoese », des mots sur le latin. Ainsi de « vagire » *vagir,* d' « ambire » *ambir* (p. 37).

Deux éléments français constitueront une épithète nouvelle, comme « Atlas Porteciel, l'Er Portenue, l'Aquilon Portefroed (p. 38) ».

Les adjectifs deviennent des substantifs, « comme le verd pour la verdure (p. 39) ».

Transformés en noms, les adjectifs sont métamorphosés à nouveau en adverbes : « Il marche magnifique, pour magnifiquement, » et à ce propos Peletier ne nous

1. L'expression est de M. Laumonier.

cache pas son admiration » pour les formes « grandissime, belissime » ; il désire voir s'imposer « grandieur e belieur » (p. 39), et ainsi il semble bien le seul responsable de ces formes que Pasquier attribue à Baif[1].

Par une contradiction singulière qu'autorise l'exemple de Virgile, « qui dit quelquefoes aulaï, fuat, e d'autres », Peletier autorise la résurrection des formes anciennes : « heberger pour loger, ot pour une armée, pourvu que nous i soyon rares (p. 39) ».

Enfin il plaide pour l'introduction de tous les dialectes « du païs du Roe » : Maine, Anjou, Poitou, Provence, Gascogne, Picardie, Normandie, non pas guidé par une tendresse qu'on ne s'expliquerait guère chez lui en faveur de ces langues provinciales que parlent les petites gens, mais pour marquer là encore sa déférence vis-à-vis de l'antiquité, puisque cette adoption de tous les langages a constitué le moyen par lequel « les Grez se sont fez si plantureurs (p. 40) ».

1. « ... comme j'è dit quelquefoes an joyeus devis, je voudroé que quelque hardi invanteur ut fèt venir grandieur e belieur. » Pasquier écrit à ce sujet : « Cela fut cause que ces deux honnestes hommes (il s'agit de Baïf et de Nicolas Denisot) et spécialement Baïf voulurent mettre en usage ces mots de Docte, Doctieur, Doctime », etc. *Les Lettres,* livre XXII, lettre II, *A Messire Nicolas.* c. 654, t. II. Amsterdam, 1723, in-fol. Si nous consultons Marty-Laveaux : *La Langue de la Pléiade,* t. II, à l'article *Comparatifs et superlatifs* (pp. 180 et 181), nous constatons que ces formes se rencontrent chez les poètes de la Pléiade bien avant l'*Art Poétique* de Peletier, mais que, redoutant le ridicule, du Bellay et Baïf n'accumulent ces comparatifs et ces superlatifs que par enjoûment et par manière de plaisanterie. Ainsi Peletier n'a pas créé ces formes, mais il a tenté de les approuver et de les imposer par l'autorité de sa critique. C'est dans ce sens seulement qu'il en est responsable.

Jetant un coup d'œil d'ensemble sur ces inventions verbales, M. Laumonier remarque que toutes les méthodes d'acquisition du vocabulaire indiquées par la Renaissance sont ici exposées, sauf celles qui résultent du provignement, des alliances de mots et des termes techniques. M. Chamard n'avait signalé que le provignement (p. 41), qui reste l'une des rares théories originales appartenant en propre à Ronsard.

Nous nous rangeons à cette opinion. Sans doute Peletier, parce qu'il perd dans les détails le fil de la composition, n'expose pas nettement, comme procédés distincts d'enrichissement, ni l'appoint des termes techniques ni celui des alliances de mots, mais, en réalité, en recommandant d'inventorier les dialectes provinciaux, il a surtout en vue la recherche des termes de métier, ainsi que le prouvent plusieurs de ses exemples (p. 39) :

« Arrocher des noes ou des pommes. Itam ancrucher, qui sinifie angager quelque chose antre les branches d'un arbre : termes tous deux pastoraus... Itam avier pour allumer. »

Quant à l'alliance de mots, c'est surtout pour en doter notre langue poétique qu'il se livre à ses recherches sur la nature et l'emploi des images. C'est ce second point de ses préceptes généraux qu'il nous faut étudier.

Peletier cite les figures dans l'ordre traditionnel. Il les définit toutes brièvement en les éclairant d'un exemple emprunté le plus souvent à l'*Énéide*. Telles sont l'antonomasie, l'hyperbole, l'emphase, la prosopopée, l'ironie, le redoublement, l'apostrophe, l'antithèse (p. 46).

Il en est quelques autres qu'il retient, qu'il commente, et à propos desquelles il multiplie les conseils. C'est sur ces dernières qu'il convient d'insister [1].

Et d'abord, il y a une figure de mots à laquelle Peletier, s'il l'osait, accorderait une grande place dans la langue : l'inversion. Privés de la liberté de déplacer les mots, nous éprouvons par cette première contrainte une gêne que ne ressentent ni les Grecs ni les Latins. C'est pourquoi il écrit (p. 41) :

« Qui voudroet esseyer a remedier à un tel defaut, ce seroet un grand point, non pas trop hardimant, mes tout doussement. »

Il faut ressusciter les fables antiques : elles donnent « la remambrance » des croyances et de la pensée grecques et romaines (p. 42). Si le lecteur trouve obscures ces doctes allusions, qu'il s'en prenne à son ignorance, sans réprimander l'auteur (p. 48).

Les descriptions, de leur côté, aideront à l'enrichissement du poème : l'Aurore, « la Minuit », la Tempête, sont des thèmes indiqués (p. 48).

Les métaphores, que l'on peut considérer comme des raccourcis de description, se glisseront aux endroits propices. Ici, Peletier, qui, dirait-on, n'a lu ni Villon ni

1. Nous citons des figures dont M. Chamard n'a pas parlé, parce que nous n'analysons pas seulement le chapitre *Des Ornemans de Poësie*, mais nous réunissons ici toutes les remarques qui, éparses dans l'ouvrage, se rapportent au sujet.

Charles d'Orléans, indique les périphrases de l'*Énéide* (p. 42) :

« ... les tampetes populeres, la gueyeté des blez, la flamme pour l'Amour. »

Mêmes banalités pour la comparaison : l'homme courageux sera comparé au lion, à l'aigle rapace et même au taureau (p. 43).

Peletier arrive aux préceptes sur l'harmonie imitative, au sujet de laquelle il s'est mépris. C'est sur cette recherche qu'à son avis doit se porter tout l'effort de l'artiste préoccupé de rendre « l'expression vive des choses par les moz », c'est-à-dire « les soudeines e hatives par moz briés e legers : e les pesantes ou de travalh, par moz lons e tardiz » (p. 45).

Dans ce domaine, Virgile est le maître incomparable (p. 45) :

« Comme quand il veut exprimer l'ahan des tireurs d'aviron : il dit par spondees,

Adnixi torquent spumas et caerula verrunt :

Puis, pour le vol d'un Oeseau, il use de dactiles, avec toutefoes un spondee antredeus, pour exprimer l'etandue de l'ele sans bat :

Illa levem fugiens raptim secat aethera pennis[1]. »

Voici, mis au jour, tous les trésors et les secrets de

1. Voir sur les essais d'harmonie imitative dans les poésies de Peletier, ci-dessous, p. 191.

poésie ancienne, « magnifiçance pleine de sang e de force » (p. 41). Il importe que le poète s'en empare, non toutefois sans discernement. D'abord, il ne sacrifiera jamais la clarté, « première e plus dine vertu du poème » (p. 41).

Ensuite, pour réaliser son butin, devant tant de richesse accumulée le poète devra modérer son envie et éviter un pillage trop apparent. Que les ornements des anciens habilement dissimulés semblent tombés de la plume de l'humaniste comme par « megarde e incuriosite » (p. 42)!

Cette négligence laborieuse s'éloigne définitivement du vrai et du naturel. En réalité, en 1555, Peletier a achevé son évolution vers l'artificiel. Le poète si pittoresque de 1547, qui avait écrit (*OEuvres poétiques,* fol 71 recto) :

Du nez coule la roupie
A la bergere accropie...

le traducteur si franc de l'*Odyssée,* qui s'était réjoui de rencontrer « le naïf de l'ancienneté » (fol. 5 recto), qui aimait à en reproduire les détails les plus familiers (fol. 31 verso) :

Ces amoureux superbes embrochans
Les pourceaux gras et chèvres escorchans,

cet artiste est étouffé par la recherche de plus en plus étroite de la forme noble.

Dans le monde animal, les comparaisons ne seront

empruntées qu'aux plus nobles exemplaires, chez les lions et chez les aigles. Les espèces plus roturières, chats, souris et mouches, sont interdites au poète. Le premier, croyons-nous, il trouve le courage de condamner la comparaison de l'âne et d'Ajax. Vainement cherche-t-il à nous donner le change en citant Turnus, c'est Homère qu'il renie (p. 43) :

« Vous ne comparerez pas... un Turne sortant maugre lui de la presse, à l'Ane qui ne veut point partir du paturage pour les garsons qui le frapet et refrapet. »

Aucun autre exemple n'est plus significatif de l'esprit qui anime cette première partie de l'*Art poétique;* mots, syntaxe, images, et ainsi toutes les manifestations possibles de notre esprit seront calquées sur l'art ancien, non pas libre et simple, comme l'ont compris les Grecs, mais tel qu'il est formulé chez les rhéteurs romains.

Si Peletier se montre exclusif à ce point, c'est qu'il ne quitte pas, dans cette partie, le domaine spéculatif, et que, depuis le *Dialogue de l'Ortografe,* sa logique ne connaît pas de limites. Mais, dès qu'il retombe dans la pratique, il redevient un esprit juste, sachant, sans trop exagérer, de quoi notre poésie est capable. Le bon sens, si l'on excepte le chapitre de l'*Euvre héroïque,* inspire les conseils sur les vers et sur les genres.

Peletier est un admirateur de la rime, élément original de notre poésie. Pour lui, comme pour les plus artistes de nos poètes, elle jouit de trois privilèges.

D'abord elle est une mélodie : « une plus expresse marque de chant é par consequant de poésie » (p. 54); il lui attribue une seconde fonction plus élevée, celle de provoquer et de féconder la pensée (p. 55); enfin elle séduit ses théories d'humaniste, parce qu'elle reste la barrière infranchissable qui distingue le plus — puisque nous ne possédons pas une langue spéciale — la prose et la poésie (p. 54). Il importe de développer dans la rime les qualités sonores qui la rendent si précieuse :

« J'é toujours été d'avis que la rime des vers doèt étre exquise e, comme nous disons, riche (p. 54). »

Pour ne rien perdre de sa vibration et de sa résonance [1], Peletier désire que la rime ne soit pas différée à notre oreille :

« J'antan, qu'antre deus vers d'une couleur, n'i doevet étre pour le plus, que deus autres vers (p. 56). »

Voilà la théorie de la rime : « formèle beauté de poésie », à tel point constitutive du vers que, renonçant à l'imitation souvent servile de l'art ancien, il demeure indifférent au vers mesuré et sans rimes dans lequel plusieurs contemporains s'essayaient en vain, « chose que je ne recoe grandement, ni ne regete aussi (p. 59) ». Il est moins personnel dans les autres règles sur le mètre, la césure, l'élision, mais, convertissant en pré-

1. Dans le *Dialogue de l'Ortografe*, Peletier s'était opposé à la suppression des voyelles muettes finales : « Elles servent, dit-il, quand on voudra dire les moz distinctement. » (p. 188.)

ceptes les usages contemporains, il se garde des théories absolues.

Il constate la variété de nos rythmes, à l'aide desquels le poète peut « s'ébattre en tous g'anres ». Seul le vers de neuf syllabes nous manque; ceux de deux, trois et quatre syllabes sont à peu près inusités. De cinq à sept syllabes, les vers ont « commancement de grâce » et s'adaptent aux choses gaies. De sept à dix syllabes, le vers est capable de l'ode sérieuse (p. 56). Enfin le « dodecasilabe », autrefois fort rare, est heureusement en usage aujourd'hui. Rythme majestueux, il est réservé à l'œuvre héroïque. Ce mètre, encore trop court si on le compare à l'hexamètre, qui pouvait s'étendre jusqu'à dix-sept et, avec élision, jusqu'à plus de vingt syllabes, est cependant plus large que le décasyllabe et plus apte à exprimer les sentences qui conviennent à l'épopée (p. 57). Peletier, en caractérisant les espèces de vers, parle, on le voit, comme la plupart des traités de poésie française qui suivront.

Il est superficiel sur la césure et ne la comprend pas comme un repos harmonieux, varié, mais il cherche à la déterminer par une arithmétique grossière, au risque de ne pas la découvrir. Ainsi il nie toute césure, expliquant cette suppression par de mauvaises raisons d'harmonie imitative, dans le dernier vers du premier livre des *Géorgiques* (p. 58) :

Fertur equis auriga, neque audit currus habenas.

Il se trompe de même en français. Il donne pour exemple de césure le vers suivant, qui commence le premier psaume de Marot (t. III, p. 245) :

Qui au conseil des malins n'a été.

Il le scande ainsi :

Qui au conseil | des malins n'a été.

parce que, proclame-t-il « la Cesure du Decassilabe et an la quatrième silabe » (p. 57). Par cette façon d'envisager la césure, s'explique le silence de notre auteur sur l'enjambement, les deux lignes si laconiques qu'il consacre à l'élision et à l'*e* muet (p. 58) :

« Que si la Cesure et feminine ou surcroessante, le mot suivant commancera par voyele. Comme,

Au moins ma Dame étant de moi servie. »

C'est ici le lieu de dire un mot des licences poétiques. Elles nous sont imposées par l'autorité de Virgile (p. 86) :

« C'ét une forme d'ornemant de Poésie, quand ele ét bien amployee... Virgile en a usé an meinz androez, plus par beaute que par necessite. »

Peletier, dans ce chapitre, s'oppose à une licence et en réclame trois autres. Il s'en prend d'abord à l'orthographe ordinaire de la première personne des verbes : « je sens, je tiens, je fais ». L'*s* constitue ici un abus qu'il ne faut pas tolérer, même sous prétexte qu'il aide la rime.

Au contraire, dans la mesure du vers, le poète jouira de quelque licence. Il pourra contracter les formes en *ion, ier, ieux;* les formes futures des verbes : *donrai* pour *donnerai;* les adverbes : *grammant* pour *grandemant,* et même l'*e* de certains substantifs : « J'e usé de gru's e ois pour grues e oies [1]. » (p. 87). Il réclame en dernier lieu la liberté de supprimer ou d'ajouter la préposition devant le verbe, « comme il et necessere parler, pour il et necessere de parler » (p. 88).

On peut discerner dès lors ce qui dans la théorie du vers français lui est personnel. Disciple de l'antiquité dans le chapitre des licences, répétant Sibilet dans l'énumération des mètres, superficiel à propos de la césure, de l'élision et de l'enjambement, il n'apparaît intéressant que par sa théorie et sa défense de la rime.

Reste à l'étudier dans la dernière partie de sa tâche, lorsqu'il propose aux poètes les divers genres à traiter.

Il ne s'attarde plus à déprécier les formes fixes, ballades et rondeaux, chères encore à Marot. Avec toute la Pléiade, il fait place au sonnet, dont il donne les lois.

Fécond en difficultés et déjà « d'assez grande servitude », le sonnet n'est pas astreint à l'alternance des rimes masculines et féminines. Les beautés de fond l'emportent sur ces curiosités de forme. Sa perfection

1. La même année, il écrit :

On prand les Oés etrangeres
On chace aus Gru's passageres.
(*Vers Liriques*, p. 147.)

réside dans l'éclat grandissant de la pensée, de telle sorte que le vers final surpasse et couronne l'ensemble (p. 62).

Le critique s'étend davantage sur l'ode. Peletier est pour ainsi dire un précurseur dans ce genre qui devait rester l'une des plus durables conquêtes de la Renaissance. On sait que les premières odes françaises sur des sujets profanes parurent dans ses *Œuvres poétiques* de 1547[1].

Dans son *Art poétique,* Peletier définit l'ode brièvement, sans apporter de vraies lumières sur le lyrisme. Il propose les modèles, Horace et Pindare, et il indique les sujets à traiter, établissant un inventaire confus des thèmes anciens (p. 65).

« Louanges des Dieus, Demidieus et des Princes : Les amours, les banquez, les jeuz, festiz, e samblables passetans. »

Une telle diversité de sujets nécessite une grande variété de style, qui cependant ne s'élèvera jamais jusqu'aux accents réservés au poème héroïque, « ... car il i a diferance de chanter les louanges des grans e de chanter leurs gestes (p. 65) ».

La strophe n'excédera jamais dix vers dans un ordre rythmique exact : « Les plus grans vers doevet tousjours aler devant les moindres (p. 66). » L'on prendra attention à l'ordre des pensées, de façon qu'aux derniers vers

1. Voir à ce sujet H. Chamard : *L'Invention de l'Ode,* dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France,* janvier 1899.

de la période, toutes superfluités soient évitées (p. 65).

Une dernière loi de l'ode antique le préoccupe, mais elle lui paraît audacieuse. Il s'agit de l'antistrophe. Les anciens, dit Peletier, la réservaient aux hymnes des Dieux (p. 66). La magnificence des expressions est à ce point nécessaire dans cette partie du chant lyrique, qu'il vaut mieux y renoncer que de la traiter sans dignité.

Il s'attarde moins à trois genres plus secondaires qu'il groupe dans le même chapitre : *De l'Epitre e de l'Elegie e de la Satire.* L'épître lui plaît : c'est qu'entre tous les genres, c'est celui où le poète est le moins contraint. Il peut rimer librement et s'ébattre en toutes mesures avec gaîté. Pour éviter l'écueil, c'est-à-dire l'apparence de la prose, il suffira de recourir aux allégories, aux comparaisons, et même aux songes (p. 67).

A propos de la satire, Peletier laisse voir encore son naturel aimable. Il néglige d'indiquer les règles à observer, et, par cette indifférence, il témoigne que les meilleurs de ces poèmes le froissent et lui semblent détestables, « car il n'i a chose si odieuse, qu'une reprehansion personèle qui se fet publiquement (p. 69) ».

L'élégie exprimera la tristesse « dont les poures amoureus sont toujours pleins », et les vers, l'un de douze, l'autre de dix syllabes, alterneront en distiques (p. 68).

Dans un autre endroit de son ouvrage, il appelle l'églogue de tous ses vœux, parce que, dit-il en termes peu nets (p. 16), il n'y a pas matière « autant propre à

notre langue,... qui an avons les termes et les personnes tout à propos ».

Le chapitre suivant était plus difficile à écrire; il traitait de genres inconnus à Peletier, de la comédie et de la tragédie. Or, dit-il, « nous n'avons point ancores vu an notre Françoes aucuns Ecriz, qui usset la vrée forme comique ». Absent de Paris, il n'a pu lire *Cléopatre captive.*

Il est particulièrement embarrassé au sujet de la comédie, parce que les Latins hésitent eux-mêmes sur le rang et la valeur de Plaute et de Térence. Ainsi Horace ne prise pas Plaute, et Varron disait que « si les Muses usset parlé Latin, ç'ut été par la bouche de Plaute » (p. 71). Qui donc a raison? Dans cette incertitude, Peletier est avare de conseils. Il lui suffit de distinguer trois parties dans la comédie : « Protasie, Epitasie, Catastrofe », de proscrire le dénouement larmoyant comme celui du *Phormion,* et de réitérer, surtout à propos d'un tel genre introduit « pour complere au peuple », son incessante recommandation d'artifice et d'élégance (p. 71).

Lorsqu'il étudie la tragédie, Peletier distingue ses caractères les plus généraux; il comprend qu'elle est constituée par des catastrophes au dénouement sanglant et que ses personnages sont des princes ou des rois. Il a peine à s'expliquer le rôle du chœur. Une telle multitude « de g'ans parlans tous ansamble » l'étonne au plus haut point. Aussi se contente-t-il de traduire

Horace [1] lorsqu'il définit la fonction du chœur antique (p. 72) :

« Il doèt tousjours étre du parti de l'Auteur... il doet donner à connoétre le sans e le jugemant du Poëte : parler santancieusemant, creindre les Dieus, reprandre les vices, menacer les mechans, amonnéter à la vertu. »

C'est surtout l'épopée qui a intéressé Peletier, puisque c'est dans l'intention de susciter ce poème que tout *l'Art poétique* est écrit. Notre auteur lui-même, on le sait, s'était proposé jadis un vaste sujet. Il s'agissait d'une *Herculéide* avec « guerres, erreurs, astres, anfers, amours, toutes sectes de filosofie, acord des tans e des genealogies » (p. 18). Mais la « faveur des cieus » aussi bien que celle « du tans e de fortune » manquèrent au poète. Tout au moins, à défaut de l'œuvre elle-même, veut-il nous donner sa théorie de l'épopée.

Le sujet est une guerre, que l'on ornera à l'aide « d'avantures, amours, voyages, enchantemans, combaz e samblables choses » (p. 79). Ces récits seront soutenus et inspirés par de savants exposés sur les principales doctrines philosophiques (p. 79). On y retrouvera les grands sentiments qui agitent les hommes. Les situations les plus diverses, l'office d'un roi, d'un juge, d'un ambassadeur, d'un capitaine, seront représentés (p. 81). Puis il s'agit d'agencer ces vastes tableaux. Après un début au ton modeste, le récit nous transportera au

1. *Art Poétique*, v. 199 et suiv.

milieu des événements (p. 74), et l'écrivain usera de figures et de périphrases ingénieuses, cherchées avec « industrie » (p. 85).

En résumé, le poème épique est le « miroer » du théâtre du monde; il embrasse « par cogitacion l'universe structure des choses » (p. 89). Il est comme l'encyclopédie de la science humaine et du génie d'un peuple; c'est par lui qu'un idiome s'enrichit, « le moyen de parvenir bien haut et d'aspirer au suprême, » dit Peletier dans la *Conclusion de l'Euvre.*

Dans l'ensemble, Peletier a-t-il réalisé son ambition, et ce code poétique de 1555 renferme-t-il des lois de progrès et d'enrichissement?

Si l'on s'en tenait à l'apparence, si l'on ne gardait que le souvenir de tant de singularités, recommandées laborieusement et vainement par notre auteur, l'on serait tenté de répondre par la négative. Que d'éléments caducs dans ces théories! Pour le vocabulaire, le décalque sur le latin; pour le vers, la théorie de la césure et des licences poétiques; pour les genres, les préceptes sur l'épopée et sur l'ode; pour l'art, l'admiration d'une fausse noblesse acquise par artifice, la poursuite trop laborieuse de l'harmonie imitative : voilà autant de conseils ou irréalisables ou néfastes, lorsqu'ils ont été retenus.

Après avoir signalé tant de parties fausses, il est juste de se reporter au temps où parut l'*Art poétique.* Les chimères et les erreurs étaient inévitables à cette période

de tâtonnement. L'art ancien s'imposait par ses lois d'agencement extérieur, les plus aisément vérifiables.

Bientôt l'on découvrirait, par un commerce plus assidu, la vraie grandeur de l'antiquité, et puisque Peletier ne sacrifie ni notre rime, qu'il veut plus musicale, ni le rythme de nos vers de différentes mesures, ni notre langue, qu'il enrichit, puisqu'il conserve, en un mot, l'instrument littéraire, on peut affirmer qu'en proposant les plus nobles modèles il a servi la cause des lettres françaises.

Mais, en plus des préceptes, l'*Art poétique* est d'un réel intérêt par les jugements qu'il porte sur les grands écrivains.

Peletier est bref sur les Grecs; depuis 1547, il s'est détaché d'eux. Il cite Platon, parce qu'il a assigné à la poésie une origine divine (p. 11). Il dit un mot très juste sur Euripide, « santancieux » (p. 73), et, entrevoyant l'ironie de l'auteur d'*Alceste,* il trouve Sophocle « plus grave » (p. 73).

C'est principalement Homère que Peletier apprécie. Une seule fois, au début (p. 11), il fait un éloge franc du grand poète :

« ... An Homère auquel reluit ce naturel... nous voyons une infinite d'ornemans qui santet une naïve felicite. »

On admirera une grande clairvoyance dans cette louange. Peletier se rend compte, mieux que Boileau,

qu'il y a dans l'*Iliade* un art naïf et non un art savant.

Malheureusement, il en aime d'autant moins son poète. Bien que revisé et « ordonné » par Aristarque (p. 24), Homère est notablement inférieur à Virgile. Le poète latin « l'a chatié an plusieurs androez » (p. 25). Et Peletier signale impitoyablement toutes ses faiblesses. Il ennuie par ses épithètes, ses redites (p. 25), ses divinités qui, oublieuses de leur dignité, entrent « an la mélee » (p. 27). Il offre des comparaisons basses, dont la plus choquante est celle du héros Ajax et d'un âne frappé par des enfants (p. 43), et enfin il a manqué à la vraisemblance puisque « le chien d'Ulysse a plus de vint ans, tans excedant l'age des chiens » [1] (p. 27).

Heureux de ces prétextes, notre auteur se tourne vers les Latins. Ce n'est pas à dire qu'il va les louer indistinctement. Comment pourrait-il pardonner à Quintilien, qui rabaisse trop les Romains dès qu'il les compare aux Grecs (p. 71)? Peletier dédaigne les longs ouvrages théoriques, comme les « Institutions oratoeres lesqueles occupet la place d'un étude sérieus de la pratique » (p. 13). De même, notre critique reste froid devant Plaute, « facecieux quasi jusque a scurrilite », devant Varron, trop admirateur de Plaute, et déjà dénoncé, dans le *Dialogue de l'Ortografe,* pour sa crédulité en matières étymologiques (p. 71).

1. En 1579, il a été plus juste pour Homère : « Nullus post Homerum ex Poetis aliquid laude dignum edidit quod ab Homero non desumpserit. » *(Discours de Poitiers.* Éd. cit., p. 15)

Il est également mal disposé à l'égard d'Ovide. Il prise peu le sujet trop populaire (p. 4) de l'Amour. Ovide y manque d'originalité; il a réussi toutefois en ce que « la matiere e la principale invantion n'étoet point siennes... il a invanté la maniere ». Si l'on excepte « sa Metamorfose », ses autres « Euvres ne sont pas dines de haute louange » (p. 20).

Peletier est encore plus avare d'éloges envers Lucain, qui se refuse à imiter Virgile : d'abord il méconnaît le « suget de la Poésie » en entreprenant une œuvre historique. Astreint à l'ordre chronologique et au « droet fil », il est privé des ornements et digressions (p. 17) :

« E puis la rudesse des nons propres qui afieret à l'Histoere ne trouvet pas facilemant place dedans la composicion sugete a mesure comme sont les vers. »

En second lieu, il introduit des personnages vulgaires dans l'épopée, « fesant parler un Nautonnier ou quelque homme ignoble... comme un Cesar ou un Pompée » (p. 29).

Enfin, « il et trop ardant e anflé, trop afecté an harangues » (p. 29).

Peletier est aussi clairvoyant, bien que plus indulgent vis-à-vis du père de la rhétorique, Sénèque le Tragique, « ... guère magnifique, einçoes pesant e obscur, e tenant beaucoup du changemant de la Latinite : toutefoes santancieus e imitable avec jugemant (p. 73) ».

Après ces critiques, Peletier est à l'aise et se complaît

avec les Latins. Parmi les prosateurs, il loue Cicéron, chez qui ce fils d'avocat admire l'adresse : « Ciceron fesoet venir toutes opinions a son point[1]. » (p. 12.)

Il est séduit par l'élégance de Térence (p. 71); il est enthousiaste de Lucrèce, « grandemant louable », qui, dans un sujet qu'il a « choesi de soe obscur e maltretable », fait cependant connaître « un ne sé quel plus grand ressantemant de l'eureus siecle qui devoet étre sous Auguste (p. 49) ».

Arrivé à cette époque si féconde, il juge Horace assez brièvement en deux endroits. Dans l'un, il se trompe aussi lourdement qu'il est possible, attribuant à Horace lui-même, malgré le

Pindarum quisquis studet aemulari[2],

toutes les qualités que Quintilien décerne à Pindare : « une magnifiçance d'er, santances, figures, eureuse copie de nons e de moz : e quasi une manière de fleuve e elocucion » (p. 67).

C'est que Peletier vient ici de traiter de l'ode, de la strophe et de l'antistrophe. Son enthousiasme l'égare.

1. En 1579, dans un discours prononcé à Poitiers, il est sévère jusqu'à l'injustice pour Cicéron : « Ipse reos nocentissimos defendebat, et quidem servabat : sed interim Rempublicam perdebat. Suis Philippicis Antonium sic irritavit ut dum Reipublicæ hostem se insectari profiteretur, seipsum et Rempublicam extinxerit. » (p. 24, édit. citée.) On rencontre une appréciation voisine à la première page du manuscrit : *De Ciceroniana lectione :* « Cicero in genere dicendi lautissimus habitus, tamen toto genere erravit dum... amentissimorum hominum defensionem contulit. »

2. Horace, liv. IV, ode I.

Ailleurs, il est plus clairvoyant, et note, à propos des césures, où Virgile est si raffiné, qu'Horace penche plutôt vers la négligence : « (Il) fèt souvant marcher son vers einsi qu'il se trouve (p. 58). »

Parvenu à Virgile, il pénètre dans la région de la pure beauté. Peletier, « par récréation » (p. 32), l'a étudié avec une diligence où il entre de la superstition; mais cette application l'a aidé à découvrir l'*Énéide,* sous une foule d'aperçus agréables et nouveaux.

Il a conscience de son savoir, et, plus informé que les critiques, il témoigne à leur égard d'un certain dédain :

« Ces gantiz commentateurs, dejà par tant d'annees, n'an savet pas connoétre la çantième partie[1]. » (p. 33.)

Ce qu'il admire surtout en lui, c'est sa culture philosophique, si large, qui accueille toutes les écoles : « Il est Platonique »; cependant en quelques lieux « il met des opinions d'Epicure » (p. 79).

Cette philosophie a inspiré au poète le double aspect de chacun de ses livres, qui, ainsi que nos journées ou nos années, offrent alternativement la joie et la tristesse. Ici, Peletier abonde en observations peu connues.

Au premier livre, Énée vogue joyeusement, mais la tempête l'atteint; au quatrième, Énée et Didon s'unissent

1. Macrobe, qui a beaucoup inspiré Peletier, adresse aux grammairiens de son temps une critique semblable : « Nec his Vergilii verbis copia rerum dissonat quam plerique omnes litteratores, pedibus illotis, prætereunt... Ita sibi belli isti homines certos scientiæ fines posuerunt. » *(Saturn.,* I, 24.)

dans l'amour, et aussitôt survient la « mort pitoyable d'elle » ; au cinquième livre, après le spectacle des jeux, nous nous attristons sur la « mort de Palinure » (p. 76). Favorablement accueilli par le roi Latinus, Enée rencontre « Turne pour partie », et à peine nous sommes-nous réjouis aux contes « que fet le bon Evandre », que survient la double mort de Nisus et d'Euryale (pp. 77 et 78).

Si Virgile est ainsi pathétique, c'est qu'il exprime des sentiments profondément humains. Ignorant nos fades galanteries, puisqu'il ne loue que la seule Camille (p. 78), il est le poète des plus chastes affections, de la famille, de l'amitié, de l'hospitalité. Ses personnages : rois, juges, ambassadeurs, capitaines, agissent avec gravité et ajoutent encore à la dignité de l'œuvre (p. 81).

Peletier loue ensuite l'intrigue si habile du sujet. Après que Virgile nous a rendus attentifs à la « mancion d'une chose mémorable », tout d'un coup le poète suspend son récit et excite d'autant plus notre intérêt. Le style se soutient par la propriété des termes. Peletier remarque ici — dans ce seul endroit — que les mots les plus communs, pris dans leur sens exact, sont la marque distinctive et difficilement imitable des grands écrivains :

> « Virgile... n'use point d'autres moz que Lukein ou Claudian, toutefoes, les apliquant d'une façon plus propre... fet aparoer son Euvre... comme une Lune antre les Etoeles (p. 37). »

Là où le mot propre ne convient pas, Virgile excelle à créer la formule heureuse qui le remplace :

« ... De quele perifrase exprime il la miserable mort de la famme du Roe Latin (p. 85). »

Enfin cette métrique souple, qui se plie aux nuances les plus subtiles de la pensée, achève de porter Virgile au rang suprême. Il confère à son vers ou la légèreté du vol de l'oiseau ou la lourde cadence des rames fatiguées (p. 45) : « Plus vous le lisez,... plus vous l'admirez (p. 85). »

Voilà donc Peletier se détournant des Grecs pour s'inspirer de ce génie qui les résume et les dépasse, « auteur que je veu prandre pour mon principal guidon an mes tradicions poétiques » (p. 19).

Une telle adoration pour un auteur ancien pourrait exciter chez le critique un certain parti pris ou du dédain vis-à-vis des écrivains contemporains. Mais dès que Peletier parle des personnes, et non plus des principes, il devient accueillant et amical.

Il parvient au XVI[e] siècle, n'ouvrant qu'une parenthèse de quelques lignes sur le moyen âge, parce qu'on y rencontre des romans capables d'être élevés à la dignité de « matière épique » (p. 79). Il se croit tenu de dire un mot des Italiens, qui ont été nos initiateurs et nos modèles; mais il est sévère pour l'Arioste à cause de ses futilités « indines du Poème Héroïque » (p. 29), et demeure froid devant Pétrarque. Certes, il admire dans

son œuvre « la vive expression des passions,... la variété sur un seul suget, la grand'dousseur du stile (p. 61) », mais il ajoute à ce jugement très juste des restrictions qui nous étonnent [1]. « Pétrarque conclue froedemant. » Enfin, il ne craint pas d'accuser cet amant de la Beauté d'une certaine rusticité, il lui reproche le temps où il vivait : « S'il ut été de ce tans ci, il se fut pu surmonter lui-même, tel que nous l'avons (p. 61). »

C'est donc au XVIe siècle, vers les poètes de l'an 1550, que vont tous ses enthousiasmes. A cet endroit Peletier devient éclectique, ou plutôt obéit à l'une de ses théories les plus enracinées, à savoir que l'âge où il vit est aussi fertile en écrivains dignes de l'immortalité qu'en artistes, en inventeurs et en grands personnages. Cet optimisme ne l'entraîne jamais à des compliments excessifs ni aux fades louanges :

« Antre les Poètes, il i a plus d'honneur d'ecrire les uns aus autres de quelque matière ou utile ou delectable : que non pas de s'antrelouer (p. 15). »

Dans la douzaine de contemporains qu'il cite, on rencontre des noms moins connus ou quelques éloges vagues. Ainsi, des Masures est « propre e diligent » (p. 13), Jodelle est « impetueux » (p. 13), et Lazare de

1. Dans ce cas particulier, ici, M. Chamard a complètement raison lorsqu'il relève la méprise de Peletier, mais si l'on étendait cette appréciation sévère à tous les jugements que porte Peletier, il est facile de voir combien l'on s'égarerait. (*De Peletarii... Arte Poetica*. Lille, 1900, in-8°, p. 54.)

Baïf traduit « doctemant » (p. 73). Mais il est déjà plus précis pour caractériser son ami Pontus « net e sutil » (p. 13); Baïf « studieus et fluide » (p. 13); Heroët, dont la poésie est « santancieuse » (p. 13), et Saint-Gelais « né aus oreilhes des Princes » (p. 13).

Plus le poète est considérable, et plus le jugement de Peletier, aisément vérifiable, apparaît juste. Voici Scève « grave e parfond an invancions ». Voici du Bellay, dans sa première manière, avant les *Regrets,* « élégant e ingénieus » (p. 13), et enfin Ronsard, déjà investi de son auguste fonction, « sublime e raporteur de la Poesie ancienne » (p. 13).

Nous avons réservé pour finir le sentiment de Peletier sur Marot, parce que c'est à propos de ce poète, dédaigné par la Pléiade, que se manifestent le bon goût et l'indépendance de notre critique. Par deux fois, il parle longuement du poète qu'il a aimé. Il connaît ses défauts et ses négligences :

« An quelques androez qui concernet l'art,... iz pourroet être tez que je seroee celui qui lui seroet le plus rigoreus [1]. »

Il compose mal, il use de titres trop abjects (p. 69), mais, en revanche, quel heureux naturel, quelle fécondité, « eyant pu tout ce qu'il a voulu » (p. 14), quel mètre gracieux dans ses vers de cinq syllabes (p. 56), et quelle langue excellente, « lui qui a été nourri toute sa vie es lieus ou l'on parloet bien » (p. 29)!

1. *Dialogue de l'Ortografe,* p. 29.

Tant de dons lui ont valu d'écrire un chef-d'œuvre inimitable : *les Psaumes* (p. 14), auxquels il ne manque que le nom pour constituer de véritables odes (p. 65).

On voit sur combien de personnages divers, depuis Marot jusqu'aux contemporains, Peletier a porté un jugement digne d'être connu, et le plus souvent d'une justesse surprenante. Nous avons indiqué le seul motif de ses erreurs là où il se trompe. Il s'est formé une fausse conception de la noblesse du style : voilà pourquoi il comprend mal Homère, Plaute, Lucain, et pourquoi il admire à contresens Horace ou Marot.

III

Il serait intéressant de connaître d'où vient ce revirement d'opinion et pourquoi le poète naturel de 1547 s'est tourné vers le rare et l'artificiel. Malheureusement, nous ne pouvons guère que constater cette évolution, sans en apercevoir avec netteté tous les motifs. D'un côté nous discernons bien une sorte d'impatience qui le gagnait en voyant ses meilleurs amis ou rester silencieux, comme du Bellay après *l'Olive,* ou s'attarder aux vaines amours, comme Ronsard [1]. De là ce rappel à des disciplines plus étroites et à la noblesse.

D'ailleurs, Peletier, qui écrit *l'Amour des Amours* en

1. En 1554, Ronsard publie le *Bocage,* et en 1555 les *Meslanges.*

même temps que l'*Art Poétique,* lit beaucoup les Italiens, et il se trouve qu'entre les idées de Pétrarque et celles de notre critique, il y a des analogies qui valent la peine d'être signalées. C'est ainsi que Pétrarque[1] a vécu dans l'idée que la littérature romaine avait été bien supérieure à la littérature grecque ; c'est ainsi qu'avant Peletier il fait de l'ensemble des aventures d'Énée une immense allégorie de la vie humaine, et enfin, quelque part[2], Pétrarque s'écrie : « De eloquentia quid aliud dicam, nisi quod Macrobius, qui, quatuor eloquentiae generibus collectis,... uni Virgilio simul omnia dare non timuit. »

Or, Peletier formule la même remarque en termes voisins (p. 83) :

« Il i ét les quatre generales sortes de stile, l'un qui flue e redonde, qui se dit Copieus : l'autre concis e succint, qui ét le Brief : l'un sobre e sans exquisicion, qui ét apelé sec : l'autre ét luculant e galhard, que les Latins ont nommé Floride[3] : »

Pétrarque, tout au moins, lui a donc fourni des arguments pour la législation définitive de 1555, qui précise et discipline celle de 1549.

Il reste à mettre en lumière l'influence de cette cri-

1. Cf. sur ce sujet P. de Nolhac : *Pétrarque et l'Humanisme,* ch. VI, *Pétrarque et Virgile,* pp. 111 et suiv. Paris, 1892, in-8°.

2. *Rerum memorabilium,* II, 2.

3. Ici, il traduit mot à mot Macrobe : *Saturn.* Liv. V, I : « Hic fluit, et redundat; contra ille breviter et circumcise dicere affectat : tenuis quidam, et siccus, et sobrius amat quamdam dicendi frugalitatem ; alius pingui, et luculenta, et florida oratione lascivit. In qua tanta omnium dissimilitudine unus omnino Vergilius invenitur, qui eloquentiam ex omni genere conflaverit. »

tique sur le mouvement général des lettres. Nous constatons que les préceptes de 1555 reçoivent, aussitôt promulgués, un commencement d'exécution.

Peletier est un novateur. Il n'a repris aucune des théories de Sibilet, qui connaît mal l'antiquité au point qu'il met *les Métamorphoses* sur le même rang que *l'Iliade*[1]; qui adore les genres du moyen âge et écrit du coq à l'âne que « sa plus grande élégance est son absurdité[2] »; qui interdit les mots nouveaux[3] et prohibe l'exactitude littérale de la traduction[4].

L'œuvre de Peletier n'est pas davantage un commentaire de la *Deffence et Illustration.* Il est évident que les théories générales sont les mêmes. Les deux auteurs recommandent d'imiter les anciens et d'écrire dans la langue nationale. Mais les préceptes sur la création des mots, sur la richesse de la rime, sur la noblesse de l'alexandrin, sur l'épître, réintégrée par l'*Art poétique* au nombre des genres dignes de tenter les vrais poètes, et enfin la place honorable qu'occupe Marot, alors qu'il est dédaigneusement exclu de la *Deffence,* attestent assez l'indépendance et les ambitions de Peletier législateur. Aussi a-t-il imposé ses idées.

1. « Poemes... comme sont en Homère l'Iliade, en Virgile l'Énéide, en Ovide la Métamorphose. » *(Second Livre,* ch. XIV.)

2. Livre II, ch. IX.

3. « De peur que l'aspreté du mot nouveau n'égratigne et ride les aureilles. » (Livre I, ch. IV.)

4. « Ne jure tant superstitieusement aux motz de ton autheur. » (Livre II, ch. XIV.)

L'abrégé de l'*Art poétique* français de Ronsard reste très fidèle à l'inspiration de Peletier. Infiniment plus poète que Peletier, il est naturel que Ronsard discerne des lois métriques, dans le chapitre, par exemple, des *Vers Alexandrins,* lois que notre auteur ne soupçonna jamais. Pour la même raison, Ronsard a moins de confiance dans les préceptes pour enseigner l'art de poésie : « Combien que l'art de Poésie ne se puisse par preceptes comprendre... » ; moins de vénération pour le langage de la cour, où les jeunes hommes « font plus profession de bien combattre que de bien parler[1] ».

Mais c'est le même mépris du vulgaire, et, analogie surprenante, les mêmes critiques, soit sur les Grecs abondants et négligés dans leurs épithètes : « Je te veux advertir de fuïr les épithètes... Les Grecs... y ont esté plus libres[2]... » ; soit sur Quintilien, trop érudit : « Ceux qui sont si grands maistres de préceptes, comme Quintilian, ne sont jamais volontiers parfaits en leur mestier[3]... » On sait qu'après y avoir ajouté le provignement, il a repris dans Peletier l'idée d'enrichir la langue par l'acquisition des mots nouveaux : « Tu composeras hardiment des mots à l'imitation des Grecs et des Latins... Tu ne desdaigneras les vieux mots François[4]. » Il répète les mêmes remarques sur le style, sur l' « election des pa-

1. Ed. Blanchemain, t. VII, pp. 317 et 321.
2. Ibidem, p. 325.
3. Ibidem, p. 334.
4. Ibidem, p. 335.

rolles, que Virgile et Horace ont si curieusement observée[1] ». Il se déclare partisan de la rime riche de « deux entières et parfaites syllabes », avec le même enthousiasme que son modèle; il célèbre le vers alexandrin : « Les Alexandrins tiennent la place en notre langue, telle que les vers héroïques, entre les Grecs et les Latins »; il réclame, comme Peletier, la licence d'écrire *donra* pour *donnera,* et, dernier trait caractéristique, Ronsard conserve la règle de Peletier sur le poème épique : « Les bons ouvriers le commencent par le milieu[2]. »

Sanctionnés ainsi par l'autorité de Ronsard, les préceptes de Peletier s'imposeront à tous les esprits. Si l'on compare l'*Art poétique* de Boileau et celui de Peletier, l'on est surtout frappé par les ressemblances qui subsistent. Les mêmes principes qui inspirent, en 1555, le chapitre de l'*Ode* et celui de l'*OEuvre héroïque* restent en vigueur jusqu'au XVIIIe siècle. Ils ont guidé dans leurs vains labeurs les faux lyriques de 1740, et même, dit M. Chamard, ils ont aidé à l'élaboration de *la Henriade* autant qu'à celle de *la Franciade*[3].

Ainsi Peletier a codifié en formules précises l'art nouveau, et il a contribué à fonder en France la doctrine classique.

1. Ibidem, p. 324.
2. Ibidem, pp. 324, 326, 328, 329.
3. *De J. Peleteraii Arte Poetica,* p. 92.

DEUXIÈME PARTIE

Peletier Poète

DEUXIÈME PARTIE

Peletier Poète

CHAPITRE I

LES ŒUVRES POÉTIQUES DE 1547

I. — Coup d'œil sur l'ensemble des poésies de Peletier. — Nouveauté des *Œuvres poétiques,* malgré des imitations partielles de Marot.
II. — L'inspiration de la nature. — Sa verve rustique. — Ses efforts pour ennoblir des thèmes poétiques par la science, la mythologie et la langue.
III. — L'inspiration de l'amour. — Génie médiocre de Peletier lorsqu'il traite ces sujets.
IV. — L'inspiration provenant du zèle pour la langue française. — Peletier fidèle au programme de la Pléiade.

I

L'œuvre poétique de Peletier se présente en deux séries chronologiques bien distinctes : les vers de jeu-

nesse en 1547 et 1555 ; les vers de la vieillesse qui éclosent, après la cinquantaine, en 1572 et 1581.

Dans cette dernière inspiration, le poète, isolé en Savoie, ou près de la mort, lorsqu'il écrit ses *Louanges,* ne chante que pour lui, sans se préoccuper du retentissement ou des conséquences de son œuvre.

Il en va autrement en 1555. Ses vers accompagnent son *Art poétique,* comme une démonstration, par l'exemple, de ses ambitions de théoricien.

En 1547, bien que ses disciples soient à cette date peu illustres, Peletier fait également acte de chef d'école.

Depuis 1545, où dans sa préface de l'*Art poétique* il avait proposé Horace comme exemple de « meure attente et prevoiance », il travaille à élaborer une poésie riche en idées, modelée pour la forme sur les genres anciens. Mais il ne rompt pas brusquement avec les écrivains qui l'ont précédé. A quelques endroits des *OEuvres poétiques* l'imitation de Marot est évidente. Peletier écrit un contre-blason, une étrenne, une épigramme et un dizain. Les genres qu'il choisit indiquent qu'il s'efforce de rivaliser avec Marot dans un domaine où celui-ci, précisément, est sans rival ; car, selon la remarque de Guillaume des Autels, Marot est « imitable à celuy qui le considère, mais rien moins à celuy qui l'essaye[1] ». Le disciple ne retient que les défauts du maître. Nous nous

1. *Réplique de Guill. des Autelz aux furieuses défenses de Louis Meigret,* p. 71. Lyon, 1551, in-8°.

souvenons de la verve si peu délicate qui anime le *Layd Tetin*, par exemple :

> Tetin au grand villain bout noir[1].

Peletier a admiré ce style, il l'a imité et il a cru bon de reproduire dans ses *OEuvres poétiques* (fol. 89 recto) ces médiocres lieux communs :

> ... Tu es cueur si villain et infame,
> Que tu n'es point, ce croy-je, d'une femme,
> Ainçois le cueur d'une enragee Louve,
> Propre et tout fait pour celle-la qui couve
> Souz son aisselle une pleine pochee
> De tetins pris d'une chevre escorchee.
> Te plaist-il bien, Marot, en ceste forme?
> Pourrais-tu bien faire un cueur plus enorme?

Marot exprimait de telles idées avec plus d'aisance et plus de sobriété. C'est encore par la verbosité que dans un second essai Peletier reste loin de son prédécesseur. Il se propose d'offrir « Estreines à une Dame, d'escuz en peinture », et le dizain, bien qu'en vers de huit syllabes, trop vaste pour sa verve menue, ne s'achève qu'à l'aide d'incidents laborieux (fol. 87 verso) :

> Mil escuz d'or a la couronne,
> Pour voz estreines je vous donne :
> Du pois je n'en suis pas trop seur :
> Car ils n'ont pas grand' espaisseur;
> Mais je vous jure par saint G'orge

1. *Epigr.*, l. VIII, t. II, p. 239.

Qu'ilz sont tous venant de la forge
Et si n'en ay point de meilleurs,
Sinon qu'ilz me vienent d'ailleurs :
Mais toutesfois, quoy qu'il en aille,
Vous savez bien qui les vous baille.

Il est évident que la matière a manqué au poète à partir du cinquième vers. Une seule fois, il a réussi à prolonger la conclusion et le mot important jusqu'au vers final, et aussitôt le dizain devient exquis. Nous retrouvons ici Marot avec sa grâce enjouée. C'est un *Dizain pour un baiser* (fol. 87 verso) :

Je l'ay promis, il faut que je le tiene,
Et n'ay point peur que matiere me faille.
De me payer ce pendant vous souviene,
Car en baillant je veux que l'on me baille :
Je payerai tout contant, ne vous chaille,
Ne pensez point que soye mensonger
Mais laissez-moi encor' un peu songer,
Et vous verrez que mon cas ira bien,
Si je le puis d'un seul vers allonger :
Ce baisez moi, il ne s'en faut plus rien.

Moins gracieux dans l'épigramme, Peletier, à notre avis, imite encore Marot par l'espèce de dilemme où il enferme celui qu'il attaque. On se souvient de l'épigramme si acérée *à un mauvais poète* (t. II, p. 248) :

Veux-tu savoir à quelle fin
Je t'ai mis hors des œuvres miennes ?
Je l'ay faict tout exprès affin
Que tu me mettes hors des tiennes.

C'est la même espèce d'opposition dans l'épigramme de Peletier *à un poète escrivant obscurément* (fol. 89 recto) :

> Or s'il y a fruit en ta Poesie,
> On le deust lire a clair sans commentaire :
> Mais si tu veux cacher ta fantaisie,
> Il ne faudroit seulement que te taire.

On le voit, il y a dans les premières œuvres de Peletier une imitation évidente qui s'étend au plus à une demi-douzaine de pièces, mais en dehors de cette influence déterminée et limitée à quelques vers, il reste, dans toute sa poésie, une certaine nonchalance, un parti pris, surtout dans *la Savoye*, d'écrire en vers des séries de nomenclatures qui ne relèvent que de la prose. Cette versification facile est la conséquence d'une admiration trop vive pour l' « eureus naturel [1] » de Marot.

En tout cas, cette influence demeure la seule vérifiable dans les poèmes de 1547. Tous les travaux qui paraissent vers cette date à Lyon, les *Rymes de Gentille et Vertueuse Dame Pernette, Délie, les Opuscules d'Amour* [2], sont ou dédaignés ou, plus vraisemblablement, inconnus de Peletier. Dans toute l'œuvre il n'y a pas un vers d'inspiration platonicienne, et, si l'on cherchait bien [3], l'on

1. *Art Poëtique*, p. 16.

2. *Opuscules d'Amour*, par Heroet, La Borderie,... et autres divins Poëtes. Lyon, 1547, in-8°.

3. Ainsi, dans *l'Été* (fol. 69, r°), les nymphes ne se laissent voir aux yeux de quiconque

> Fors a ceux de ma Dame
> Pour ce qu'el leur ressemble.

découvrirait au plus deux ou trois vers dans la manière pétrarquiste. Nous sommes loin des controverses où se complaisent alors les poètes de Lyon à propos de *l'Amye de Court* [1].

II

Quelles sont les innovations de Peletier?

D'abord il aime la nature et la décrit non pas seulement à la manière vague et épicurienne de Marot :

> Aucunesfois après les longues courses
> Se venir seoir près des ruisseaux et sources
> Et s'endormir au son de l'eau qui bruit
> Ou escouter la musique et le bruit
> Des Oyselets, paincts de couleurs estranges [2].

Chez Peletier, au contraire, la vie paysanne est observée avec un réalisme homérique curieux des détails et des gestes. Car notre Manceau s'intéresse moins à la campagne elle-même qu'aux paysans qui la rendent fertile. Il excelle à dépeindre avec des traits précis les tra-

1. Lire par exemple : *L'expérience de M. Paul Angier, carentennois, contenant une bresve defence en la personne de l'honneste Amant pour l'Amye de Court contre la contr'amye. (Opuscules d'Amour,* pp. 201 à 235. Lyon, 1547, in-8°.)

2. *Élégie I.,* t. II, p. 284. La Haye, 1731, in-4°.

vaux des hommes des champs. Voici le faucheur penché vers sa rude besogne (fol. 67 recto) :

Car c'est le temps que le fauscheur
S'en va de sa faux aceree
A la matinalle frescheur
Tondre la prærie alteree
Et de son bras robuste
A grans traiz fait sa tasche...

le groupe des moissonneurs (fol. 66 verso) :

Il fait bon voir la gaye troupe
En faisant la moisson nouvelle,
Qui en chemise le blé coupe,
Et le met par ordre en javelle...

puis le blé qui sort de la gerbe et s'accumule (fol. 67 recto) :

Consequemment vont le blé batre,
Avecques mesure et compas
Coup apres coup, et quatre a quatre
Sans se devancer d'un seul pas :
Le grain au van purgé
Se mesure au boisseau
Puis sur l'Asne est chargé
Pour porter au monceau.

Avec l'automne vient la vendange, et Peletier ici est particulièrement précis (fol 69 recto) :

Ses brodequins le vendangeur despouille,
Des piez trepigne, et de moust il les souille,
Le grain qu'il va foullant
A grand torrent degoutte

Ceste premiere goutte
En la cuve coulant',
Et puis le fust sus le marc on fait geindre
Pour jusqu'au sec le geiner et estreindre...

Il décrit les jours de bise et l'hiver avec ses besognes monotones (fol 71 recto) :

Du nez coule la roupie
A la bergere accropie
Qui maugré la Bise essaye
En vain au pié d'une haye
Souffler la flamme assopie.

Admirons une dernière fois combien les gestes sont vus et se détachent dans leur relief : la bergère accroupie, le vendangeur trépignant sur la grappe, les batteurs frappant quatre à quatre, les moissonneurs en chemise, et le faucheur tondant de son bras robuste la prairie à grands traits : voilà la vie rustique, non plus décalquée sur Virgile, mais telle qu'elle existait dans les campagnes du Maine, où Peletier avait suivi son évêque pendant plusieurs années.

Connaissant le sol et les habitants, il sait encore comment vivent ces paysans laborieux (fol. 66 verso).

Margot pour tous les compagnons
Charge une friture de pois,
Avecques serfeuil et oignons
Sus sa tête en un plat de bois :
   Pas n'oublie a porter
   Pain, vin, et lard pour eux...

Sous le chaud soleil, il faut boire : Peletier, dans une langue pittoresque, décrit des usages qui ont subsisté jusqu'à nos jours (fol. 66 verso) :

A chasque bout de champ
Des barriz qui gargouillent
Par ce[1] chaud desséchant
Le gosier tari mouillent.

Ce n'est pas l'eau qui gargouille dans ces barils abrités sous l'ombre des saules, car Peletier ne cache point sa préférence marquée pour le vin. Les eaux transparentes plaisent au poète, mais elles ne séduisent pas le gourmet :

Nous verrons le ruisseau
Es prez, faisant son tour,
Avec maint arbrisseau
Planté tout alentour :
Mais tant soit clair et soef,
Si n'en beurons nous point,
De bon vin mieux appoint
Estancherons la soif.

Une bouteille pleine
De ce bon vin bourg'ois
Nous ostera de peine
En ces lieux villag'ois...
Portons donc des poulletz
Et quelque gras jambon,
Pour trouver le vin bon
Dedens les gobeletz[2].

1. Le texte de 1547 porte par erreur : *« se chaud »*.
2. *Ode à Ronsard,* fol. 73-74.

On le voit : il y a dans Peletier jeune un poète rustique, jusqu'ici peu connu et intéressant. Lorsqu'il écrit ces vers, il ne relève d'aucune école. Ni les rhétoriqueurs, ni Marot, ni Scève, ne l'inspirent; le tempérament apparaît seul, épanoui comme dans les contes, porté à l'observation des hommes et des travaux manuels, célébrant les champs plantureux, à l'époque des moissons, lorsque de la terre grasse monte

L'herbe jusqu'aux genoux,

et qu'apparaissent dans les vergers

Fruitz verdeletz sans nombre[1].

Mais Peletier ne paraît-il pas s'oublier? Il prétendait relever la poésie par des inspirations plus nobles. Comment donc publie-t-il des vers simples, décrivant des scènes communes?

C'est qu'il s'appuie sur d'illustres exemples, sur les modèles mêmes qu'il a traduits. Quoi de plus pastoral que le premier chant des *Géorgiques* et de plus familier que le début de l'*Odyssée?* Comme s'il avait pressenti les critiques, il s'abrite sous les noms d'Homère et de Virgile.

Observons en second lieu que beaucoup de pages des *OEuvres poétiques* ne sont pas écrites dans le ton réaliste. Au contraire, les strophes que nous avons citées et celles qui leur ressemblent, où le poète décrit les

1. Fol. 72 verso et 73 recto.

travaux des champs, sont comme détachées; elles ne se continuent pas en une suite harmonieuse, parce qu'en réalité l'humaniste les dissimule sous d'autres thèmes plus majestueux.

Le premier de ces motifs de décoration consiste dans l'explication des phénomènes naturels par des lois, ou plutôt par de vagues généralités d'ordre scientifique. Peletier commence ici, d'une façon timide, l'évolution qui le conduira à sa seconde manière, celle des poèmes de 1555, où l'Amour se fait savant et porte ses ailes dans toutes les sphères de notre système planétaire.

Mais, en 1547, assez loin encore des mathématiques, son inspiration ne doit rien à Copernic : elle se contente des hypothèses de Lucrèce. C'est ainsi qu'il se préoccupe, dans deux seules strophes, de la nature primitive, où il imagine un printemps perpétuel (fol. 65-66) :

Cestuy Printemps luisoit lors que le Monde
Premierement print ceste forme ronde
Et lors que print sa naissance premiere
Tout animal dont ceste terre abonde,
Oiseaux de l'air, monstres vivans souz l'onde :
Quand le Ciel eut sa regle coustumiere
　　Et les Astres lumiere.

Car la tendreur des corps vegetatifz
N'eust enduré les raiz penetratifz
Du chaud soleil, ny des vens la froideur :
Mais en tous lieux les zephyres natifz
Rejouissaient l'air, l'eau, bois et patiz

Faisans regner une dousse tiedeur
Entre froid et ardeur.

Il est plus personnel et trouve de fortes expressions pour rendre ses sentiments lorsqu'il exprime la puissance des mathématiques, qui assujettit à ses lois les mouvements des corps célestes (fol. 78 recto et verso) :

Le Ciel orné de telz flambeaux
N'est-il point admirable?
La notice de corps si beaux
N'est-elle desirable...

Celuy qui a l'ame ravie
Par les Cieux va et passe
Et souvent voit durant' sa vie
D'enhault la terre basse.

Toutefois ces premières aspirations vers l'étude des nombres et vers la science tiennnent encore peu de place dans l'œuvre et fournissent à peine cinquante vers.

Le plus souvent Peletier se contente de rehausser sa vision réaliste par la mythologie, et il imite ici deux modèles. C'est d'abord le beau symbole, dérobé à Lucrèce, de Vénus féconde, que Peletier distingue très bien et qu'il commente en vers heureux :

L'Air tout puissant qui toutes choses cree
Descend d'enhault, affin qu'il se recree
Dens le giron de son espouse nue
Desirant sa venue.

Ja par amour l'un avec l'autre rit,
Et ce grand corps baise, embrasse, et cherit[1]...

1. *Le Printemps,* fol. 64 recto et verso.

Dès qu'il abandonne ces sources de haute poésie, dès qu'il se tourne vers Ovide, il languit :

Toy Pales qui la garde as prise
Des prez et plantureux herbiz,
Et toy Berger qui pres d'Amphryse
D'Admete gardas les brebiz :
Et vous Dieux des foretz
Avez en cest Esté
Aussi bien que Ceres
Vostre proprieté[1].

Il reprend les descriptions banales :

Maintes Nymphes s'y baignent
Seurement toutes nues
Sans que point elles craignent
D'estre de nul congnues[2].

Ces ornements, empruntés à la mythologie ou à la science, sont disparates; ils se fondent mal avec les parties plus rustiques de l'ouvrage. Aussi Peletier est-il mieux inspiré lorsqu'il recherche la perfection du style.

Il a recours quelquefois à l'harmonie imitative, et essaie de reproduire le chant des oiseaux; il entrechoque des syllabes retentissantes et variées, images, s'imagine-t-il, des chansons qu'on entend dans les nids (fol. 67 verso) :

Entr'eux ilz sont a qui premier
Trouvera le nic au bocage
De la Tourtrelle ou du Ramier,
Ou de la Cane au marecage

1. *L'Esté,* fol. 67 recto.
2. *L'Esté,* fol. 68 verso.

Es creux les Sansonnetz
Cailleteauz es sillons,
Et par les buissonnetz
Les autres oisillons.

Pasquier[1] et Colletet[2] ont admiré ces efforts. Nous séparons davantage aujourd'hui l'idée de la poésie de celle d'une pure reproduction de sons, et nous n'hésitons pas à louer davantage Peletier lorsqu'il emprunte aux anciens leurs épithètes. Il écrit alors des vers éclatants et harmonieux (fol. 69 recto) :

Taons et bourdons murmurent a lentour :
Du doux raisin d'allee et de retour :
    Et la guespe assouvie
    De la fleurante odeur
    Perd par trop grand'ardeur
    En pleine mer sa vie...

Ailleurs l'artiste décrit un effet de lumière. Il montre la neige répandant sa blancheur dans les nuits d'hiver :

Ce blanc poli esclatant
Contre la nuit combatant
Parmy le nocturne voile
Plus que Lune ou autre estoile
De lueur va departant[3]...

Ces quelques citations prouvent que Peletier parvient parfois à l'art véritable. Il a écrit quelques vers intimes

1. *Les Recherches,* liv. VII, ch. IX, col. 720.
2. Fol. 397.
3. *L'Hyver,* fol. 71 verso.

qu'il est permis de comparer aux strophes célèbres de Racan sur la retraite [1]. Il a exprimé en termes heureux le bonheur du sage qui, renonçant à la cour, vit dans le calme de la campagne (fol. 100 recto) :

On est chez soy : les jours ouvriers et festes
On est vestu des laines de ses bestes...
On a la chasse et de chiens et d'oiseauz :
Un air salubre et savoureuses eaus :

Soudain le ton s'élève. La nature, en plus des plaisirs rustiques, fournit à l'esprit les plus nobles méditations (fol. 100 recto) :

Vous contemplez les ouvrages parfaitz,
Que tant divers partout Nature a faitz.
Et s'il vous prend quelque vouloir d'écrire,
Cet Univers qu'autour vous voyez rire,
Je ne say quoy d'allaigre en vous allume,
Pour rendre agile et feconde la plume :

Ainsi, dès qu'il décrit la nature et les saisons, Peletier est un poète intéressant, toujours sincère et aimant vraiment la campagne.

III

Par contre, quand notre auteur s'essaie à la poésie amoureuse, toute originalité l'abandonne. Il se met à

1. Édition Latour, t. I, p. 196. Paris, 1857, in-16.

l'école de Ronsard et accueille, pour la publier dans ses *OEuvres poétiques,* la première ode de son ami plus jeune. Le poète vendômois, dans une longue énumération, nous fait la confidence (fol. 79 recto)

> ... des beautez qu'il voudroit en s'Amie.

Nous sommes choqués aujourd'hui par les fautes de goût de ce premier essai. Une strophe où le soupirant réclame dans celle qu'il aime (fol. 80 recto)

> L'estomac plain, la jambe longue et grelle,

est bien médiocre. Mais Peletier est insensible à ces défauts; il admire, en plus du rythme déjà savant de la strophe, la beauté des comparaisons :

> J'aime la bouche imitante la rose,
> La joue egalle a l'Aurore vermeille...

Il entreprend de concourir dans ce genre nouveau avec ce glorieux rival. Il traite, à son tour, des qualités de l'amant, sujet qui fait pendant à celui de Ronsard, mais qui offre moins de ressources. Dans des strophes répondant, par l'aspect extérieur, à celles de Ronsard, mais qui en diffèrent par l'harmonie, il disserte « des beautez et accomplissemens d'un Amant » (fol. 81). Il énumère laborieusement l'âge :

> Je veux qu'au plus de dix ans il la passe...

la taille :

> Le seul moyen toutes choses compasse...

les membres :

Membres nerveux, bien charnuz et massifz...

la chevelure noire, d'une belle couleur naturelle :

La ou n'y ait rien de mellure[1].

Le caractère nous intéresse davantage, parce que nous reconnaissons que Peletier inconsciemment se dépeint ici (fol. 81 verso) :

Je ne luy veux la chere si jolie
Qu'il n'ait rien de melancholie :
Une sage simplicité,
Avecques dousse gravité :
Trop grande joye est trop tôt abolie.

Il énumère ensuite les avantages physiques du prétendant : l'habitude des armes et du cheval, puis les dons de l'esprit, ceux de l'art *(ibidem) :*

Qu'il sache toucher l'Epinette
Avec le Luc de sa Brunette...

et le « parler exquis » (fol. 82 recto).

L'inventaire, si l'on veut, est complet; mais c'est un inventaire, et non de la poésie. Ajoutons que Ronsard est sincère dans sa première ode et qu'il y dévoile l'ardeur de sa passion. Quant à Peletier, il n'est nullement ému; il perd de sa gravité au point de glisser à la dernière strophe dans la plaisanterie et jusque vers le jeu de mots.

1. Fol. 81 recto.

Cette comparaison achève de bien mettre en évidence les qualités accordées à Peletier et celles qui lui furent refusées.

De l'amour, il ne retient que les éléments les plus matériels et les plus grossiers. Vainement cherchera-t-il à subtiliser en 1555, à la façon des Pétrarquistes : plus gauche, il deviendra plus intolérable encore. Par sa façon de concevoir l'amour, qui date du moyen âge et des fabliaux, en dépit de ses théories et de ses intentions il s'exclut de l'école de la Pléiade.

Il y rentre, si l'on veut, par son sentiment si franc de la nature, et là aussi il importe de distinguer. Les deux aspects par où il l'admire ne sont pas ceux sous lesquels l'envisage la Pléiade. Baïf, Belleau, du Bellay même, entrevoient la nature à travers les Alexandrins et refont ainsi des chansons du vanneur ou d'avril, plus séduisantes par leur grâce que par leur originalité. Les plus profonds, du Bellay et Ronsard, lorsqu'ils la considèrent par eux-mêmes en oubliant leurs anciens, la découvrent comme une marâtre, fauchant impitoyable la verdure, la jeunesse et la beauté. Or ce sont précisément des aspects opposés de la mère nature qui ont séduit Peletier. Il l'a célébrée plantureuse, mère des hommes, nourricière du blé et de la vigne, joie et réconfort des citoyens dans les troubles des cités (fol 72 recto) :

Je suis las de la ville
Qui bruit comme tempeste,

C'este tourbe civile
M'allourdit et enteste :
Allons cueillir la guigne,
Allons voir les champs vers,
Les arbres tous couvers,
Et la fleur en la vigne.

Lorsqu'il a pris ses ébats et qu'il réfléchit, c'est par d'autres bienfaits qu'elle le séduit. Les échanges entre la terre et les globes célestes; l'air, les éclairs, les pluies, préoccupent cet astrologue médecin et lui fournissent l'occasion de doctes recherches, auxquelles il nous initie en des vers savants. Éloigné des émotions et surtout des mystères de l'amour, il n'aime la nature qu'autant qu'elle est travaillée par les hommes ou qu'elle lui offre, par son éternelle fécondité, des problèmes de physique céleste.

Plus nous l'étudions, plus Peletier nous apparaît personnel, développant des thèmes poétiques qui ne sont qu'à lui, et ne rejoignant en réalité ses amis de la Pléiade que par son culte pour la langue maternelle.

IV

Admirons-le dans ce dernier rôle, puisqu'il dédie « à un poète qui n'escrivoit qu'en latin [1] » une ode de sept

1. Quel était ce poète? Nous pensons à de Bèze, avec qui, en 1547, Peletier était intimement lié, et dont les *Poemata* paraissent en latin, en 1548.

strophes d'une forme très nette, consacrée à la défense du français.

Le fond des idées répète la préface de 1545 et annonce la *Deffence et Illustration*. Les Grecs et les Latins ne sont illustres que parce qu'ils ont écrit dans leur langue originale : empruntant leur idiome, nous n'égalerons jamais leur style. D'ailleurs, notre langue est si belle qu'Anglais, Allemands, Espagnols et Italiens la veulent parler. Nous ne devons donc étudier l'antiquité qu'en vue de nourrir notre esprit d'idées que nous exprimerons en français, libres de créer des mots si nos conceptions sont trop nouvelles (fol. 83 verso) :

La ou tout peut estre traitté
Pourveu que bien tu te disposes :
S'il y a de la pauvreté
Qui garde que tu ne composes
Nouveaux motz aux nouvelles choses?
Si mesme a l'exemple te mires
De ceulx la que tant tu admires?

On le voit, nous nous trouvons en présence de la même logique, plus précise et plus serrée encore, que nous avions admirée dès 1544 dans la préface de l'*Art poétique* d'Horace, et nous n'insisterons pas sur ce second manifeste qui précède et condense la *Deffence et Illustration* dans tout ce qu'elle réclamait de raisonnable.

Ce qu'il nous faut signaler, c'est l'émotion vraie qui gagne le poète lorsqu'il s'agit de glorifier la langue fran-

çaise, si bien que cette ode, la plus technique du recueil, en est la plus émue (fol. 82 verso) :

J'escri en langue maternelle,
Et tasche a la mettre en valeur :
Affin de la rendre eternelle,
Comme les vieux ont fait la leur :
E soutien que c'est grand malheur
Que son propre bien mespriser
Pour l'autruy tant favoriser.

On comprend mieux, en lisant ces vers convaincus, l'appréciation de Colletet, écrivant en tête de sa notice : « Jacques Peletier est de tous nos bons auteurs possible celui qui travailla le plus pour la gloire de notre langue. » (fol. 392.)

Le pieux biographe a raison de mettre en évidence cet amour du poète pour sa langue. C'est par là seulement que Peletier s'associe à l'œuvre de la Pléiade. Par ses théories, il marche de concert avec ses amis, mais, par tempérament et par le caractère de sa poésie, il en diffère beaucoup plus qu'il ne le souhaiterait. Vainement tentera-t-il, en 1555, par trois recueils poétiques qui paraissent à la fois, de reprendre rang parmi les écrivains de la Pléiade. Il ne réussira qu'à démontrer la singularité de son génie.

CHAPITRE II

LE POÈTE DE 1555

Opuscules. — L'Amour des Amours. — Vers liriques

I. — Pourquoi, la même année, Peletier publie-t-il des recueils divers?

II. — Les Opuscules : *a* Pièces de circonstances; *b* Pièces dans le goût de Marot; *c* Pièces dans le goût de l'école lyonnaise; *d* Poèmes d'une inspiration originale.

III. — *L'Amour des Amours : a* Jusqu'en 1555, Peletier dénonce la frivolité de ce genre; *b* Rapide coup d'œil sur les quatre-vingt-quinze sonnets de 1555, subtils et obscurs.

IV. — Poèmes scientifiques à la suite de *l'Amour des Amours : L'Air, la Pluie, la Grêle, les Vents, la Foudre, la Lune, le Soleil, Vénus, Mercure, Mars.* — Mérites de forme de ces poèmes. — Leur influence sur Scève et sur du Bartas.

I

L'année 1555 est pour le poète celle où il multiplie avec le plus d'abondance et d'application ses essais dans tous les genres. Malheureusement, de ces tentatives si diverses naît une extrême confusion, que d'ailleurs Pele-

tier lui-même a signalée dans la préface de son *Art poétique* (pp. 5 et 6) :

« Mes voeci qu'an remuant menage, j'é trouvé parmi mes confusions d'Ecriz (selon la mode que j'é de fere mes Caos e puis mes Mondes) certeins preceptes de Poësie, par ci par là, épanduz comme les feulhes de la Sibile... E si i é ajouté quelques miens opuscules Poëtiques. »

Nous voilà avertis que la même année Peletier publie deux volumes différents : les *Opuscules poétiques* à la suite de l'*Art poétique,* et *l'Amour des Amours.* Mais ce dernier recueil se divise à son tour en trois parties distinctes : 1° des sonnets amoureux; 2° des odes d'une inspiration mi-scientifique, mi-lyrique, où sont chantés les mondes et les planètes visités par le dieu Amour; 3° des vers lyriques qui célèbrent la nature ou d'illustres personnages.

Le recueil de *l'Amour des Amours* offre donc des divisions assez nettes. Il en est tout autrement des *Opuscules,* où se mêlent tous les genres : ceux qu'inspire la Renaissance, avec six odes et un sonnet; ceux de l'école de Marot, avec un épithalame, deux épigrammes et trois dizains.

On peut se demander pourquoi Peletier s'est complu à une diversité telle que pour lire deux odes qui se répondent, l'une sur l'Alouette, l'autre sur le Rossignol, il faut chercher la première dans le volume des *Opuscules,* la seconde dans celui de *l'Amour des Amours.* L'auteur a constaté ce désordre : ses vers, il le reconnaît, sont

semblables « aux feulhes de la Sibile », mais il l'a bien mal expliqué. En réalité, il compose plus soigneusement qu'il ne le dit. Peut-être a-t-il désiré, en ajoutant à la suite de l'*Art poétique* des vers variés, donner comme un raccourci de ses différentes manières, puisqu'il s'est plu à célébrer la diversité de ses vocations et la souplesse de son talent. Peut-être, égaré par des éloges trop complaisants, s'est-il laissé persuader d'offrir au public quelques poèmes éliminés dans un choix antérieur et plus sévère.

II

En fait, la plupart de ces morceaux sont des pièces de circonstance.

Il y a des dizains pour remercier des amis et prendre congé d'eux. Nous les croirions volontiers improvisés à l'heure du départ, tant ils paraissent insignifiants. En voici un qui développe un jeu de mots. Le poète a quitté à Montpellier « Charlote Deschans », mais ni les champs fleuris ni les chants des oiseaux ne pourront lui faire oublier les champs qu'il laisse (p. 97) :

> O grand plesir des chans! mes lequel ét-ce
> Qui me sut fere oublier mes annuiz,
> Comme fesoèt l'er des Chans que je lesse?

D'autres fois il n'aboutit qu'à la subtilité laborieuse.

Il écrit à Delahet, avocat général au parlement de Bordeaux :

Un Delahet l'épreuve m'à montree,
Par la faveur qu'an lui j'é rancontree,
Contre l'efort des vans impetueus
Mieus qu'an nul autre : une étrange contree
Etre païs aus hommes vertueus [1].

Il ne se retrouve à l'aise que dans l'épithalame, où son tempérament gaulois s'épanouit en images et en rythmes gracieux :

Repé ton eulh de dousse ardeur
A l'arriver de la filhete :
Pour toe, la premiere keulhete
De la pomme hors de verdeur :
Pour nous, une aube vermeilhete,
  Qui de son plus beau teint
  Tous autres feus éteint [2]...

Tous deuz, a coup, aus seins autéz,
Alèz, a l'heure bien euree,
De votre amour tant assuree
Faire témoins les immortéz,
Auteurs de la longue duree
  De vos deuz keurs uniz,
  E de foe bien muniz.

De la, au banquet nupcial,
Joyeux epous, pràn ta compagne.
Phebus derriere la montagne,
An ce beau jour solsticial

1. *Opuscules*, p. 99.
2. Ibidem, p. 104.

Dedans la mer ses cheveus bagne,
Jalous, ce samble bien,
De l'autre soleilh tien.

De toe il se panse vanger,
Quand de sa lumière il t'exante :
Mes tu an as une presante
Que tu ne voudroés pas changer
Avec la sienne qui s'absante :
E qui fera sejour
Avec toe, nuit e jour[1].

Si l'on fait abstraction de la strophe sur les époux à l'autel, où l'auteur est gêné parce que l'idée plus grave ne correspond plus au rythme joyeux de la pièce, on admirera la clarté du thème développé et la progression des images où l'épouse, qui se lève comme l'aube, est comparée au soleil, et ensuite lui est préférée. C'est là du Marot plus cadencé et plus sonore, de sorte qu'il y a dans les *Opuscules* toute une série de vers d'après la manière du poète loué dans l'*Art poétique*. On y sent également l'influence de la grande école littéraire qui dominait à Lyon. Peletier, si amoureux de l'observation concrète et de l'expression crue, oublie sa nature et tente d'accorder ses notes rustiques avec les harmonies et les mystères du luth de Scève :

Leuth résonnant et le doux son des cordes
Et le concert de mon affection,
Comment ensemble unyment tu accordes
Ton harmonie avec ma passion[2].

1. Ibidem, p. 105.
2. *Délie*, fol. 97 recto. Ed. Paris, 1564, in-32.

Peletier s'essaie dans ce genre nouveau par son ode à Louise Labé; mais, comme nous l'avons montré[1], les arguments, les expressions, les images, restent dans une couleur claire, sans relief ni demi-teinte. Au contraire, il retrouve, dans un sonnet, l'obscurité où se complaît Maurice Scève :

Le bruit, Magni, donne une connoessance
Antre les keurs, par un dous concevoèr
De la vertu, qui emeut le devoer
E d'Amitie suscite la nessance.

Ton nom volant à ù cete puissance,
E toe sans toe bien souvant m'a fèt voèr :
Mes je connoé, pour plesir recevoèr
Combien peùt plus la vive connoessance.

A contampler une moetie de toe,
Je n'amployoé de moe qu'une partie,
Mes or que tout je te voè et je t'oè

J'ai rassemblé ma vertu departie
Pour t'ofrir tout : E desire augmanter
Ce tout, pour plus qu'un tout te presanter[2].

Après ces dissertations néo-platoniciennes sur la partie et sur le tout, Peletier a achevé son initiation au mouvement de l'école lyonnaise. Subtile et passionnée dans son inspiration[3], d'une science rythmique très habile, cette littérature allait à l'opposé du propre génie de Peletier.

1. Voir ci-dessus, p. 168.
2. *Opuscules,* p. 101.
3. Voir à ce sujet Brunetière : *Manuel de l'Histoire de la Littérature française,* pp. 51 et suiv. Paris, 1898, in-8°.

Voilà pourquoi, dans *l'Amour des Amours,* le poète restera gauche et artificiel. Avant d'étudier cette œuvre, recherchons si le poète rustique de 1547 apparaît encore en 1555.

Nous trouvons deux poèmes consacrés aux oiseaux, l'un à l'Alouette, dans les *Opuscules,* l'autre au Rossignol, dans les *Vers liriques* à la suite de *l'Amour des Amours.* A la vérité, son inspiration n'est plus aussi spontanée que dans ses premières œuvres. Peletier observe la loi de l'alternance des rimes masculines ou féminines, et dans son application il refait ses odes sur les *Saisons* de 1547, les imprime de nouveau dans le recueil des *Vers liriques* à la suite de *l'Amour des Amours,* et gâte trop souvent la première inspiration. Par exemple, il avait écrit en 1547 de beaux vers sur les plaisirs de l'hiver (fol. 72 recto) :

> Les soeuves et longues nuitz
> Et le vin des nouveauz muiz
> Desia pur et escumé,
> Et le beau feu allumé
> Des cueurs chassent les ennuiz.

Cette strophe généreuse, toute de clarté et de joie, devient en 1555 froide et sans relief (p. 147) :

> Des longues nuiz le dous somme
> Les annuiz des keurs assomme :
> Le vin pur e écume
> Et le beau feu allume
> Degelet l'esprit de l'homme.

Ici encore, nous constatons la loi qui se vérifie si sou-

vent : plus le poète veut obéir au théoricien, plus il perd de son génie.

Si les idées de Peletier sont d'un artiste, son exécution est d'un primitif. Qu'y a-t-il de plus vraiment poétique que le sujet de « l'alouette » ? Légère, elle n'est que lumière et qu'harmonie. Dans des régions où nos yeux ne peuvent la suivre, elle salue l'aurore. Plus l'astre s'avance dans sa course, et plus l'alouette prodigue ses chants ; elle en repaît ses « alouetaux », et ne touche notre terre, vers le midi, que pour aussitôt remonter vers les nues. On sait ce qu'est devenu un tel sujet traité par Ronsard :

Eh ! Dieu que je porte d'envie
Aux plaisirs de ta douce vie,
Alouette, qui de l'amour
Caquettes dès le point du jour,
Lorsque des aisles tu secoues
La rosée, quand tu te joues !
Devant que Phébus soit levé,
Tu enlèves ton corps lavé
Pour l'essuyer près de la nue,
Trémoussant d'une aile menue,
En te sourdant à petits bonds.
Tu dis en l'air de si doux sons
Composés de ta tirelire,
Qu'il n'est amant qui ne désire,
T'oyant chanter au renouveau,
Comme toi, devenir oiseau [1].

1. *Gayetez et Épigrammes. L'Alouette* (t. VI, p. 348). Les autres strophes sont des comparaisons ou des allusions mythologiques empruntées aux *Métamorphoses*.

Peletier est à la fois plus laborieux et plus gauche, soutenant mal, par un vocabulaire trop faible, l'élégance de son inspiration :

Alors que la vermeilhe Aurore
Le bord de notre Ciel colore,
L'Alouete an ce méme point
De sa g'antile voes honore
La foeble lumière qui point.

Tant plus ce blanc matin eclere,
Plus d'ele la voes se fèt clere
E samble bien qu'an s'eforçant
D'un bruit vif, ele veulhe plere
Au soleilh qui se vient haussant.

Elle guindée de Zefire,
Sublime an l'er vire e revire,
E i déclique un joli cri,
Qui rit, guerit e tire l'ire,
Des espriz, mieux que je n'ecri.

Soit que Junon son er essuye,
Ou bien qu'el' le charge de pluye,
An haut, pourtant elle se tient :
Et de gringoter ne s'annuye,
Fors quand le neigeus yver vient.

Méme n'a point la gorge close,
Pour avoer sa nichee eclose :
E an ses chans si fort se plét,
Que vous dirièz que d'autre chose
Ses aloueteaus el' ne pèt.

An plein midi, parmi le vide
Fèt defalhir l'eulh qui la guide :
Puis tantot comme un peloton

Subit an terre se devide
Et pour un tans plus ne l'oèt on[1].

Cette pièce, croyons-nous, est une des plus caractéristiques. Elle nous montre de quoi Peletier est capable : d'une heureuse conception, d'une observation très précise. Voici les mouvements de l'alouette : le plus souvent « en haut », sublime, elle vire et revire; parfois, subite comme un peloton, elle tombe à terre. Il y a aussi des notations sobres de lumière : l'aurore colore d'une faible teinte les bords du ciel, puis le blanc matin s'éclaire, midi verse son éclat, et, trop ardent pour nous, réjouit l'œil de l'alouette.

Dans le *Rossignol,* la nature est aussi longuement décrite, mais elle n'est sentie qu'à travers les réminiscences antiques. Nous entendons de nouveau gazouiller le ruisseau d'Horace, au cours oblique,

Le ruisseau arg'antin
Au long pli serpantin
Chasse ses eaux cleretes
D'un coulis gargoulhant,
E fuit aval, boulhant
Par les lisses pierrettes[2].

Le poète ne retrouve sa faculté d'observer que pour écouter et rendre à sa façon les modulations du rossignol :

Tantôt d'un mol respir
Vous fèt comme un soupir,

1. *Opuscules,* p. 115.
2. *Vers Liriques,* p. 123.

Qui promèt la redite :
Or vient antrecouper
Sa voes, e vous tromper
D'une pause petite...

Déclique un li clictis
Tretis petit fetis,
Du pli qu'il multiplie
Il sifle au floc flori
Du buisson, favori
D'Eco qui le replie...

Ce gosier si foeblet
Vous a l'er d'un sublet,
D'un flag'ol, d'une flute,
D'un orgue, que la mein,
Pour le plesir humein,
Des Artisans afute.

O Art de peu d'honneur !
O Art chiche donneur !
Ce que la cure humeine
Fèt si tard e si mal
A ce feble animal
Nature seule ameine[1].

Ainsi, Peletier décrit toujours la nature. En 1555 il admire de préférence les oiseaux : l'hirondelle, l'alouette, le rossignol. Leur vol et leur chant offrent des descriptions plus nobles que les travaux des hommes courbés vers la terre, et il est permis d'exprimer par le choc des syllabes la variété de leur ramage. Mais les vers lyriques consacrés à exprimer la seule beauté de la nature sont peu nom-

1. *Vers Liriques*, pp. 126-127.

breux, si on les compare et à la poésie scientifique et aux quatre-vingt-quinze sonnets qui composent *l'Amour des Amours,* œuvre artificielle et sans originalité, sur laquelle cependant le critique doit s'arrêter quelque peu.

III

Peletier, le premier sans doute, avait traduit, en 1547, douze sonnets de Pétrarque « sept de ceux qu'il fit du vivant de sa Dame Laure, e cinq autres depuis la mort d'icelle ».

Ces traductions sont à la suite de celles d'Homère et de Virgile; mais autant les anciens sont heureusement traduits, autant l'auteur moderne est rendu dans une langue contournée[1]. Voici par exemple un sonnet que nous reproduisons en entier :

Date mi Pace, oduri miei pensieri.

Donnez-moy paix, o mes pensers ardens,
Ne suffit-il qu'Amour, Fortune et Mort
Me font autour et aux portes effort,
Sans que je trouve autre guerre dedens?

1. M. Max Jasinski, dans son ouvrage si érudit : *Histoire du Sonnet en France,* juge moins sévèrement que nous le style de Peletier dans la traduction des sonnets de Pétrarque : « Il y use d'une langue docte, laborieuse, un peu obscure même, d'une rhétorique où l'on sent l'effort et le procédé, abondante en interrogations, apostrophes et antithèses. La phrase est ample dans les quatrains qu'elle enveloppe parfois d'une seule période; courte et nerveuse dans les tercets pour aboutir au trait final. » (p. 50. Douai, 1903, in-8°.)

Et toy, mon cueur, es comme de tout temps,
Traitre à moy seul, qui reçoiz en ton fort
La bande adverse, et ton aide et confort
Aux ennemis promps et legers estens

En toy Amour, secretz ambassadeurs,
En toy Fortune assiet toute sa pompe
Et en toy Mort met la memoire dure.

Du coup dont faut que ma vie se rompe
En toy d'erreur s'arment mes grands ardeurs
Parquoy tu es seul cause que j'endure[1].

Ce n'est point dans un tel langage, enchevêtré et obscur, que s'exprime la passion. Peletier n'avait pas l'âme portée à la mélancolie des profondes amours. Il eut le bon sens de le reconnaître, et, en 1550, il dénonce, avec véhémence, l'invasion de cette poésie amoureuse, mesquine, qui semble destinée à constituer la seule philosophie de France. Et il formule cet arrêt de proscription :

« E combien que nous n'an puissions être si acoup délivrez, nous avons pourtant occasion de panser que les afferes de necessere e publique importance, anfin nous attireront a soe[2]... »

Cinq ans après, nous retrouvons Peletier transformé et sacrifiant aux vaines amours :

Amour au keur desja me fet santir
Des ans passez un honteus repantir[3].

1. *Œuvres Poëtiques,* fol. 58 recto.
2. *Dialogue de l'Ortografe,* pp. 1 et 2.
3. *L'Amour des Amours,* p. 5.

L'âge de Peletier aggrave encore son cas :

Maintenant que je suis sur l'automne et grison,
Les Amours pour Ronsard ne sont plus de saison[1].

Initiateur dans tous les autres genres, Peletier clôt plutôt la période où avaient été écrits les *Amours* dans le goût de ceux de Pétrarque[2]. Il ne nous donne, suivant l'expression de Scève, que

Son second fruict mais vert et sans saveur[3].

C'est d'ailleurs Scève qu'il choisit comme modèle, auquel il emprunte plusieurs thèmes, par exemple une conception philosophique ou même théologique de l'amour, qui se confond, à la manière de Plotin, avec l'essence unique.

Du pouvoer e méme du nom
E de la nature divine,
L'homme n'an connoét rien, sinon
Un image qu'il an devine :

Est-ce toe ou qui, que je doè
Nommer le premier de ce monde?
Mes qui ét an ordre avec toe,
Qui tiendra la place seconde?

1. T. V, p. 312. Ce sonnet a été publié dans les œuvres de 1578. Voir Laumonier : *Chronologie des Œuvres de Ronsard*, dans les *Annales Fléchoises*, août 1903, pp. 86 et 93.

2. On trouvera une liste intéressante des recueils d'Amour publiés de 1549 à 1656 dans Max Jasinski : *Histoire du Sonnet en France*, pp. 246 et suiv.

3. *Microcosme. Sonnet au Lecteur.*

Le second je ne te di point,
Ancores moins d'un second nètre :
Toi qui es a ce Tout si joint,
Qu'un premier sans toe ne peut être.

O qui es de toe seul connù!
O tel que tu es que j'ignore!
O a qui mon keur ét tout nu!
O qui sèz combien je t'adore[1]!

Après l'obscurité métaphysique, voici la subtilité. L'âme de l'amoureux est ballottée par quatre sentiments joie, désir, espoir, crainte :

Joee hors moe an l'er m'anvoee se ebattre
Desir au loin, an haut, partout me meine :
Espoer a moe des erreurs me rameine,
Creinte me vient jusques an terre abatre.

Joee au milieu de tout mon bien me mèt,
Désir m'an ote, e de tout bien me prive :
Espoer n'à rien, mes tout il me promèt[2].

Un dernier exemple nous montrera jusqu'à quel point Peletier est égaré. Cet esprit si net, si ami du génie clair de Marot, trouve moyen de rendre inintelligible l'épigramme *De Cupido et de sa Dame :*

Amour trouva celle qui m'est amère,
Et j'y étais, j'en sais bien mieux le conte.
Bonjour, dit-il, bonjour, Venus, ma mère.
Puis, tout à coup, il voit qu'il se mécompte,

1. *L'Amour des Amours,* pp. 8-9.
2. Sonnet XXXI.

Dont la couleur au visage lui monte,
D'avoir failli honteux, Dieu sait combien!
Non, non, Amour, ce dis-je, n'ayez honte :
Plus clairvoyants que vous s'y trompent bien[1].

Naturel, finesse, font tout le charme de ces vers. Or, voici l'énigme que nous propose Peletier, défigurant, par la mythologie et la langue contournée, la grâce française de son modèle :

Venus etoèt joyeusemant guidée
Par celle-la qui me tient an ses Laz :
E si avoèt ansamble par soulas
Contr' échangé leur personnelle idee :

Lors getant l'eulh sus ma Dame cuidée,
Tele n'etoèt ni Junon ni Pallas
(Di-je a l'autre elle) alors que tu alas
Gagner la pomme an la prerie Idee.

Chacune an rit (e revint an son éme)
D'einsi se voèr preferer a soeméme :
Et je redis, ayant leurs jeuz connuz,

Quand je vous pran, o Venus, pour ma Dame,
Quand je vous pràn, ma Dame, pour Venus
Deus deïtez an une je reclame[2].

S'il imite Anacréon — et il ne suit ce modèle, croyons-nous, que dans cette seule pièce — il retourne quelque temps au naturel, rassuré parce que c'est un ancien qui le guide; mais dès le milieu du morceau, il trouve le grec

1. Ep. CLII. T. II, p. 301.
2. Sonnet LXXXIX.

trop simple, l'abandonne, et retombe dans le raisonnement compliqué :

L'anfant Amour, an l'antique seson
Tout au milieu du keur fit eriger
Un cabinet, se voulant obliger
A Fermete, qui tenoèt la maison :

Mes tót après, cuidant étre an prison,
Tout indispos se vint, pour d'er changer,
Au blond Cheveu, puis au Tetin ranger :
Puis haut e bas cherche sa guérison.

Je suis, dit-il, petit e sans clerté :
Mon siège aus yeus ét le plus pertinant,
La bouche ét pres, lieu plein de liberté :

Ces deux flambeaux an lieu si éminant
Me serviront de lumière et d'androet
Propre pour l'homme au keur fraper tout droet[1].

A peine, de ces quatre-vingt-dix sonnets, peut-on extraire une vingtaine de vers qui, dégagés des antithèses dont ils sont environnés, méritent d'être retenus. De tant de comparaisons où l'Amante et l'Amant sont assimilés ou opposés aux éléments, au feu, à la rosée, au nuage, à la glace, aux minéraux, à l'or, au diamant, à l'airain, à la nature animée, au pré fleuri, aux oiseaux, aux divinités, quelques-unes seulement sont dignes de revivre, subtiles, frêles, gracieuses, telles que les aimait le goût raffiné de la société de Lyon.

Peletier veut-il signifier la joie et les premières espé-

1. Sonnet XXXVII.

rances de la passion, il dit en s'adressant à l'Amour, qu'il compare au vent :

Tu es Zefire e mes ris sont tes fleurs[1].

Ailleurs il charge les vents de ses messages :

E vous, o vans, prons et passans témoins,
Ne rekeulhez ma voes an l'er semée
De si leger, que n'an portez au moins
Une partie à ma Déesse emée[2].

Il observe encore avec leurs justes attitudes les manèges coquets et les provocations des amants :

Ma bouche etoèt ja de savourer préte,
De ce beser la grande suavité
E me sambloèt a l'heure étre invité
D'un ris fesant mutuelle requéte.

Mais cependant qu'a fruir je m'aprète
Voici ma Dame avecques gravité
(Miracle grand) mon er a évité
An élevant jusqu'aus nues la tête[3].

Une fois, tout en exprimant des sentiments factices, il invente l'une de ces expressions vigoureuses, telles qu'en créera le génie à la fois si subtil et si fort de Corneille. Il compare à un songe les années écoulées loin de l'Amour et s'écrie :

Mon songe obscur d'un beau reveilh veincu[4].

1. Sonnet LXIII.
2. Sonnet II.
3. Sonnet XCV.
4. *L'Amour des Amours*, p. 7.

Mais ces réveils sont rares ; il n'abandonne jamais la fiction et la subtilité. Contraignant sa nature, il traite le lieu commun pétrarquiste et substitue l'artifice à l'émotion.

A la fin de *l'Amour des Amours,* l'auteur lui-même convient de l'inanité de son œuvre, et dans les vers qui font suite, s'adressant à Marguerite de Savoie et imitant, d'ailleurs, *l'Anterotique* [1] de du Bellay, il confesse le ridicule de son inspiration :

J'é la Françoese Poésie
Aveques tant d'autres, choesie
Sus l'amoureuse passion :
Laquele pourtant n'é trouvee
Après l'avoir bien éprouvee
D'assez dine occupation.
Sinon que c'et une verdure,
Qui fet les Ecriteurs contans
Ce peu que le verd age dure
Puis soudein elle perd son tans.

Qui ne set commant ces yeux dardet
Leurs trez dedans les keurs qui ardet
Puis gelet de nouveaux glaçons ?
Qui n'a dit cet or a sufire ?
Ce Coural, ces fleurs de Zefire ?
E ces Soleiz an çant façons ?
Qui n'et mort çant fois an son ame
Qui n'a plu tant d'eaus de ses yeux ?
Qui n'a des rigueurs de sa Dame
Accusé la Terre et les Cieux [2].

1. Cette poésie, où du Bellay raille l'amour prétrarquiste, est de 1553. Cf. Chamard : *Joachim du Bellay,* pp. 195 et suiv.
2. *L'Amour des Amours*, p. 118.

On le voit : Peletier confesse qu'il a écrit ces vers sans conviction et pour obéir à la mode. Il rougit de ce passe-temps, indigne de son esprit ambitieux de conceptions rares, et il projette une vengeance qui répond bien à la singularité de son génie.

Puisqu'il a commis la faute de traiter l'amour d'une façon routinière, il va le chanter de nouveau, sur un mode original, digne « des plus netes e plus graves oreilhes [1] ».

Il célébrera, non plus l'harmonie chétive de deux cœurs humains, mais celle qui circule à travers les sphères célestes, fluide cosmique qui baigne de ses atomes tenus les espaces infinis et transmet jusqu'à nous les influences astrales.

Avec une audace et une originalité remarquables à cette époque, Peletier entreprend de décrire ces régions et ces mondes lumineux. Pour établir un lien entre ses sonnets pétrarquistes et cette œuvre nouvelle, il recourt à une invention médiocre. Il imagine que le dieu « Amour » lui a accordé ses ailes (p. 119) :

> Je leve plus haut ma volée
> D'une ele qu'Amour m'a colee
> Pour de l'Er me faire nageur.

On trouve là un essai de poésie scientifique qu'il nous faut étudier.

1. *Art poétique*, p. 5.

IV

Il est permis de rechercher s'il peut exister une poésie scientifique. L'un de ces deux termes est synonyme de scrupuleuse exactitude, l'autre d'entier caprice. De notre temps, nous sentons l'impossibilité de déguiser sous des voiles les certitudes expérimentales, et nous croyons la poésie capable d'exprimer, non les lois ni les faits qui doivent s'énoncer en termes précis, mais seulement l'enthousiasme qu'excitent les conquêtes des savants et les bienfaits qui retombent sur la communauté humaine à la suite d'une découverte.

Au milieu du XVIIe siècle, la science, bien que Bacon soit proche, suit l'école des anciens, purement déductive, interprétant les faits d'après de vagues lois générales. Son domaine à peine effleuré est encore tout mystère, et ses lois demeurent aussi peu vérifiées qu'au temps de Lucrèce. Il est donc très explicable qu'au XVIe siècle, un poète, doué d'une vive curiosité pour les sciences, tente d'unir les rêves de l'imagination et les résultats si frêles de la science de son temps.

En seize poèmes distincts, d'importance et de longueur inégales, Peletier expose ce que l'on peut appeler son système cosmologique.

Les deux premiers ne sont qu'une transition plus ingénieuse qu'intéressante, qui relie l'inspiration si artificielle de l'*Amour des Amours* à l'œuvre plus solide des descriptions scientifiques.

Dans le poème de *l'Amour volant,* le dieu Cupidon opère, suivant l'expression juste du poète, un « miraculeux labeur » (p. 61). Il rend l'amoureux capable de se soulever au-dessus de notre atmosphère, à travers tous les mondes. Doué d'un tel privilège, le héros choisit, comme but de son ascension, le *Parnasse :* c'est le titre du second poème. Sur le mont sacré réside la déesse qu'il aime. Jusque-là, il avait vainement tenté de l'attendrir dans la longue suite de ses quatre-vingt-quinze sonnets; mais cet amour commun et charnel n'avait point touché l'idéale maîtresse. Elle est plus avide de science que de passion, elle lui ordonne de continuer son ascension, de s'élever jusque dans la planète *Uranie,* d'où il contemplera l'univers.

Ce troisième poème commence en réalité le vrai sujet de l'ouvrage. Il est entièrement indépendant du précédent, au point que Peletier ne rappellera plus jamais le souvenir de sa maîtresse. Il est tout entier aux mystères que lui découvre Uranie, amante céleste, seule digne des hommages du savant. Par elle, il apprend le nom des quatre éléments : le Feu, l'Air, l'Eau, la Terre, et comment ils ont tendance à lutter contre eux-mêmes (pp. 73-76).

C'est d'abord l'Air qu'il étudie avec ses trois régions :

la première nous entoure, la troisième avoisine le soleil, la seconde est entre les deux (p. 77) :

Païs horrible et hideus,
Ou ét la froedure etreinte
De deux chauz dont elle ét ceinte :

Désormais, toute l'attention du poète se porte sur ces perturbations qui troublent les régions de l'Air et dont notre Terre est affectée.

Il se plaît à décrire et à expliquer la Rosée : nul autre poème n'est à la fois plus court et plus représentatif de sa manière. Nous le citons en entier (p. 79) :

Quand le Soleilh fèt les jours
Plus grans par ses longs sejours,
E que de sa lampe clere
Par l'er serein il eclere :
Ses chaus reyons dessecheurs
Humet les moetes frescheurs
E font que dedans la terre
La froedure se resserre.
Puis quand sus l'humide soer
La chaleur se vient rassoer,
La Terre peu à peu pousse
Une vapeur fresche e dousse :
Et par les conduiz divers
Que le Jour avoet ouvers,
Les moeteurs dehors s'emeuvet :
Mes bien haut monter ne peuvet :
Car la debile tiedeur
Ne peut tirer la froedeur,
Qui retombe an goutelettes,
Comme tramblantes perletes :

Dequeles sont diaprez
Les chans, les buissons, les prez.
Mes le matin qui s'alume
A l'heure à l'heure la hume :
Comme les ebaz plesans
S'an vont des les jeunes ans,
E la beauté virginale
Des la tandreur matinale.

On saisit facilement ici la manière de notre poète dans les sujets de ce genre. Ses idées essentielles sont d'aventureuses ou de primitives explications du phénomène décrit. Ainsi la Rosée est imaginée comme une sorte de duel entre la Chaleur et le Froid. Devant le Soleil, le Froid se retire par des canaux souterrains, puis remonte avec la nuit et constitue la Rosée. Heureusement Peletier n'insiste guère sur ces théories. Il préfère décrire la rosée en perles qui tremblent sur les buissons, et tout naturellement compare cette fraîcheur si tôt disparue à la tendre jeunesse.

Le sujet suivant, *le Frimaz*, lui fournit moins de poétiques rapprochements. Il se contente de décrire la Gelée, qui, croit-il, est comme une transition entre la Pluie et la Rosée (p. 80) :

Si haut que Pluye il n'ét pas
Ni que Rosee si bas.

Tout naturellement il arrive alors à la Pluie. Il l'explique en des termes qui se retrouvent, croyons-

nous, dans la plupart de nos traités modernes (p. 80) :

C'ét du soleilh l'accion,
Qui fèt une attraccion
De vapeurs, pour apres randre
Ce qu'il avoèt voulù prandre.

Il retrouve l'émotion poétique pour dépeindre la puissance de ces masses liquides (p. 82) :

E des Pluyes qui abondet
Fleuves, Etans se debondet...
Et portet, devenus métres,
Betalh e mesons champétres.

Peletier n'a pas de peine pour traiter de la *grèle* et de la *neige,* qui ne sont que deux métamorphoses de la pluie. La grêle se forme sous le contact très brusque et très froid d'une nuée impétueuse; la neige, au contraire, est « elabourée » par un vent plus calme, continuant longtemps son action. Puis, revenant à sa préoccupation habituelle de considérer la campagne sous son aspect plantureux et utilitaire, le poète décrit en vers précis et observés les aspects des neiges sur les champs ou les ravages des grêles.

Voici les blés couverts de neige et les sentiments de l'agriculteur (pp. 84 et 85) :

Les Bles nouvelez e vers
D'un blanc tapis sont couvers,
Qui de sa froedeur retarde
Leur verdure trop galharde...

Cete humeur ét nourrissant
Tout le terroe verdissant,
Qui d'une joyeuse atante
L'avare vilein contante.

Mais toutes ces espérances sombreront sous la grêle qui martèle (p. 83) :

Lors le Reisin, ancor verd
Pour neant ét a couvert
Souz la feulhe...
Les Blez si gueement cruz,
Journées des Beuz recruz,
De l'An les promesses dues,
An un instant sont perdues.

Sans qu'on s'explique bien l'ordre de cette nouvelle description, Peletier consacre aux *vents* le poème qui suit. Courriers actifs et ministres du Soleil, ils exécutent ses ordres (p. 86) :

Ce grand Soleilh prosperant,
Ores les và tamperant,
Or les rechauffe, or les glace
De procheine ou lointeine place[1].

Peletier entreprend ensuite l'étude du fluide qui apporte le plus de perturbations : la *foudre*. Il assimile cette force à la vapeur s'élevant des eaux, et imagine que, resserrée entre la région de l'Air, voisine de la Terre,

1. Ce vers a huit pieds. Les autres strophes ne comptent que des vers de sept pieds.

qui est chaude, et la région moyenne qui est froide, cette vapeur éclate avec bruit (p. 88) :

Ne voèt-on pas dedans la creuse cane,
Que les Anfans bouschet de chaque part,
Le Vant anclos, qui au pousser ahane,
Quel bruit par l'Er il donne quand il part?

Il lui reste à expliquer les effets foudroyants de l'*éclair*. Deux vagues raisons générales le satisfont. La foudre détruit surtout les corps offrant beaucoup de matière et de résistance, parce qu'elle-même, d'une origine supra-terrestre, est infiniment plus active et plus pénétrante que nos feux grossiers et terrestres (p. 90) :

Tant ét la flamme, es haus lieus afinee
Ague, vive e pronte à consumer,
Au pris de celle an ce bas monde née,
Terrestre, epesse, e longue a alumer.

Notre poète a donc agrandi son cercle d'exploration. De la Terre, où luttent les éléments, il s'est élevé jusque dans les Airs, puis jusqu'aux feux célestes. Sans effroi, il poursuit son vol et tente de décrire les mondes planétaires : la Lune, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars [1]. Pour décrire ces mondes mystérieux, Peletier exagère encore sa méthode imaginative, et, à quelques faits précis sur la situation de chaque planète, il entremêle, non sans agrément, des allusions mythologiques appropriées. Plus les

1. Dans les *Louanges*, il complétera son œuvre et décrira Jupiter et Saturne (Fol. 62 et 63).

observations d'ordre scientifique sont rares, s'il s'agit, par exemple, de Mars et de Vénus, plus la mythologie prédomine. Or, de toutes ces planètes, la Lune, relativement voisine de la Terre, est la moins inconnue. Depuis longtemps l'on sait ses mouvements, ses éclipses, ses attractions sur l'Océan, et, au sentiment de quelques-uns, son influence sur beaucoup des manifestations de la vie. Peletier développe exactement ces thèmes :

Voici les éclipses (p. 92) :

E par elle [1] tu es noercie,
Comme elle ét par toe obscursie,
Lors que tu viens an Diametre
Antre elle e le soleilh te metre.

Voici les marées (p. 92) :

De l'Océan la violance roede,
Aveques toe an tournoyant tu vires.

Voici l'influence sur les végétaux et les énergies vitales (p. 93) :

Des cors mouvans les mouelles e veines,
Sont à ton cours visiblemant anclines :
Quand tu es pleine, aussi sont-elles pleines,
E vont a moins einsi que tu declines.

Ces descriptions sont justes, mais aussi elles sont prosaïques. Pour retrouver le ton poétique, tantôt Pele-

1. Par la Terre.

tier cherche les raisons des phénomènes, et, par exemple, donne des marées la cause suivante (p. 92) :

Car toe etant comme lui moete e froede
Par simpatie il vire quand tu vires.

tantôt, plus simplement, il observe. Il a décrit la Lune en poète, notant les nuances de ses pâles couleurs et sa course légère dans la nuit (pp. 91 et 92) :

Seur de Phebus, la plus proche des Terres,
Ornant la nuit de noer ammantelee,
Plus que les sis legeremant tu erres
L'oblique tour de la voee etelee...
Or ton rond se rougit ou dore,
Ou de pale ou blanc se colore :

Il conserve la même inspiration lorsqu'il contemple le Soleil (p. 103) :

An ton Char triomphant tu demeures assis,
Einsi qu'un Ampereur, environné des sis :

Notre poète a senti vivement la plénitude de cette lumière, source de toute vie, et dans deux longs vers qu'il faut retenir, car ils sont parmi les plus beaux que Peletier ait écrits, il célèbre cette activité créatrice (p. 104) :

An toi rien n'ét obscur, à ton jour rien ne nuit :
Ton eternel matin ne connoét point de nuit :

Il montre encore comment toute vie sur terre dépend de ce monde supérieur (p. 104) :

Tu tiens les Animaus a toe devocieus,
Tu les reveilhes tous aus fez negocieus...
Tandis qu'iz t'ont presant, iz font, iz vont, iz veilhet,
Mais quand tu és an bas, tous cessans iz sommeilhet.

Malheureusement, à cette poésie qui découle si naturellement de la beauté de l'idée, l'humaniste ne peut s'interdire de mêler les réminiscences d'Ovide (p. 104) :

Quand an ses eaus, Tetis refreschit tes Chevaux.

A notre avis, dans ces deux poèmes sur la Lune et le Soleil, il y a un effort pour atteindre à la noblesse de la pensée et à la beauté de l'expression, sans que l'auteur abandonne jamais le réalisme franc qui caractérise sa manière.

Au contraire, Vénus, Mercure et Mars ne sont traités qu'à l'aide de réminiscences mythologiques, entrelacées avec à-propos. Voyez, dans Mercure, avec quel bonheur notre poète se souvient des talonnières, insignes du messager des dieux (p. 94) :

Tu as a tes deus piez duisantes
Les Talonnieres d'or luisantes,

De même il établit un rapport ingénieux entre la situation cosmographique de Mercure, par rapport à Saturne, et les vieilles parentés mythologiques (p. 94) :

Or au soer te donne l'esance,
De pouvoèr ta rare presance
A ton gran père decouvrir[1].

1. Il s'agit du Soleil.

De la position de Mars dans l'espace, il déduit des conséquences beaucoup plus subtiles. C'est parce que Mars est maintenu entre deux puissantes planètes, Jupiter, père de Mars, et le Soleil tout-puissant, que les mondes supérieurs jouissent d'une paix relative. Par ailleurs, trop faible pour troubler les cieux de ses colères, Mars est assez fort pour désoler la Terre. De là les descriptions de la Guerre : coursiers, armes, soldats, ruisseaux de sang (p. 107), et la prière lucrétienne à Vénus, avec allusion toute moderne aux dernières luttes de l'Espagne et de la France (p. 109) :

Venus, dame de Mars, ne le lesse an aler
Du lien de tes bras, dont tu le tiens e serres :
Bese, flate le tant, de ris, d'yeux, de parler,
Tant e tant, qu'il t'acorde une fin a ces guerres,
Qui au bas monde font si annuyeus efors,
Sous les deus Gouverneurs du Monde les plus fors.

Sur ces deux uniques vers de conclusion se terminent [1] ces seize poèmes qu'il est facile maintenant d'embrasser d'un coup d'œil.

De l'amour pétrarquiste, Peletier s'est tourné résolument vers la science de l'univers. Il a expliqué l'origine de ce monde, puis les phénomènes d'échange entres les éléments depuis la rosée jusqu'à la foudre, — et enfin l'accord des mondes planétaires qui influent sur notre terre.

1. Nous ne disons rien ici de « Vénus ». Elle consiste uniquement dans une description de libres amours.

Ces desseins, pour vastes qu'ils soient, ne doivent pas surprendre chez un humaniste du XVI[e] siècle, à l'école de l'antiquité.

Or, Lucrèce avait traité une bonne part du sujet; il suffisait de le répéter, de reprendre, par exemple, ses idées sur le chaos primitif, sur le printemps perpétuel, sur l'origine du tonnerre, de la pluie, de la rosée.

Là où le matérialisme du philosophe devient agressif et négateur de la Providence, Peletier, sans hésitation, le contredit entièrement. Il décrit comme lui les causes et les effets de la foudre, mais, loin de combattre le sentiment de terreur religieuse qui envahit l'âme devant ces cataclysmes, il ajoute, substituant les *Géorgiques*[1] au *De natura rerum* (p. 89) :

> Es lieus voesins les keurs prosternez tramblet
> Au populere humble e devocieus.

Il est d'autant plus à l'aise pour s'élever, à l'occasion, contre Lucrèce, qu'une seconde inspiration philosophique apparaît nettement à certains endroits, aussi opposée que possible au système d'Épicure. Nous voulons parler du néo-platonisme, que Peletier connaît depuis qu'il réside à Lyon. L'harmonie entre les éléments dont est constituée la terre, la transcendance des sphères supérieures, constituent autant d'infidélités volontaires à la doctrine lucrétienne.

1. . . . . . mortalia corda
Per Gentes humilis stravit pavor...
(*Georg.*, I, 330.)

Quelquefois aussi, dans le domaine des faits, Peletier est contraint de s'éloigner de Lucrèce. Ainsi, pour la théorie des éclipses, il n'était plus permis à un savant du XVI[e] siècle de maintenir les naïves explications du *De natura rerum :* si quelques points de détail sont modifiés, la méthode par déductions aisées et non vérifiées remplit tout l'ouvrage, et, à défaut d'idées philosophiques ou scientifiques neuves, ces poèmes témoignent de la persistance, chez un des plus savants esprits et des plus ouverts de ce siècle, de l'idéologie des anciens.

Non seulement Peletier considère Platon et Virgile comme maîtres souverains dans le domaine de la poésie et de l'art, mais, en réalité, il vénère tout autant leurs idées générales et leur physique.

Peu originaux en eux-mêmes, ces poèmes présentent quelques mérites de forme. D'abord, des séries de vers d'après les modèles antiques. En voici un sur la Lune (p. 92) :

Assez souvant te nuit la Terre ombreuse.

En voici de plus beaux sur la planète Mercure (p. 94) :

Tu portes la puissante Verge,
Qui les pales ombres submerge.

et encore sur Vénus, enlaçant le dieu de la guerre (p. 109) :

... ne le lesse an aler
Du lien de tes bras, dont tu le tiens e serres.

Ailleurs, Peletier remplit, par des images et des tours

qui lui appartiennent, des vers d'une forte allure ou d'une grâce pénétrante. Rappelons-nous comment il décrit la rosée (p. 79) :

> ... tramblantes perletes :
> Desqueles sont diaprez
> Les chans, les buissons, les prez.

et par quelle image il montre l'activité sans repos du soleil (p. 104) :

> Ton eternel matin ne connoét point de nuit :

Deux qualités apparaissent dans ces poèmes d'inspiration scientifique : le sentiment de l'art à de certains endroits, et, dans toute l'œuvre, la noblesse du but poursuivi : enrichir la poésie en substituant aux amours et aux galanteries de l'école de Pétrarque la contemplation de la science.

Il importe, selon nous, de noter que cet appel de Peletier a été entendu, et qu'il existe entre ces poèmes de 1555 et le *Microcosme* de 1560 d'une part, et, d'autre part, la *Première Semaine* de 1579, des témoignages d'influence qui, évidente chez du Bartas, apparaît moins dans les vers obscurs de Maurice Scève.

L'on sait cependant que Scève et Peletier ont noué, durant une dizaine d'années tout au moins, — depuis 1550 environ jusque vers 1560, — des relations d'amitié. Nous avons une lettre de Peletier à Scève [1], écrite en 1557,

1. A la suite de *In Euclidis Elementa*... In-fol. Lyon, 1557.

d'un ton intime, où Peletier se plaint de quelques défections et se déclare décidé à vivre dans la retraite, à s'adonner aux sciences et à Euclide; il ajoute, en parlant du mathématicien grec : « In quo utinam aliquando te occupatum videremus. »

Faut-il noter à ce propos qu'il y a de la géométrie dans le *Microcosme,* et précisément sur le problème de la contingence des angles qui commençait de préoccuper Peletier?

La perpendiculaire
Joignant la base au bout se parfait angulaire
S'aguisant droite, ou non, en maints angles pointus
Par contingence plaine et plus ou moins obtus[1].

Ce qui vraiment les rapproche, c'est le même désir, et, si l'on peut ainsi parler, le même état d'âme, avec le besoin d'échapper à la servitude de la passion et de s'évader de ce rôle d'amoureux transi dont ils sentent le ridicule. Tous les deux remontent à des sources communes, unissent Lucrèce et Platon. L'inspiration lucrétienne, absente de *Délie,* s'étale vigoureuse dans le *Microcosme* (p. 19) :

L'impatiente faim son estomac cherchant
A force gland pendu subtile luy descouvre...
Sur son ventre abouché à la fraische fontaine
Sa soif seiche il estaint...

A ce réalisme s'oppose, dans cette œuvre si ori-

1. *Microcosme.* In-4°, Lyon, de Tournes, 1562, p. 64. Inv. Reserv. Ve 418.

ginale, une philosophie subtile et néo-platonicienne (p. 3) :

Premier en son Rien clos se celoit en son Tout.
Commencement de soy sans principe et sans bout,
Inconnu, fors à soy, connaissant toute chose...
Essence pleine en soy d'infinité latente.

N'y a-t-il pas ici quelque réminiscence de Peletier, invoquant en 1555 dans l'*Amour des Amours* l'être infini et inconnu? (p. 9)

... Si du souverain Etant
On veut separer ton essance,...
Que feras-tu an cete absance ?
O qui es de toe seul connù !
O tel que tu es que j'ignore !...

Voilée et renouvelée dans le *Microcosme*, l'inspiration de Peletier apparaît avec pleine évidence dans la *Semaine* de Salluste du Bartas. N'oublions pas que du Bartas, au génie ami de l'originalité, prisait d'autant plus l'invention qu'elle était moins commune. Aussi, parmi les œuvres de Peletier, est-il frappé surtout par le mythe de l'Amour volant. Cette aile de feu, attachée aux flancs du poète, les espaces qu'il franchit, l'âme arrachée à la terre et lancée à la découverte des mondes, toute cette inspiration étrange séduit tellement notre Gascon, qu'ingénument il en reproduit les traits essentiels dans un morceau qu'il intitule, comme son maître, *Uranie :*

Je suis, dit-elle alors, cette docte Uranie
Qui sur les gons astrés transporte les humains...
Pren-moi donques pour guide; élève au ciel ton aile[1].

Chez les deux poètes, la déesse adresse les mêmes reproches au soupirant. Voilà l'*Uranie* de Peletier (p. 66) :

Tu as bien sù pleindre e gemir,
Dont j'è les oreilhes tant pleines :
J'è vù les couleurs de tes peines
Rougir, noercir, palir, blémir.

Voici maintenant l'*Uranie* de Salluste du Bartas, plus irritée encore et plus scandalisée des folles amours (fol. 58 recto) :

Je ne puis d'un œil sec voir mes Sœurs maquereles,
Des amoureux François, dont les mignars ecris
Sont pleins de feins soupirs, de feins pleurs, de feins cris,
D'impudiques discours et de vaines quereles.

Nos deux héros, ainsi admonestés et purifiés, connaissent enfin les origines et les principes cosmiques. Du Bartas décrit le Chaos (fol. 6 recto) :

Où le liquide avoit avec le sec querele,
Le rond avec l'égu, le froid avec le chaud,
Le dur avec le mol, le bas avec le haut,
L'amer avec le dous...

1. *Les Œuvres de du Bartas... revues...* Paris, 1580, in-24, fol. 57 verso et 58 recto.

Il développe ici, en écolier enthousiaste, la matière plus concise de Peletier (pp. 73 et 74) :

Le chaud boulhouèt an froedure,
Le sec d'humeur s'alteroèt,
Le mol a la masse dure,
Le blanc au noir aderoèt.

Du Bartas encore emprunte à Peletier sa théorie des trois régions de l'air; il suppose et explique par les mêmes causes la température très basse de la zone intermédiaire (fol. 21 recto) :

Mais celui du milieu, pour avoir sa demeure
Loin du lambris ardant qui ce bas monde emmure,
Frissonne en sa rondeur d'une glace éternelle.

Peletier avait dit (p. 77) :

La tierce ét antre ces deus
Païs horrible e hideus
Ou ét la froedure etreinte
De deus chauz dont elle ét ceinte :

C'est dans ces régions désolées que chez les deux poètes se forme la grêle (fol. 23 recto).

Même origine pour la foudre (fol. 25 recto) :

La chaude exhalaison, se voiant revetue
De la froide epesseur de cete humide nue
Renforce sa vertu, redouble ses ardeurs,
Et rejointe, fait tête aux voisines froideurs.

C'est bien l'explication que nous avait donnée Peletier, en termes d'ailleurs plus clairs (p. 88) :

Mes an montant, le froed elle rancontre,
Qui la repousse e la fèt rabesser :
Puis au rabes elle retrouve ancontre
L'epes nuau dificile a perser.

Einsi etant anfermee e surprise,
Và e revient d'un cours vite e fuitif :
Elle tranluit, e les nuages brise
An flamboyant ce Tonnerre bruitif.

Il est donc évident que du Bartas, dans l'exposition de tous ces phénomènes, s'inspire des hypothèses et souvent des termes mêmes dont s'était servi Peletier. S'il se montre disciple aussi fidèle en décrivant des faits susceptibles d'observations plus subjectives, nous le rencontrons plus attaché encore à l'auteur de *l'Amour volant* dès qu'il tente de s'élever dans l'obscur des espaces planétaires. Ainsi, dans la description de la Lune, où du Bartas cependant a du souffle et de l'originalité, il y a bien des réminiscences de Peletier. Ces deux vers du poète gascon (fol. 60 verso), où apparaît une certaine exagération dans l'image :

Jusqu'à ce que tombant ez bras de ton Soleil,
Veincue de plaisir, tu fermes ton bel œil...

sont un souvenir des noces de l'Air et de la Terre, célébrées par Peletier :

La par amour l'un avec l'autre rit,
Et ce grand corps baise, embrasse et chérit[1].

et d'une strophe de Peletier sur la Lune (p. 91) :

Tu reluis la plus evidante
Du Ciel, après la lampe ardante
De ton Frere, qui te ranflamme,
Tous tes moes, de nouvelle flamme.

Dans les deux œuvres, les lois de l'éclipse sont formulées en termes voisins. Voici du Bartas (fol. 60 verso) :

Vis à vis du Soleil en la ligne Ecliptique,
Et la terre entre deux, tu pers ce lustre beau.

Peletier avait dit (p. 92) :

... obscursie
Lors que tu viens an Diametre
Antre elle e le Soleilh te metre.

La planète Mars amène chez nos deux poètes les mêmes lieux communs sur la guerre. Chez du Bartas (fol. 55 recto) :

Mars. . . . . transporté d'ire,
Rien que guerre, que sang, que meurtre ne désire.

C'est précisément le début de Peletier (p. 106) :

Je ne peu sans horreur ce cruel Dieu chanter,
Ni panser sans fremir son ire sanguinere.

1. *Œuvres poétiques*, fol. 64 recto.

Mais voici un nouveau rapprochement plus inattendu. L'inspiration religieuse de du Bartas tend à ramener les âmes aux pensées plus graves. Ses désirs, alors même que sa langue est libre, restent toujours chastes. Il ne s'oublie qu'une fois lorsqu'il atteint la planète Vénus, où le puritain souriant pardonne à la déesse (fol. 55 verso)

> A qui les yeus mignars, les douces voluptés,
> Les mols Cupidoneaus, les gentiles beautés,
> La jeunesse, le ris et le bal font escorte.

Cette indulgence serait inexplicable si l'on ne se rappelait que la même vision amoureuse a passé devant les yeux de Peletier, alors que, décrivant Vénus, l'ardeur de son tempérament gaulois lui avait fait écrire (p. 101), parmi d'autres vers beaucoup plus libres, les passages qu'imite du Bartas :

> E ceus qui s'antre sont eluz
> An long, an tour menet leurs danses.

Et encore (p. 98) :

> Bien eureuse ét ta Region,...
> Ou habite une legion
> De Cupidons qui leurs trez dardet :

Le même procédé d'imitation très apparente se laisse remarquer dans la description de Mercure, au quatrième jour de la *Semaine*. On se souvient que Peletier avait uni avec adresse les souvenirs de la Fable et la place réelle qu'occupe la planète Mercure par rapport à Jupiter. Sans

même changer les termes, — le mot « talonnières » est maintenu, — notre plagiaire s'approprie le procédé (fol. 55 verso) :

> A fere son voiage emploie presque un an
> Sans qu'en si long chemin ses vites talonnières
> S'osent guère éloigner du Prince des lumières.

L'une des grandes sources de du Bartas est certainement les poèmes d'ordre scientifique qui suivent *l'Amour des Amours,* de sorte que, plus nous avançons dans cette étude de Peletier poète, plus son rôle de précurseur s'agrandit et s'enrichit. Instigateur de la *Deffence et Illustration,* conseiller de Ronsard aux environs de 1544, non seulement Peletier est le guide de cette première génération et de cette première inspiration de la Renaissance, mais la seconde période, avec son goût de la description, relève encore de lui. Du Bellay, Ronsard, Scève et du Bartas lui doivent une bonne part de leurs idées générales et de leur idéal poétique.

Au gré de notre poète, ces disciples, dont le dernier, en 1555, n'avait encore que dix ans, ne témoignèrent pas assez de leur reconnaissance. A l'indifférence Jacques Peletier répond par le silence. Il renonce à la poésie et se tourne vers la science. Il attendra dix-sept années, jusqu'en 1572, pour revenir aux Muses. Il ne retrouvera le désir de les célébrer que devant le spectacle de la nature de Savoie, et sans doute sur les instances de Marguerite, dévouée aux lettres.

C'est alors que se révèle chez Peletier une seconde manière, non pas dans l'invention, qui reste toujours subtile et peu commune, ni dans la langue, encore voisine de la prose, mais le but du poète est changé. Il ne prétend plus renouveler ni diriger. Militante de 1544 à 1555, sa poésie est devenue plus tard apaisée et intime. Elle nous aide à le mieux connaître, mais elle intéresse beaucoup moins l'histoire littéraire du siècle.

CHAPITRE III

LE POÈTE DE « LA SAVOYE »

(1572)

I. — Analyse des trois chants du poème. — Confusion du plan et des genres. — Premier chant : Les eaux de la Savoie, les rochers, les habitants. Digression sur les fleuves et sur les guerres civiles. — Second chant : Les jardins, la chasse, la marmotte. Comparaison avec La Fontaine. Les hommes illustres de la Savoie. Description de l'Italie. — Troisième chant : Orages, tempêtes, prodiges. Description des simples.

II. — Inspiration et Art. — Peletier recherche des idées à la fois nouvelles et nobles. — Il entremêle ses impressions de voyageur et ses réflexions sur la nature, la science, la guerre civile. — Pour l'art et les ornements, il est à l'école de Virgile et des *Géorgiques*. — Quelques vers sont calqués sur l'antique. — Sa vision concrète et parfois émue, conforme à l'idéal poétique de 1547.

I

Je n'ai point peur que la docte Neuveine
Rende apresent cette reprise veine[1] :

C'est ainsi que s'exprime Peletier dans les vers d'introduction, qui d'ailleurs se lisent à la fin du poème. En

1. *La Savoye*, p. 76.

réalité, si cette reprise n'a pas été vaine, elle dénote chez son ouvrier quelque oubli du métier et une certaine gaucherie.

Une analyse très courte du poème suffit à montrer que l'art du plan, familier à l'auteur dans d'autres ouvrages, dans l'*Art poétique,* par exemple, ou dans le *Dialogue de l'Ortografe,* est ici moins soutenu. Net dans le premier chant, l'ordre du poème est moins clair dans le second, et obscur dans le troisième. Le titre, du reste, est aussi vague que l'intention de l'ouvrage. La *Savoye* n'est ni une épopée, ni une élégie, ni une satire. Elle n'est pas non plus un simple poème descriptif ni une autobiographie. Tous ces genres s'y mêlent, avec prédominance des portions descriptives.

L'auteur débute par une invocation aux Muses, avec un éloge de Marguerite de Savoie. Aussitôt, et assez maître de son sujet, il étudie les eaux, les rocs, les habitants. Le voilà admirant les grands lacs (p. 5) :

> Les Lacs parfons sont de merveille dignes :

Ils rappellent la mer, avec leurs « rocz », leurs « goufres parfons », leurs « floz ondeus » (p. 6).

D'où proviennent-ils? Peletier est prompt à l'affirmation hasardeuse, dans un domaine où une solution plus exacte paraît facile à découvrir. Il n'hésite pas (p. 6) à répondre que les lacs s'alimentent

> Par les chemins des humides spelonques,

à la suite de communications avec les grands fleuves qui,

dans l'imagination de Peletier, vagabondent en courses perpétuelles sous notre terre (p. 7) :

Cler resonnans par dessouz la grand' Terre.

Ici survient une première digression. Le poète décrit les cinq grands fleuves de France.

Voici la Seine, roulant ses eaux lentes sous les ponts de Paris (p. 7) :

Passant le pont en arches comparti,
Euvre de main d'Architecte basti :
Et puis celuy où tant de moulins tournent :
Et cil ancor' où les tresors sejournent,
D'or, pierrerie, et labeur martelé :
Mesmes celuy Petit pont appelé.

La Loire est dénombrée avec son cortège d'affluents (p. 8) :

Meine, et le Loir, et nostre Sarte ensemble
Et les trois noms des poètes assemble [1].

Huit vers suffisent pour décrire la Garonne, alors qu'il en consacre vingt-huit au Rhône; il loue (p. 9) le pont d'Avignon aux

arches
D'euvre massif...

et la Sorgue

Claire du Poète à sa Laure parlant.

1. Nous imaginons, pour expliquer ce vers obscur, que la Maine mêle les eaux de la Loire chantée par du Bellay, et du Loir célébré par Ronsard, et de la Sarthe que Peletier cite ici pour la première fois : les trois fleuves symbolisent les trois poètes amis.

Peletier revient au lac du Bourget, et, sans transition, décrit les avalanches (p. 15) :

> Quand les tronsons des gros Sapins branchuz
> Deracinez, du seul vent en sont chuz.

Puis les rochers excitent son attention, ainsi que les minéraux et les métaux, qui, en eux-mêmes, ne sont autre chose que des fragments de pierre, fondus par le feu de la terre (p. 20) :

> ... maitresse Nature
> Les cuit, les trampe et forge de sa mein.

Mais, par convoitise, l'homme fouille ces masses de granit (pp. 20 et 23) :

> De ces rochers la rudesse diforme
> Par art humein a reçu autre forme...
>
> Soint tant qu'on veut, les Montagnes ardues,
> Les voyes soint par la Neige perdues :
> Si avez vous au haut et au milieu
> Vilages meintz, bastiz de lieu en lieu.

Ici notre poète s'attendrit. Il décrit avec des traits expressifs, comme il lui arrive chaque fois qu'il est vraiment ému. Il dépeint la vie rustique des bergers (p. 23) :

> Vos habitans sont aus froides saisons,
> De Vens et Neige assiegez es maisons :
> Et leur famille ainsi emprisonnee,
> Vit demi an du pein d'une fournee.
> Contre le Vent ilz usent pour chassis,
> De clairs glaçons es fenestres assis.

Et toutefois cette terre native
Leur est si dousse et si recreative,
Que ne pensans autres endroiz meilleurs,
Onques n'ont eu desir de vivre ailleurs.

Pourquoi faut-il que, jusque dans ces retraites qui paraissent inaccessibles, s'insinuent la discorde, la haine et la guerre civile? Il en est ainsi, pourtant. Genève, « le venin des proches regions » (p. 26), a contagionné ces « Mons epais ». La tristesse du poète en devient si profonde qu'il forme le projet de renoncer aux études qui avaient fourni un but à sa vie (p. 27) :

devenir de Poete,
Le Laboureur qui cultive le val...
Chang'ant de nom, de vie, et de degré.

C'est sur cette note de mélancolie, toujours rare en France avant le romantisme, que se termine le premier chant. Le poète a admiré les eaux qui réjouissent le « froid païsage » (p. 28), puis il a maudit la cupidité et la passion de l'homme, qui, de « la macule du sang civil », souille ces « asiles sacrez » (p. 28).

Le second chant est plus joyeux. Bien que Peletier déplore en quelques vers (p. 47) :

... le sang sur le sang animé,
... l'ami sur l'autre envenimé,

la description va davantage à la grâce et au plaisir. Voilà les jardins de Maurienne, les prises de la chasse, les grands arbres des montagnes, les bergères qui chantent

la fête de Mai, les hommes illustres de la Savoie, et, puisque le prince est aussi souverain du Milanais, un rapide coup d'œil sur l'Italie.

D'abord notre voyageur au repos goûte les charmes et les avantages d'un jardin. Il a décrit avec exactitude (p. 32)

> Le chou feuillu...
> Et la Laitue en sa rondeur serree.

Il connaît les émotions du chasseur devant le gros gibier de la montagne : « l'ours, le loucervier, le chat rousseau, le chamoy » (p. 34)

> Qui de plein saut passe de roche en roche :

Nul doute que Peletier n'ait préféré des butins où l'on risque moins de dangers, le lièvre blanc, qu'il a vu en poète (p. 34),

> Prenant ce teint des neiges qui sont proches :

et la gelinote (p. 35),

> Passant la chair du Faisan si requis.

L'attrait de la chasse ne lui fait point oublier d'autres animaux dignes de l'intérêt du savant. Il s'étonne devant la marmotte (p. 35), l'examine

> Dedans son creus tout en rond endormie.

Il se demande comment ce corps inerte s'anime, à la belle saison, d'un génie si fécond en calcul. Peletier en connaît les instincts rusés ; il en dépeint les manœuvres en

termes si exacts que ce sont ceux mêmes qu'emploiera La Fontaine dans sa fable des *Deux Rats*[1] (p. 35) :

Est-ce par tour, que cete pecorette
Se fait treiner, en guise de charrette,
A la renverse, es bras portant le foin
Dans le terrier, pour le commun besoin?
L'autre tandis, qui fait la sentinelle,
Est-ce que plus d'astuce soit en elle,
Qu'en sa compagne? étant pour agueter,
Et d'un siflet la troupe amonnester?
Puis quand le tems eschet, qu'elle s'yverne,
Elle vous fait, par dedans sa caverne
Un faus chemin, dont le chasseur seduit,
Faille celuy qui au gite conduit.
O providence! une beste estant nee,
Pour se mourir la moitié de l'annee,
Montrer ainsi, par un instinct secret,
Façon de vivre à l'animal discret!

Nous avons cité tout le passage, pour l'intérêt de la comparaison avec la page de La Fontaine : mêmes tours de phrase, mêmes gestes de nos quadrupèdes portant ou le foin ou l'œuf, même admiration devant l'instinct[2].

1. L'un se mit sur le dos, prit l'œuf entre ses bras,
Puis, malgré quelques heurts et quelques mauvais pas,
L'autre le traîna par la queue.
Qu'on m'aille soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont point d'esprit.

2. Les deux poètes paraissent avoir puisé à la même source ; ils s'inspirent des vers de Virgile sur les abeilles :

Esse apibus partem divinæ mentis et haustus
Æthereos dixere...

(*Géorgiques*, IV, 220.)

Peletier abandonne trop vite ces observations originales pour imiter Virgile, soit en reprenant à son tour le combat des deux taureaux, soit les plaisirs de la vie pastorale et le chant des bergères (p. 46) :

Ce sont chansons pleines et pastorales,
Ce sont des vois fortes et pectorales :
Motz tous exquis, et de Parisien,
Tous frais tournez en bon Savoisien.

Dans une dernière partie Peletier nous renseigne sur les contemporains illustres qui habitent la Savoie. Si l'on excepte peut-être « Deseissel », tous les autres noms, Butet, Chatelart, Ducoudrei, Lambert, Piochet (pp. 44-45), sont aujourd'hui peu connus ou entièrement obscurs.

Notre auteur franchit le mont (p. 48)

qui Savoye discerne
D'avec Piemont, qu'un mesme Duc gouverne.

C'est le mont Blanc (p. 48),

Batu de pluye, et d'orages souflans :

Puis en quelques vers nous visitons Turin, Florence, Rome, Naples, Gênes. Peletier voyageur, nous l'avons dit ailleurs [1], est moins sensible au charme des monuments que préoccupé d'éviter les ruses des taverniers sans foi ou les « filets » des courtisanes. Ce voyage en

1. Cf. ci-dessus, pp. 74 et 75.

Italie, la chasse et les jardins, sont comme trois motifs joyeux sur lesquels Peletier aime à insister dans ce second chant.

Le troisième chant, au contraire, est assombri plus encore que le premier. Les signes astrologiques sont en faveur d'une « émeute universelle » (p. 54). Des prodiges en Savoie annoncent de leur côté des désastres. L'orage éclate sur Nantua et soulève son lac (p. 55); la tempête déracine les sapins de la vallée de l'Ain (p. 56); des pluies ont inondé « terres, labours et vilages » des bassins du Rhône et de l'Arve; le fléau a submergé à Lyon des familles entières (p. 59) :

Peres, enfans, et les meres piteuses.
Qui sur les ais des planchers abouché,
Qui sur le dos d'une poutre affourché :
Qui empongnoit un arbre en quelque sorte,
Mais l'arbre et tout, l'eau furieuse emporte.

En Italie, l'on ressent la même année des secousses de tremblement de terre (p. 60). A Annecy, trois soirs de suite des « feus ardens, epars » voltigent sur les maisons. Peletier observe, dans la ville même, une forte secousse du sol, et enfin sur le lac Léman sont apparus des fantômes et des « corps simulez » (p. 64).

Tous ces phénomènes occupent plus de la moitié du *Tiers Livre*. La dernière partie du chant est remplie par deux morceaux d'inégale grandeur et qui ne sont réunis par aucune idée maîtresse. Quarante-deux vers célèbrent le retour du prince de Savoie à Annecy, et deux cent

cinquante vers environ énumèrent et décrivent les herbes médicinales, particulièrement abondantes en Savoie (p. 68).

> Onq cete ouvriere, à produire ententive,
> Ne se montra si riche et inventive
> Qu'en ces hauz Mons, si noblement herbuz,
> Qu'on les diroit boutiques de Phebus.

Cette richesse de la terre française en moyens curatifs rappelle à Peletier l'idée qui lui est si chère et que dans le domaine des lettres il a défendue toute sa vie. Il s'élève contre ceux qui, par « les païs Mores ou Indiens » (p. 74), recherchent les nouveautés. Après cette apostrophe, brusquement il écrit quatre vers de conclusion (p. 75) :

> A tant par moi la Savoye chantée,
> Après l'avoir deus ans entiers hantée,
> Et aiant vu cinquante cinq hyvers,
> Au Tems ailé je consacre mes vers.

II

Tel est ce poème dont l'inspiration paraît, à première vue, si disparate. Nous croyons qu'elle peut s'expliquer par le programme même de Peletier : renouveler la poésie par les idées et l'ennoblir par l'imitation ancienne.

Il a cherché des thèmes originaux. Or, quoi de plus

neuf que les impressions d'un voyageur attentif et savant dans un pays presque inexploré? Aussi est-il permis de trouver dans cette Savoie une sorte de journal où Peletier raconte ses découvertes

> Après l'avoir deus ans entiers hantée[1].

Il a rencontré des eaux jaillissantes, des rochers gigantesques, des vies simples, des chasses peu communes, des phénomènes naturels, des plantes qui ne croissent que dans ces solitudes : le voyage en Italie, où abondent les recommandations d'ordre pratique, rentre dans ce groupe d'impressions personnelles de touriste.

Il suffit de se rappeler combien notre auteur s'est toujours préoccupé de la noblesse de son sujet pour comprendre qu'à ces souvenirs de voyageur il entremêle des idées plus profondes. Ces dernières se ramènent facilement à l'un des trois sujets suivants : ou le poète admire la nature, ou il tente de l'expliquer par la science, ou il oppose la paix des montagnes aux horreurs de la guerre civile.

C'est surtout par son aspect ordonné que cette nature pourtant sauvage le frappe. Il se plaît à mettre en lumière l'ordre, l'arrangement, les intentions cachées qui lui apparaissent (p. 4) :

> ... quand ce vient que l'ouvrage on contemple
> Plein de façon...

1. *La Savoye*, p. 75.

Ailleurs (p. 35) il expose, en termes plus catégoriques encore, cette idée de finalité :

> Nature donne un chois et certein ordre.

Tout naturellement il tente de préciser cet arrangement, et, à chaque instant, il expose des raisonnements scientifiques. Nous connaissons parfaitement les idées de Peletier dans ce domaine. Elles consistent trop souvent en vagues hypothèses qu'il ne soumet point au contrôle des faits. Voici comment il explique que les montagnes soient partout l'origine des fleuves (p. 4) :

> Des hauz sommetz la raison s'imagine,
> Pour quoy ilz sont des Fleuves l'origine :
> Une eau sans air, tousiours va haut tendant :
> Ayant pris l'air, tousiours va descendant :

Nous retrouvons là le parti pris et l'audace des explications de 1555 sur les pluies, sur la foudre, sur la rosée. Mais dans *la Savoye* deux autres tendances apparaissent et modifient cette métaphysique scientifique de Peletier.

L'ouvrage, et surtout le troisième livre consacré aux simples, renferme une foule de procédés et de recettes médicales. Une plante, le splénion, a la propriété de consumer « la ratelle » (p. 68); de même (p. 25), le sang du « Bouquetein » peut entamer

> La pierre aus reins, et le dur diamant.

Si naïf que soit cet empirisme, il est cependant plus près de la science que les brillantes hypothèses citées

plus haut. En terminant la nomenclature de ses plantes médicinales, Peletier, par une heureuse contradiction, pose presque la base de la méthode expérimentale. Il veut noter dans les plantes les formes, les fleurs, les graines, les goûts, vérifier si les principes actifs s'accroissent ou s'atténuent par la dissécation, et il écrit en conclusion quelques vers qui sont vraiment d'un savant (p. 74) :

Ainsi en art assemblant les raisons,
Par vreye epreuve un jugement faisons...
... L'esperience
Nous a formé peu à peu la science ?

C'est avec un esprit plutôt moderne qu'il envisage le dernier des grands problèmes qui le préoccupent, celui de la guerre civile. Nulle part il ne traite expressément la question religieuse. Un seul vers (p. 26)

... le venin des proches regions,
A penetré par ses contagions,

indique qu'il n'est pas du parti de Genève, mais partout ailleurs il n'envisage que les conséquences sociales de ces luttes.

C'est d'abord la Patrie qui s'affaiblit, et ici Peletier exprime en beaux vers son émotion :

Ce beau Royaume, opulent, grand et large,
De sa grandeur n'a pu porter la charge :
Et n'ayant plus d'ennemis assez fors,
Contre soimesme a tourné ses effors.

La famille est divisée :

... le sang sur le sang animé,

et l'amitié, si chère à notre poète, changée en haine :

... l'ami sur l'autre envenimé[1] :

Ce poème touche donc une foule de sujets : politique, science, philosophie. L'auteur a réalisé son ambition[2] ; il est universel en sentences et conceptions à l'exemple de Virgile. Virgile, en effet, dans ses *Géorgiques*, est le modèle que suit docilement Peletier lorsqu'il écrit *la Savoye*.

Tous les prodiges, inondations et spectres du *tiers livre*, aussi bien que tant de digressions sur les constellations au neuvième livre (p. 57),

... Le Soleil fut en l'Archer...

sont inspirés par des passages analogues du premier livre des *Géorgiques*.

Le second livre, où Virgile célèbre la patrie, « genus acre virum », les forêts de pins élevés, l'abondance de l'heureux paysan (v. 525),

ubera vaccae
Lactea demittunt...

1. *La Savoye*, p. 47.
2. Cf. *Art poétique*, sa définition du poème héroïque : « Nous dirons donc l'Heroïque etre... une forme e image d'Univers. » (P. 73.)

donne à Peletier l'idée de louer pareillement les grands hommes de la terre savoyarde (p. 41) :

Tu es en paix, Savoye, et as des hommes...

les pins, dont les sucs, comme dans Virgile [1], illuminent les nuits (p. 39) :

Bois qui, de flamme epris, la nuit eclaire :

et la joie de la vie rustique (p. 24) :

Vous les voirriez la face basanee,
Mener beufz gras et moutons d'une annee.

Dans le troisième chant (v. 405), parlant du chien, Virgile dit quelques mots de la chasse. On sait que Peletier a développé longuement cette matière indiquée seulement dans le modèle — il s'inspire aussi du poète, en décrivant au second livre (p. 38) le combat de l'ours et du taureau (v. 220) :

Illi alternantes multa vi praelia miscent.

Il puise dans le quatrième livre, regrettant de ne pouvoir célébrer les abeilles (p. 38) :

Oh! que je n'ay le tems tel que l'envie,
D'en dire ici l'artifice et la vie!

Il emprunte pourtant au poète latin la description du jardin (v. 118), celle de la grotte de Cyrène (v. 364 et

1. Pascunturques ignes nocturni ac lumina fundunt.
(V. 431.)

suiv.), d'où l'on voit sortir des entrailles de la terre le grand mouvement des eaux :

... Cireine ouvrit l'entree
De ses palais moites et caverneus
Au triste filz Aristee, et peneux...
Il vit couler tous les Fleuves grand erre,
Cler resonnans par dessouz la grand'Terre [1].

Pour terminer, Peletier reproduit (p. 75) la conclusion de son modèle (I, 559) :

Haec super arvorum... canebam...

A tant par moi la Savoye chantée.

Il y a donc dans *la Savoye* une grande part d'idées anciennes; mais Peletier s'est efforcé davantage d'imiter les épithètes harmonieuses et la grâce du style de Virgile. Quelquefois il a réussi, et de place en place apparaissent, à travers ces deux mille vers, quelques décasyllabes, plus grecs encore par l'allure que les vers de Virgile. En voici sur le miel (p. 6) :

Ayant perdu d'une mort langoureuse
Les beauz esseins de dousseur liquoreuse :

sur l'or (p. 14) :

les greins perlez et blons,
Entreluisans par l'obscur des sablons.

sur le roc (p. 6) :

... les chemins des humides spelonques...

1. *La Savoye*, pp. 6-7.

sur le tamaris (p. 71) :

Le Tamaris, aus feuilles palissantes,
Y croit au bord des Rivieres glissantes :

D'autres fois, il essaie ces longues comparaisons où excelle Virgile, et, parlant du Mont Blanc qu'il compare à Atlas, il a inventé de pittoresques images (p. 48) :

Atlas n'est point plus ardu en son feste,
Plus de sapins ne lui couvrent la teste :
Son grand partour n'est pas mieus de tous flancs
Battu de pluye, et d'orages souflans :
Sa face n'est de Nues plus noircie,
Ni de verglas sa barbe plus gersie...

Par ses métaphores comme par le choix de ses épithètes, Peletier témoigne qu'il conserve le goût et le sentiment de l'art ancien. Mais assez souvent il perd de vue ses modèles et tombe alors dans la langue verbeuse et prosaïque que nous avons plusieurs fois signalée. Un dernier extrait fixera l'impression que déjà sans doute d'autres citations ont donnée. Voilà une série de douze vers qui n'est que de la mauvaise prose rimée (p. 43) :

Et toi, qui tiens du Sel le nom antique,
Dont tu as eu longuement la prattique,
Les demeurans des fourneaus et cuviers,
Temoignent bien l'art de tes vieus ouvriers :
Et les nouveaus, pour leur belle entreprise,
Bien dignes sont que beaucoup on les prise :
Par qui sera en Savoye remis
Ce grand profit, si long temps intermis.

C'est un grand eur, de trouver à sa porte
Ce que de loin à grans fraiz on apporte.
Quel don plus grand se devra reputer,
Qu'à son besoin rien d'autrui n'emprunter?

D'autres fois, heureusement, devant un sujet qui l'intéresse, il excelle à formuler en peu de mots une impression exacte, à rendre les gestes et les attitudes. Qu'on se rappelle la page sur la marmotte (p. 35).

Voici encore d'autres animaux dépeints par un seul trait précis (p. 10) :

Là, le Heron vole haut et crie aigre :
Là est l'Arlette au corps plumeus et maigre,

ou l'état des taureaux après le combat (p. 38) :

... Tous deux ont aux cornes amassé
Le poil sanglant de l'ennemi chassé.

Pareillement, il exprime avec le moins de mots possible l'aspect des arbres de la montagne, ici le bouleau « pâle, fraile et leger » (p. 39), et ailleurs (p. 15)

... les tronsons des gros Sapins branchuz.

Notre poète sent aussi fortement qu'il décrit. Il n'est pas apte, on se le rappelle, à exprimer les sentiments subtils; mais, en revanche, il donne la note vraie sur les impressions premières de l'homme. Le travail, le repos, la nourriture, la récolte abondante, le trouvent attentif et toujours ému. Un seul vers, dans un raccourci puissant, dépeint avec l'énergie et la sobriété de La Fontaine la vie

du montagnard, dans sa chaumine affaissée sous la neige (p. 23) :

> De Vens et Neige assiegez es maisons :
> ... leur famille ainsi emprisonnee
> Vit demi an du pein d'une fournee.

Ainsi en 1572, à cinquante-cinq ans, Peletier se retrouve exactement le même qu'en 1547, lorsqu'il donne, à trente ans, ses premières œuvres poétiques. Son programme de poète est resté identique. Il traduit les anciens et dérobe à l'occasion leurs vers harmonieux ; il désire entrelacer dans ses thèmes la science et la poésie, et il se tourne vers la nature, en tant que fécondée et façonnée par le labeur de l'homme. Malheureusement, l'exécution ne répond pas à la hardiesse du dessein, et l'œuvre ne provoque pas l'enthousiasme sur lequel comptait le poète. De là ses recueillements et ses silences, si bien qu'après *la Savoye* il attendra l'année qui précède sa mort pour exprimer une dernière fois ses confidences.

CHAPITRE IV

LES LOUANGES

(1581)

I. — Peletier, au soir de sa vie, se tourne vers la poésie morale : *a* Louange de la Parole, ses organes, son origine, son histoire; *b Les Troes Graces,* originales par la disposition des rimes; *c L'Honneur; d La Sciance* qui doit se résoudre à ignorer les causes, mais doit observer les faits; *e Le Fourmi,* où Peletier illustre par des vers pittoresques la description de Pline.

II. — Jugement d'ensemble sur Peletier poète : son ambition de traiter tous les genres anciens a égaré son talent. — Son influence : Ronsard, Antoine de Baïf, Belleau, reprennent ses thèmes rustiques. — Du Bellay, Baïf, et principalement Scève et du Bartas reprennent ses thèmes de poésie scientifique.

I

Après avoir célébré l'Amour, la Science et la Nature, le poète se tourne, au soir de sa vie, vers la Morale. Sur cinq Louanges, une seule est consacrée *au Fourmi,* et encore cette description de l'insecte laborieux est surtout

une leçon à notre adresse. Les quatre autre sujets sont entièrement philosophiques; ils célèbrent la Parole, les Grâces, l'Honneur et la Science.

Au sens strict du mot, Peletier n'a pas de doctrine philosophique. Il entremêle des lieux communs sur l'Être, l'Un, la Matière, dérobés à Platon, à Plotin, aux Pythagoriciens, aux Épicuriens, à Lucrèce. Cet éclectisme sans méthode n'est le plus souvent que du pillage. Par contre, le don poétique d'animer l'idée ne lui fut jamais concédé, et son style ne se colore qu'en présence de la description concrète et rustique.

Voilà pourquoi trois de ces thèmes n'ont pour ainsi dire qu'une valeur morale : ils témoignent de la conscience de notre auteur espérant garder sa Muse de vieillir (fol. 4 recto), et de l'élévation de ses idées familières. Si elles éclairent d'une auréole de sagesse les dernières années de Peletier, ces trois poésies ne laissent apercevoir aucune rénovation dans sa manière. Notre analyse sera donc brève.

Peletier, ami de la musique, commence par écrire la Louange de la Parole[1]. Il parle (fol. 6 recto) de la beauté du son, du mécanisme de l'oreille, de la bouche, et des :

... huit muscles, qui la meuvet.

Il introduit ici le parallèle qu'avaient développé les

1. Peut-être se rappelle-t-il quelques vers de Ronsard :

La Parolle, Ronsard, est la seule magie;
L'âme par la Parolle est conduite et régie.

(*Le second livre des Poèmes*. Ed. Blanchemain, t. VI, p. 251.)

rhéteurs latins entre l'aveugle et le sourd, et juge (fol. 5 recto) moins misérable le premier, puisqu'il

Peut de doctrine aquerir connoessance.

Il en arrive à l'origine du langage et s'étonne surtout devant le phénomène de sa diversité. Il a recours à la plus singulière des hypothèses. Pourquoi, demande-t-il, la coutume est-elle, dans ce domaine, contraire à la raison (fol. 10 recto)?

Cete coutume et ouvrière secrète,
An fez e moz bien souvant indiscrète
E an voulant son ouvrage ag'anser,
An fet un art, comme sans y panser.
Seroet-ce point que l'Er ou tout s'informe
Nourrit ancor des Paroles la forme,
Dedans son sein, ou tant de moz difus,
Montans en haut, e an un bloc confus,
Y sont refez, par les vans qui aspiret
E nouveaux sons leur donnet e inspiret.

Après l'origine, vient l'emploi de la Parole, consacrée pendant les temps de l'âge d'or à la louange des dieux, de la vérité, de l'âme, puis bientôt corrompue par le sophisme (fol. 7 verso).

Enfin le poète traite de l'altération des langues. Il en distigue assez nettement les causes, soit géographiques (fol. 9 verso) :

Un Mont, un Fleuve...
Font aux voesins Langue toute diverse.

soit historiques (fol. 13 verso) :

Mes par sus tout, ont les Religions
Changé la Langue e loes des Regions.

soit ethnologiques, sans soupçonner le fondement solide de cette dernière explication. Il reconnaît que toutes ses tentatives pour régler la langue ont échoué devant une force qu'il ignore et qu'il appelle « abus » (fol. 10 recto) :

... la Reson...
Le plus souvant ne peut rompre l'abuz.

Ce qu'il importe de noter, c'est le ton apaisé et presque résigné avec lequel Peletier reconnaît sa défaite sur la question de l'orthographe. Il la maintient dans ses œuvres, mais il sent l'inutilité de ce beau courage et sait qu'après lui le vulgaire restera l'artisan de la langue et de l'écriture.

Le second poème, *les Troes Graces,* est plus en dehors des polémiques. Il s'ordonne dans un triple développement. D'abord l'homme primitif y est dépeint avant que la Beauté, ou *les Troes Graces,* se soit révélée à ses yeux. Avant l'apparition des déesses, il vivait comme la bête décrite par Lucrèce (fol. 19 recto),

Prenant repos, e repas, e bruvages,
Au long des boes, montagnes, e rivages.

Les Grâces visitent la terre et l'humanité se civilise. Cependant (fol. 23 recto) cette beauté terrestre est

encore caduque, et nous devons nous souvenir que

L'alme Beauté ét au souverein Bien.

Ces idées très claires sont exprimées parfois dans une langue très obscure. C'est ainsi que pour signaler le rapport mathématique entre les trois Grâces et les neuf Muses, il écrit (fol. 21 verso) :

... liens etroez
Qu'ont les neufs seurs uniz avecq les Troes?
Leur amitié loyale e debonnerre,
Temoignet bien que du nombre Ternere
Et procree le Nombre novenere.

On a pu remarquer la disposition des rimes. Elles alternent régulièrement de trois en trois, et témoignent d'une des dernières intentions d'art de notre poète, toujours si curieux d'innover.

La troisième de ces poésies, *l'Honneur,* traite de lieux communs sans intérêt sur la calomnie et la vérité. On y rencontre des images subtiles (fol. 26 verso) :

Prenez Vertu, comme un cors Hexaedre,
Ou la prenez, comme le Tetraedre,
Qui an tous sans, qu'il soet mis ou geté
Ne peut tomber que sus sa fermeté.

C'est ici le mathématicien qui apparaît. En d'autres endroits nous saisissons certaines confidences. Peletier nous redit la haine des guerres civiles (fol. 30 verso) :

Ire du Ciel e misere des Terres :
Qui ont les Roes e les Etatz defez,

Pacifique, il se complaît aux conseils de vie tranquille et modérée, ne portant point envie à ceux qui, plus jeunes, se lancent dans la carrière (fol. 31 recto et verso) :

Il n'ét rien plus a l'Honneur perilleus,
Qu'an son boneur devenir orgueilleus...
Mieus vaut lesser les exploez à Jeunece,
Que de vouloer rajeunir sa prouece :
Car le Soleill qui ét Oriental,
Et adoré, plus que l'Occidantal.

Dans la quatrième de ces Louanges, *la Sciance,* Peletier nous fait part de ses réflexions sur la philosophie des sciences, et arrive à des conclusions très originales et très modernes. Il distingue nettement le monde des faits et le monde des idées. Dans ce dernier domaine, il professe l'agnosticisme, tel sans doute que le répandaient, vers 1582, les premières éditions des *Essais* [1], mais avec une ardeur et une conviction qui sont elles-mêmes étrangères à Montaigne.

Jamais les expressions de notre poète n'ont été plus concises ni plus fortes. Il recourt à la comparaison que Vincent de Beauvais attribue à Empédocle, où Dieu est à la fois centre et circonférence [2] :

... ce Dieu, qui régit
Tout ce grand Univers, qui an soememe git?
Infini an efet, fini an aparance,

1. Montaigne a connu Peletier. Cf. ci-dessus, p. 88, note 3.
2. Fol. 59 recto. Voir la discussion d'Havet : *Pensées de Pascal*, t. I, pp. 17 et suiv. Paris, 1881, in-8°.

Dont le Çantre ét partout, e la circonferance,
Mès l'eulh humein, ayant son regard limité
An cuide apercevoer la courbe extrémité.

Quelques vers plus loin (fol. 59 verso), il exprime avec énergie une antithèse saisissante :

Qui pourra de l'Immanse avoer le manimant?
Ou de l'Infinité parler définimant.

Dieu nous est caché, et son essence nous demeure impénétrable. Les mêmes ténèbres s'étendent aux causes secondes des phénomènes. Nous ne saurons jamais les origines de la vie ni des mondes (fol. 41 verso) :

L'un pose que ce Monde ét sans fin e sans nètre...
... Les autres croeet mieus,
Que tu fuz, eins tu es, avant Terre ne Cieus.

L'histoire elle-même reste très obscure ou se montre injuste. Par exemple, elle loue trop les Grecs, qui se sont grandis aux dépens des Egyptiens (fol. 44 verso). Voilà pourquoi en théologie, en philosophie, en histoire, beaucoup d'affirmations sont invérifiables. Où commence donc le domaine propre du savant?

Peletier ici a l'honneur de poser les principes de la science exacte; il écrit hardiment, sans doute l'un des premiers (fol. 46 verso) :

La Vérité n'ét point, sinon de quelque fet :

Il en appelle ensuite à l' « efet », c'est-à-dire à l'expérience, et, ayant conscience d'avoir acquis une méthode

efficace de certitude, il se rend compte de l'importance de cette découverte et dit jusqu'à quel point il diffère des hommes de l'âge précédent. C'est qu'en effet, à la place d'hypothèses invérifiées, il substitue une théorie de l'observation.

Une foi nouvelle illumine cette dernière louange : c'est la certitude d'un progrès qui renouvellera bientôt le savoir humain (fol. 60 recto) :

Ce peu que nous savons de ce qui et immanse,
Nous met dedans le keur un zele e vehemance,
Pour tousjours plus savoèr, quand les sines du moins,
D'un si riche surplus, nous sont si seurs temoins.

On sent que le poète a proclamé, si incolore et si diffuse que soit sa langue, les deux idées essentielles qui se dégageront à la suite de la Renaissance. Jeune, il a aimé chez les Grecs, non seulement l'art souverain, mais la poésie et la science. Au terme de sa carrière, il distingue ces domaines, et, toujours rempli d'admiration pour la beauté grecque, il n'a plus la même foi dans les généralisations de la science ancienne.

Mais ces idées modernes ne font qu'apparaître dans son œuvre, et c'est l'ancien qui prédomine en lui. Le dernier de ses poèmes le démontre assez.

C'est en effet à Pline [1] que Peletier emprunte la matière de son *fourmi*. Chacun de ses développements lui vient de l'une des phrases de Pline. L'intelligence, si

1. *Hist. nat.*, XI, 36.

active dans ces corps si frêles, le travail ininterrompu du jour et de la nuit, le dévouement de tous à la république, « reipublicae ratio », le soin d'ensevelir les morts, « sepeliunt inter se », toutes ces preuves de solidarité morale se retrouvent à la fois et dans Pline et dans Peletier. Il en est de même dans la description pittoresque des fourmis : le mouvement de leurs fines épaules en rechargeant le fardeau, les sentiers qu'elles tracent lorsqu'elle se rendent à l'ouvrage, les magasins qu'elles élèvent comme abris de leurs provisions, sont aussi suggérés à Peletier par les indications de Pline. Là-même où ce dernier est le plus crédule, lorsque par exemple il imagine des marchés à jours fixes où se rassemble ce petit peuple, « certi dies nundinis dantur », il réussit encore à convaincre notre poète [1].

Ainsi deux cent cinquante vers environ de Peletier sont un commentaire sans contrôle du paragraphe de Pline. Il n'a d'idées personnelles que pour faire valoir l'exemple moral et pour montrer « le fourmi » :

... example a l'Homme de reson [2].

Il s'anime lorsqu'il rencontre ces descriptions rustiques où toujours il a excellé. Voici quelques vers pittoresques qui sont d'un observateur aussi bien que

1. De leur voiage ansamble se guermantet,
De leur amploete an foere iz parlemantet.
(F° 34 r°.)

2. Fol. 33 verso.

d'un poète. La belle saison est venue; « le tuyau jauniçant » ploie sous le grain, c'est le temps chez les fourmis de remplir les greniers d'hiver et de déraciner l'une de ces hautes tiges de froment :

Lors par les chams marche la noere troupe,
Qui antreprand d'aler fere la coupe
De la Forêt i avise a loesir
Les plus beaus piez, qu'il lui convient choesir.
Vous la voerriez au tour ambesongnee,
Aveq le bec, qui lui sert de congnee,
Mordre e ronger : e qui ne cesse pas
Qu'ele n'et mis ces hauz Arbres a bas[1].

Il y a donc dans ces *Louanges* quelques vers qui rappellent la jeunesse du poète et ses « Etés » ou ses « Automnes ». La plupart témoignent de la sérénité de ses dernières années, et la louange de la *Sciance* nous a révélé des idées aussi originales que fortes sur le progrès.

A la suite des *Louanges,* le poète a écrit quelques vers destinés à combler les lacunes des œuvres précédentes. Il traduit les endroits de l'*Énéide* où il découvre le plus de beauté : la description de la tempête au Ier livre, le portrait de la Renommée, la description de la nuit, la mort de Didon au IVe livre, le rameau d'or au VIe. Tous ces travaux prouvent que depuis 1547, où il traduisait

1. Fol. 35 recto. L'idée appartient à Virgile :

It nigrum campis agmen, prædamque per herbas
Convectant calle angusto...

(*Æn.*, IV, 404.)

le premier chant des *Géorgiques,* il est demeuré fidèle à Virgile. Il a également complété les descriptions de planètes, dans quelques strophes où il décrit Jupiter et Saturne.

Enfin, dans une pièce de cent quarante-six vers, qu'il intitule *Remontrance à Soememe,* il jette un coup d'œil en arrière sur tout son passé de poète, insistant sur trois de ses idées. Il rappelle son intransigeance sur l'orthographe, sa recherche des rimes pleines et riches; mais, à côté de ces qualités, il reconnaît, non sans candeur, l'incroyable difficulté qu'il éprouve à apercevoir les ensembles et à les enchaîner (fol. 72 recto):

> Je fé mes trez par heures intermises,
> Que je dérobe aus bonnes antremises :
> Puis il me coûte a ratacher les neuz,
> Autant ou plus qu'a les fere tous neuz.

C'est précisément dans *les Louanges* que Peletier révèle le plus cette impuissance à dominer et à vivifier toutes les parties d'un sujet. Sans vigueur et sans aisance, il se complaît à des développements verbeux. Sa pensée ne nous intéresse que lorsqu'il découvre la science, la distinguant de la métaphysique et l'établissant sur les faits; et son vers ne se colore que pour laisser voir l'allure, le mouvement et les obscures pensées de la nation des Fourmis.

II

L'on pourrait dire que plus il a jeté sur le métier de rimes laborieuses, plus l'inspiration a abandonné ses vers. Le poète, qui se montre à peine dans *les Louanges,* demeure dans *la Savoye* comme empêtré dans les nomenclatures et l'inventaire d'impressions prosaïques. En 1555 il avait reproduit, l'un des derniers, tous les froids artifices des sonnets d'amour à la mode, et n'avait témoigné de quelque originalité qu'en décrivant les courses des planètes. C'est en réalité en 1547, célébrant les travaux champêtres des étés et des hivers, que Peletier rencontre à la fois la fraîcheur, l'exactitude et la grâce. Sa vraie muse, c'est la bonne nature rustique qui nourrit les forts laboureurs. Dès qu'il la décrit et l'écoute, il est poète; dès qu'il tourne ses regards vers l'amour, la science ou la philosophie, il ne sait plus nous émouvoir.

Dans quel but a-t-il recherché des sujets incompatibles avec son talent? La réponse n'est pas douteuse. Ses ambitions de théoricien et d'humaniste ont égaré son goût.

De même qu'il avait ouvert la route à la Renaissance littéraire par des manifestes : *préface* de 1544 et *Art poétique* de 1555, de même il veut laisser, sinon des mo-

dèles, tout au moins des essais dans chaque genre. Si l'on excepte la comédie et la tragédie, son activité s'est donné carrière dans tous les domaines. Il a tenté une épopée : *l'Herculéide*[1], il a chanté, en poète lyrique, la vie rustique, le firmament étoilé. Avec les années, il s'est établi dans la poésie didactique. Il a donc porté son application et sa curiosité sur tous les genres traités par les anciens.

Chez lui, l'art n'égale jamais la conception. Les idées ne lui font point défaut. Par l'étendue de son esprit et de ses connaissances, il dépasse Ronsard; toutefois, il n'a qu'une espèce d'imagination; et le don du style, sans lequel les œuvres ne vivent pas, lui a manqué.

Voilà pourquoi, dans cette œuvre touffue, les vers dignes d'être retenus sont rares. Nous trouvons, il est vrai, des vers isolés admirables :

> Ton éternel matin ne connoét point de nuit[2].

mais il faut beaucoup de recherches parmi ces dix mille vers environ pour recueillir quelques strophes dignes de rivaliser avec tant de beaux vers qui foisonnent au XVI[e] siècle.

Si l'on s'en tient à l'œuvre écrite, Peletier poète est médiocre; si l'on considère son influence, son rôle est grand.

Le tempérament, chez lui, est si profondément ori-

1. *Art poétique*, p. 18.
2. *L'Amour des Amours*, p. 104.

ginal qu'il se sépare des deux écoles ayant précédé la pure Renaissance : celle de Marot et celle de Lyon. Porté vers le plus gaulois des poètes par l'élan ou le fond même de son esprit, il voit ce qui manque à Marot. Il appelle une poésie plus féconde en idées, plus noble par les expressions.

Il ne rencontre pas davantage dans l'école de Lyon, aux formules trop étroites, l'idéal d'art qu'il poursuit. Jusque vers 1554, il témoignera de son entier dédain pour ces subtils poètes uniquement adonnés à la philosophie de l'amour.

Dans ses *OEuvres poétiques* de 1547, Peletier découvre des sources plus vives de poésie : la nature et la science.

Les artistes de la Pléiade se sont portés en foule vers cette double inspiration. Les uns ont été séduits par la science. L'on a déjà vu que Maurice Scève, dans sa seconde manière, et Salluste du Bartas ont reproduit, non seulement ses idées sur l'univers et les éléments, mais encore les formules de ses vers.

Les autres ont admiré l'exactitude de ses descriptions rustiques, et là encore ses expressions les plus heureuses ont été reprises par les plus illustres des poètes de la Renaissance.

Ronsard, souvent incomparable par l'éclat de la pensée et la science musicale des rythmes, reste en quelques endroits le disciple très reconnaissable de Peletier et imite le réalisme de son ami dans plusieurs parties rustiques de son œuvre.

Voici des vers voisins de ceux de Peletier lorsqu'il traduisait, en 1547, deux chants de *l'Odyssée :*

> Des jouvençeaux qui départent entre-eux
> A table assis, des moutons et des bœufs[1].

Peletier avait dit des prétendants (fol. 10 recto et verso) :

> Passans le temps, et, à leur aise, assis
> Dessus les peaux de bœufs par eux occis...
> Tranchoient la chair en plusieurs pieces larges.

Ronsard imite plus franchement dès qu'il reprend la description célèbre des vendangeurs. Les quelques strophes de Peletier sur ce thème étaient encore admirées au XVIIe siècle. Colletet les détache et les cite comme l'un des plus caractéristiques et des plus beaux morceaux du poète manceau : « Vive description, dit-il dans son manuscrit[2], de celui qui foule le raisin dans la cuve. »

> Ses brodequins le vendangeur despouille,
> Des piez trepigne et de moust il les souille :
> Le grain qu'il va foullant
> A grand torrent degoutte
> Ceste premiere goutte
> En la cuve coulant',
> Et puis le fust sur le marc on fait geindre
> Pour jusqu'au sec le geiner et estreindre[3].

1. *Les Poèmes*, t. VI, p. 77.
2. Fol. 392.
3. *Œuvres poétiques*, fol. 69 recto.

Ronsard retient plusieurs de ces détails heureusement observés :

> Sur tous plaisirs la vendange m'agrée,
> A voir tomber cette manne pourprée
> Qu'à pieds deschaux un gascheur fait couler
> Dedans la cuve à force de fouler.
> Sur les couteaux marche d'ordre une troupe;
> L'un les raisins d'une serpette coupe,
> L'autre les porte en sa hotte au pressouer,
> L'un tout autour du pivot fait rouër
> La viz qui geint, l'autre le marc asserre[1].

D'autres poètes[2], Antoine de Baïf et Remy Belleau, dans ce même motif des vendanges, se souviennent aussi de Peletier et tentent de l'imiter.

Voici les vers laborieux du premier :

> Qui entone du vin la liqueur écoulee,
> Sous le pié du fouleur, de la grape foulee,
> Qui trépigne dessus, qui d'un bruit enroüé
> Fait geindre sur le marc le pressoir escroüé[3].

Remy Belleau, dans ses *Vendangeurs,* redit :

> Les autres plus gaillars sur les grapes nouvelles
> A deux piez s'affondroyent jusques sous les aiscelles[4].

1. *Gaietés. Les Plaisirs rustiques.* T. VI, p. 347.
2. M. Joseph Vianey a signalé quelques strophes où Ronsard, dans *l'Aubespin,* et du Bellay, dans les *Antiquités* (XXX), imitent Peletier. (*Revue d'Histoire littéraire de la France,* avril-juin 1904. Comptes rendus, p. 335.)
3. *Le Premier des Météores.* T. II, p. 9.
4. *Première journée de la Bergerie. Vendangeurs.* Édit. Marty-Laveaux, t. I, p. 229.

et dans son *Esté* il avait répété d'autres vers de Peletier sur les moissonneurs :

Des barriz qui gargouillent
Par se chaud desséchant
Le gosier tari mouillent[1].

Belleau écrit :

Les uns vont aux ruisseaux, de chaud presque taris,
Pour refraichir leur gorge, et remplir leur baris[2].

Ainsi, les quelques descriptions rustiques qui, au XVIe siècle, échappent à la servitude de l'imitation ancienne, sont dues ou à Peletier lui-même ou à son influence.

Ses conceptions séduisent plus encore lorsqu'il allie dans de longs poèmes la science et la poésie. C'est alors que les plus originaux des poètes subissent son prestige et lui rendent hommage.

Joachim du Bellay, le plus personnel d'entre eux, si éloigné de la poésie livresque et savante :

Je me contenteray de simplement escrire
Ce que la passion seulement me fait dire[3]...

admire l'Uranie de Peletier :

Le docte Pelletier fait mes flancs emplumer
Pour voler jusqu'au ciel avec son Uranie[4].

1. *L'Esté*, fol. 66 verso.
2. *Première journée de la Bergerie. L'Esté.* T. I, p. 207.
3. *Les Regrets.* Sonnet IV.
4. Ibidem. Sonnet CXLVIII.

si bien que, « comme un cygne nouveau », il projette à son tour de monter vers les cieux [1].

Quelquefois du Bellay répète presque mot pour mot les idées générales que Peletier avait lui-même empruntées à Lucrèce ou à Virgile sur le chaos et l'union féconde de l'air et de la terre :

> N'est-ce pas Dieu qui embrasse
> Les membres de ce grand corps
> Agitant toute la masse
> Par amyables discours [2].

et encore :

> ... Chaos, ou d'une horrible guerre
> Ensemble combattoient le feu, l'onde, la terre,
> Et cest autre element qui nous faict respirer [3].

De son côté, Ronsard recherche quelque part dans son œuvre

> ... s'il y a d'autres mondes
> Si le vague reçoit les formes vagabondes,
> Si le Soleil, si Mars, et si la Lune aussi
> D'hommes sont habitez [4].

1. Ibidem. Sonnet CLXXXI.

2. Ode au cardinal du Bellay. T. II, p. 27.

3. Discours au Roy sur la tresve de l'an MDLV. T. I, p. 308. Cf. Peletier :

> Quant a l'execrable guerre
> La grand' Bonté s'oposa
> Et le Feu, l'Er, l'Eau, la Terre,
> An leurs bornes el' posa.
> (*L'Amour des Amours, L'Er*, p. 74.)

4. *IIe Livre des Poèmes*. T. VI, p. 236.

Mais ce sont là des préoccupations rares chez nos deux poètes. D'eux-mêmes ils suivent leur tempérament et retournent à la nature ou à l'amour, et en somme l'influence de Peletier astronome et physicien sur ses deux amis est faible.

Elle est plus caractérisée, nous l'avons dit, sur Maurice Scève, et elle prédomine dans la *Semaine* de Salluste du Bartas.

Antoine de Baïf[1], également, se souvient de Peletier. Dans *le Premier des Météores,* il invoque Uranie (p 25) :

> Mais devant de descendre, ô déesse Uranie...

et reproduit les théories de son ami, souvent dans les mêmes termes. Décrit-il l'ordre succédant au chaos :

> Il joignit par moyens le chaud et la froidure,
> Le sec et la moiteur : avec la chose dure
> La molle il accoupla[2].

il reprend ici ces vers de Peletier :

> Le chaud boulhoèt an froedure,
> Le sec d'humeur s'alteroèt,
> Le mol a la masse dure,
> Le blanc au noer aderoèt[3].

1. Antoine de Baïf a connu Peletier; en 1573, il lui adressait quelques vers à propos des poètes attaqués par l'envie :

> Mais d'où vient cela, je te prie,
> Peletier...
>
> (*A Jaques Peletier, IV Livre des Passetemps,* t. IV, p. 408.)

2. *Le Premier des Météores.* Ed. Marty-Laveaux, t. II, p. 4.

3. *L'Amour des Amours,* pp. 73-74.

C'est encore de lui que s'inspire Baïf à propos de la lune :

> Mesme tous animaux, jusques en leurs cervelles
> Couvertes de leur test, jusques en leurs moelles
> Sentent bien son pouvoir dans le fond de leurs os[1].

Peletier avait dit :

> Des cors mouvans les mouelles e veines
> Sont à ton cours visiblemant anclines[2] :

On en concluera que sous tous les aspects Peletier marche en tête et guide le mouvement de la Renaissance par ses idées, par ses disciples, par son inspiration entremêlant la nature et la science.

Un seul don lui a manqué, celui de s'exprimer dans un style aussi net que l'était sa pensée. Voilà pourquoi, illustre aux yeux des contemporains, il demeura oublié par la postérité, comme éclipsé par la gloire de disciples qui, dans leurs vers sonores, reprennent, plus souvent qu'on ne l'imaginerait, ses inventions poétiques.

1. *Le Premier des Météores.* T. II, p. 7.
2. *L'Amour des Amours*, p. 93.

TROISIÈME PARTIE

Jacques Peletier auteur populaire

TROISIÈME PARTIE

Jacques Peletier auteur populaire

CHAPITRE I

JACQUES PELETIER AUTEUR PRINCIPAL

des *Nouvelles Récréations* et *Joyeux Devis*

I. — Bonaventure Des Périers n'est pas l'auteur des *Nouvelles Récréations et Joyeux Devis : a* pour des raisons tirées de la chronologie et de l'ethnographie des Contes ; *b* pour des oppositions entre les idées et la langue des œuvres authentiques de des Périers et des Contes.

II. — Les témoignages des contemporains désignent Peletier comme auteur de ces contes. — Identité des idées dans les œuvres authentiques de Peletier et dans les contes sur l'Amour, sur la Renaissance, sur l'Orthographe, sur la Médecine, sur la Musique. — Identité des expressions. — Plusieurs sujets sont traités en même termes dans les œuvres authentiques de Peletier et dans les *Récréations*. — Groupes de mots semblables.

III. — Pourquoi Peletier n'a-t-il pas signé son œuvre? — A-t-il une part dans les *Discours non plus mélancoliques que divers?* — A-t-il une part dans les trente-deux *Nouvelles* ajoutées en 1565 au premier recueil?

I

Digne d'être étudié par les œuvres qu'il a signées, Peletier devient un personnage plus considérable dès qu'il apparaît l'auteur de la plupart des contes parus à Lyon en 1558 sous le titre de : *Les Nouvelles Récréations et Joyeux Devis de feu Bonaventure des Périers.*

Montrons en premier lieu, après plusieurs autres [1], que Bonaventure des Périers ne peut être l'auteur des contes. Trois nouvelles ont été rédigées certainement après sa mort. Dans la nouvelle n° 66, l'on cite un traité *De Arca Noe* paru en 1554 [2]. De même, dans le n° 17, on rappelle le décès du président Lizet, — celui même qui poursuivit le *Cymbalum Mundi* et dont sans doute Bonaventure des Périers [3] aurait parlé avec moins d'in-

1. Après La Monnoye et Gaston Paris. Voir ci-dessous, p. 292, note 2.

2. Lyon, in-4°.

3. Il fut enterré le 18 juin 1554, nous dit Hilarion de Coste dans une intéressante notice (p. 230). Il nous le montre (p. 229) particulièrement pris à partie par les hérétiques : « C'est pourquoy tous les mauvais garnemens et les sectateurs de la nouvelle Religion le haïssoient tant... » (*Histoire catholique*. Paris, 1625, in-fol.)

dulgence. Or il mourut en 1554. Enfin le n° 27 : *De l'asne umbrageux qui avoit peur quand on ostoit le bonnet, et de Saint Chelaut et Croisé qui chaussèrent les chausses l'un de l'autre,* fait revivre l'aimable figure de l'évêque du Mans, René du Bellay [1], et l'écrivain prend bien soin de noter que le conte fut écrit après la mort du prélat. C'est d'ailleurs une loi chez l'auteur de ne parler que des morts, obéissant en cela à un sentiment de délicate réserve. Il ne cite que les reparties et les bons mots de défunts. Par conséquent voilà déjà trois nouvelles, et, parmi celles-ci, l'une des plus jolies, la 27e, que Bonaventures des Périers n'a pu écrire.

Notre défiance, déjà excitée par cette première constatation chronologique, augmente encore si nous songeons à la géographie des régions que le conteur a préférées. Comment se fait-il que ces récits ne s'animent et ne prennent vie et précision que lorsque les scènes racontées ont pour cadre l'ouest de la France, spécialement le Maine et le Poitou ?

Or nous savons que Des Périers [2] a résidé en Bour-

1. Sur René du Bellay voir Le Corvaisier : *Histoire des Evesques du Mans,* pp. 822 et suiv. Paris, 1648, in-4°. L'évêque y apparaît curieux d'agriculture, entretenant un grand nombre de juments afin d'obtenir des poulains de belle race. Adonné à une vie douce et tranquille, il s'écarte des tracas de la cour. Il ne va à Paris que pour émouvoir le roi François sur les misères de son diocèse, emportant, pour en témoigner, un morceau du pain de gland ou de « bled sarrazin » dont « la plupart du peuple estoit contraint de substenter sa vie ».

2. Cf. Chenevière : *Bonaventure des Périers,* pp. 19 et suiv. Paris, 1886, in-8°.

gogne, à Lyon, en Provence, à Paris surtout, mais aucun document ne nous autorise à supposer qu'il ait séjourné dans l'ouest. Cependant l'examen des contes démontre que leur auteur a vécu à Poitiers et surtout dans le Maine.

Telle paroisse, comme Saint-Georges, relève du diocèse du Mans (n° 22); l'auteur le sait; il connaît l'abbaye de Beaulieu, toute voisine de la cité du Mans (n° 73); il décrit Touvoie et ses jardins où s'ébattent des « poullains de belle race » (n° 27). Tous ces lieux lui sont familiers; il les a parcourus.

Il connaît les habitants aussi bien que la région, leurs noms véritables. La Roche-Thomas (n° 14), Maître d'Argentré (n° 38) et Jehan Melaine (n° 73) revivent dans son œuvre avec leurs goûts, leurs professions, leurs idées.

Il est particulièrement renseigné sur les évêques du Mans; il en parle avec exactitude, sans être ébloui par leur rang ni par leurs titres, en homme qui a vécu dans leur compagnie. Il note que Philippe de Luxembourg vivait magnifiquement « comme prince qu'il estoit », tout en maintenant une certaine « privaulté » qui le faisait mieux « valoir de tous » (n° 15). Il sait que messire René du Bellay préférait, pour se mettre en route, les heures plus fraîches ou du matin ou du soir; il cite ceux qui faisaient partie de sa suite, et, si le nom de l'un de ces personnages ne lui paraît pas très certain, il nous confie son embarras :

« ... lequel on appelloit Saint Chelaut. Ne sçay si c'estoit son nom, ou si on luy avoit donné ce soubriquet, ou si c'estoit quelque benefice qu'il eust eu de son maistre (n° 27). »

Pareillement, il exprime les traits dominants du tempérament manceau, le goût des dîners en nombreuse compagnie, assaisonnés de plaisanteries copieuses; il note encore que, par réserve et par épargne, chacun porte « son soupper, tellement que l'hoste n'est point foullé, sinon qu'il met la nappe » (n° 14).

Une telle fidélité dans les mœurs des classes bourgeoises mancelles, dans la peinture des demeures épiscopales, une telle exactitude dans le relevé des distances et dans les noms de clochers ou d'abbayes, ne se rencontrent nulle part dans les autres nouvelles, si ce n'est dans celles dont la scène est Poitiers, où, répétons-le, jamais Bonaventure des Périers n'a séjourné [1].

Au contraire, l'auteur de la nouvelle n° 69 s'est proprement égaré dans ces terres fortes que labourent de gros bœufs. Il a demandé : « Ou est le chemin de Parthenoy ? » et il a conversé si longtemps avec les paysans qu'il rend dans sa nuance juste leur patois pittoresque. Dans cet ordre d'arguments, c'est là un dernier fait qu'il ne faut pas omettre. Si l'on excepte quelques expressions ou quelques termes de patois, jetés çà et là au hasard, seuls les contes dans lesquels sont personnages Man-

1. M. Chenevière, dans son étude sur Bonaventure des Périers, retrouve des traces de ses voyages dans le midi, mais aucune dans l'ouest (Paris, 1886, in-8°, pp. 19 et suiv.)

ceaux et Poitevins contiennent de longs passages écrits exactement tels que les paysans prononçaient alors. Ces contes, — leur total s'élève à 18 [1], — remplis du parfum de terroir, ne peuvent avoir pour auteur Bonaventure des Périers.

Après ces arguments extérieurs, chronologiques et ethnographiques, que nous avons exposés et qu'avaient indiqués avant nous ceux qui se sont occupés de cette question [2], il nous faut recourir à une méthode interne et montrer les différences, les contradictions, dans la pensée et dans l'art, qui séparent des *Joyeux Devis* les œuvres connues de Des Périers, et d'abord du *Cymbalum mundi.*

1. Dix se passent dans le Maine : XIV, XV, XXII, XXIII, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXXVIII, LXXIII. Huit ont pour scène le Poitou : III, XVIII, XLV, XLVI, LXIX, LXX, LXXI, LXXVI.

2. Il faut citer ici La Monnoye, qui, dans une note de son édition de l'ouvrage de Baillet : *Jugemens des Savans* (Paris, 1722, 7 vol. in-4°, t. VI, p. 387), indique trois arguments tendant à enlever les contes à Des Périers : argument chronologique; argument tiré des témoignages contemporains; argument tiré des personnages habituels des contes, angevins ou manceaux. — En second lieu, La Monnoye, dans son édition des contes (Amsterdam, 1735, 3 vol. in-12), montre dans trois nouvelles des allusions à des faits survenus après la mort de Des Périers : mort de René du Bellay (n° 27, t. I, p. 296); mort du président Lizet (n° 17, t. I, p. 207); allusion à un passage de Rabelais écrit en 1547 (n° 66, t. II, p. 255). — De même, Le Duchat, dans le *Ducatiana* (Amsterdam, 1738, 2 vol. in-8°), reproduit les arguments de La Monnoye en faveur de la thèse que nous défendons (t. I, p. 45). — Dans un article très précis du *Journal des Savants* (juin 1895), où il rend compte d'un ouvrage de Pietro Toldo : *Contributo allo studio della novella Francese del* XV *e* XVI *secolo*... (Rome, 1895, in-8°), Gaston Paris a exposé de nouveau les arguments de La Monnoye, et, sans avoir pro-

Il ne sera pas besoin de nous étendre beaucoup sur les conceptions religieuses si diverses dans les deux ouvrages. S'il n'a pas été écrit par un athée, le *Cymbalum* a été pensé par un esprit hostile aux croyants, ennemi des rites, s'indignant de sentir la violence imposer des théologies qui demeurent invérifiables.

Voilà un état d'âme qui n'est à aucun degré celui de l'auteur des contes. Certes, ses récits ne sont ni pénétrés ni entrecoupés de mysticisme, et sous ce rapport ils témoignent de plus de délicatesse que les histoires à la fois galantes et édifiantes de la reine de Navarre, mais, si l'auteur n'est pas un dévot, au moins montre-t-il du respect vis-à-vis de la religion traditionnelle. Il croit utile,

cédé lui-même à la comparaison entre les contes et les *Œuvres* ou de Des Périers ou de Peletier, il se range à l'avis de La Monnoye et au témoignage décisif de La Croix du Maine. — L'étude la plus récente sur ce sujet est celle de M. Arthur Tilley qui, dans son ouvrage très informé : *The Literature of the French Renaissance,* consacre une dissertation à l'auteur des *Joyeux Devis*. Il maintient que Des Périers les a écrits. Ses arguments sont faibles. Il repousse les témoignages de La Croix du Maine et de Tabourot, parce qu'en 1558 ils étaient encore enfants. Il pense que les allusions géographiques au pays du Maine ont été insérées par l'éditeur après la mort des Des Périers. Il en est de même pour les événements survenus après 1544 cités dans les contes. Il est surtout persuadé par la phrase du prologue : « Je vous gardoys ces joyeux propos à quand la paix seroit faicte,... mais quand j'ay veu qu'il s'en falloit le manche,... j'ay mieux aimé m'avancer. » Cette date, dit-il, doit se rapporter à la trêve de Nice (18 juin 1538). A notre avis, cette phrase a été écrite avant le traité de Cateau-Cambrésis (1559). Nous savons d'ailleurs que Peletier a été préoccupé par la guerre entre Henri II et Charles-Quint, et qu'il a composé vers 1555 un ouvrage aujourd'hui perdu, en faveur de la paix. Cf. ci-dessous, p. 304, note 3. *(Appendix B. The authorship of the Joyeux Devis*, t. I, pp. 259-261. Cambridge, 1904, 2 vol. in-8°.)

par exemple, la confession, qui, à ses yeux, demeure un secours pour la vie morale (n° 40) :

« Il faut doncq que vous rendiez la jument, et puis, la première fois que vous reviendrez à confesse à moy, je vous absoudray du licol. »

C'est en ces termes qu'un prêtre exhorte son pénitent, et l'auteur l'approuve.

Il ne s'indigne pas davantage de la hiérarchie ecclésiastique; il est heureux de nous montrer la bonne femme des champs « agenoullée » et recevant la bénédiction de son évêque (n° 15).

Un ou deux récits diminuent certainement ce respect répandu dans toute l'œuvre (n°s 34 et 60). Il est très vraisemblable, nous le redirons [1], qu'ils n'appartiennent pas à l'auteur principal.

Le *Cymbalum mundi,* au contraire, n'innove pas seulement dans le domaine religieux. Aux rares endroits de clarté et d'éloquence, il est nettement révolutionnaire :

« Il faut que nous vous portions, que nous vous vestions, que nous vous nourrissions, et vous nous vendez, vous nous tuez, vous nous mangez. D'où vient cela? C'est par faulte que nous ne parlons pas [2]. »

Jacques Bonhomme, ici, intervient. Pourquoi apaiserait-il tout d'un coup sa colère dans les contes, et accep-

1. Cf. ci-dessous p. 302.
2. *Dialogue III. Phlegon,* p. 336 de l'édition Jacob. Paris, in-12, Garnier frères.

terait-il sa tâche, non pas seulement avec résignation, mais avec l'insouciance et la joie qui éclatent dans tant de contes? Voyez Blondeau : il trouve quantité de pièces de monnaie. Préoccupé par ce trésor, il ne chante plus, il jette l'argent dans la rivière, et du coup noie sa mélancolie (n° 19). N'y a-t-il pas là, et la même morale se dégage de tous les contes, une soumission sans réserve à des lois sociales, inamovibles, attachant chaque individu à son état? Comment donc l'auteur des contes imaginerait-il de douer les bêtes du privilège de la parole et leur supposerait-il une âme révoltée contre leur destin? Il accepte tels quels bêtes et gens, loin de prétendre les réformer. L'auteur du *Cymbalum* est un esprit irréel, prêt à donner corps à toutes les chimères.

Plus vous avancerez dans l'analyse, plus vous apparaîtront les divergences. Par exemple, dans la narration ou dans les comparaisons, l'un procède en prenant garde de heurter la vraisemblance. La préoccupation de situer le récit dans un milieu exact et d'en justifier les scènes par les caractères et les mouvements de l'âme apparaît avec évidence dans la plupart des récits. Si le *Cymbalum* renferme tant de pages énigmatiques, c'est moins par suite de l'obscurité de la pensée que par faute de composition et de plan. Les contradictions et les invraisemblances abondent.

N'insistons pas sur les anachronismes que d'autres ont relevés, mais tâchons de qualifier les sentiments des personnages. Les héros croient et ne croient pas. Com-

ment expliquer que Mercure soit à la fois si puissant et si naïf, que, dans la même tirade, il bénisse l'hôtesse, la maudisse, et, sans transition aucune, retourne sa violence contre les « maraudz », ses compagnons [1] ?

L'auteur de ces pages, s'il n'est pas déjà malade de ses rêves mélancoliques qui le conduiront au suicide [2], est le désordre même. L'absence de composition aussi bien que l'esprit aigri de Bonaventure nous empêchent de le reconnaître dans tant de contes heureux et équilibrés des *Joyeux Devis*.

La langue de chacune des œuvres achève de rendre sensible l'opposition. Dans les contes, la métaphore survient naturelle, amenée par le récit ; dans le *Cymbalum*, elle est cherchée et manque de mesure et de goût :

« Je me prens à dire à part moy tout ce que j'ay sur le cueur, et vuyde ainsi mon flux de ventre, je vous dy de langue, sans que le monde en soit abreuvé [3], »

dit quelque part un chien doué de la parole. La langue

1. « C'est assez ; adieu, Madame. Mais pour le plaisir que vous m'avez fait,... je vous promectz et asseure que votre vie sera allongée de cinquante ans en bonne santé... Ha ! vous en riez... ? Non, vous ne vivrez pas tant voirement, et si serez tout le temps de vostre vie en servitude et malade... Voylà de dangereux maraudz ! Tudieu ! je n'euz jamais plus belle paour... Mais si jamais ils tombent en mes mains, je les recommanderay à Charon, qu'il les face ung petit chommer sur le rivage. » (Ed. Jacob. Paris, in-12, pp. 310 et 311).

2. Rappelons ici le témoignage d'Henry Estienne : *Apologie pour Hérodote*, ch. XVIII. Sur cette mort on pourra lire Chenevière : *Bonaventure des Périers*, pp. 101 et suiv.

3. Dialogue IV, p. 342.

des dieux n'est pas plus élégante que celle des bêtes :

« ... les dieux me demandent si j'ay ou si je sçay rien de nouveau. Il fauldroit une mer de nouvelles pour leur en pescher tous les jours de fresches[1]. »

On sent l'effort, l'outrance qui s'exagère encore dans le procédé des accumulations verbales : « court, rue, temple, fontaine, four, moulin, place, cabaret » (p. 316). Or, dans les *Nouvelles Récréations,* les synonymes n'apparaissent point. S'ils s'accumulent deux ou trois fois au plus, ce n'est point par système, mais pour exprimer une intention artistique, une nuance de caractère : c'est pour témoigner de sa pédanterie et de sa fureur de latiniser que l'avocat de la nouvelle XIVe s'écrie : « Idiote, inepte, insulse, nugigerole, impérite. » Enfin, nulle part, ni les proverbes, ni les mots de liaison, ni les jurons, ne concordent dans les deux œuvres. Nous ne trouvons sur les lèvres des personnages des contes ni *morbieu* (p. 310), *corbieu* (p. 306), *vertubieu* (p. 308), ni les expressions proverbiales : « Qu'il s'en deschausse (p. 327). Ne vous colérez pas tant (p. 309). Si vous lui eschauffez guère le poil (p. 310). »

Rhétorique et passion, voilà les deux éléments du *Cymbalum.* L'observation ne trouve pas de place dans un tel livre. Un seul détail concret se lit dans toute cette œuvre. Son auteur, Bourguignon d'origine, glisse en une ligne l'éloge du vin de Beaune : « Jupiter ne boit point

1. Dialogue III, p. 335.

de nectar meilleur [1]. » Sauf cette seule exception, le *Cymbalum* est un récit d'où toute vision concrète est écartée : vocabulaire, style, imagination, idées, rien ne rapproche l'auteur du *Cymbalum* de celui des contes.

La même constatation s'impose après examen des poésies de Bonaventure des Périers. Quelquefois, il est vrai, elles sont par la forme d'un certain raffinement, sous l'influence d'imitations ou de traductions alexandrines :

O Dryades,
Oreades,
Faunes, Tritons, Demy dieux,
Pierides,
Nereides
Est-elle point en voz lieuz [2] ?

Bientôt apparaissent le disparate et le désordre dans l'inspiration. Le cantique de Siméon fait suite au blason du Nombril. La langue est malhabile à exprimer la pensée qui demeure abstraite, sans couleur ni précision. C'est ainsi que, par l'idée, deux sujets se rapprochent des *Joyeux Devis*, mais, par la manière dont le thème est développé, ils rendent impossible toute comparaison. Il y a d'abord une épigramme sur deux Cordeliers et sur

1. P. 308. Cette louange des clos de Bourgogne est entièrement absente des nouvelles où l'auteur des contes célèbre de son côté le vin et la gaîté.

2. Ed. Lyon, 1544, in-8°, p. 43.

deux Jacobins qui traversent la Saône (p. 174). S'ils se noient, songe le Batelier,

> Hélas, mon Dieu, n'en ayons controverses,
> Nul bien n'en vient, ne m'en demande rien.

Des souhaits aussi funestes ne sont pas dans la manière de l'auteur des *Récréations;* il raille légèrement les moines de leur gourmandise, ou leur recommande le jeûne, qui chasse les démons (n° 47). C'est par l'esprit que ce dernier anime son sujet. Bonaventure ne réussit qu'à entasser des mots sans émotion :

> ... Chose presque increable
> Mais néantmoins certaine et véritable
> Dont on devroit faire inquisition.
> Et quant et quant juste punition [1].

Quel est donc le forfait pour lequel Bonaventure réclame cette sévérité? Par sa nature, il est tel que l'auteur des *Joyeux Devis* n'y aurait cherché qu'un prétexte à rire. Il s'agit de sœurs séduites dans leur couvent par les intrigues d'une compagne. Mais l'impression de l'auteur importe moins que sa manière de narrer. L'écrivain des *Joyeux Devis* fait voir les démarches et les gestes de ses personnages. Des Périers les laisse dans l'obscurité, les esquissant d'une façon gauche et confuse, reprenant les mêmes traits (p. 95) :

> A Tours, estoient quelques sœurs assez belles...
> Ne scay comment s'estoient accompagnées

1. *Compte nouveau*, p. 95 et suiv.

De quelque Rousse, ayant maintes menées,
Mainte traffique et plusieurs petis tours.

Elle appelle à son aide des séducteurs, personnages, comme elle, abstraits et obscurs (p. 96) :

... Tas de gens
Eurent pour eux celle-là que j'ay dict.

La psychologie du caractère de l'entremetteuse est entièrement sacrifiée, aussi bien que ces luttes où la conscience se reprend et s'abandonne, évolutions de l'âme que l'auteur des contes a décrites parfois, par exemple dans la nouvelle n° 6, avec tant de sincérité (p. 97) :

... D'une ou deux, la Constance ébranla
Les Poures Sœurs avecques leur Constance,
Ne sceurent tant faire de résistance...
... que petit à petit
Toutes enfin ne cheussent à l'envers.

Voilà le seul conte que Bonaventure a signé. Une telle pénurie dans l'observation, une telle insignifiance de style n'indiquent-elles pas clairement que Bonaventure des Périers est incapable de raconter pendant une œuvre de longue haleine, pittoresque et attachante, telle que les *Récréations* ?

Cependant ces contes ne sont pas, à notre jugement, un tout homogène. Trois ou quatre, soit par la thèse défendue, soit par le ton oratoire, rappellent, avec des

analogies précises, le tour d'esprit de Des Périers [1].

Le sceptique, qui, par dérision, appelle pierre philosophale la spéculation métaphysique, apparaît nettement dans deux nouvelles qui se suivent : la douzième, où le très joli conte du Pot au lait sert de motif à la confusion des alchimistes, et la treizième, qui, avec beaucoup plus de désordre, continue la même idée. Car voici un nouveau rapprochement entre le *Cymbalum* et ces quelques *Nouvelles :* la vraisemblance est entièrement sacrifiée. Fables d'une mythologie particulièrement fantastique, où s'accordent Marie la Prophétesse, Salomon et un roi des Mille et une nuits ; anachronismes outrés où le bois de Vincennes sert de comparaison pour marquer le circuit d'une cuve magique, nous reconnaissons dans ce récit les caractères déjà signalés de l'imagination livresque et extravagante de Des Périers. Enfin l'on reconnaît dans ces pages la rhétorique même du *Cymbalum.* Interrogations, exclamations et apostrophes se succèdent. Trois périodes d'accumulations verbales se rencontrent au n° 13, aussi bien que dans la dernière phrase du n° 12, chargée, elle seule, de onze synonymes. De tels procédés ne se retrouvent nulle part ailleurs. C'est pourquoi, non seulement dans les n°s 12 et 13 la pensée appartient à Des Périers, mais encore la composition de l'action et l'agencement des termes et des images.

1. La Monnoye accorde à Des Périers trois nouvelles qui se suivent : n°s 49, 50, 51, mais il ne justifie cette attribution que par une impression de style. (t. II. Amsterdam, 1735, in-12.)

Une autre nouvelle, la XXXIVe, développe une facétie grossière et irrespectueuse, très voisine d'un passage du *Cymbalum mundi.* Il s'agit d'un cheval réclamant la même licence dans ses plaisirs amoureux que les hommes, ses gardiens. Les tours et les manières de dire, sans différer beaucoup, ne se ressemblent pas entièrement. Mais l'analogie si parfaite de l'idée maîtresse, dans les deux cas, indique bien que Des Périers a inspiré cette nouvelle, si même il ne l'a entièrement rédigée.

Un dernier récit, d'une imagination osée, — et surtout, il faut le répéter, qui ne redoute jamais les pires invraisemblances, — nous paraît pouvoir être attribué à Des Périers : c'est la nouvelle LXIIe : *Du jeune garson qui se nomma Thoinette, pour estre receu à une religion de nonnains.* Au total, quatre récits seulement ont des idées et des procédés de style très appareillés aux thèses si personnelles du *Cymbalum.* Deux de ces contes offrent les accumulations verbales et les tours habituels à Des Périers et ont été certainement écrits par lui. On peut en juger : à la fin de cette première partie de notre étude, des arguments de toute nature, chronologiques, géographiques, linguistiques, des comparaisons multiples entre les œuvres signées de Des Périers et les récits qu'on lui attribue, nous conduisent à cette conclusion que Des Périers est l'auteur ou la source de quatre nouvelles au plus, et qu'il est entièrement étranger à celles qui composent le reste du recueil.

II

Cette conclusion est précisément celle de La Croix du Maine : « Je ne veux pas nier qu'il n'y ait quelques Contes en ce livre de l'invention dudit Bonaventure, mais les principaux Auteurs de ce gentil et plaisant Livre de facéties sont les susdits Pelletier et Denysot [1]. »

Vérifions si la seconde partie de l'assertion de La Croix du Maine est également vraie, si Peletier et Denisot sont les auteurs de ces nouvelles.

Nous ne croyons pas qu'il importe d'insister sur les témoignages des contemporains, que M. G. Paris [2] a classés avec une lumineuse clarté. Trois amis de Peletier nous donnent leur avis. Deux, Tabourot [3] et La Croix

1. Article Bonaventure Despériers, p. 36. La Croix du Maine répète son affirmation aux articles Jacques Peletier, p. 193, Nicolas Denisot, p. 340, et René Taron, p. 438. (Édit. Paris, 1584, in-fol.)

2. *Journal des Savants,* juin 1895.

3. Voici deux affirmations catégoriques de Tabourot : « Le conte est vulgaire que rapporte Jacques Peletier en son livre des *Contes advantureux* publiez soubs le nom de Bonaventure des Périers. » (Ch. III du Premier des *Bigarrures,* p. 36.) Et ailleurs : « Comme en celuy (il s'agit d'équivoque) rapporté par Jacques Peletier, au livre plaisant de ses Contes qu'il a fait mettre en lumière sous le nom de Bonaventure des Périers... » (Ch. XII du Premier des *Bigarrures,* p. 135, Rouen, 1648, in-8°.)

du Maine, sans s'être consultés, s'accordent, et chacun à plusieurs reprises, pour reconnaître Peletier comme l'auteur des contes. Le troisième, Pasquier [1], supporte malaisément de n'avoir pas été mis dans la confidence, et pour une raison purement subjective, parce qu'il imagine Peletier incapable de lui avoir dissimulé une œuvre si plaisante, il préfère lui dénier la gloire de l'avoir écrite plutôt que de le croire coupable de défiance à son égard. En somme, la lettre de Pasquier à Tabourot ne met en lumière qu'un point intéressant, à savoir que Peletier gardait volontiers le secret sur sa collaboration aux *Joyeux Devis*. Sans doute, il avait ses raisons, et nous essaierons d'en retrouver quelques-unes, lorsque toutefois nous aurons montré tant de frappantes analogies entre les œuvres authentiques de Peletier et les contes.

C'est qu'en effet Peletier n'a pas seulement écrit « quelques graves discours », pour citer l'expression inexacte de M. Hauréau [2], mais son œuvre en prose est la variété même. Une portion malheureusement a disparu [3].

1. *Les Lettres*, liv. VIII. Lettre XII. Amsterdam, 1723, in-f°., col. 213.

2. *Histoire littéraire du Maine*, Article *Denisot*. T. III, p. 280. Paris, 1871, in-12.

3. Ainsi nous ne retrouvons plus un ouvrage : *Exhortation de la Paix entre Charles V, Empereur des Romains, et Henri II du nom Roy de France.* Ce titre nous est donné par La Croix du Maine, p. 193 de l'édit. Paris, 1584, in-fol. Par ailleurs, dans le *De Constitutione Horoscopi*, Peletier dit : « ... Cohortationem pacificatoriam scripsi ad Principes Christianos. » P. 71 à la suite de l'*In Euclidis Elementa*. Lyon, 1557, in-fol. On re-

Il nous reste deux grands traités littéraires, l'*Art poétique* et le *Dialogue de l'Ortografe,* écrits dans une forme familière, voisine de la conversation, et une série de préfaces ou de « proèmes » pour de nombreux ouvrages scientifiques, des lettres et des apologies, qui nous laissent voir notre auteur dans une certaine intimité. Sa prose nous permet donc de l'étudier, et au reste ses vers souvent ne s'éloignent guère de sa prose; ils nous offriront, croyons-nous, les rapprochements les plus caractéristiques.

Peletier, lorsqu'il écrit, se répète souvent. Dans des œuvres de dates diverses, des passages semblables se rencontrent avec une parenté frappante de pensées et d'expressions [1]. Ses idées sont très arrêtées, et il éprouve de la peine pour les rattacher, il l'avoue lui-même dans

marquera que les 28 premières pages d'un volume in-fol. imprimé à Bâle, 1563, manquent dans la seule édition que nous ayons rencontrée à la Bibliothèque Nationale (V 1432). Ce second volume comprend le *De Contactu linearum* et le *De Constitutione Horoscopi*. La ville et la date sont indiquées à la fin de l'ouvrage.

1. Voici, par exemple, comment il s'exprime dans son *Dialogue de l'Ortografe* à propos des progrès de son siècle : « Ne voions nous pas les disciplines, les ars liberaus e mecaniques... être reduiz quasi a l'extremite de ce que l'homme an peut comprandre (p. 136). » Or dans le *Proesme sur le premier livre* de son *Aritmétique* (1549) il avait dit : « Quel temps s'est-il jamais trouvé plus florissant en Philosophie, Poésie, Peinture, Architecture et Inventions nouvelles ? » De même, dans son *Aritmétique,* il explique qu'il a appris seul les mathématiques : « Jamais en aucune partie, ni en aucun point, ni ai eu autres enseigneurs que les Livres. » (Édition de 1552, fol. 61 verso.) Il répète dans le *De Constitutione Horoscopi* (p. 70) : « In Mathematica perceptione neminem unquam neque privatim, neque publice audivi. »

la *Remontrance a soememe,* à la suite des *Louanges* (fol. 72 recto) :

Puis il me coûte a r'atacher les neuz.

Chez lui, rien qui dépende du caprice; nous sommes en présence d'un esprit réfléchi et qui se plait, soit parce qu'il les aime, soit par incapacité de les renouveler, à insister sur les mêmes idées. Nous pouvons maintenant rapprocher les thèmes de beaucoup de contes des thèses que Peletier soutient le plus souvent.

D'abord nous y trouvons la promesse de quelque œuvre gaie et populaire. En 1555, date voisine de celle des contes, il écrit de Lyon à Jean Enemont de Carles :

Quelquefoes pour se defascher
Des choses trop spéculatives
C'et le meilheur que de lascher
L'esprit aus plus recreatives...
Ores j'écri joyeusemant
E ores serieusemant[1].

Un an auparavant, à la fin de son *Algèbre,* dans une *Proclamation aux Français,* il avait déclaré :

« Je ne di pas quand ce viendra que j'écriré choses plus populères, que je n'obeisse au tans, si le tans le requiert. »

Comment définir cette gaité, qu'il appelait à son aide

1. *Opuscules,* p. 107.

pour chasser la mélancolie? Elle prenait sa source dans une gauloiserie mêlée d'indécence, et il faut bien noter ici, puisqu'il s'agit de restituer à son auteur une œuvre essentielle du XVIe siècle, qu'il y a les plus grandes ressemblances entres deux épigrammes grossières imprimées dans les *Opuscules* en 1555 (p. 99) et quelques nouvelles (n°s 8, 54, 64).

D'ailleurs il se trouve que les trois quarts des contes échappent à cette contagion. L'auteur se dérobe sans trop de peine à ces impures attaches avec les gaîtés du moyen âge. C'est un homme de son temps, très informé du mouvement de la Renaissance, très partisan de deux des idées maîtresses défendues par Joachim du Bellay et ses amis. Il s'agit d'abord de dénoncer l'ignorance, ou mieux la science superficielle, plus néfaste que l'ignorance. Parce qu'ils ont étudié quelque rudiment ou fréquenté quelque école de village, ces médiocres croient posséder l'initiation à l'art antique, si diligent, si laborieux, qui ne se communique qu'après beaucoup d'efforts. En second lieu, ce n'est pas pour elle-même que les auteurs et les collaborateurs de la *Deffence* adorent ainsi l'antiquité : c'est par patriotisme et, l'on peut dire, par exclusivisme national. Les Français ont pour devoir de surpasser les autres peuples, non de les admirer ni surtout de les imiter. Voilà pourquoi, à côté de la guerre contre l'ignorance, il faut instituer la lutte contre l'Italie, son prestige et ses modes.

Très souvent ces deux sentiments s'étalent dans les œuvres authentiques de Peletier.

Il signale avec humeur l'influence néfaste de la demi-science, aussi inexacte que remplie de fatuité :

« E tandis que je suis ici, Je diré la réson pourquoe nous prononçons autremant sciance an Francoes que scientia ne se prononce an Latin. Les mètres d'Ecole du tans passé, qui pour la plus part étoét prétres disoét omnam hominam veniantam in hunc mundum... E par ce que les prètres avoét tout le crédit le tans passé, qu'on appeloét le bon tans, e qu'il n'i avoét qu'eus qui sut que c'étoét que de Latin... e que tous les jeunes enfans tant de ville que de village, passoét par leurs meins, dieu sét commant iz etoét instruiz. E ce pandant ces savans montreurs qui etoét estimez comme dieus, an matiere de sciance (car de la vie, elle etoét, ce croe-je bien bonne)... parloét plus souvant leur Latin qu'autre langage, pour se fere tousiours estimer comme borgnes an terres d'aveugles... E (les ignorans) an oyant prononcer aus plus habiles sciantia par a, iz n'usset pu panser, e quand bien iz l'usset pansé, ancores n'usset iz osé dire que tels g'ans si hommes de bien usset pu falhir : parquoe le vulguere apprint à dire sciance, consciance, dilig'ance. Voere de sorte qu'aujourd'hui... si nous proferions science, diligence par le vrei e Latin, nous nous ferions moquer[1]. »

Ce sont là des critiques aussi vives qu'originales. L'ignorance dans laquelle croupissent les Français tient surtout aux routines des maîtres de village, prêtres pour la plupart. Nulle part, avant les pamphlets protestants, nous n'avons rencontré une satire aussi mordante, si ce n'est dans « ces mêmes joyeux devis » où elle se donne

1. *Dialogue de l'Ortografe*, pp. 190-193.

carrière, usant des similitudes de langage les plus surprenantes.

L'écrivain met en scène les prêtres ignorants. Tel Normand[1], incapable de retenir de mémoire trois phrases de latin, s'estime « aussi habile homme que beaucoup de prêtres de sa paroisse ». Tel autre, ne parvenant pas à se reconnaître au milieu de « motz nouveaux et si longs à eppeler » qu'il rencontre au milieu de l'Évangile, « estoit contraint d'en laisser la moitié, et vous disoit à tous coups Jésus, encores qu'il n'y fust point » (n° 22). Devant ces ignorances épaisses l'auteur se contente de sourire, il pardonne à ces simples, parce qu'il les sait incapables d'en imposer.

Au contraire, il dénonce les présomptueux qui fabriquent du mauvais latin, faute de lire et d'aimer les bons auteurs. En voici un

« ... tout fier d'avoir veu un petit plus que de son Caton. Car il avoit leu *De syntaxi* et son *Fauste precor Gelida*. Et pour cela, il s'en faisoit croire,... usant des motz qui remplissoyent la bouche, à fin de se faire estimer un grand docteur » (n° 40).

La prétention et l'affectation dans le langage retentissent jusque sur le moral et corrompent chez ces braves gens la loyauté et la droiture. Il faut qu'ils donnent tort à Paris et à l'éducation qu'on y reçoit, parce que Paris raille leur insuffisance.

« Il y ha latin et latin... Je sçay des motz dont ilz n'ouyrent

1. Nouvelle VIIe.

jamais parler à Paris. Envoyez-le moy souvent, je lui apprendray choses qu'il ne sçait pas encores; et vous verrez que, devant qu'il soit trois mois, je l'auray rendu bien autre qu'il n'est. » (n° 21.)

A cet égard, cette nouvelle n° 21, si intéressante par le mélange de la fantaisie et de l'observation, est une illustration de la page déjà citée du *Dialogue de l'Ortografe*. Les tournures sont souvent analogues. Le *Dialogue* dit : « Il n'y avoit qu'eux qui sut que c'étoet que du Latin », et le curé de la nouvelle n° 21 répète : « Il y ha latin et latin. » — « Ces savans montreurs... etoet estimez comme dieuz, » ajoute le *Dialogue*. Pareillement, le curé de la nouvelle n° 40 : « S'en faisoit croire, à fin de se faire estimer un grand docteur. »

Ainsi Peletier, pendant les années de jeunesse tout au moins, alors qu'il résidait à l'évêché du Mans, a pensé que le clergé paroissial, par ses nombreuses écoles de village et son peu de savoir, constituait l'un des plus sérieux obstacles aux réformes de la Renaissance. Ici, ses susceptibilités de lettré l'emportent sur ses sentiments d'ordinaire si respectueux.

Il est moins retenu quand il combat le second ennemi de la Renaissance française : l'italianisme :

« E an cet endroit, écrit-il en 1549[1], je me declere contre ceus qui affectet si fort étre vuz Italiens... Car qu'ét-il question

1. *Dialogue de l'Ortografe*, p. 163.

de mandier les moz d'alheurs, puis que nous an avons d'autres à notre porte[1]. »

Rapprochons maintenant quelques lignes de la première nouvelle « en forme de préambule », qui sont bien de la même plume :

« Et puis je ne suis point allé chercher mes comptes... à Florence, ny à Venise, ne si loing que cela... n'ay-je pas mieux faict d'en prendre les instrumens que nous avons à nostre porte ? »

En 1556, il écrit de Lyon à Pontus de Tyard[2] :

« Galli externorum unice amantes et suorum egregii contemptores semper fuerunt. »

En 1558, dans la nouvelle n° 88, il répète cette reremarque :

« L'abbé ouvrit l'oreille à ces raisons philosophales, et principalement d'autant qu'elles estoyent italicques, car les François ont tousjours eu cela de bon (entre autres mauvaises graces) de prester plus voulentiers audience et faveur aux estrangers qu'aux leurs propres. »

Outre cette raison générale et patriotique, Peletier éprouve une antipathie naturelle pour les Italiens. Leur courtisanerie lui est aussi intolérable qu'à Joachim du Bellay lui-même. Il n'omet pas de noter leurs « Reverences, Excellences et Magnificences » (n° 88). Cette

1. Il tient à cette expression, qu'il répète en 1572 dans *la Savoye* (p. 43) :

C'est un grand eur de trouver a sa porte
Ce que de loin a grans fraiz on apporte.

2. Lettres à la suite de *In Euclidis Elementa*. Lyon, 1557, in-fol.

impression sera plus hostile encore, lorsque, dans de nouveaux voyages en Italie [1], il vérifiera à ses dépens combien se dissimulent de ruses sous ces témoignages de respect. Toute une page de *la Savoye* (p. 51) nous met en garde contre ces charlatans, entendus à faire parler les singes et plus encore à dépouiller leurs dupes :

> Ici sera ta venue nouvelle
> Prise au filet, si tu n'es en cervelle.

Ce sont donc bien les mêmes ennemis, combattus par les mêmes arguments dans les œuvres sérieuses de Peletier et dans ses contes.

Ce sont aussi les mêmes polémiques et les mêmes désirs, en matière d'orthographe [2].

Dans une péroraison véhémente, Peletier, à la fin de son *Dialogue de l'Ortografe* (p. 210), met cette apostrophe dans la bouche de l'un de ses personnages : « Otons an la domination (de notre Ecritture) à ceus du Pales. » De même, dans la nouvelle XLVII[e], le roi François I[er] et l'abbé de Saint-Ambroise sourient tous les deux d'un arrêt de la cour, « après avoir congneu l'élégance de ce beau latin, ferré à glace ».

Le mot *dos* le préoccupe dans le *Dialogue* [3] comme

1. Cf. Tabourot : *Les Bigarrures. Des Faux sorciers,* p. 80. Rouen, 1648, in-8°, et ci-dessus, p. 75.

2. Peletier abandonne son système orthographique dans les *Nouvelles Récréations,* parce que l'éditeur le destine au public et non aux lettrés. D'ailleurs son manuscrit de 1547 n'est pas conforme à l'orthographe qu'il défend dans ses ouvrages. Voir ci-dessus pp. 44 et 45.

3. Page 153.

dans la nouvelle XLIII, pour le même motif qu'il a dénoncé tant de fois et qu'il répète dès le début : « A propos de ambiguité de motz qui gist en la prolation. » De même il ne peut entièrement dissimuler ses préoccupations habituelles d'orthographe : c'est ainsi qu'il remarque, dans la nouvelle n° 74 : « Nous n'escripvons pas engin par a. »

Voilà, dans les grandes lignes, les rapprochements généraux qui apparentent si étroitement les contes avec les autres ouvrages de Peletier. D'autres analogies moins faciles à grouper mais tout aussi probantes, doivent maintenant être relevées.

On sait que les questions de médecine sont traitées plusieurs fois et avec compétence dans les *Joyeux Devis*. Les tempéraments et leur classification (n° 41), l'hygiène du sommeil (n° 68), les traitements émotionnels des affections nerveuses (nos 41, 45, 89), les méthodes si opposées de l'empirisme et de la science réfléchie (n° 59), l'insuffisance des moyens thérapeutiques de l'époque (n° 89), toutes ces observations n'ont pu être si clairement formulées que par un médecin de profession. Un rapprochement est particulièrement curieux :

« Un jeune homme (en présence du roi Louis XI)... en ouvrant son escriptoire pour signer laissa tomber deux detz sur la table, qui estoyent dans le calemart. « Comment dit le roy, quelle dragée est-ce là ? A quoy est-elle bonne ? Contra pestem, sire, dit le clerc. » (n° 51.)

Peletier a précisément composé un court traité intitulé

De Peste. Il y recommande, aux premiers symptômes du mal, d'éviter le sommeil du jour, au moyen de quelque jeu, « ludo aliquo facili et jucundo, non lucroso [1] ».

Peletier, qui a fréquenté chez les grands, est aussi un homme du monde : il aime la danse et la loue dans ses poésies. Les habitants de la planète Vénus

An long, an tour menent leurs danses
Deus a deus, or loin e or pres [2].

Peletier est épris de musique : dès 1552 il s'était engagé à écrire un traité sur cette matière : « Nous ferons un Traité de Musique [3]. » Or, sur la danse et la musique, s'engage une discussion dans la nouvelle n° 38. Une dame de la société, « la baillive de Sillé », y défend, devant un théologien sévère, les grâces et les séductions du bal. C'est dans l'éloge de la musique qu'elle cherche et trouve ses plus heureux arguments :

« Ne sçavez-vous quelle puissance est la musique? Le son des instrumens entre dedans l'esprit de la personne et puis l'esprit commande au corps, lequel n'est pour autre chose que pour monstrer par signes et mouvemens la disposition de l'âme à joye ou à tristesse. »

Un quart de siècle après, Peletier a repris cette idée, tant elle lui était chère, dans ces vers des *Louanges :*

Que dirons-nous de cele simphonie
De la Musique, e de son armonie

1. *De Peste*, p. 8. Bâle, in-8°.
2. *L'Amour des Amours*, p. 101.
3. *Arithmétique*, fol. 63 recto.

Qui de set voes compose autant d'accors?...
Qui ont vertu de randre les espris,
D'ardeur, de joie, ou de tristece epriz[1]?

Il nous reste à signaler trois nouvelles dont les thèmes, à notre avis, se trouvent condensés dans quelques vers antérieurs écrits par Peletier.

C'est en premier lieu la nouvelle LXVII : *Des gendarmes qui estoyent chez la bonne femme de village*, où en termes brefs, mais énergiques, est dépeinte la campagne entièrement pillée par les soudards qui saccageaient les poulaillers des pauvres gens. Elle nous remet en mémoire, autant par le vocabulaire que par le tableau, ces vers des strophes adressées à Ronsard :

Le gendarme endurci
N'a eu aucun merci
De bourg ny de paroisse.

Le ravage sans règle
A desfonsé les muiz,
Orge, fourment et segle
Leur ont esté destruiz :
Portons doncq des poulletz
Et quelque gras jambon[2].

Une autre poésie de ce recueil, peu intéressante en soi, offre l'avantage inappréciable de nous dévoiler à l'état embryonnaire, mais pourtant avec des caractères distinctifs, les premières ébauches de deux autres nou-

1. *Les Louanges. Louange de la Parole,* fol. 7 recto.
2. *Œuvres poétiques,* fol. 73 verso.

velles. Peletier formule dans ces vers, dont le titre exact est : *A un sien amy contre un médisant,* des souhaits de malheur. Ce thème est repris dans les *Joyeux Devis.*

Voici l'une des situations que Peletier décrit, et où il lui plairait de savoir son ennemi embarrassé :

Qu'il ait, quand il ira par voye,
Tousiours la pluye, où se fourvoye
Courant toute la course
Sans que nul le chemin luy monstre[1].

« Prenez le cas, répétera Peletier dans la nouvelle n° 69, qu'il fasse froit ou quelque mauvais temps, et... par fortune vous ne sachiez votre chemin... Telles adventures sont bonnes à ces jeunes gens... »

Il avait imaginé encore, en 1547, cette autre façon d'humilier son rival :

S'il est à l'amour addonné,
Des Dames il soit blasonné,
Sans qu'il s'en apperçoive,
D'une vieille de laideur pleine,
Encor' que ce soit à grand'peine,
Son passetemps reçoive[2].

Nous retrouvons cette vieille dans les contes[3]. Elle est accroupie au coin d'une muraille; au moment où le cavalier grand seigneur quittait la Flèche, ayant évité les

1. *Œuvres poétiques,* fol. 76 recto.
2. Ibidem, fol. 77 recto.
3. Nouvelle n° 26.

railleries, elle l'invective à l'improviste, comme le souhaitait le couplet de 1547.

Le sujet de la nouvelle n° 46, où « compère le chaussetier » surprend chez le tailleur une bonne partie du drap gris dérobé sur l'étoffe de son manteau, est déjà manifestement indiqué dans une épître de 1555, dans laquelle Peletier, à la fin de la seconde édition de son *Dialogue de l'Ortografe,* se plaint des dissimulateurs et les compare aux couturiers « qui sont si accoutumez à fère la banière, que quand iz se font un accoutrement ne se peuvet tenir de se dérober eus-mêmes ». L'expression pittoresque « faire la bannière » est reproduite dans le conte comme dans l'épître [1] : « ... Et avoit si bien accoustumé à faire la bannière. »

Dans la nouvelle n° 52 : *De deux poinctz pour faire taire une femme,* le conteur joue sur le mot « poing », de même que dans cette phrase de l'*Art poétique,* en 1555 (p. 102) :

« Vous savez qu'en cas de maladie, il y a deuz poinz qui ne sont pas légers... l'un ét le bruit du médecin, l'autre qui an dépand la confiance. »

De même, dans le *proesme du tiers livre* de son *Aritmétique,* il distingue, à propos du mot : « laiz », « les officiers de France tant laiz qu'ecclésiastiques ». Cette

1. La Monnoye avait déjà dit dans son édition des Contes (t. II, pp. 114-115, note. Amsterdam, 1735, in-12) : « Peletier, auteur de ce conte, a dit la même chose en ces termes dans sa Lettre à Toumas Corbin... »

distinction est précisément l'idée maîtresse de la nouvelle n° 42 : *De la bonne femme vefve qui avoit une requeste à presenter et la bailla au conseiller lay.*

Voilà bien des concordances. Tantôt un sujet des *OEuvres poétiques* est traité avec détail dans les *Nouvelles;* tantôt, exprimées dans des termes presque identiques, apparaissent les mêmes idées générales sur la Renaissance, et les mêmes gaîtés d'une imagination libre. Montrons maintenant des analogies purement verbales, mais d'un grand intérêt.

C'est d'abord le mot « soudart » que Peletier préfère dans son *Dialogue de l'Ortografe :* « Je me declere contre ceux qu'iz... emet mieux dire soldat que soudart (p. 163). » Précisément, dans les contes, c'est toujours *soudart* que nous voyons apparaître (nos 52, 67, 73), excepté dans la nouvelle que nous avons attribuée à Bonaventure des Périers.

Des groupes de mots se succèdent dans le même ordre. Peletier écrit-il le premier terme, le second, en vertu d'une association tenace, ne tarde pas à suivre :

Le doux Pig'on avecques sa femelle
Bec contre bec mignardement se melle[1].

De même dans la nouvelle n° 78 :

« La damoiselle se trouva un peu surprise d'une telle pigeonnerie. »

« Voilà voz choux... voilà vos porreaux, » dit le chantre

1. *Œuvres poétiques,* fol. 65 recto.

de la nouvelle n° 3 aux chanoines qui réclament chacun leur potage. Nous retrouvons des expressions semblables dans le *Dialogue de l'Ortografe* : « Ils disent une chouse et des pourreaus [1]. »

« Vous verrez que mon cas ira bien, » dit Peletier, dans le dizain pour un baiser des *Œuvres poétiques* [2]. Et aussi, dans un sens très voisin, l'enfant de Paris de la nouvelle n° 64 « pense que son cas commençoit à se porter bien ».

« Mais sçavez-vous quels je vous les baille ? » dit l'auteur de la première nouvelle en parlant des contes. Or, Peletier avait fini une épigramme de 1547 par ces mots :

Vous savez bien qui les vous baille [3].

Les images elles-mêmes partent parfois d'une source commune : « Il (leur) faudroet couper la langue [4]. » Pareillement dans les contes : « Il faudroit nous oster les piedz et les oreilles (n° 38). »

Tant de concordances d'une part entre l'œuvre de Peletier et les contes, et, d'autre part, tant de divergences entre ces mêmes contes, leur date, leurs scènes, leur esprit, et l'inspiration de Bonaventure des Périers, illustrent le témoignage de La Croix du Maine. Peletier est, sans conteste, le principal auteur des *Récréations*.

1. Ici, Peletier n'écrit pas « porreaux », parce qu'il note une prononciation qui déroge à l'usage.

2. Fol. 87 verso.

3. Ibidem.

4. *Dialogue de l'Ortografe*, p. 65.

III

Pourquoi a-t-il gardé l'anonyme, en attribuant l'œuvre à « feu Bonaventure des Perriers »? Impossible de répondre avec certitude. Il faut nous contenter de vraisemblances et d'hypothèses.

Observons que les contes n'ont pas paru à tous les lecteurs d'innocentes récréations; mais une foule d'allusions et nombre de détails ont été regardés comme très licencieux. Bayle, dans son *Dictionnaire,* à l'article *des Périers*[1], rapporte le jugement du théologien Voetius : « Eum (librum) carptim percurrens offendi nihil aliud esse quam colloquia prava; hoc est narrationes et dissertationes, meris morologis, vanitatibus, obscoenitatibus... refertas. »

C'est le cas de nous rappeler que Peletier appartient à une famille bourgeoise fortement attachée à la religion. Son frère aîné est l'un des plus fermes défenseurs de l'orthodoxie. Or en 1556, au moment où l'auteur des contes mettait la dernière main à son œuvre, Jacques, dans une lettre à son frère, déclarait renoncer de plus en plus à la poésie et s'adonner aux mathéma-

1. Ed. Rotterdam, 1720, in-fol. T. III, p. 2254, note A.

tiques : « Poeticos illos spiritus sensim remitto [1]. » Si notre auteur s'excuse ainsi, c'est qu'aux yeux du frère aîné la poésie elle-même est vanité. Comment dès lors le théologien eût-il jugé les récréations trop légères de 1558? Entre le tempérament gaulois de Peletier et le milieu familial sévère, il y avait incompatibilité.

Condamné par les siens s'il signait son œuvre, Peletier aurait démenti tout son passé d'humaniste. De tels contes, rédigés en vile prose, peuvent agréer au rude populaire : mais ils méritent le dédain des esprits cultivés. Peletier législateur accuserait ici Peletier intime. Voyez avec quelle sévérité l'*Art poëtique* (p. 29) apprécie l'Arioste :

« L'Arioste ancores a tant de choses légères... J'antan un tas de contes, e plesanteries, qui au lieu de plere, sont desagréables, au moins an un tel lieu. »

Ainsi, d'un côté, prédilection pour les sujets nobles, de l'autre, refus de signer des contes trop grivois, telles sont les deux hypothèses que nous croyons vraisemblables pour expliquer le silence de Peletier. Nous supposons qu'il a voulu, dans sa retraite de Lyon, mettre au net quelques contes de Bonaventure. Ils se sont trouvés peu nombreux, plats, extravagants. Combien plus réelles et plus amusantes les historiettes qu'il a lui-même recueillies dans ses pérégrinations ou entendues de la

1. A la suite de *In Euclidis Elementa... libri sex*. Lyon, 1557, in-fol.

bouche de Denisot! Peletier s'abandonne au charme de ces récits. Le tempérament triomphe de la culture savante, et le Gaulois prend sa revanche sur le Latin. Il écrit copieusement ces facéties, mais, pour que nul ne puisse lui reprocher ce que lui-même juge de médiocres distractions, il consacre l'œuvre entière « à la mémoire de feu Bonaventure Des Périers, excellent poète ».

Notre étude est terminée. Les plus fortes raisons s'opposent à ce que Bonaventure des Périers soit l'auteur de plus d'une demi-douzaine de contes. Les mêmes arguments, dès qu'il s'agit de Peletier, le désignent comme auteur des autres nouvelles; des rapprochements de textes achèvent de rendre probante la démonstration.

Est-il nécessaire d'étendre notre enquête et de rechercher si Peletier, en 1557, a collaboré aux *Discours non plus mélancoliques que divers* [1] et s'il a écrit les trente-deux contes ajoutés aux quatre-vingt-dix premiers dans l'édition de 1568 des *Nouvelles Récréations?*

Constatons que, s'il était l'auteur de ces deux séries de nouvelles, sa réputation n'en serait pas accrue; elle en souffrirait plutôt, tant ces deux groupes de récits restent inférieurs aux *Joyeux Devis*. Ils n'ont été édités, d'ailleurs, qu'en vue de favoriser des intérêts de librairie et probablement à l'insu des auteurs. L'éditeur poitevin

1. *Discours non plus mélancoliques que divers, de choses mesmement qui appartiennent à notre France, et à la fin La maniere de bien et justement entoucher les Lucs et Guiternes.* A Poitiers. De l'imprimerie d'Enguilbert de Marnef. 1557, in-4°.

Enguilbert de Marnef[1] des *Discours non plus mélancoliques que divers* ne cache ni ses intentions ni ses calculs. Il gardait entre ses papiers, depuis longtemps, les discours composant le recueil qu'il publie. Il les a recouvrés « à pièces et lopins, par long espace d'années, de diverses mains ». Il les imprime « pour le plaisir et profit ».

Il nous semble oiseux de nous livrer à de longues recherches pour restituer à leurs auteurs les propos tenus dans la boutique de ce marchand. Distinguons ce qui appartient à Peletier de certains autres fragments qui sont aux antipodes de sa pensée.

Un chapitre bien certainement n'est pas de lui. C'est le XVe : *Le profit qu'avons des lettres et des livres et de la gloire de nos rimeurs.* On y raille les modèles et les genres de la Renaissance. Comment, dans ce recueil anonyme de 1547[2], Peletier tournerait-il en dérision le mot « ode », qu'il écrit avec respect dans les œuvres poétiques de la même année?

Par contre, les digressions sur l'orthographe et la prononciation[3] au chapitre V : *Des Grammeriens François,* peuvent, avec de grandes vraisemblances, être attribuées à notre auteur. Nous y reconnaissons, non pas, à la

1. Sur Enguilbert de Marnef cf. De la Bouralière : *L'Imprimerie et la Librairie à Poitiers au* XVIe *siècle,* pp. 81 et suiv. Poitiers, 1900, in-8°.

2. Le livre a paru en 1556, mais le permis d'imprimer date de 1547.

3. Le chapitre XIe *: De la corruption de nostre langage François,* signale les tournures imposées par la flatterie et le « Marranisme ». Or Peletier ne signale nulle part des altérations de ce genre.

vérité, les expressions, mais les idées et le ton du *Dialogue de l'Ortografe*[1].

Quant au chapitre XII : *De la quantité des syllabes et de ceux qui corrigent les vers de Térence,* il reproduit la théorie de Peletier dans l'*Art poétique* sur la quantité des vers latins. A son avis, cette prosodie est capricieuse : elle dépend des sentiments graves ou joyeux des personnages : « Ceus qui veulet montrer leur afeccion, an pleurant, voulontiers parlent long, » dit-il[2]. C'est précisément la théorie du chapitre XIII du Discours sur « la quantité des syllabes » : « Que scavés vous si ce langage coulant et commun de Romme ne passoit point des syllabes... plus longues... et au contraire si n'extendoit point quelque fois les courtes. » (p. 53.)

Peletier est donc très probablement l'auteur des chapitres V et XII. Il est permis de le retrouver également dans le chapitre n° 21, qui traite de la musique, sur laquelle Peletier se proposait d'écrire dès 1549[3], et dans le n° 17, où les étymologies sont envisagées avec le même scepticisme que dans le *Dialogue de l'Ortografe.*

Il se peut aussi qu'il ait consigné ses recherches sur

1. « Que nos Français l'enseignassent (l'art de grammaire) un peu plus sagement et de meilheur grâce... Les grammairiens cherchent toutes les resveries qu'ils ont jamais lues ailleurs pour faire paour aus estrangers et les divertir d'apprendre notre langage, quand ils y verront tant de peine. »

2. *L'Art poétique,* pp. 32-33.

3. *Arithmétique,* fol. 63 recto.

les Gaulois, qu'il avait entreprises au chapitre VIII en vue d'une épopée sur *l'Hercule Gaulois* [1].

Enfin le chapitre XVIII, avec sa longue digression sur l'aimant, appartient peut-être aussi à Peletier, qui, jusque dans ses *Louanges* [2], a célébré le mystère et la puissance de cette force physique.

Reste le chapitre X [3] qui offre cet intérêt particulier d'être reproduit, ou, plus exactement, d'être découpé en deux nouvelles dans la seconde partie des *Joyeux Devis*.

Si Peletier était l'auteur de ce chapitre des *Discours*, il aurait collaboré certainement à la seconde partie des contes publiée en 1568. Rien dans ce récit ne nous permet de l'attribuer à Peletier. Bien plus, un renseignement jeté par hasard dans la narration ne concorde pas avec ce que nous savons des habitudes de Jacques Peletier. Le lien d'un fagot s'appelle, dit-il, « riorte en mon benoist pays ». Or nous n'avons relevé aucune trace de ce mot *riorte* dans le patois manceau [4], si peu modifié encore à la campagne [5].

1. Il nous fait part de ce projet dans *l'Art Poëtique*, p. 18, et dans les *Vers liriques (l'Amour des Amours*, p. 120).

2. *Louanges*, fol. 41 verso et 42 recto.

3. *Que c'est Ramon, Ramonner, Hart, sur peine de la hart, sentir la hart, chatoulheux de la gorge.*

4. M. Frédéric Godefroy, a l'article *Reorte*, nous apprend que le mot *riorte*, signifiant lien de fagot, est encore usité dans le Poitou, la Vienne, les Deux-Sèvres. *(Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. VII, p. 47. Paris, 1902, in-4°.)

5. Ce mot ne se rencontre pas dans l'ouvrage de M. de Montesson : *Vocabulaire du Haut-Maine*. Le Mans, 1859, in-8°.

Ainsi il n'a écrit ni ce récit, ni la plupart des *Discours non plus mélancoliques que divers*, ni enfin il n'a collaboré aux trente-neuf nouvelles ajoutées à l'édition de 1568. Vingt sont empruntées à l'*Apologie pour Hérodote* d'Estienne [1]. Onze appartiennent à diverses sources, et l'on en connaît certainement l'origine. Deux autres, très obscures, presque inintelligibles, le n° 125 sur l'Arétin, et le n° 129 sur Peau d'Ane, ne peuvent avoir été écrits par Peletier.

Quatre seulement, la nouvelle n° 91 : *De l'assignation donnée par messire Itace, curé de Baignolet...* le n° 105 : *Des facétieuses rencontres et façons de faire d'un Hybernois...* le n° 124 : *Comment un Ecossois fut guari du mal de ventre,* et le n° 126 : *De la harangue qu'entreprint de faire un jeune homme en sa réception de conseiller...* se présentent à notre examen. Doivent-elles être attribuées à Peletier? Nous ne pouvons répondre avec certitude. La première, au ton agressif et irrespectueux, n'est pas dans sa manière; le n° 105 renferme une comparaison, « cette oye estrangère », qui n'existe pas dans la 1re partie du livre. Les deux autres rappellent la mémoire de François Ier. On lui décerne l'éloge d'avoir « caressé » les personnes doctes (n° 124). Peletier a formulé, lui aussi, le même compliment :

... Toy qui es du plus haut Ciel parti
Pour soutenir des lettres le parti [2].

1. Voir Clément : *Henri Estienne et son œuvre française.* Paris, 1898, in-8°, pp. 95 et suiv.

2. *Œuvres poétiques,* fol. 1 recto.

Mais pourquoi, s'il est l'auteur de cette dernière nouvelle, cite-t-il les psaumes traduits par de Bèze et donne-t-il ainsi quelque gage au parti protestant, vers lequel il se défendra plus tard d'avoir jamais incliné?

Disons, pour conclure, que Peletier a écrit tout au plus — et cette collaboration n'est pas évidente — quatre nouvelles de la seconde partie de 1568.

Le véritable Peletier n'est pas dans ces quelques fragments en réalité négligeables. Pour jouir du commerce de ce « gentil esprit » [1], il faut lire les quatre-vingt-dix nouvelles dont il a rédigé la plus grande partie. C'est là que se révèlent les plus précieuses de ses qualités : joie discrète de son tempérament, sincérité de son observation, sympathie, qu'il ne songe ni à exagérer ni à dissimuler, vis-à-vis des gens de labeur et de métier.

Il a fixé les pensées simples, les propos libres, les gestes gais de ce monde finissant.

Sans l'avoir voulu, l'humaniste qui a conduit les Ronsard et les du Bellay à l'assaut du Capitole a écrit, dans ses contes sans prétention, la plus insinuante des apologies du bon vieux temps. La simultanéité de deux cultures, et comme de deux âmes, celle du moyen âge et celle de la Renaissance, font de Jacques Peletier du Mans un esprit représentatif, intéressant à étudier.

1. L'expression est de Tabourot : *Le quatrième des Bigarrures,* p. 80. Rouen, 1648, in-8°.

CHAPITRE II

ORIGINALITÉ DE PELETIER CONTEUR

I. — Circonstances dans lesquelles Peletier publie son livre. — Absence de tout amour-propre d'auteur. — Indifférence pour les sources et pour le plan.

II. — Importance littéraire de l'œuvre. — Elle marque une double transformation du genre. — En premier lieu, le conte n'est plus une polémique déguisée comme dans les Fabliaux, dans Rabelais, dans Marguerite de Navarre. — Respect de Peletier vis-à-vis du pouvoir, de la religion, de la justice, de la hiérarchie sociale.

III. — Seconde transformation du Conte. — Le récit a pour loi unique l'observation aussi bien extérieure qu'intérieure. — Comparaison avec deux nouvelles de Bourdigné. — Exemples de la psychologie avisée de Peletier.

IV. — Observation des classes sociales dans les Contes. — Le Roi et les grands. — Les gens d'Église : chantres, prêtres, chanoines, évêques. — Les avocats, les procureurs, les clercs, les plaideurs. — Les artisans, leurs qualités et leurs défauts. — Les paysans. — Les gestes. — La langue. — Intérêt de l'œuvre.

I

Les Nouvelles Récréations et Joyeux Devis sont datés de Lyon « ce 25 de janvier 1558 ». A ce moment, on se

le rappelle, pour des raisons que nous connaissons mal, soit par mobilité d'humeur, soit sous le coup des exigences de la vie, soit par désir d'étaler des aptitudes diverses, Peletier, tourné vers les mathématiques, — de 1557 à 1570, il ne publiera que des ouvrages de science, — avait abandonné la poésie et ses ambitions de renouveler la littérature. « Poeticos illos spiritus sensim remitto, » écrit-il à son frère, à la suite de l'in-folio où il explique en 1557 les *Éléments d'Euclide,* et, plus précis dans ses confidences à Pontus de Tyard, imprimées dans le même volume, il dit : « Patrio sermone scribere desii... me primo quoque tempore desertorem appellent... » En réalité, Peletier n'est en aucune façon un déserteur, et, s'il interrompt ses travaux d'humaniste, c'est pour obéir à la double loi qui guide son activité.

Il y a en lui deux tempéraments, ou mieux une tendance naturelle contrariée longtemps par un effort de la volonté. L'inspirateur de la *Deffence et Illustration* veut conduire sa muse à l'assaut du Capitole : celle-ci regimbe et ne retrouve sa verve qu'en revenant à l'inspiration gauloise.

Devant le grand public, ou lorsqu'il écrit des lettres imprimées à Ronsard, à Scève, à Pontus de Tyard, Peletier ne peut avouer le désir qui le porte vers les gaîtés traditionnelles ; mais, lorsqu'il est seul, assis à sa table de travail, il cède à cet attrait de la narration leste qui constitue comme un besoin de son esprit. Quelquefois c'est en vers qu'il écrit, le plus souvent c'est en prose. Peu

importe la source : récits racontés par Denisot ou souvenirs personnels, toute matière lui est bonne, s'il reste entendu que de tels devis ne valent que par leur gaîté et sont vides de prétention : « Je vous prometz que je n'y songe ny mal, ny malice ; il n'y a point de sens allégorique, mystique, fantastique. » (N° 1.)

Il convient d'étudier ces nouvelles en se conformant aux intentions de celui qui les a écrites. Peletier a voulu se reposer de ses œuvres d'érudition et de combat ; il s'est dépouillé, autant qu'il lui a été possible, de son esprit et de sa manière d'humaniste.

Il ne se préoccupe point des sources de ses récits. Une seule idée l'a dirigé : l'ambition de demeurer Français et de ne pas rester tributaire des Italiens. Peletier juge avec raison qu'il y a dans notre tempérament assez de gaîté pour que nous ne soyons pas contraints d'aller la quêter « à Constantinople, à Florence, ny à Venise, ne si loing que cela » (n° 1).

Il prend « à notre porte » nos récits légendaires ; il en invente quelques-uns, mais, au sens strict du mot, il n'en imite presque pas. Cinq nouvelles sur des cas amoureux : comment l'on séduit une femme (IX et XVI), comment le mari se venge (LX et XC), comment d'autres fois il ramène l'épouse dans le droit chemin (VI), sont inspirées, pour les lignes essentielles de l'action et le dénoûment, par les *Cent Nouvelles nouvelles*, mais notre auteur a renouvelé le milieu, les détails et la langue. La même méthode d'emprunt discret se retrouve dans

quatre autres contes qui répètent des tours légendaires ou des répliques hardies ou naïves : Comment maître Pierre eut des bottes qui ne lui coûtèrent rien (XXIII) ou encore, comment à son exemple un écolier légiste professa la médecine (LIX), comment un docteur en décret se croyait blessé par un bœuf (XI), et comment Chichouan tabourineur fit ajourner son beau-père pour se laisser mourir (XLIX) : voilà de ces histoires tombées dans le domaine public que Peletier reprend, tout en les transformant. Son indifférence vis-à-vis des matériaux qu'il emploie est surprenante :

« Qu'on ne vienne non plus faire des difficultez : oh ! ce ne fut pas cestuy-cy qui fit cela. — Oh ! cecy ne fut pas faict en ce cartier-là... Ne vous souciez point si ce fut à Tours en Berry, ou à Bourges en Tourayne... Les noms ne sont que pour faire debatre les hommes[1]. »

Enfin, abandonnant dans ses *Récréations* toutes ses habitudes de lettré, Peletier ne veut plus se préoccuper du plan ni de l'ordonnance : allégé de ce souci qui lui fut toujours laborieux[2], il s'écrie : « Ne me venez point demander quelle ordonnance j'ay tenue, car quel ordre faut-il garder, quand il est question de rire ? » (N° 1.)

Si l'auteur n'avait, à son insu, dépassé son but, nous serions en présence d'une œuvre fort médiocre. Quatre-

1. Nouvelle I.
2. Cf. *Les Louanges. Remontrance* (fol. 72 recto) :

Puis il me coûte a r'atacher les neuz.

vingt-douze récits [1], en effet, développent pour la plupart des aventures banales : quatorze exposent des mésaventures conjugales et grossières ; deux citent des cas d'ivresse ou de gourmandise ; une demi-douzaine répètent des histoires de brigands ; quinze racontent de bons tours ; neuf ou dix accusent d'obscurité et d'équivoque notre langue, et six autres, à préoccupation morale, montrent la présomption et l'ignorance punies de diverses manières.

Si l'on excepte ces deux dernières classes de récits, où l'on sent nettement l'influence de la Renaissance, le recueil, à s'en tenir aux matières traitées, paraît continuer la tradition des fabliaux. Seulement, il ne faut pas juger de ces courtes narrations par leur titre, ni même par l'idée qui sert de base au développement. Leur originalité, tout aussi bien que celle des fables de La Fontaine, est dans la manière et non dans la matière.

II

Peletier a changé à la fois l'âme et le décor du récit. Le premier, il a écrit des nouvelles dont l'unique fin soit

1. Les Contes sont distribués en 90 nouvelles, mais plusieurs récits sont groupés dans le même article. Quelquefois il s'agit du même personnage, et l'unité, au milieu d'intrigues diverses, subsiste (nos 2, 17, 28, 30, 40, 47, 48, 73). D'autres fois personnages et récits changent dans le même article.

la gaîté et la joie : « joyeux devis », et, allégé de tout programme philosophique, il ne s'est appliqué qu'à situer ses personnages dans leur milieu vrai, cherchant à bien exprimer les façons de sentir et de parler que réclamait leur état. Il a chassé du conte et la convention et les idées militantes, pour laisser voir la vie simple dans sa vérité et dans sa joie. Telle fut sa double originalité.

Mettons en lumière tant d'appels à la bonne humeur qu'il a prodigués dans les deux pages de sa première nouvelle. Sa devise est : « Bien vivre et se resjouir. »

« Rions, dit-il encore. Et de quoy ? De la bouche, du nez, du menton, de la gorge... Riez seulement... Riez si vous voulez... Que les dames se réservent à rire quand elles seront à part elles... Ne faut-il pas rire ?... Pensez-vous que je loue cette grande sévérité, tétricité, gravité ? »

Si l'auteur multiplie ainsi les impératifs et les ordres, c'est que cette gaîté qu'il réclame est absente, à cette date, de la plupart des esprits ; c'est que précisément les contes qui précédaient les siens, inspirés d'idées sociales et religieuses, avaient contribué à diviser les consciences et les citoyens. Chez les prédécesseurs de Peletier, la gaîté se change en raillerie et en satire, et devient une arme ; chez lui, elle se suffit à elle-même et repose de la lutte.

Faut-il insister et montrer qu'immédiatement avant les *Joyeux Devis* le conte est une œuvre de polémique [1] ?

1. Nous ne dirons rien ici de Noël du Fail : ni des *Discours d'aucuns Propos rustiques, facétieux, et de singulière récréation* (Lyon, 1547, in-8°), tant en est fausse la couleur paysanne. C'est ainsi que Thénot épargne les oiseaux qui lui dévorent ses pois, « considérant qu'il est né-

Il est inutile de rappeler quelle âpre satire religieuse, sociale, pédagogique, apparaît sous les mythes de Rabelais. De même, la plupart des aventures de l'*Heptaméron* sont exposées à la manière et avec les intentions des casuistes. La Princesse commente saint Paul ou les psaumes (n° 70); elle dit les remords d'une conscience « hors de la connaissance de Dieu », et le désespoir de l'âme, qui, « par trop avoir adoré la Créature » (n° 70), a oublié le Créateur. Si étrange que cette affirmation paraisse, tous ces récits d'adultères, où l'invraisemblance le dispute au cynisme, sont une introduction à une vie plus dévote et purifiée. Pour des raisons diverses, sinon opposées, Rabelais et Marguerite de Navarre veulent réformer l'Église de leur temps, et leurs livres ne s'expliquent clairement que par un certain dessein de renouveler l'idéal religieux ou social.

Peletier, au contraire, se place à un point de vue tout opposé. C'est que déjà les circonstances ont changé. Lorsqu'il écrit, dix ans environ après Marguerite et après le second livre de *Pantagruel*, il ne s'agit plus de réformer quelques préceptes de morale et quelques monastères de moines ou de nonnains, mais de pacifier un pays

cessaire qu'ils vivent par le moyen des hommes (ch. VII) », ni des *Baliverneries,* où l'entière invraisemblance le dispute à l'obscurité. Voici en quels termes Eutrapel, le héros du livre, commande son dîner au maître d'hôtel : « Prud'homme, dit Eutrapel, fais servir et ne me tabuste plus la tête. Je suis un diable moi. » (Paris, 1548, petit in-16, ch. II.) A notre jugement, ces deux recueils sont à ranger parmi les productions les plus plates et les moins significatives de l'époque.

que la guerre civile allait déchirer. Esprit pratique, Peletier [1] pense, comme Montaigne, que ces nouveautés dogmatiques sont à tout le moins incertaines et que l'Être divin se dérobera toujours à nos intelligences finies. Il se gardera donc de donner aliment aux controverses et de répandre l'huile sur le feu. « En ces jours tant calamiteux et troublés [2] », Peletier se propose de ramener les esprits vers la vie gaie, laborieuse, telle que les aïeux l'ont comprise et aimée.

Dans cette œuvre d'apaisement, « car c'est aux malades qu'il faut medecine » (n° 1), il évite, à un degré incroyable, toute polémique et toute concession aux nouvelles croyances.

Enlevez les passages déjà signalés [3], où l'humaniste raille et fustige la demi-science des prêtres de village, présomptueux et ignorants; supprimez deux nouvelles sur le curé de Brou (n°s 34 et 35), celle *de messire Jehan qui monta sus le maréchal* (n° 60), et celle *du jeune garson qui se nomma Thoinette* (n° 62), — tant elles détonnent sur le ton résigné et indulgent de l'ensemble, — et vous ne distinguerez aucune protestation contre l'ordre établi. L'auteur y semble entièrement satisfait de la religion traditionnelle et de la politique du roi François Ier, de la

1. Sur les croyances religieuses de Peletier, voir ci-dessus pp. 87 et suiv., et sur son sentiment à propos de la guerre civile, p. 257. On peut lire sur les idées religieuses des contemporains de Peletier : Strowski : l'*Introduction* de sa thèse sur saint François de Sales. Paris, 1898, in-8°.
2. *L'Imprimeur au Lecteur.*
3. Cf. ci-dessus, pp. 308 et suiv.

justice de son temps et des groupements et privilèges des classes sociales.

En religion, examinons les questions où l'opinion d'alors est le plus excitée, nous connaîtrons mieux l'âme pacifique de l'écrivain. Que pense-t-il, par exemple, des moines, contre lesquels s'élèvent, depuis nos premiers fabliaux, la verve et souvent la haine de nos conteurs? Peletier s'en préoccupe très peu. Dans quatre nouvelles, sur quatre-vingt-dix, apparaissent le froc et la besace (n°s 47, 58, 73, 85); les descriptions sont sommaires et la satire à fleur de peau. Alors que Marguerite de Navarre écrit l'esprit hanté par l' « exécrable cruauté » (n° 31) des cordeliers, Peletier se contente de reprocher doucement aux moines quelque gloutonnerie (n°s 58, 73), et encore se conforme-t-il ici à la tradition. Mais quand il évoque ses propres souvenirs, comme dans la nouvelle n° 73, *Du prestre qui mangea à desjeuner toute la pitance des religieux de Beau Lieu,* c'est à l'abbé de ce monastère (on sait que l'un de ses neveux y fut religieux [1]) qu'il donne le beau rôle.

La même modération se retrouve lorsque l'auteur parle de la messe, rite contre lequel s'élèvent avec violence les calvinistes. Loin qu'il la pense superflue, il juge que les prêtres la récitent trop vite : « Il depesche sa messe, laquelle il dit en chasse » (LXXIII). S'il y assiste, il s'intéresse et observe comment le prêtre de village lit

1. Cf. *Généalogie.*

son évangile, et y rencontre « motz nouveaux et si longs à eppeler » (XXII).

Il ne blâme pas davantage maçons et bergers qui s'en vont à confesse (XL), ni les bonnes gens soulevant leur bonnet pour saluer par les chemins « monsieur du Mans, comme telles personnes sont saluées de tout chacun » (XXVII).

Ainsi, lorsque nous rencontrons dans les *Joyeux Devis* quelques allusions religieuses, elles partent toutes d'un esprit ami des traditions, conservateur et pacifique.

Il en va de même pour la justice. Dès qu'il en vient aux prévôts, juges, avocats, conseillers, alors que Rabelais se révolte et qu'il s'écrie : « Nos loix sont comme toiles d'araignes : moucherons et petits papillons y sont prins, les gros taons malfaisans les rompent [1] », Peletier se félicite de trouver une justice prompte, ne s'embarrassant point de scrupules, ne dédaignant pas de rivaliser de ruses avec le criminel, de bons tours et de fausses promesses. Or la nouvelle n° 61 témoigne, plus qu'aucun autre récit, de la sévérité, de la hâte, de l'équivoque lamentable des arrêts rendus alors. Jehan Trubert, qui avait dérobé une jument, est arrêté, « lequel ne tarda guères que son procès ne luy fust faict et son dicton signifié... Jehan Trubert seroit pendu et estranglé, le petit ovecques luy ». Par ces derniers mots, le juge dési-

1. *Pantagruel,* liv. V, ch. XII. Pour le cas où le Ve livre n'appartiendrait pas à Rabelais, on pourra relire dans le IIIe livre, ch. XLII : *Comment naissent les procès et comment ils viennent à perfection.*

gnait le fils du larron, « de l'aage de quinze à seize ans », coupable d'avoir accompagné son père lors du vol de la jument. C'est pourquoi le prévôt avait voulu qu'il assistât au supplice de son père, mais non pas qu'il fût pendu. Malheureusement un greffier seul fut chargé de l'exécution. Or il « n'estoit pas des plus scientifiques du monde » : aussi, « après avoir bien examiné ces mots : le petit ovecques, il dict au bourreau qu'il fist son office : ce qu'il fit et pendit ce povre petit tout pendu ». L'expression « povre petit » est la seule qui témoigne de quelque commisération de la part du narrateur, quoique au fond de son âme il partage l'avis du prévôt, disant après le fait accompli : « Par Dieu, ce seroit une belle deffaicte que d'un jeune loup. »

Résigné à de telles défaillances de la justice, l'auteur ne se permet pas la plus inoffensive raillerie contre l'ordre social. Il n'écrit ni pour les nobles ni pour les vilains; il est toujours du parti du plus rusé. Il donne raison au clerc que le roi avait surpris « laissant choir deux dés de son écritoire », parce qu'il est « accort » et qu'il répond « promptement » (n° 51). Dans une même nouvelle (n° 10), tantôt il approuve Fouquet, tantôt il se moque du jeune clerc, suivant qu'il dupe son maître ou qu'il est dupé par lui.

On le voit : la préoccupation morale est entièrement bannie de ses contes. Non pas que Peletier veuille substituer la philosophie du plaisir à celle du devoir : c'est à cette dernière qu'il a rendu hommage dans ses autres

œuvres, mais ici, de parti pris, il s'essaie, non point à abolir, mais à oublier la philosophie. Elle apporte la polémique, la discorde et la guerre, tandis que « le plus gentil enseignement pour la vie, c'est bene vivere et laetari » (n° 1). En comparant Peletier conteur à Rabelais ou à Marguerite de Navarre, on constate qu'aux revendications des auteurs précédents il a substitué les idées qu'il a jugées les plus propres à apaiser les conflits. C'est là sa première originalité.

III

Ce que le conte, de par la volonté de l'auteur, va perdre en aperçus philosophiques, il le regagnera dans un autre domaine par la richesse et la probité de l'observation. N'ayant plus le souci de thèses à défendre, Peletier trouve le loisir de considérer ses personnages tels qu'ils sont.

Pour mieux apprécier l'exactitude et le charme de ces récits, relisons les meilleures pages des recueils qui précèdent d'une vingtaine d'années les nouvelles de Peletier. Nous sentirons alors combien tel conte, banal parce qu'il n'est pas observé chez les prédécesseurs de Peletier, acquiert de vie et de force dès que notre auteur le médite à nouveau et en détaille lui-même les scènes.

Soucieux de demeurer original, Peletier n'imite ni les *Cent Nouvelles nouvelles* ni les deux ouvrages déjà parus de Noël du Fail, mais il reprend deux nouvelles de la *Légende de Maistre Pierre Faifeu,* de Charles Bourdigné d'Angers.

On peut expliquer cette complaisance de Peletier pour l'une des œuvres les plus médiocres et les plus triviales du commencement du XVIe siècle. C'est que d'abord Bourdigné est angevin et que l'Anjou pénètre, à cette époque, très avant dans le Maine; il s'étend dans toute la région de la Flèche. Pour Peletier, lire l'auteur de la *Légende,* c'était en quelque sorte fréquenter un compatriote. Et puis, la *Légende* paraît en 1526; notre Manceau entre alors dans sa neuvième année, et il n'est pas téméraire de supposer que le nouveau recueil fut lu, commenté, au foyer même, par les propres parents du jeune écolier [1]. A quarante ans, Peletier retrouve deux de ces récits, l'un auquel il s'intéresse moins parce qu'il ne raconte qu'une ruse assez vulgaire, imaginée par un personnage légendaire : *De maistre Pierre Faifeu qui eut des botes qui ne luy coustèrent rien* [2], l'autre qu'il renouvelle en y introduisant ses impressions et ses expériences de médecin : *De l'écolier légiste et de l'apothicaire qui luy apprint la medecine* [3].

1. La nouvelle no 28 se passe au Mans. Les Manceaux y sont loués pour leur art « a bien escripre et la Lettre parer ». (p. 68.)

2. Numéro XXIII.

3. Numéro LIX.

Et cependant, si l'on compare le premier de ces contes chez nos deux auteurs, nous apercevons sans peine les différences : Bourdigné expose sèchement l'intrigue, sans la justifier, sans discerner les émotions diverses qu'elle soulève dans chacun des personnages. Arrivé à la Flèche, avec des bottes de paille, Faifeu entend

Cordouannier qui le gaudit et raille [1].

Il médite de se venger :

... Marchanda, sans noyses ou riottes,
Du coppieur une paire de bottes.
Puys il ce fist houser la jambe dextre
Qui fust très bien, mes la jambe senextre
Il tint roide, feignant la botte estroicte,
Parquoy soubdain sa jambe il a retraicte,
Et au maistre, qu'il voyait indigner
D'avoir failly, dist : joucque après digner,
Reportez là, qu'elle soit renformée [2].

Pendant ce temps, un autre cordonnier est mandé :

Auquel il fist tout ainsi comme à l'autre...
Puis tout soubdain, sans granment s'esmoucher
Il a disné, et payé sa despence,
Mais de payer les housseaulx se dispense,
Et s'en alla, se mocquant des mocquarts [3].

Telles sont les portions essentielles de ce récit, l'un des meilleurs de toute la *Légende,* mais nous y constatons,

1. Ed. Paris, 1723, in-8o, p. 56.
2. Ibidem, p. 57.
3. Ibidem, pp. 57-58.

pour ne rien dire ici du style, l'incapacité d'étudier des caractères. L'auteur ne s'intéresse ni à Pierre Faifeu, ni aux sentiments de la foule, ni à la déconvenue des cordonniers.

Peletier, au contraire, nous explique comment notre larron se trouve contraint de partir d'Angers sans avoir le loisir de songer à prendre des bottes. Il nous peint son arrivée sous la pluie, dans une ville « où il estoit congneu comme un loup gris ». Aussitôt s'entrecroisent les plaisanteries des gens du faubourg, avec des images et des alliances de termes vraiment populaires :

« ... Vous estes monté comme un sainct George... Les chevaulx mangeront les botes de leurs maistres. »

Ces cordonniers ont trop ri, il est juste qu'ils soient punis : le lendemain, deux d'entre eux se tiennent inquiets devant la porte de l'hôtellerie, « chacun une bote en la main ». Ils sont enfin éclairés, mais le voleur galopait « desjà à une lieu loing ».

Cette première comparaison avec le fruste récit de Bourdigné nous révèle déjà le pittoresque et l'exactitude de la vision de Peletier. Il se porte avec un soin égal vers l'observation intérieure et il définit l'état d'âme de ses personnages. La seconde nouvelle, dont il a emprunté l'idée à *la légende de Faifeu : De l'écolier légiste et de l'apothicaire qui lui apprint la medecine,* est une merveille en ce genre.

Rien de plus invraisemblable que l'invention prêtée

par Bourdigné à son héros : *Comment à Rennes il contrefist le medicin* » (p. 54) :

> Ung jour à Angers chez ung Appoticaire[1],
> Il fist ung tour, lequel il ne fault taire...
> Print et saisit de receptes grant nombre
> Puys s'en alla trouver ung compaignon
> Auquel il dist, venez-ça mon mignon.

Ils se rendent à Rennes, et l'hôte qui les reçoit, sans d'ailleurs que son intervention soit expliquée, proclame l'arrivée d'un habile médecin. Les malades accourent et le valet

> qui congnoissoit l'affaire
> Bien entendoit la manierre de faire
> Prenoit l'urine, et vers luy la portoit,
> Puis tout soubdain, recepte rapportoit
> Qu'il coppiat sur une aultre recepte...
> Or il advint que par bien ou mal fait
> Aucuns se sont bien trouvez de son fait...
> Mais il advint que la chance tourna,
> Car pour bien peu qu'en santé retourna
> Il en mourut quasi infiny nombre...
> Donc fut conclud qu'il fault le faire prendre...
> Et n'attendit pas des Brettons l'arrest[2].

Inutile d'insister sur la pauvreté d'un tel récit, où les personnages dérobent, on ne sait comment, les recettes d'apothicaires et distribuent d'un geste automatique et inconscient des remèdes efficaces.

Peletier, en reprenant cette donnée, étudie avec les

1. Nous transcrivons tel quel ce vers de onze pieds.
2. Ed. Paris, 1723, in-8°, pp. 55-56.

nuances justes le monde qu'il connaît si bien des médecins, des apothicaires et des malades.

Et d'abord, comment son écolier légiste en vient-il à délaisser le droit pour se tourner vers la médecine? C'est que, comme Peletier jeune homme, il a horreur des textes de loi, « non pas qu'il y eust grandement prouffité, car il s'estoit tousjours tenu aux lettres humaines, esquelles il estoit bien entendu ». Il a de plus le goût de l'aventure, ainsi qu'il sied à son âge : « Et se pensa en soy-mesme : Il fault essayer la fortune. » S'il échoue, il ne court pas même le risque de rencontrer le ridicule : « Voicy un pays esgaré, il n'y ha homme qui me congnoisse. » Inconnu, aventureux, fatigué du droit, il pourra tenter « bon mestier » si l'occasion se présente.

Précisément l'apothicaire de l'endroit cherchait depuis longtemps un personnage capable de remplacer le médecin décédé, « riche de quarante mille francs ». On entend bien que là où les honoraires du médecin s'élèvent ainsi, l'apothicaire de son côté trouve matière à commerce; il est donc intéressé personnellement à l'établissement d'un homme de l'art dans sa petite ville. D'autre part, l'apothicaire est familier avec la science médicale; « il avoit esté par les bonnes villes de France, pour apprendre son estat »; il savait les façons des médecins « et leurs receptes toutes par cueur »; il étale sa science et montre comment s'écrivent *once, drachme, poignée, manipule,* comment se dosent et se mixtionnent

les drogues. Sa suffisance aussi bien que son désir du gain l'incitent à persuader notre écolier.

Quant aux malades, nous les voyons tels qu'ils sont souvent, victimes bénévoles et dupes du charlatanisme. Nous entendons leurs cris d'admiration et leur enthousiasme lorsque l'écolier prononce le diagnostic « selon que luy avoit dict l'apothicaire ».

Ainsi, tout dans cette nouvelle, vide de pensée et d'intrigue chez Bourdigné, devient ici vraisemblable, parce que l'auteur a créé les caractères adéquats aux fonctions exercées, parce qu'il a situé l'aventure dans le milieu où elle pouvait se dérouler.

Observation intérieure et observation extérieure, voilà le double don de notre conteur. Ses personnages ne sont plus les êtres primitifs, voisins des animaux, que décrivent les fabliaux. Leurs passions sont complexes et nuancées; elles se divisent et luttent entre elles, ou, au contraire, se groupent et pèsent de tout leur poids sur la décision et sur l'acte à accomplir. Voyez les longs tourments et les hésitations de *Gillet le menuizier* [1], avant qu'il se résolve à frapper d'un coup mortel le lévrier « qui lui venoit manger son disner ». Il s'agit du chien d'un gentilhomme grand seigneur, et notre artisan est craintif devant ce riche voisin. Mais le lévrier est « fort meffaisant ». Pendant que le menuisier s'en allait au travail « pour gagner sa vie le mieux qu'il pouvoit »,

1. Numéro XVIII.

ayant mis « de bon matin sa petite potée au feu », le chien survenait, si astucieux, « que de la patte il renversoit le pot qui bouilloit au feu et en prenoit la chair ».

La colère éclate enfin : Gillet saisit l'un de ses outils, « une grosse limande carrée », et en donne sur les reins à la mauvaise bête. Bientôt les sentiments habituels de déférence et de crainte reprennent le dessus, et la ruse, également héréditaire dans l'âme de ce vilain.

« Et tout incontinent, il laisse sa limande et print une houssine en la main, qui n'estoit pas plus grosse que le doigt, longue d'une aulne ou environ et ouvre l'huis au levrier, qui crioit à gueulle ouverte, comme errené qu'il estoit... faisant semblant qu'il ne l'avoit frappé que de la verge. »

Tout le drame est dans l'âme du personnage : coups de limande ou caresses de la houssine sont déterminés par de longues séries de calculs et de raisonnements.

Cette psychologie se manifeste dans beaucoup de récits. Il se dégage parfois, des nouvelles les plus lestes, une philosophie de notre déchéance et de la fragilité de notre nature. Jusque dans ses contes les plus équivoques, par exemple dans le n° 5 : De *trois sœurs nouvelles espouses*, l'auteur n'oublie pas d'expliquer les pires défaillances.

Comment les jeunes filles dont il parle n'auraient-elles pas été entraînées aux entreprises d'amour? « Elles estoyent demeurées sans mère, jà longtemps avoit. » Le père, « encore en bon age, faisoit l'amour de son costé ». Tout entier à ses plaisirs, il montrait un naturel

indulgent, facile, « sans grand soin du faict de sa maison ». Voilà donc nos trois enfants privées de guide et de direction morale. Ajoutez qu'elles vivent dans un milieu riche et fastueux qui achève de les gâter, « ... là ou l'ordinaire estoit de baller, jouer, et de faire toutes sortes de bonnes chères ».

Que de raisons de quitter la bonne voie, et comme nous nous expliquons le degré d'inconscience et d'immoralité que révèlent les actes et les réponses des trois nouvelles épouses ! C'est ainsi qu'en étudiant l'âme de ses héros avec la pénétration d'un médecin, Peletier en arrive à nous faire accepter l'invraisemblance et l'anomalie.

Qui jamais imaginerait un maniaque assez stupide pour confier un singe à quelque précepteur, chargé de dresser l'animal à la parole humaine ?

De tels aveuglements, impossibles dans les classes populaires, où le bon sens est maître, peuvent se rencontrer chez un savant solitaire, épris de métaphysique. Or, c'est dans cette catégorie de logiciens que rentre l'abbé, possesseur du singe. Il est préoccupé de la puissance de la nature, du langage des animaux, de la conformité physique du singe et de l'homme. Qu'un compère survienne, qui reprenne ces théories : « ... Nature l'ha privé de langage pour mettre l'homme en besogne, et pour montrer qu'il n'est rien qui ne se puisse faire par continuation de labeur... » aussitôt notre abbé ouvrira l'oreille « à ces raisons philosophiques » et concluera un marché de dupes (n° 88).

Telle est la diligente application de Peletier dans la plupart de ses récits. Il se préoccuppe, avant tout, du caractère : et, de cette donnée fondamentale il déduit toutes les conséquences, comme dans les théorèmes d'Euclide, qu'il commentait à la même date. Peut-être même cette psychologie obéit-elle à des lois trop mathématiques, sans qu'interviennent assez, comme réactifs, la liberté, le caprice et les contradictions de l'individu. Mais cette exagération même vient de la nouveauté de l'entreprise. Le premier, en France, Peletier a modifié la base ou le concept philosophique du conte. Il l'a rendu psychologique.

IV

Sa seconde innovation a consisté dans la description aussi exacte que possible du milieu où se déroulent les scènes qu'il raconte. Il y a réussi au point qu'aucun livre du temps n'offre une documentation à la fois plus étendue et plus curieuse du détail précis.

L'auteur s'est préoccupé de voir, d'écouter et de rendre l'impression vraie, prenant garde de l'altérer et de la dénaturer au contact de ses propres idées et de ses systèmes.

Si donc nous introduisons ici une classification assez

rigoureuse, en décrivant, l'une après l'autre, les catégories sociales qu'il a représentées, il reste entendu que la vision chez Peletier n'a d'autre loi que le caprice et la mobile curiosité du conteur. Notre Manceau ne s'est pas proposé, comme un La Bruyère, de peindre la vie de son époque; c'est sans qu'il l'ait recherché que nous pouvons retrouver, sous la trame des inventions gaies, des indications précises sur l'état d'âme et le genre de vie de beaucoup de Français avant la période des guerres de religion.

Les milieux qu'il décrit le moins bien sont naturellement ceux où il n'a fréquenté que contraint et comme malgré lui. L'on sait, par exemple, combien il a répugné à la vie de cour et aux longs séjours chez les grands : « Honores non sitio, » écrit-il à son frère en 1557, et à Ronsard, dans le même recueil, à la suite des *Commentaires* sur Euclide : « Nihil nisi in secessione et solitudine possum scribere. » Il est naturel que ses nouvelles soient pauvres en renseignements sur la cour.

Sur François Ier nous apprenons assez peu : il est « royal de toute façon », même par la figure et par le nez « beau et long » (n° 48), il aime la plaisanterie, le mot spirituel, légèrement railleur (n° 47).

Peletier reste bref, bien que plus informé, dès qu'il parle des grands seigneurs. Voici quelques-unes de leurs passions : la chasse, qui, chez certains, dégénère en manie au point de les tenir éveillés la nuit : « J'ayme la chasse, dit un gentilhomme, et m'est advis toute la nuit

que je suis après (mes oyseaux) (n° 41) »; le jeu, où l'on risque « chevaux et vêtements » (n° 44); l'orgueil : étouffant de colère parce qu'on l'a confondu avec un vulgaire bandit, un bâtard, fils de grand seigneur, se laisse condamner, dédaignant de se faire connaître : « On le vous apprendra qui je suis. » (n° 44). Ruinés, ils persistent à paraître riches et prétendent avoir copieusement déjeuné d'une couple de perdrix, alors que la farine, qui a fait le fond du repas, adhère encore à leurs moustaches (n° 72). Peletier note aussi chez eux, et il leur donne raison, une certaine arrogance et le ton impératif, lorsqu'ils s'entretiennent, par exemple, avec le curé du village (n°s 22 et 33). Il connaît pareillement leur bravoure, leur mépris de la mort et du danger, mais, devant ces faits d'armes, le bourgeois reste froid. Plus ami d'Ulysse que d'Achille :

> Pourveu qu'un peu d'Ulysse la froideur
> Veuille d'Achille amoderer l'ardeur[1]...

il blâme les prouesses de l'écuyer de Vaudrey : « Un sage homme en fust mort plus de cent fois (n° 55). » Quant à la seule et courte nouvelle où il nous présente des soldats, elle témoigne assez de son mépris vis-à-vis des « gendarmes » (n° 67).

Il n'a, en somme, que traversé ce monde des grands, où sa libre nature n'est pas à l'aise. Il devient beaucoup plus intéressant dès qu'il décrit les milieux où il s'est

1. *Œuvres poétiques*, fol. 5 recto.

complu, qu'il s'agissse des gens d'église, des gens de robe, des gens de métier.

Toutefois, des écoliers et des maîtres il ne dit rien. A la vérité, son docteur blessé par un bœuf (n° 11) et son régent qui débite à « une harengère du Petit Pont » (n° 63) un cahier d'injures latines ne sont que des caricatures. Quant aux écoliers, ils apparaissent à peine « boullant la boulle » dans le jardin d'une vieille à Avignon (n° 65). Tant de lacunes, dans une profession où Peletier était si informé, surprennent aujourd'hui, mais il faut juger notre auteur avec les idées d'alors qui subsisteront jusqu'à l'*Émile*. L'âme, les jeux, les livres de l'enfant, n'intéressent à ces époques à peu près personne. Voilà pourquoi le monde écolier ne se voit point dans cette œuvre.

Les jeunes filles et les femmes y tiennent une plus grande place. Peletier a décrit de dignes épouses et d'honnêtes matrones, telle la « damoiselle de bonne maison, » vertueuse et sage épouse du sieur de Raschault (n° 45). Elle veille aux soins du ménage; de ses mains elle prépare « quelque pasté de venaison », et, capable de rendre aimable son foyer, elle gouverne son mari. De même, la baillive de Sillé (n° 38) est douée à la fois « de vertu, bonne grâce et bon esprit ». Nous la voyons discutant sagement avec un théologien, précise et informée dans ses raisonnements, non par une science livresque, mais par son expérience du monde. Elle plaide en faveur de la danse, qui lui paraît bonne, met en valeur notre corps, et tire un autre charme de la musique. Aussi, sans

pruderie, elle avoue sa passion pour ce plaisir : « Si j'estois morte et j'ouysse un violon, je me leverais pour baller. »

Telle est la peinture, trop rare chez le conteur, de la femme honnête de l'époque, amie de la gaieté et de la musique aux jours de fête; pour le reste, laborieuse, entendue à gouverner maison et mari. Mais, répétons-le, ni la vie de famille, ni l'école, ni la cour, n'ont intéressé Peletier; il s'est tourné vers des milieux où les occasions aux propos gais naissent plus fréquentes : c'est pourquoi il accorde une large place aux gens d'Église.

Sans doute il paraît suivre ici la tradition : prêtres et moines abondent dans les fabliaux, et le curé de village mène la danse jusque dans les *Propos rustiques* de Noël du Fail [1]. Ils apparaissent niais ou dissolus.

Fidèle à sa méthode, Peletier dépose tout parti pris, uniquement préoccupé de décrire ces prêtres et ces chanoines, tels qu'il les a vus. Rappelons-nous qu'il est né dans une famille religieuse, que quatre de ses frères vécurent dans les ordres [2], que lui-même exerça les fonctions confidentielles de secrétaire de messire René du Bellay. Nous rendrons hommage à la probité de ses portraits.

Commençons par les chantres, car Peletier témoigne de l'intérêt aux humbles, sans jamais le faire aux dépens

1. « Et disoit ce venerable curé : Boute, boute, jamais ne nous esbattrons plus jeunes. » (Lyon, 1547, in-8°, p. 22.)

2. Cf. *Généalogie.*

de la vérité. Il constate que « telles gens beuvent volontiers ». A fréquenter les tavernes, les uns deviennent vindicatifs (n° 4); les autres s'appauvrissent : « Monsieur, vous sçavez combien de temps il y ha que je sers en l'église de céans... Je ne demande pas grand chose. » (n° 3.)

En somme, les chantres passent gaîment leur temps, mais cette vie au jour le jour reste précaire et manque d'indépendance.

Celle du prêtre de campagne — nous désignons ainsi l'ecclésiastique astreint à la résidence sans jouir du bénéfice — est-elle beaucoup plus heureuse? Quelques-uns le pensaient, et l'auteur enregistre sur ce point l'opinion populaire. Un Normand, « voyant que les prêtres avoient le meilleur temps du monde » (n° 7), songe à embrasser cette agréable profession. La réalité ne répond point à ses espérances. Toute la ressource du prêtre de village consiste dans les six blancs dont on paie sa messe, somme jugée à l'époque même insuffisante, puisque dans la nouvelle qui nous occupe (n° 22), l'auteur, louant la générosité du gentilhomme, qui non seulement solde la messe commandée, mais invite encore le prêtre à dîner, ajoute : « ... Qui baille six blancs à un homme et luy donne bien à disner, il lui donne la valeur de cinq bons solz. » Cette pénurie matérielle n'est rien à côté de la misère morale. Le grand mal de cet isolé, à l'avis de notre fervent humaniste, c'est l'ignorance, et rien de plus significatif que les exemples qu'il cite.

Il semble, à lire ses récits, qu'on réclame seulement du prêtre de village une connaissance aussi réduite que possible du latin : le sens de quelques mots usuels et savoir lire à haute voix épîtres et évangiles[1] (n°s 21, 30, 40). Quelques-uns connaissent leurs rudiments, mais leur pédanterie les rend haïssables. Voyez ce curé de ville : « Et en portant le doigt au front, il disoit : Mon amy, si tu veux de la grammaire, il y en ha icy dedans ; si tu veux de la rhetorique, il y en ha icy dedans ; si tu veux de la philosophie, il y en ha ici dedans. » (nº 30.) L'ignorance du prêtre contraint d'épeler sa messe nous est moins antipathique encore que cette présomption. En résumé, d'après Peletier, le prêtre de village, pauvre, vivant trop près du peuple, parlant sa langue et partageant son ignorance, demeure sans prestige. Ces quelques traits épars dans les contes aident à comprendre la nécessité du concile de Trente.

1. Il faut se garder de généraliser. Le clergé de campagne n'était pas tout entier plongé dans une ignorance aussi épaisse. Peletier ici ne décrit que quelques prêtres d'exception. Cependant nous lisons dans *Le Théâtre du Monde où il est faict un ample discours des misères humaines, composé en Latin par Pierre Boaystuau, surnommé Launay, natif de Bretaigne, puis traduit par luy même en François :* « Combien y a il au contraire de Prestres par le monde qui sont confitz en telle ignorance qu'à peine peuvent-ils lire leur messe et la murmurent tout bas entre les dentz de peur que leurs faultes soient descouvertes. » (Liv. II, fol. 55 rº et vº. Paris, 1558, petit in-8º. R. 2.278). Les documents officiels, au moins pour ce qui concerne le Maine, témoignent au contraire que vers 1510 « l'état moral et religieux des populations rurales s'est tenu à un niveau très élevé ». Cf. Abbé L. Froger : *Visites et Inspections du Grand Doyen du Mans au* XVIe *siècle.* Le Mans, 1896, br. in-8º.

Mais, dès qu'il dépeint les chanoines, l'auteur abandonne toute idée de réforme. Malicieux, à la manière de Boileau, il les montre occupant leurs loisirs par de longs repas. Ailleurs, ils apparaissent simples, bons, prêts à aider, aux dépens de leur propre bourse, leurs chantres moins fortunés. Ils n'ont ni sévérité ni morgue, et par l'éducation de leur esprit, par leurs manières, ils se séparent assez peu des prêtres de village : seulement ils sont beaucoup plus fortunés, et, au lieu de crier famine, ils s'entourent de bien-être, de convives et de gaîté (nos 3 et 4).

Les conseillers de l'évêque gardent le même genre de vie libre et abandonné. Eux aussi recherchent « buvettes » ; ils se rafraîchissent en buvant et boivent en se rafraîchissant (n° 27).

Cependant, les deux évêques du Mans que Peletier met en scène (nos 15 et 27) ne souffrent pas trop d'un tel voisinage; ils ne perdent rien de leur gravité. C'est que l'un est prince de la maison de Luxembourg; et l'autre appartient à l'illustre famille du Bellay. Tous deux s'acquittent avec conscience de leur office. De chacun en particulier Peletier dit qu'il se tenait « sus son evesché », et nous les voyons l'un et l'autre dans l'activité de leurs visites épiscopales. Dès le jour, messire René du Bellay, ami de la fraîcheur, se tient prêt à monter à cheval, et le prince cardinal écoute, attentif et bon, d'interminables conversations de « bonne femme des champs ». Aussi sont-ils révérés du populaire, et

« telles personnes sont saluées de tout chacun ». Toutefois, en leur rendant hommage, notre auteur se garde du panégyrique; il est heureux de découvrir chez le cardinal l'humeur gauloise et le mot pour rire : « Avoit une certaine privaulté qui le faisoit encores mieulx vouloir de tout le monde, et mesmes estoit facecieux en temps et lieu. » (n° 15.) Pareillement Peletier ne dissimule aucun des goûts mondains de René du Bellay. Attaché à sa fonction et à son peuple, il n'en était pas moins « studieux des choses de la nature... et prenoit plaisir à avoir des poullains de belle race » (n° 27).

Tel apparaît à Peletier, depuis ses membres infimes jusqu'à ses princes et à ses chefs, le clergé provincial aux environs de 1540. Non seulement notre Manceau a observé les petits faits et les détails savoureux, mais, sans qu'il l'ait recherché, les généralisations sortent d'elles-mêmes de ces tableaux exacts. Nous y apercevons un clergé ami de toutes les classes sociales, quoique plus voisin du peuple par son genre de vie, ses familiarités et jusqu'à ses plaisanteries. A l'abri des critiques, plutôt respecté, il tend de plus en plus vers la vie joviale et le bien-être bourgeois, et dans cette quiétude, il oublie les écritures, que quelquefois même il ne sait plus lire. La réforme viendra le surprendre ami de la joie et ennemi des livres.

Peletier est moins attentif dès qu'il parle des hommes de droit, avocats, procureurs, clercs, plaideurs. Ce n'est pas qu'il manque de renseignements. Il connaît les avo-

cats d'Angers, de Poitiers, du Mans (n° 14). Mais l'on sait assez que, pour savantes qu'elles soient, les consultations de la jurisprudence n'ont jamais agréé à Peletier, qui s'évada du droit dès qu'il devint majeur et libre de sa personne[1]. Aussi, il se garde de rentrer à nouveau, avec les *Récréations*, dans ce labyrinthe, et il nous montre seulement sous l'aspect extérieur et plaisant, sans insister, les gens de chicane. Voici le procureur, retors et lent, cherchant les longs détours et les faux prétextes pour arriver à ses fins (nos 8 et 10); voici l'avocat avec les deux défauts de la profession, prétentieux et diffus, mêlant de mots latins rares les remontrances qu'il adresse à sa simple servante, ou, devant le tribunal, intarissable et sollicitant de placer un dernier mot pour répéter « quelque poinct desja allégué » (nos 14 et 17).

Autour de ces hommes de loi solennels, Peletier dessine avec plaisir les figures plus gaies des clercs. Il en peint de tout jeunes, échappés le plus souvent de l'étude pour se lancer dans quelque jeu de paume, ennemis du client qui trouble leurs loisirs, et du patron qui les oblige aux longues courses. Il leur faut parfois dîner trop promptement ou trop légèrement. Aussi, quelle joie gamine de dévorer entre clercs le pâté de venaison réservé aux invités (nos 10 et 14)!

Si peu graves, ils en imposent encore aux clients dont

1. Cf. ci-dessus pp. 17 et suiv.

la crédulité est sobrement mais merveilleusement exposée dans la nouvelle n° 10. Voici le plaideur, « bon homme de Bagneux », chargé de « chappons, bécasses, levrauts ». Impatient, il « tabute » deux ou trois coups à la porte du procureur, entretient avec le clerc « apprentif » et inexpérimenté des raisons sur son procès, jusqu'à ce qu'enfin il confère de sa cause avec le maître lui-même. Il y a là une première esquisse des scènes des *Plaideurs,* avec le ton plus indulgent et sans colère dont Peletier ne se départ jamais.

Admirons-le une dernière fois décrivant, sans autre passion que celle de peindre juste, les âmes et les métiers des artisans.

Il loue leur activité. Gillet le menuisier « travailloit pour gagner sa vie le mieux qu'il pouvoit » (n° 18); le savetier Blondeau « refaisoit les souliers, gaignant sa vie » (n° 19); le tailleur de Poitiers « estoit bon ouvrier, et accoustroit fort proprement un homme » (n° 46).

La joie accompagne cette besogne bien faite. Le savetier est trop occupé pour devenir mélancolique : « Tout le long du jour il chantoit et resjouissoit tout le voisiné » (n° 19). L'envie est aussi éloignée de ces esprits sains que la tristesse. Un menuisier est proche voisin d'un grand seigneur, dans les terres duquel foisonne le gibier. L'artisan n'éprouve aucun désir de cette abondance; une fois par semaine il part à sa provision; il ne réclame que « sa petite potée au feu... et se trou-

voit aussi bien de son petit ordinaire comme un plus riche du sien » (n° 18).

Ces artisans ont leurs vices; ils aiment le vin et dissipent parfois tout le salaire en ivresse; la vie de famille s'en va en ruine avec les meubles de la maison. Écoutez l'inventaire lugubre du 77e récit : « Et si vous me demandez où il prenoit dequoy payer, je vous respons qu'il n'y avoit plat ni escuelle qui ne s'y en allast. Les nappes, les couvertes de lict, il vendoit tout cela. » Ailleurs, ils en viennent au vol, et le tailleur de Poitiers dérobe un bon quartier de l'étoffe dans laquelle il doit couper un habit : « Il falloit que tout le monde vesquit de son métier » (n° 46).

Tels apparaissent les travailleurs dans les contes : ils aiment leurs tâches, mais leur conscience est peu délicate.

En plus de cette idée d'ensemble, Peletier nous donne des détails pittoresques. Tantôt il note la confraternité aimable qui unit les artisans de la même ville. Voilà le chaussetier qui s'arrête devant la boutique du tailleur. Ils caquettent ensemble, et ils en viennent à déjeuner d'un hareng (n° 46). Tantôt, au contraire, il se plaît à opposer les divers corps de métier, marquant les particularités qu'introduisent à la longue les habitudes de la profession. Le barbier sert les clients de la classe aristocratique; de bonne foi, il se croit l'égal de ceux qu'il rase : « ... N'ayant que le rasoir à la main, disoit à ceux qu'il estuvoit... Tel que vous me voyez, je me suis avancé

moy-mesmes. Jamais parent ny amy que j'eusse ne m'ayda de rien (nº 30). » Les charretiers, eux, sont moins prolixes et moins empressés : « Qui, diable, vous ameine si tard ? » s'écrie celui de la 41ᵉ nouvelle au gentilhomme égaré qui implore l'hospitalité. C'est que, comme le remarque Peletier, « telles gens de leur nature ne sont gracieux que bien à point ».

Nous sommes parvenus aux rangs les plus humbles de la société. Notre auteur n'étend pas ses investigations, il ne connaît le paysan que par de fortuites rencontres. Dans ce cas, si d'aventure il s'égare en terre poitevine (nº 69) et qu'il réclame son chemin à quelque « pique-bœuf », il excelle à détailler les curiosités, les lenteurs et les réticences du paysan qu'il interroge, sans chercher d'où proviennent, dans l'âme de l'homme des champs, ces calculs et ces défiances. Il ne voit en cette tactique que la ruse innée chez le paysan, telle qu'elle apparaît aux jours de marché. Alors, dit-il, « vous aurez affaire à bons et fins marchands » (nº 69).

Il faut poursuivre jusque dans la langue et les gestes, si souples, si différents, suivant les personnages, ce goût de réalisme et de vérité qui fait des *Nouvelles Récréations* un livre d'un intérêt toujours durable. Que l'on relise nos longues citations, et l'on admirera presque partout la précision du geste. Notre menuisier frappe le chien qui le dérobe « avec une grosse limande carrée en sa main », pendant que le lévrier « crioit à gueulle ouverte » (nº 18). L'auteur a souvent plaisir à peindre

les mouvements exacts des animaux. Un singe pénètre dans la chambre de son maître malade (n° 89). Sur la table était resté « médecine dedans le gobelet... couvert d'un linge ». Curieux, notre singe a vite fait de bondir sur cette table, et voici toute une étude gracieuse et observée des mouvements et des désirs du singe : « ... Il trouve ce gobelet d'argent auquel estoit la médecine. Il le descouvre et commence à porter ce breuvage au nez, lequel il trouva d'un goust un petit fascheux, qui luy faisoit faire des mines toutes nouvelles. A la fin, il s'adventure d'y taster, car jamais ne s'en fust passé. Mais, pour ceste amertume succrée, il retiroit le museau, il demenoit les babines, il faisoit des grimasses les plus estranges du monde. Toutesfois, parce qu'elle estoit doulceastre, il y retourna encores une fois, et puis une autre. Somme, il fit tant, en tastant et retastant, qu'il vint à bout de ceste medecine et la beut toute ; encores s'en leschoit-il ses barbes. »

Peletier demeure partout fidèle à ce principe d'art, si nouveau et si fécond, d'enregistrer avec exactitude gestes, mouvements, conversations.

Sans doute, de-ci, de-là, se glissent quelques exceptions. Certains morceaux sont écrits avec des procédés d'imitation, par exemple, l'article n° 83, où tout récit disparaît pour faire place à de plates énumérations verbales : « Il avoit la teste comme un pot à beurre, le visage froncé comme un parchemin brullé, les yeux gros comme les yeux d'un bœuf. » Certes, ce portrait, si mé-

diocre soit-il, est de Peletier, puisque nous lisons dans ses *OEuvres poétiques* un blason tout semblable [1]. Peletier s'imagine rivaliser avec Marot : il se trompe. Mais, lorsqu'il oublie ces imitations de jeunesse, il devient, surtout dans ces matières populaires, un écrivain très digne d'attention.

Si l'on peut employer une formule exagérée, mais énergique, on dira que dans ces quatre-vingt-dix nouvelles il y a autant de façons de s'exprimer que de récits divers.

Parfois, c'est la langue subtile des salons de Lyon que Peletier emploie lorsqu'un gentilhomme devise d'amour avec une dame :

« Et combien que je sois l'un des moindres de ceux desquelz vous meritez le service, je me tiens pourtant asseuré que voz grandes perfections, lesquelles j'admire, seront cause d'augmenter en moy les choses qui sont requises à bien servir. » (N° 16.)

D'autres fois, quand c'est un théologien qui parle, la phrase se charge de périphrases indignées pour voiler et désigner le plaisir défendu. Écoutons comment le chanoine du Mans qui tenait la prébende doctorale décrit la danse :

Si vous estiez à une fenestre ou sus une gallerie, et vous veissiez de loing en quelque grande place une douzaine ou

1. *Contreblason du Cueur* (fol. 88-89) :

Cueur digne cueur d'une telle femelle,
Et d'estre assis sous si laide mamelle,
Cueur détestable, ingrat, plein de venin...
Te plaist-il bien, Marot, en ceste forme ?

deux de personnes qui s'entretinssent par la main et qui sautassent, qui virassent d'aller et de retour, en avant, en arrière, ne vous sembleroyent-ils pas folz? » (N° 38.)

Voici maintenant le prêtre, ignorant, incapable de lire l'Evangile, confus devant le gentilhomme, répondant des phrases hachées, pénibles, humbles, entrecoupées de termes de respect :

« ... Quand je dis la Messe, Monsieur, devant les gens, Monsieur, de bien, et qu'en l'Évangile il y a de ces motz difficiles à lire, Monsieur, je les saute, Monsieur, de peur de faire la Messe trop longue, Monsieur. » (N° 22.)

La langue populaire est surtout rendue avec l'énergie de ses images. Tel ivrogne avale toutes les injures avec un verre de vin (n° 77), tel cavalier est aussitôt prêt « qu'un chien auroit sauté un eschallier » (n° 27). Pour plus de fidélité, Peletier s'est attaché à reproduire le patois, soit du Poitou, soit du Maine, comme nous avons entendu encore prononcer ce dernier : *Je n'ouserai* pour *je n'oserai, voute gresse* pour *votre grâce, chouses* pour *choses;* et la vieille langue du Poitou, conservée comme si quelque appareil moderne l'avait enregistrée, revit, dans quelques phrases soigneusement notées par cet humaniste curieux de prononciation : « Ven après moay, tu ves bien crelincoutant... Quet o que vo disez... Dé, ol est bon iquou chevreau, col est gras (n° 69). »

Tant de menus faits n'ont été, il va sans dire, recueillis par l'auteur que pour donner à l'œuvre « meilleure

grace » (n° 69), c'est-à-dire pour y glisser plus de divertissements : en réalité il la rendait plus solide en y introduisant, partout où il le pouvait, des parcelles de vie réelle.

Tel fut ce grand esprit, capable de s'adonner aux tâches les plus diverses et, qu'il s'agisse de science, de poésie ou de prose, d'y découvrir de nouveaux aperçus et pour ainsi dire de créer. Pour le sujet qui nous a occupé dans ce chapitre, il a transformé le conte en l'allégeant de sa philosophie militante et irritée. Précurseur de la *Satire Ménippée,* il ne veut célébrer que le travail, le bien-être et la joie.

En second lieu, pour que le récit subsiste par lui-même et jouisse d'un charme propre, il l'appuie et sur les caractères des personnages et sur le milieu, exactement décrit, où ils évoluent.

Grâce à cette fidélité, alors qu'il s'imaginait écrire une œuvre sans portée, peu digne d'être signée, il a groupé les documents les plus variés sur une époque des plus intéressantes de notre histoire. Il dépeint l'état d'âme de beaucoup de Français de toutes conditions à l'aube même des deux révolutions, auxquelles, dans ces contes, ils paraissent si peu penser : la Renaissance et la Réforme.

QUATRIÈME PARTIE

Jacques Peletier écrivain

QUATRIÈME PARTIE

Jacques Peletier écrivain

CHAPITRE PREMIER

LE VERSIFICATEUR ET LE POÈTE

I. — Le Rythme. — Mesure variable du vers, principalement à propos de l'*e* muet. — L'agencement des strophes. — Emprunts à Marot. — Influence peu sensible sur Ronsard. — Césure, enjambement, hiatus.

II. — La rime. — Il la veut sonore. — Influence de Peletier.

III. — Les images. — Ou il les emprunte aux anciens, ou il les crée d'après son génie réaliste, ou il mêle l'imitation et le naturel.

I

Poète par volonté plus que par un don de la nature, Peletier s'accommode de la métrique facile dont usent beaucoup de ses contemporains.

C'est ainsi qu'il mesure les syllabes des vers suivant

son caprice. Il fait compter pour un pied l'*e* muet précédé d'une syllabe. Les exemples, surtout dans les *OEuvres poétiques* de 1547, abondent.

Voici des vers de dix syllabes :

Puis tu sauras parti*e* de ton heur.
(*Congratulation,* fol. 84 v°.)

Après t'avoir gouverné*e* long temps.
(Ibidem.)

Donnent par tout de joy*e* le présage.
(Ibidem, fol. 85 r°.)

Cueur malheureux qui de joy*e* sautelles.
(*La Contreblason du Cueur,* fol. 88 v°.)

Ainçois le cueur d'une engage*e* Louve.
(Ibidem, fol. 89 r°.)

Qu'en eux ne soit ta pense*e* choisie.
(*A un Poète...* fol. 89 r°.)

Sus cest egard ma voy*e* j'ai tenue.
(*Au reverendissime Cardinal...* fol. 90 v°.)

Que celui la de la vi*e* champestre.
(*Les Louanges de la Court,* fol. 93 v°.)

Ou si contr'eux Envi*e* met la dent.
(*L'Homme de Repos,* fol. 97 v°.)

Puis des vers de huit syllabes :

D'avoir seu par vray*es* pratticques.
(*A ceux qui blament les Mathém.* fol. 78 r°.)

Et qui des athé*es* repreuve.
(Ibidem, fol. 78 v°.)

On rencontre encore cette métrique dans les *OEuvres* de 1555 : les exemples, quoique fréquents, sont cependant moins nombreux :

Par votre nom sa vi*e* finissant.
(*L'Amour des Amours.* Sonnet 53, p. 34.)

Pour voz rigueurs de ma vi*e* nourrir
(Sonnet 55, p. 34.)

Avec mes yeus la vi*e* m'éblouisse.
(Sonnet 56, p. 35.)

Sa soe*e* fine e perle orientale.
(*Opuscules*, p. 108.)

Cette liberté dans l'extension ou la contraction syllabique se rencontre avec beaucoup d'autres mots. *Esprit* devient trisyllabique :

Parler divin et esperitz celicques.
(*Œuvres Poétiques*, fol. 95 v°.)

Le mot *huit* compte pour deux syllabes dans le vers suivant :

Au nombre d'ans de vingt huit parfait.
(*Œuvres Poétiques*, fol. 85 r°.)

Ailleurs, *brieve* et *brievement* comptent pour deux syllabes. Voici un vers de six syllabes et un vers de huit syllabes :

Et ce bien brievement...
Meure de mort subite et brieve.
(Ibidem, fol. 76 v° et 77 v°.)

Nous nous rappelons que dans l'*Art poétique* Peletier recommande d' « étandre tele liçance plus avant » (p. 86). Il se comporte alors avec une fantaisie extrême et se laisse aller aux plus grandes hardiesses dans la portion du vers qui est précisément la moins malléable. La mesure des syllabes, en effet, ne dépend que de la prononciation commune, et non de celle que le poète voudrait imposer.

En se lançant dans cette voie facile, Peletier cède à

deux tendances déjà signalées. D'un côté, il s'imagine suivre les exemples de la métrique ancienne, qu'il croit portée aux inventions subtiles. D'un autre côté, il se flatte de rivaliser avec Virgile, qui a usé de ces licences « an meinz androez, plus par beaute que par nécessite » (fol. 86), mais, en réalité, ces licences, qu'il multiplie, deviennent autant de concessions à son naturel prosaïque et donnent à ses vers l'allure à la fois pédante et affaissée sous laquelle ils ont vieilli si vite.

Ce n'est pas à dire que Peletier se complaise dans la banalité : loin de là, il est quelquefois « chercheur de voies ignorées », comme l'a défini, en passant, M. Lanson dans son *Histoire de la Littérature Française* (p. 271).

Son influence sur le sonnet français a été considérable. Trois critiques ont montré avec précision quelles avaient été les innovations de Peletier dans ce domaine. Il ne nous reste qu'à résumer leurs travaux.

M. Vianey a constaté que le sonnet de Marot, constitué dans les six derniers vers par la formule AABCCB, restait encore peu solide, puisque le sonnet entier se décomposait en deux quatrains suivis d'un distique et d'un quatrain, ce dernier ayant quatre rimes embrassées : BCCB. Peletier entremêle habilement le distique et le dernier quatrain suivant les formules AABCBC et ABABCC [1]. M. Laumonier reconnaît de son côté que

1. *Compte rendu sur les Œuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans.* Édition Séché et Laumonier. *Revue d'Histoire littéraire de la France,* avril-juin 1904, p. 337.

cette dernière combinaison a été créée par Peletier [1].

M. Max Jasinski, dans son bel ouvrage : *Histoire du Sonnet en France,* célèbre Peletier comme le premier maître, digne de ce nom, du sonnet en France : « Il montre... une conscience nette du rôle réservé au sonnet (p. 49) ». On trouve, dans quelques-uns de ses courts poèmes, « un arrangement singulièrement heureux et qui devait avoir plus tard une belle fortune : CCDEDE (p. 45). » M. Jasinski rappelle enfin du Bellay, « docile aux enseignements de Peletier » dans la disposition des tercets, et Ronsard adoptant l'arrangement EDE « qu'il tenait peut-être de Peletier » (p. 97).

La formule CCDEDE a été, de nos jours, adoptée par l'école parnassienne, et la règle du sonnet est ainsi définie par Théodore de Banville : « Dans le sonnet régulier, riment ensemble : 1° le premier, le quatrième vers du premier quatrain; le premier et le quatrième vers du second quatrain; — 2° le second, le troisième vers du premier quatrain; le second et le troisième vers du deuxième quatrain; — 3° le premier et le second vers du premier tercet; 4° le troisième vers du premier tercet et le second vers du deuxième tercet; 5° le premier et le troisième vers du deuxième tercet [2] .» Peletier a employé plusieurs fois cette formule, mais en 1547 il n'a qu'un seul sonnet qui y réponde entièrement, avec l'entrecroisement

1. Commentaire dans l'édition Séché pp. 184 et 185.

2. *Petit Traité de Poésie française,* 1871, par Théodore de Banville, éd. Lemerre, 1891, petit in-12, p. 201.

des rimes masculines et féminines. C'est le premier des *Douze Sonnetz de Petrarque,* dont le premier vers est : « Per far un Allegiadra sua vendetta. » Le voici :

Amour pour faire une veng'ance appoint,
Et en un jour mille offenses me rendre,
Reprint son arc, comme un qui sait attendre
D'aguet pour nuire, et l'endroit et le point.

Ma force au cueur s'estoit rettraitte, empoint
De se povoir la et es yeux défendre,
Quand vint la bas le coup mortel descendre,
On rebouschoit tout dard qui les cueurs point.

Pourtant troublee en soy de prime face,
Oncques n'eut tant de vigueur ny d'espace,
Qu'au besoing peust des armes se saisir :

Ou au haut tertre et facheux me retraire
Hors de l'ennuy, dont aujourd'huy desir
J'ay de m'aider et m'avient le contraire[1].

Peletier nous apparaît encore ouvrier parfois heureux du vers français, dans ses efforts pour constituer la strophe.

Il convient de distinguer les *Œuvres poétiques* de 1547, et les divers poèmes de 1555. Dans le premier recueil, Peletier est initiateur, il ouvre les voies; dans le second il se trouve devancé par Ronsard créateur de rythmes, et n'intéresse plus guère l'historien de la strophe française.

1. Fol. 17 r° et v°.

En 1547, nous discernons dans les différents poèmes où il emploie la strophe dix combinaisons différentes [1] : trois se rattachent à la strophe de huit vers; deux à celle de sept vers; une à celle de six vers; une à celle de cinq vers; trois à celle de quatre vers.

Sur ces dix combinaisons, quatre déjà avaient été employées par Marot, que Peletier, on se le rappelle, admire fort : « Si nous regardons les Seaumes de Clémant Marot, ce sont vrees Odes, sinon qu'il leur defalhoét le nom [2]. » Il reprend les rythmes qui lui avaient paru les plus gracieux. Voici une strophe de huit vers de Marot, laquelle n'est pas tirée des *Psaumes :*

Si j'avois tel crédit
Et d'Amour recompense
Comme l'envieux pense
Et comme il vous a dit,
Menteur ne seroit dit
Ni vous froide amoureuse,
Et moi povre interdict
Serois personne heureuse [3].

Ici le rythme est comme oublié, parce que le poète se préoccupe surtout de ses rimes et de leurs sonorités. Peletier, sans conteste, est plus artiste : le rythme de son vers apparaît pur et léger :

Je suis las de la ville
Qui bruit comme tempeste.
Ceste tourbe civile

1. Voir le tableau aux Pièces justificatives.
2. *Art Poétique* p. 65.
3. Chanson nº 39. T. II, p. 131.

M'allourdit et enteste.
Allons cueillir la guigne,
Allons voir les champs vers,
Les arbres tous couvers
Et la fleur en la vigne[1].

De même, notre Manceau ne rappelle en rien Marot lorsqu'il reprend la strophe sautillante d'une de ses chansons. Elle a cinq vers, et chacun de ces vers compte sept syllabes :

Pourtant si je suis brunette,
Amy n'en prenez emoy,
Autant suis ferme et jeunette
Qu'une plus blanche que moy
Le blanc effacer je voy[2].

A l'aide des rimes féminines et des enjambements, Peletier transforme la cadence et écrit avec mélancolie :

Le flambeau qui les Cieux orne,
Descendant au Capricorne,
Double les nuitz et diffère
Les jours, en nostre hemisphère
Voicy l'Hyver triste et morne[3].

Dérobe-t-il à Marot la strophe de quatre syllabes, plus brève, plus arrêtée dans ses formes, il la modifie à peine. Marot écrit cette strophe aux vers égaux :

Dès qu'adversité nous offense,
Dieu nous est apuy et defence,

1. *Œuvres poétiques,* fol. 72 recto.
2. T. II, p. 129.
3. *Œuvres poétiques,* fol. 70 verso.

Au besoin l'avons esprouvé,
Et grand secours en luy trouvé[1].

Voici une strophe analogue de Peletier :

Du Dieu d'Amours je n'escri point
Que tout chacun va honorant,
Non pas que je soye ignorant
Quel il est et comment il point[2].

Marot a modifié cette strophe de quatre vers en entremêlant avec grâce deux vers de huit syllabes et deux vers de six syllabes :

Tes jugemens, Dieu véritable,
  Baille au Roi pour régner
Vueille ta justice équitable
  Au fils du Roy donner[3].

Ce rythme souple a plu à Peletier, qui le répète :

Tant plus je voy que vous blamez
  Si noble discipline,
Plus à l'aimer vous enflammez
  Ma volonté encline[4].

Tels sont, pour la constitution des strophes, les emprunts de Peletier à la technique de Marot. Il répète, en 1547, deux des rythmes des *Psaumes* de 1542, et il reprend, en leur donnant plus d'allure, deux autres

1. Psaume n° 46. T. III, p. 311.
2. *Œuvres poétiques,* fol. 82 recto.
3. Psaume n° 72. T. III, p. 318.
4. *Œuvres poétiques,* fol. 77 verso.

rythmes appartenant aux chansons. Il est remarquable que ces deux derniers arrangements : huit [1] vers de six pieds et cinq vers [2] de sept pieds, aient aussi séduit Ronsard.

Six autres combinaisons apparaissent dans l'œuvre de 1547. L'une groupe sept vers de huit syllabes, et c'est d'ailleurs le seul modèle de strophe que Ronsard [3] ait directement emprunté à Peletier :

J'escri en langue maternelle
Et tasche à la mettre en valeur
Affin de la rendre éternelle
Comme les vieux ont fait la leur,
Et soutien que c'est grand malheur
Que son propre bien mespriser
Pour l'autruy tant favoriser [4].

Cinq autres moules ont été imaginés par Peletier, et c'est ici surtout que se dévoile la nature de son effort,

1. Par exemple :

Terre, adieu, qui première...
(Livre IV, ode III. T. II, p. 246.)

2. Ma nourrice Calliope...
(Ode VI du IIIe livre, dédié à mes dames filles du roi Henri II. Ed. Blanchemain, t. II, p. 203.)

3. Où allez-vous, filles du Ciel
Grand miracle de la nature?
Où allez-vous, mouches à miel,
Chercher aux champs vostre pature?
Si vous voulez cueillir les fleurs
D'odeur diverse et de couleurs
Ne volez plus à l'avanture...
(*Aux mouches à miel, pour cueillir des fleurs sur la bouche de Cassandre*. T. II, p. 419.)

4. *Œuvres poétiques,* fol. 82 verso.

lorsqu'il est épris de noblesse. Il s'applique à rechercher le rare, par crainte de rencontrer le vulgaire. Marot avait imaginé la strophe de quatre vers, que nous avons citée plus haut : un vers de huit et un vers de six, un vers de huit et un vers de six. Peletier aime ce rythme harmonieux, il le reproduit, mais, comme piqué de n'avoir été qu'imitateur, il le retouche aussitôt et invente la combinaison sans grâce de deux vers de huit et de deux vers de six syllabes :

Le Tans à qui tout ét possible
Mètre des choses invincible
   Mon vouloer, ma puissance
   Tient an obeissance[1].

De même, persuadé que le rythme s'obtient mécaniquement, comme il l'écrira plus tard dans son *Art poétique* (p. 66) : « Les plus grans vers doevet tousjours aler devant les moindres », il crée une strophe en écrivant à la suite six vers de dix syllabes se terminant brusquement par un vers de six syllabes :

La saison gaye a Venus consacree
Qui a Nature entre toutes aggree,
Après le temps obscur est revenue,
L'Air tout puissant qui toutes choses cree
Descend d'enhault affin qu'il se recree
Dens le giron de son espouse nue
      Désirant sa venue[2].

1. *Opuscules,* p. 112.
2. *Œuvres poétiques,* fol. 64 recto.

Ainsi, dans plusieurs de ses combinaisons rythmiques, Peletier se laisse guider par les rapports mathématiques des nombres plus que par les exigences de l'oreille, et, là comme ailleurs, il se révèle plutôt logicien qu'artiste.

Dans les trois dernières formes qu'il nous reste à étudier, il ne se rend pas assez compte de la loi de l'unité qui, rigoureuse, commande à la strophe et contraint les fantaisies du poète. Il juxtapose deux strophes en une seule dans les exemples qui vont suivre. Voici huit vers que ne relie aucune intention d'harmonie ni de mesure. Deux vers de dix syllabes annoncent une période gauchement coupée par quatre vers de six, après lesquels revient le mouvement primitif de deux décasyllabes :

L'astre annuel gouverneur des saisons
En discourant les celestes maisons,
    Laisse la Vierge Astree
    Et fait l'égal séjour
    De la nuit et du iour
    Ayant la Livre entree.
Bacchus qui règne en son vineux Autonne
Fait apprester pressoir, cuvier et tonne[1].

Nous sommes ici plus près du vers libre et de ses caprices que de la mesure qu'exige la strophe. Elle ne subsiste plus par son harmonie, mais seulement grâce aux procédés d'imprimerie. Deux derniers exemples sont plus caractéristiques. Peletier écrit la longue strophe suivante qui, en réalité, se décompose en deux orga-

1. *Œuvres poétiques,* fol. 69 recto.

nismes, vivants et harmonieux à condition qu'on les sépare :

Phebus par ses journelz travaux,
Monté au tropicque estival,
Desia attele ses chevaux
Pour s'en retourner contreval,
Et d'autant qu'il descend
D'une allure fort lente
De plus en plus se sent
Sa force violente[1].

Une dernière combinaison consiste à unir, en les plaçant l'un après l'autre, deux tercets :

Tous les escriz injurieux
Que t'a transmis un furieux
Ne meritent response.
Toutesfois seulement pour rire
Tu luy peux quelquechose escrire
Digne de sa semonce[2].

En résumé, Peletier, dans son œuvre de 1547, emploie dix combinaisons strophiques. Quatre avaient été utilisées par Marot. Sur les six qu'il semble avoir inventées, Peletier en imagine cinq qui témoignent de plus de recherche que de sens musical, et que Ronsard, disciple fidèle dans d'autres domaines, n'a pas daigné reproduire. Une seule combinaison strophique de sept vers de chacun huit syllabes s'est imposée à l'oreille du plus grand des artistes de la Renaissance.

1. *Œuvres poétiques,* fol. 66 recto.
2. Ibidem, fol. 75 recto.

C'est précisément parce qu'elles surviennent après les créations de Ronsard que les strophes de 1555 offrent beaucoup moins d'intérêt. Cependant, chercheur obstiné, Peletier y essaie quelques rythmes nouveaux. Il lui arrive, dans une intention d'art et d'harmonie imitative, de reprendre la liberté dont il avait usé en 1547 et d'écrire des strophes composées uniquement de rimes féminines. Tels ces vers où le poète célèbre les courses de la Lune dans la nuit, et où il s'efforce de modérer, dans un accord heureux entre la forme et l'idée, l'éclat des sons et des rimes :

Sœur de Phébus, la plus proche des Terres,
Ornant la nuit de noer amantelee
Plus que les sis légèrement tu erres
L'oblique tour de la voee etelee.
Tu reluis la plus evidante
Du Ciel, après la lampe ardante
De ton Frère, qui te ranflamme
Tous tes moes, de nouvelle flamme[1].

Cette strophe est d'un excellent exemple. Elle nous montre la conception particulière que Peletier s'est faite de l'ode. Comparée aux combinaisons de Marot et de Ronsard, la strophe, chez lui, apparaît plus complexe, plus lourde, plus laborieuse. Elle n'a ni la légèreté de celle de Marot ni la sonorité et le rythme de celle de Ronsard; elle est le plus souvent une création artificielle

1. *L'Amour des Amours*, p. 91.

en dehors des lois de grâce et d'harmonie que réclame toute poésie.

Les mêmes lacunes et les mêmes gaucheries apparaissent dans la façon dont Peletier pratique la césure. Nous nous rappelons les théories qu'il exprimait dans l'*Art poétique*. La césure, « chose menue », exige seulement que la quatrième syllabe marque la fin d'un mot :

« Ces deus derniers g'anres de vers Françoes (pour n'ometre les choses menues) sont ceus qui ont Césure : Car tous les autres n'an ont point. La césure du Décassillabe ét an la quatrième silabe. Comme :

Qui au conseilh des malins n'a été[1].

Une telle façon de considérer les coupes qui diversifient le rythme et réjouissent l'artiste véritable indique assez que Peletier a mal compris la nature et le rôle de la césure. Voici des vers où il est impossible de la retrouver. Quoi d'étonnant s'ils gardent l'allure et la lourdeur de la mauvaise prose?

Les choses ont bonne et longue durée...
Celuy duquel plus de bien tu reçoiz[2].

Ailleurs, Peletier manque lui-même à la règle étroite qu'il avait posée, et place au sixième pied le repos du décasyllabe :

1. *L'Art poétique*, p. 57.
2. *Œuvres poétiques*, fol. 85 verso et 88 verso.

Ninfes e Dieus des eaux, boes, mons e chans[1]...
O grand plesir des chans, mes lequel étce[2]?

Il lui est-même arrivé — il est vrai que c'est dans une épigramme — de porter la césure jusqu'après la septième syllabe :

Fesons lequel vous plera, dit la bele[3].

D'autres vers sont coupés au deuxième ou au troisième pied :

Vers vous, auquel les lettrez ont recours[4].
La beauté ét le moins qui soet an ele[5].

Quelques-uns enfin — ils sont parmi les plus harmonieux — présentent deux repos, le premier plus marqué, le second très sensible encore :

Ta plume | en temps et style | me precede[6].
Car toe, | etant comme lui | moete et froede[7].

Ce sont là des exceptions aux rares endroits où la poésie triomphe de la conception mécanique, voisine de celle du moyen âge, que Peletier s'est faite de la césure.

Par instinct, encore, ou pour imiter Virgile, Peletier use souvent de l'enjambement. Toujours il y est heu-

1. *L'Amour des Amours,* p. 4.
2. *Opuscules,* p. 97.
3. Ibidem, p. 99.
4. *Œuvres poétiques,* fol. 90 verso.
5. *Opuscules,* p. 109.
6. *Œuvres poétiques,* fol. 36 recto.
7. *L'Amour des Amours,* p. 92.

reux, réussissant à la fois à détacher le mot important et à constituer une période harmonieuse :

Celuy qui a l'ame ravie
Par les Cieux[1]...

Taons et bourdons murmurent a lentour
Du doux raisin[2]...

E me sambloét a l'heure étre invité
D'un ris[3]...

Par douce force tu alliches
Les Poëtes[4]...

Il sifle au floc flori
Du buisson, favori
D'Eco[5].

Peletier écrit ses vers sans redouter ni rechercher l'hiatus. Voici trois chocs entre voyelles dans quatre vers qui se suivent :

Et vont disant qu'ay assez entrepris
Mais sans avoir le mien deu achevé,
J'ay laissé choir par voye un fais levé
Et de quitter un commencé affaire[6].

Quelquefois l'hiatus est d'autant plus dur à l'oreille que les deux voyelles qui se heurtent ont un son identique :

L'Eau au cave aërien[7].

1. *Œuvres poétiques*, fol. 78 verso.
2. Ibidem, fol. 69 recto.
3. *L'Amour des Amours*, p. 60.
4. *Vers liriques*, à la suite de *l'Amour des Amours*, p. 113.
5. Ibidem, p. 127.
6. *A Monsieur de Saint-Gelais*, fol. 101 verso.
7. Vers à la suite de *l'Amour des Amours*, p. 74.

II

Toutes ces défaillances trouvent leur excuse dans l'idée que conçoit Peletier de notre poésie. Pour lui, son essence n'est renfermée ni dans la mesure ni dans le rythme, mais uniquement dans la rime. Sur l'importance qu'il accorde à cet élément générateur du vers, jamais il n'a varié. En 1555, aussi bien que dans les dernières pages des *Louanges* en 1582, il renouvelle les mêmes déclarations : « Et certes, il faut que je die cela de moe que j'é été celui qui plus e voulu rimer curieusement » (p. 55), et dans la *Remontrance à soeméme,* qui termine les *Louanges* (fol. 73 recto), il reprend le même aveu :

> Je suis un peu an mes rimes trop mien...
> Et de cela je ne pran autre excuse
> Fors qu'an song'ant aus moz pour bien rimer
> Je songe au sans, e a bien l'exprimer.

Cette rime riche qu'il prisait tant, notre poète ne l'a pas toujours rencontrée. A de rares endroits il s'est contenté de l'assonance. Voici trois mots : *tels, immortels, t'es,* qui, en dépit de leur orthographe, imaginée pour les besoins du vers, en dehors de la prononciation et de l'usage, ne constituent pas des rimes :

Si les Grecs sont si fort fameux,
Si les Latins sont aussi *telz*,
Pourquoy ne faisons-nous comme eux,
Pour estre comme eux *immortelz?*
Toy qui si fort exercé *t'es*
Et qui en Latin escriz tant,
Qu'es-tu, sinon qu'un imitant[1]?

Dans le même recueil, on rencontre des assonances aussi pauvres :

Car tout premier est chose seure, *qu'en ce*
Si je vouloy' parler par élo*quence*[2].

Et encore :

Autrement que *seroit-ce*
Le gendarme endurci
N'a eu aucun merci
De bourg ny de *paroisse*[3].

Pour Peletier, il en va de la rime comme des autres éléments du vers. Elle n'est jamais spontanée, et prend rarement sa source dans une heureuse facilité; elle n'est obtenue que par un labeur qui dégénère souvent en procédé. On aurait peine à croire jusqu'à quel point, pour terminer commodément ses vers, Peletier accumule les mots de même famille. Voici, dans les *OEuvres poétiques* : *traduiz* et *introduiz* (fol. 5 verso), *mettre* et *omettre* (fol. 5 recto), *pris* et *repris* (fol. 36 verso), *dégoutte* et

1. *Œuvres poétiques,* fol. 83 recto.
2. *Les Louanges de la Cour,* fol. 91 verso.
3. Fol. 73 verso.

goutte (fol. 69 recto), *passe-temps* et *temps* (fol 81 recto), *raison* et *comparaison* (fol. 91 verso), *phrase* et *périphrase* (fol. 101 verso).

D'autres rimes aussi médiocres sont formées par des diminutifs : *clairettes* et *pierrettes* (fol. 68 verso), *musettes* et *amusettes* (fol. 67 verso); ou proviennent d'épithètes banales et écolières (fol. 64 verso) :

A l'arriver de Flore *gracieuse*
Maint beau bouton et pierre *précieuse,*
Terre féconde engendre de son ventre.
De l'Aquilon l'aleine *audacieuse,*
Aux arbrisseaux et fleurs *pernicieuse,*
Quitte la place au doux zephyre et rentre
En son tenebreux centre.

Dans une autre strophe de la même ode *au Printemps,* nous rencontrons également quatre adjectifs pour terminer les vers : *heureux, savoureux, amoureux, langoureux;* de même : *hideux, hazardeux, joliz, poliz* (fol. 65 recto); *audacieux, gracieux* (fol. 81 verso)*; végétatifs* et *pénétratifs* (fol. 66 recto) et deux adverbes : *miséricordieusement* et *mélodieusement* [1], et encore : *consécutivement*, *brièvement* (fol. 76 verso).

1. Si vous traittiez ma loyauté
Misericordieusement
Alors melodieusement
Je chanteroy' vostre beauté.
(Fol. 82 verso.)

On remarquera que cette rime est condamnée par du Bellay, plus préoccupé ici de l'art que de l'amitié : « Quand je dy que la Rythme doit estre riche, je n'entens qu'elle soit contrainte et semblable à celle

Ce que la rime gagne en sonorité, elle le perd en pittoresque et en variété. Très peu de rimes rares et inattendues dans ces vers consacrés aux thèmes si féconds du Printemps, de l'Été, de l'Automne et de l'Hiver. Quelquefois, pourtant, nous jouissons de rencontres fortuites et de rimes qui éveillent notre surprise : *vertuz*, *vestuz* (fol. 6 recto), *compagnons, oignons* (fol. 66 verso), *poulletz, gobeletz* (fol. 73 verso), *voiles*, *estoiles* (fol. 71 verso). Le plus souvent nous devons nous contenter de la richesse des sons, qui seule a séduit notre Manceau. Ajoutons que ses vers, par leur plénitude et leur homophonie, nous charment encore. Ce n'est pas par le rythme que valent les quelques vers de Peletier dignes d'être admirés : c'est par la fermeté et la solidité des rimes qui les enferment en des contours précis. Les citations seraient superflues. Que l'on relise les vers qu'il nous a fallu reproduire au cours de cette étude, et il apparaîtra que depuis 1544 jusqu'aux *Louanges*, Peletier a poursuivi non les rimes rares mais les rimes riches.

Sur ce point encore, l'influence de Peletier fut salutaire. Rappelons-nous qu'aux environs de 1550 quelques

d'aucuns, qui pensent avoir fait un grand chef d'œuvre en Françoys quand ilz ont rymé un Imminent et un Eminent, un Misericordieusement et un Melodieusement, et autres de semblable farine. » *(Le second livre,* ch. VII, p. 46. T. Ier. Edit. Marty-Laveaux.) Peletier, dans son *Art poétique* (p. 56), cite de nouveau cette rime et la défend en termes assez faibles : « Vrei ét que je ne reprandré pas, einçoes ne priseré pas moins un homme, pour ne rechercher une Rime si songneuse comme sont misericordieusemant e melodieusemant, qui est une Rime mienne. »

poètes tentent d'éliminer la rime dans leur imitation aveugle de l'art antique; du Bellay lui-même la considère comme « fâcheux et rude geôlier[1] ». Contre de telles tendances Peletier a réagi par ses théories et par ses exemples, et il semble que Ronsard soit son disciple, lorsqu'il désire, dans l'*Art poétique,* la rime « résonnante et d'un son entier et parfait[2] ».

III

Reste une dernière faculté poétique sur laquelle il convient de jeter un coup d'œil d'ensemble. Quelles images a préférées Peletier? A-t-il reçu le don de les créer, sans lequel il n'est point de poète?

Il commence par les dérober aux anciens dans la mesure où il le peut :

Soét que Junon son er essuye
Ou bien qu'el' le charge de pluye[3].

Tantôt c'est Homère qu'il imite :

Comme si quelque foes l'acier de feu brilhant
Ét porté tout brandi de l'ardante fournèse
An l'eau du forgeron, il antre grésilhant[4].

1. Le second livre de la *Deffence et Illustration,* ch. VII, p. 46. Edition Marty-Laveaux. T. II. Paris, 1866.
2. T. VII, p. 326.
3. *Opuscules,* p. 116.
4. *L'Amour des Amours,* p. 108.

Tantôt c'est Lucrèce :

Les poissons mesme en la grand'mer couvers,
Dedens leurs eaus esteindre pas ne peuvent
Les flammes qu'ilz espreuvent[1].

Tantôt c'est quelque philosophe néo-platonicien :

Toe, Un, Tout, Infini, toe le Cercle et le Çantre[2].

Tantôt c'est Ovide :

Phebus, derriere la montagne
An ce beau jour solsticial
Dedans la mer ses cheveus bagne,
Jalous, ce samble bien,
De l'autre soleilh tien[3].

Tantôt même, dans les dernières œuvres, il s'inspire du *Roman de la Rose :*

Mes à la fin, la ferme Paciance
Close au dedans du mur de Consciance[4].

Parfois, s'opposant nettement à ces tours ingénieux, surgissent d'autres métaphores qui proviennent du tempérament bourgeois porté à la comparaison énergique et familière :

Qu'autant divers presque l'on nous repute,
Comme est un homme et une beste brute[5].

1. *Œuvres poétiques,* fol. 64 verso.
2. *Louanges. La Sciance,* fol. 61 verso.
3. *Opuscules,* p. 105.
4. *Louanges,* fol. 27 verso.
5. *Œuvres poétiques,* fol. 92 recto.

Mais il s'y congnoit ainsi comme
L'aveugle en la peinture[1].

Voici encore des images empruntées à la nature rustique où se complaît Peletier. Le vent s'empare, dans les hauteurs, de la matière évaporée, qui devient neige :

Et sans fin la *boulang'ant*
Peu à peu la va chang'ant
An une blancheur aqueuse[2].

Quand il se souvient de ses mathématiques, l'image s'exprime en mots abstraits :

Prenez vertu, comme un cors Hexaedre
Ou la prenez, comme le Tetraedre
Qui an tous sans, qu'il soet mis ou geté
Ne peut tomber que sus sa fermete[3].

Ainsi, lorsqu'il invente ses comparaisons, elles diffèrent, par leur énergie fruste, des nobles métaphores qu'ailleurs il emprunte aux anciens. Il lui arrive toutefois d'unir avec mesure l'imitation au naturel, et dans ces rares bonnes fortunes il est poète. Relisons les vers consacrés à la Rosée ou à l'Alouette. Combien fraîches et fécondes se multiplient les visions et les images! Voilà l'apaisement au déclin des chaudes journées :

... Sus l'humide soer
La chaleur se vient rassoer.

1. Ibidem, fol. 78 verso.
2. *L'Amour des Amours*, p. 84.
3. *Louanges*, fol. 26 verso.

Puis naissent les « tramblantes perlettes » humées aux premiers rayons du soleil :

Comme les ebaz plesans
S'an vont des les jeunes ans
E la beaute virginale
Des la tandreur matinale[1].

Voici encore, disséminées çà et là, de fortes ou de gracieuses comparaisons :

Celuy qui a l'âme ravie
Par les Cieux, va et passe
Et souvent voit durant' sa vie
D'enhault la terre basse[2].

L'imprévu, la justesse, la grâce, s'unissent dans les métaphores qui suivent :

Cest Univers qu'autour vous voyez rire,
Je ne say quoi d'allaigre en vous allume
Pour rendre agile et feconde la plume[3].

On l'a vu, la plume du poète n'a pas toujours été « agile et féconde ». Capricieux dans sa métrique, ignorant du rythme, facile dans ses rimes, Peletier est médiocre poète. L'art, chez lui, n'égale jamais la conception. Lui-même nous fait l'aveu de ses faiblesses et de la stérilité de ses efforts : « Teles foes je suis contreint de metre quelques neglig'ances déliberees pour cacher ma misere[4]. »

1. *L'Amour des Amours,* p. 79.
2. *Œuvres poétiques,* fol. 78 verso.
3. Ibidem, fol. 100 recto.
4. *Art poétique,* p. 56.

Un tel jugement fait honneur à la clairvoyance et à la sincérité de notre auteur. Pourquoi se complut-il aux négligences délibérées, alors qu'au début, en traduisant Horace [1] il avait recommandé aux novices « meure attente et prevoiance » ? Maître de chœur et vrai guide de la Pléiade par la pensée, par la nouveauté et la justesse des théories, Peletier, dès qu'il en faut venir à l'exécution, reste au-dessous des moindres poètes contemporains, génie prosaïque, ne forgeant son vers sans harmonie que par ténacité, toujours prêt à s'échapper vers la prose, à se récréer par de libres contes et de joyeux devis.

1. Fol. 5 verso.

CHAPITRE II

L'ÉCRIVAIN EN PROSE

I. — Son double style, tantôt très familier, tantôt redondant.
II. — Son vocabulaire : *a* créations éphémères; *b* créations durables.

I

Dans sa prose comme dans sa poésie, Peletier est tour à tour emporté par le double courant que nous avons rencontré. Tantôt il côtoie la terre gauloise, tantôt il s'élance vers des routes laborieuses et inconnues.

Sa prose cependant se maintient plus terre à terre que sa poésie. Il y apporte moins d'ambition, et, comme il n'écrit en prose que pour instruire, il se préoccupe surtout de la clarté, « tenir un train le plus clair e le plus aisé que pourrai imaginer », ainsi qu'il le dit dans le *Proesme* sur le second livre de son *Aritmétique* [1]. On y retrouve l'abandon qui fait le charme des *Nouvelles*

1. Poitiers, 1552, in-8°.

Récréations et joyeux Devis, ainsi que le naturel parfait des comparaisons. Alors même qu'il s'agit d'idées littéraires élevées, les images restent rustiques. Voyez comment il s'exprime à propos de l'introduction des mots nouveaux. Ils « se coulet parmi les premiers, tout einsi qu'on melle le fourmant avec le segle... pour amander le morceau [1] », et les Muses elles-mêmes « ne cherchet pas les Sauvag'ons après les arbres frans [2] ».

Il ne se complaît aux longues phrases et à la rhétorique que dans ses préfaces. Voici un échantillon de ce style faussement éloquent :

« Qui a il au Monde qui ne soet sinifié, voere conduit par Nombres... nombres Planétaires, si laborieusement et si artificiellement agansez... que je ne sé si je leur doe nier l'efficace qu'on leur attribue an la Magie [3]. »

II

Puisque Peletier use de deux styles, il y a chez lui deux langues : celle qui comprend les mots communs et celle qui recherche les mots savants.

Sur la nécessité de créer des mots nouveaux, aussi bien que sur celle de réformer l'ortographe, ses opinions n'ont jamais varié. Dès 1545, pour traduire Horace, il

1. *Dialogue de l'Ortografe,* p. 196.
2. *Art poétique,* p. 36.
3. *L'Algèbre.* Proème du second livre. Lyon, 1554, in-8°.

essaie des vocables nouveaux, et dans ses *Louanges* (fol. 10 verso) il réclame encore

Que nouveaux moz aus nouveaux fez soet mis.

Voici la liste, que nous espérons complète, des termes que le premier il a mis en circulation [1] :

PREMIÈRE SECTION

Termes crées par Peletier, qui ne lui ont pas survécu :

Adreceur : *Les Louanges,* fol. 30 recto. 1581.
Aminicules : *L'Aritmétique,* fol. 48 recto. 1552.
Beneficence : *Les Louanges,* fol. 58 recto. 1581.
Beyes (?) : *Les Louanges,* fol, 67 verso. 1581 :

... les faussetez et *beyes*
Aussitot retenant que portant choses vreyes.

Bruitive : *La Savoye,* p. 12. 1572.
Concubiz : *L'Art Poétique,* p. 8. 1555.

1. Voici la méthode qui nous a guidé dans notre recherche. Nous avons d'abord relevé dans Peletier tous les termes qui n'appartiennent pas à la langue courante, sans tenir compte des œuvres manuscrites. Nous avons ensuite contrôlé ces mots par les dictionnaires de Littré, d'Hatzfeld et Darmesteter et principalement de Godefroy. Trois cas se sont alors rencontrés :

1° Aucun des dictionnaires ne reproduit les termes employés par Peletier : nous considérons alors ces mots comme des créations éphémères du poète, et nous les classons dans la première section.

2° Les dictionnaires reproduisent les termes de Peletier et les attribuent à un écrivain ou à un ouvrage postérieurs : nous considérons alors Peletier comme leur inventeur, et nous les énumérons à la seconde section.

3° Les dictionnaires citent pour ces termes rares une origine antérieure à Peletier : nous négligeons alors cette troisième série.

Nous avons connu trop tard pour le mettre à profit l'ouvrage de M. H. Vaganey : *Vocabulaire français du* XVIe *siècle,* Lyon, 1904-1905, in-8°.

Cricquante : (qui appartient au cric.) *OEuvres Poétiques*, fol. 3 verso. 1547.
Ecriteur : *L'Art Poétique*, p. 48. 1555.
Enfardes (tu) : *OEuvres Poétiques*, fol. 5 recto. 1547.
Epergneur : *L'Art Poétique*, p. 13. 1555.
Estouble : *OEuvres Poétiques*, fol. 48 recto. 1547.
Libère : *L'Art Poétique* d'Horace, fol. 16 recto. 1545.
Matèmes : *Louanges*, fol. 72 recto. 1581.
Négocieux : *Louanges*, fol. 47 recto. 1581.
Ondeux : *L'Amour des Amours*, p. 65. 1555.
S'orier (se lever) : *Louanges*, fol. 65 verso. 1581.
Pastoralite : *L'Art Poétique*, p. 15. 1555.
Sédant (calmant) : *La Savoye*, p. 7. 1572 [1].

SECONDE SECTION

Mots créés par Peletier et restés français

Athée : *OEuvres Poétiques*, fol. 78 recto. 1547.

Et qui des *athees* repreuve.

Calamiteuse [2] : *Les Louanges*, fol. 31 recto. 1581.

E fut trop plus sa fin *calamiteuse*.

Candeur : *L'Art Poétique*, p. 92. 1555.

« Il n'i a chose plus seante aus nourriçons des Muses que la *candeur*. »

1. Nous ne comptons point comme termes nouveaux une foule d'allitérations qui modifient les formes de termes d'ailleurs anciens : Ainsi : *protrait* pour *portrait (L'Art poétique* d'Horace, fol. 7 recto) ; *nubileux* pour *nebuleux (Œuvres poétiques*, fol. 52 recto) ; *racueille* pour *accueille* (Ibidem, fol. 76 recto) ; *pourgetés* pour *projetés (Dialogue de l'Ortografe*, p. 39).

2. Le mot « calamiteux » se lit dans la 1re édition des *Nouvelles Récréations (L'Imprimeur au Lecteur)*. Mais les autres éditions suppriment ce mot et mettent : « calomnieux. »

Cremeuse : *La Savoye,* p. 36. 1572.

« la *cremeuse* gresse. »

Expeditif : *L'Art Poétique* d'Horace, fol. 2 recto. 1545.

« le plus *expeditif* moien. »

Histrions : *L'Art Poétique* d'Horace, fol. 16 verso. 1545.

... jouer les faisons
Par *histrions*...

Intempestif : *L'Amour des Amours,* p. 124. 1555.

Mais il est démoli
D'*intampestif* outrage.

Oculairement : *L'Art Poétique,* p. 70. 1555.

« Il faut fere voer bien *ocuIerement.* »

Ratiociner : *L'Aritmétique,* fol. 81 verso. 1552.

« Ils n'en eussent trouvé en *ratiocinant* la certitude et l'experience. »

Truculent : *L'Art Poétique,* p. 72. 1555.

Un Hercule *truculant.*

Vagir : *L'Art Poétique,* p. 37. 1555.

« Je dirè bien que les Infinitiz an *ire* latin, se peuvet meintz foes impunement convertir en ir Françoes. Comme de vagire, *vagir.* »

Tel est dans ce domaine le double effort de Peletier. Quelques-unes de ses inventions, décalques pédants d'une langue morte, *aminicules, sédant, matèmes,* ne pouvaient prétendre à la vie. D'autres, à la vérité, ne se sont pas imposées, mais déjà elles ont l'allure française; tels les termes *beneficence, negocieux, ondeux.* Enfin dix mots, qui ont conservé tout leur sens et tout leur à-propos, ont pénétré dans le vocabulaire. Ce n'est pas là un résultat négligeable, et, par cet apport, l'œuvre de Peletier, désireux d'enrichir la langue, achève de nous paraître féconde.

CHAPITRE III

JACQUES PELETIER ET LA POSTÉRITÉ

I. — Les contemporains admirent le savant — critiquent le réformateur de l'orthographe — louent le traducteur et l'harmonie imitative de quelques poèmes. — Particulière clairvoyance de Pasquier.

II. — Le XVIIe et le XVIIIe siècle. — Contributions de Colletet, de Ménage, de Jean de Launoy. — Critique de Bayle. — Goujet et les sévérités de son goût étroit.

III. — Le XIXe siècle. — Indifférence de Sainte-Beuve. — Efforts sympathiques de Patin, de Max de Clinchamp, de Charles d'Héricault, d'Hauréau. — Appréciations purement objectives des contemporains : MM. Livet, G. Esnault, Brunot, Lanson, J. Vianey. — Études particulières de MM. Jasinski, Laumonier et Chamard.

I

Devant une œuvre si diverse, également capable de satisfaire les lettrés et les mathématiciens, les contemporains témoignent surtout de l'étonnement. Suivant l'expression gauche, mais énergique, de Pierre de Brach,

Peletier « a plus d'un mestier[1] ». Les uns admirent le savant, les autres le poète.

C'est surtout le savant qui reçoit les hommages de Pierre de Brach; il le représente expliquant les figures

D'Euclide géométrien[2].

Pontus de Tyard nous le montre également à la fois occupé d'Euclide et observant les rayonnements de la planète Jupiter[3].

Scévole de Sainte-Marthe loue avec emphase l'universalité de ce génie :

« Ton Esprit fut tellement propre aux sciences que ne se pouvant arrester à une seule, il se donna la liberté de les embrasser toutes et d'en faire profession[4]. »

D'autres préfèrent le littérateur, mais ils distinguent ou ses tentatives de réforme orthographique, ou ses traductions, ou ses propres essais poétiques.

Sur l'orthographe, Sainte-Marthe, seul, retrouve ses éloges ordinaires :

« Il n'est point de solide ny de pertinente raison que tu n'employes là pour persuader aux Français que contre l'usage qui se pratique ordinairement en France, ils ne devraient jamais écrire d'une autre sorte qu'ils parlent[5]. »

1. *Les Meslanges. Convy.* Fol. 148 recto. Bordeaux, 1576, in-4°.

2. Ibidem.

3. *Deux Discours de la nature du Monde et de ses parties,* fol. 19 verso. Paris, 1578, in-4°.

4. *Eloge des Hommes illustres...* mis en François par G. Colletet, p. 299. Paris, 1644, in-4°.

5. Ibidem, p. 300.

Quant aux autres contemporains, ceux mêmes qui sont le plus amis de Peletier se montrent justement sévères. Pasquier, surtout, guidé par son bon sens bourgeois, ne perd jamais l'occasion de combattre la nouvelle orthographe et d'en montrer l'erreur originelle :

« Chacun se donnant la même liberté que vous, se forgera une Orthographe particulière[1]. »

Dès que l'on apprécie le traducteur, il y a accord pour le louer. Aneau lui-même, l'auteur du *Quintil,* si hostile aux novateurs, cite, sans le dénigrer, l'*Art poétique* d'Horace traduit par Peletier[2]. Sibilet propose Peletier comme modèle, en le plaçant au même rang que Marot et Salel, ce qui est injuste[3]. Des Masures croit l'œuvre définitive et défend qu'on la tente de nouveau :

Qui osant toucher à tel œuvre
Sa lourde ignorance descœuvre[4].

Enfin les éditions des traductions, qu'il s'agisse de l'*Art poétique* d'Horace ou des deux premiers chants de

1. *Les Lettres.* Amsterdam, 1723, in-fol. T. II, liv. III, col. 55. *A M. Ramus.* Et encore : liv. I, col. 8. *A M. de Tournebu,* et les *Recherches,* t. I, liv. VII, ch. VI, col. 702.

2. Ed. Person, p. 188.

3. « Imite Marot en sa *Métamorphose*... Salel en son *Iliade*... Peletier en son *Odyssée* et *Géorgique. (L'Art poétique François,* fol. 73. Lyon, 1555, in-8°.)

4. *Œuvres poétiques. A Joachim du Bellay,* p. 17. Lyon 1557, in-4°.

l'*Odyssée,* se succèdent jusqu'en 1584 pour l'*Art poétique* [1] et jusqu'en 1574 pour l'*Odyssée.*

Les contemporains ont aussi célébré le poète, mais au moyen, le plus souvent, de vagues épithètes. Ainsi Ronsard, en 1550, jeune et inconnu, l'appelle l'un « des plus excelens des Poètes de nostre âge [2] ». Seuls, deux amis de Peletier ont lu et goûté ses vers, en y retrouvant quelques-uns des ornements où il s'était complu. Tabourot, au chapitre *des Descriptions pathétiques* [3], cite les vers des batteurs de blé et de l'Alouette que Pasquier avait admirés à plusieurs reprises [4] : « En quoy il rencontra si heureusement qu'il est impossible de mieux [5]. » Contestable et naïve dans ce cas particulier, l'appréciation de Pasquier est d'une justesse frappante dès qu'il juge le

1. *Les Œuvres de Q. Horace,...* veues et corrigées de nouveau par Luc de la Porte. Paris, 1584, in-8°. (Réserve P Yc 123.) Il reproduit *l'Art poétique* de Peletier, indiquant seulement l'auteur par les initiales J. P. D. M. : « Voici enfin l'aubain Horace qui... vient donner le bonjour à la France, » s'écrie, non sans prétention, Luc de la Porte « Parisien, Docteur en Droit et Advocat ». En réalité il ne corrige Peletier que pour supprimer les néologismes que nous avons signalés. A la place d'Alain Chartier, de Marot, de Crétin, de Jean le Maire, des Lombards et des Écossais, il restitue Cécile, Plaute (fol. 340 recto). Caton, Ennius (340 recto) Argiens et Assyriens (fol. 340 recto). Partout ailleurs, il témoigne de son goût en reproduisant la traduction pittoresque de Peletier.

2. Préface aux quatres premiers livres des *Odes,* Ed. Blanchemain. T. II, p. 10.

3. Ch. XIX, p. 247. Rouen, 1648, in-8°.

4. *Les Recherches de la France.* Liv. VII. Ch. IX, c. 720. Amsterdam, 1723, in-fol.

5. *Les Lettres,* t. II, liv. VIII, col. 217. Lettre XII. A M. Tabourot. Edit. Amsterdam, 1723, in-fol.

rôle du poète et son influence. Il a compris qu'il était vraiment précurseur de la Pléiade. Peletier, dit-il, « commença aussi d'habiller notre Poésie à la nouvelle guise avec un très heureux succès [1]. » Et ailleurs il ajoute, parlant encore de notre Manceau : « Que je puis presque dire avoir esté le premier qui met nos poètes français hors de page [2] ». Nul, depuis, n'a si bien caractérisé le rôle particulier de notre auteur dans l'histoire littéraire. Aussi Gilles Corrozet cite-t-il quelques extraits de Peletier dans *Le Parnasse des Poètes françois modernes, contenant leurs plus riches et graves sentences, Discours, Descriptions et doctes enseignements* [3]. Il choisit avec goût les vers qui nous paraissent encore pleins de charme, où Peletier, dans les *OEuvres poétiques,* loue l'homme sage préférant la campagne et les champs paternels aux soucis de la cour.

Vauquelin de la Fresnaye apporte le sentiment du siècle à son déclin. Il place Peletier en bonne compagnie, à côté même de Ronsard, et il discerne chez son prédécesseur les qualités que précisément la postérité a continué de reconnaître en Peletier : science, facilité, jugement :

> Note pareillement la généreuse audace
> De Ronsard, qui les vieux en ce beau genre [4] passe

1. *Les Recherches de la France,* t. I, liv. VII, ch. VI, col. 701-702.
2. *Les Lettres,* t. II, liv. III, col. 55, Lettre IV. A M. Ramus.
3. Paris, 1571, petit in-8o, fol. 20 recto, 34 recto, 82 verso. (Inv. reserve, Ye 4.532.)
4. Il s'agit des *Hymnes.*

Et le jugement grave et la facilité
Du sçavant Pelletier, en son antiquité,
Et si tu ne veux point user de noms estranges
Donne leur, comme luy, le beau nom de louanges[1].

En 1598, Philibert Maréchal cite dans plusieurs chapitres de son livre[2] les ouvrages de notre savant. Il ne l'apprécie pas, puisqu'il se propose seulement d'indiquer les ouvrages en les classant d'après le sujet traité. Mais déjà, seize ans seulement après la mort de leur auteur, les ouvrages de Peletier en astrologie et en médecine sont passés sous silence.

II

Tous ces éloges cessent, comme il fallait s'y attendre, à l'aurore du XVIIe siècle. Seuls quelques survivants ou quelques érudits se souviennent de Peletier. Jean de Tournes, en 1611, rend hommage à sa « singulière méthode et merveilleuse facilité[3] », et Colletet, ami du XVIe siècle, lui consacre une notice étudiée minutieu-

1. *Art Poëtique,* IIIe chant, p. 92. Caen, 1612, in-8°.

2. *Le guide des Arts et Sciences et Promptuaire de tous Livres tant composés que traduictz en François.* Paris, 1598, in-4°. L'auteur cite Peletier aux articles : *Grammaire,* p. 4. *Rhétorique,* p. 10. *Arithmétique,* p. 22. *Topographie,* p. 37. *Ethique,* p. 173. *Poësies et Fables,* p. 280.

3. Cf. ci-dessus p. 52.

sement. Colletet a lu Peletier, sauf peut-être *la Savoye* dont il parle à peine ; il cite pour chacune des œuvres les strophes ou les morceaux qui lui semblent plus remarquables, et montre par où l'auteur mérite d'intéresser la postérité :

« Jacques Peletier est de tous nos bons auteurs possible celui qui travailla le plus pour la gloire de notre langue... [Il] passera toujours ou pour le premier ou pour un des premiers qui a fait heureusement succéder l'ode aux antiques vilanelles, aux vieux lais et virelais, rondeaux et ballades, coq à l'âne et autres semblables ferrailles enrouillées des siècles précédents [1]. »

Gilles Ménage s'est aussi occupé de Peletier. Il a écrit [2] une vie de notre auteur aujourd'hui perdue, où sans doute se rencontraient des détails d'ordre particulier. Cet érudit était en effet petit-neveu de Jacques Peletier du côté maternel. Il cite quelque part une phrase de cette vie où il juge Peletier illustre dans quatre domaines : la grammaire, la poésie, la médecine et les mathématiques [3].

En 1640, La Mesnardière, dans le discours qui sert de préface à sa *Poétique,* se souvient de Peletier et estime « son esprit, sa doctrine et son jugement (page KK) ».

Avec Jean de Launoy commencent les notices super-

1. Fol. 392.
2. Cf. *Seconde partie de l'histoire de Sablé,* pp. 153 et 154. Ailleurs il nous apprend que Guillaume Ménage retrancha l'*s* de son nom pour complaire à Peletier, son intime ami. *(Vita Guillelmi Menagii,* p. 52.)
3. *Seconde partie de l'histoire de Sablé,* p. 154.

ficielles. L'auteur de l'*Histoire du collège de Navarre* énumère assez exactement les titres des ouvrages de Peletier (t. II, p. 747). Il nous donne des renseignements précieux sur Jean Peletier et il publie deux lettres de Jacques de Billy, que malheureusement il date mal, adressées à notre auteur [1].

Au XVIIIe siècle on ne se préoccupe plus du tout de la personne de Peletier, et très peu s'intéressent à son œuvre : Bayle [2] le nomme, à propos des contes, à l'article « Périers », et rectifie à l'article « Billy » une date inexacte. Goujet [3] lui consacre des articles étendus. Le critique a lu ses œuvres avec soin. Il est très sévère pour le poète et formule, sur l'ensemble, des jugements qui ne conviennent qu'à quelques portions de l'œuvre. C'est ainsi qu'il dit du recueil de 1555 que l'auteur ne se montre « ni bon philosophe ni poète, même médiocre [4] ». Ailleurs il reproche à ses vers d'être « remplis d'hiatus, de termes bas et triviaux, et de manquer de feu [5] ».

Goujet devient tout à fait injuste lorsque, égaré par le goût étroit de son siècle, il juge que l'*Art poétique* d'Horace « perdit sous sa plume toute son élégance et sa délicatesse [6] ». En revanche, le premier il s'intéresse à l'*Art poétique,* que les contemporains, La Croix du Maine et

1. Voir ci-dessus, pp. 73 et 74.
2. T. IV, p. 595. 5e édit. Amsterdam, 1734, in-fol.
3. Goujet : *Bibliothèque françoise,* Paris, 1741-1756, 18 vol. in-12.
4. T. XII, p. 312.
5. T. IV, p. 21.
6. T. III, p. 66.

Colletet lui-même, avaient à peu près négligé, et il écrit cet éloge où tous les mots sont justes :

« Il y a certainement dans ce livre beaucoup de maximes justes et remplies de bon sens : on ne vit rien de meilleur alors ni dans tout le XVIe siècle [1] »

III

Le XIXe siècle commençant a été plus indifférent encore que le XVIIIe vis-à-vis de Peletier. Sainte-Beuve écrit dédaigneusement : « Ne suffisait-il pas à Peletier du Mans d'être à la fois médecin, grammairien et géomètre [2] ? » Il faut croire que le critique si pénétrant avait seulement feuilleté, et encore aux mauvais endroits, les pages de celui qui apporta tant d'idées fécondes [3]. Au contraire, Patin a lu Peletier, tout au moins la traduction de l'*Art poétique* d'Horace. Il en cite, dans une

1. T. III, p. 97.

2. *Tableau historique et critique de la Poésie française et du théâtre français*, p. 39. Paris, 1869. De même quelques pages plus loin (p. 42) il nous montre Maurice Scève de Lyon, Jacques Peletier, etc., se ralliant à la *Deffence et Illustration*. On sait qu'au contraire du Bellay et Ronsard se sont ralliés à Peletier.

3. Notons une remarque intéressante de M. Léon Séché : « Sainte-Beuve... avait indiqué au crayon, sur la feuille de garde de l'un des deux exemplaires de son *Tableau*, préparés pour la réimpression quand il mourut, parmi les chapitres à faire sur certaines réhabilitations : Peletier du Mans. » *Œuvres poétiques. Avertissement*. Paris, 1904, in-8°.

livraison du *Journal des Savants* [1], des extraits heureusement choisis, et caractérise avec clairvoyance ce style à mi-chemin entre les « exemples de Ronsard qui étaient encore à venir et ceux de Marot dont il reproduit quelquefois assez heureusement les allures lestes, faciles, gracieuses ».

Signalé aux lettrés, Peletier recommence de s'imposer à l'attention. Les uns cherchent surtout à faire revivre le personnage si oublié. Tel est Max de Clinchamp, qui dans le *Bulletin du Bibliophile* [2] consacre à notre auteur, et spécialement à sa Bibliographie, deux longs articles. Au milieu de digressions qui sont dans le goût du temps, surgissent sur l'enfance et sur les périodes obscures de la vie de Peletier une foule de détails. Nous apprenons que le Manceau perdit sa mère en bas-âge, que sa liaison avec Denisot date des jeux d'enfance, à l'ombre de la vieille cathédrale; et que plus tard, médecin à Bordeaux, il y fit des cures merveilleuses. Ces renseignements seraient précieux si les sources où M. de Clinchamp a puisé étaient indiquées. Malheureusement il n'en est pas ainsi : le critique a seulement entassé à la fin confusément les auteurs qui dans la suite ont parlé de Peletier. N'ayant pu vérifier la plupart de ces découvertes, nous avons dû les passer sous silence. Une fois, au moins, M. de Clinchamp a commis une erreur. C'est après 1545, dit-il, et avant de quitter

1. Juin 1843, p. 46.
2. Année 1847, juillet et octobre.

Paris, que Peletier prit le doctorat en médecine. Or, un texte formel de Peletier lui-même dément cette assertion [1]. Toutefois de telles inexactitudes sont rares, pensons-nous, dans ces deux articles, et Max de Clinchamp a beaucoup éclairé la vie de Peletier.

M. Hauréau a également écrit une biographie du poète manceau [2]. Comme son devancier, il n'appuie pas ses dates sur des références : aussi se trompe-t-il souvent. Il est faux, par exemple, que Jacques soit le dernier fils de Pierre Peletier [3], qu'il ait été envoyé vers son frère Jean quand il avait atteint sa cinquième année [4], qu'en 1552 il fut principal à Bordeaux, et que les magistrats prirent le parti de le congédier après sept mois d'expérience [5]. Si Hauréau n'a pas lu les manuscrits mêmes, au moins en donne-t-il la cote, avec d'exactes références bibliographiques, et par là il permet d'établir quelques faits de la vie de Peletier.

En 1890, M. Gustave Esnault publiait le livre de famille manuscrit où « Pierre et Victeur le Peletier » avaient noté la date de naissance de leurs enfants, et fixait l'âge précis de Peletier.

D'autres se sont préoccupés particulièrement de l'œuvre littéraire [6].

1. Voir ci-dessus, pp. 67 et suiv.
2. *Histoire littéraire du Maine,* t. IX. Paris, 1876, in-12.
3. P. 35.
4. P. 36.
5. P. 47.
6. Il convient de négliger quelques lignes inexactes de dom Piolin : *Histoire de l'Église du Mans,* t. V, p. 373. Paris, 1851-1862. 6 v. in-8°.

Charles d'Héricault consacre, en 1861, une étude à Peletier poète [1]; il admire surtout *l'Amour des Amours* et les *vers liriques* qui font suite aux sonnets. Il va jusqu'à prétendre que les comparaisons pourraient servir à reconstituer la science du XVIe siècle. Il nous a été impossible d'adopter cet avis, car les comparaisons rappellent, non les idées du XVIe siècle, mais Lucrèce, Virgile ou Pétrarque.

Un peu plus tard M. Livet étudie Peletier avec une méthode plus objective. Il ne s'occupe que de son orthographe [2]. En 1868, M. Ambroise-Firmin Didot, dans son livre : *Observations sur l'orthographe ou ortografie française,* consacre deux pages à Jacques Peletier (pp. 188 et 189). Le *Dialogue de l'Ortografe* lui paraît écrit « avec clarté et une parfaite bonne foi ». En 1874, au chapitre XX de l'*Histoire du collège de Guyenne* (pp. 307 et suiv.), Ernest Gaullieur a éclairé, à l'aide de documents manuscrits, le séjour de Jacques Peletier à Bordeaux.

De nos jours plusieurs maîtres contemporains ont apprécié quelques portions du talent de Peletier. M. Brunot, à propos du *Dialogue de l'Ortografe,* salue en lui un penseur : « Rêver de donner l'éternité au français, en l'attachant à une œuvre d'une vérité éternelle, était d'un homme qui pensait [3]. » M. Lanson découvre l'artiste

1. Notice dans le recueil des *Poètes français* d'Eug. Crépet, t. I, pp. 632 et suiv. Paris, 1861, in-8°.

2. Cf. ci-dessus, p. 112.

3. *Histoire de la langue et de la littérature françaises,* t. III, p. 689. Paris, 1897.

épris de rythme, « chercheur de voies ignorées [1] ». M. Chamard a donné un commentaire lumineux de son *Art poétique* [2], rendu plus exact et plus minutieux encore, s'il était possible, par les remarques de M. Laumonier [3], dans l'article où il rend compte de cet ouvrage. Généralisant les études et les découvertes de sa thèse latine, M. Chamard montre dans son *Joachim du Bellay* Peletier guide de la Pléiade. Il analyse la préface de l'*Art poétique* d'Horace : « Qu'on pèse les idées et les expressions, dit-il, la *Deffence* est déjà là tout entière, ou peu s'en faut [4]. »

En 1903, M. Max Jasinski étudiait avec diligence les sonnets de Peletier, et c'est à notre poète qu'il accorde l'honneur d'avoir fixé définitivement les lois de ce genre de poème [5].

Enfin, en 1904, deux ouvrages de Peletier ont été réimprimés : les *OEuvres poétiques* de 1547 et un discours latin édité à Poitiers en 1579. M. P. Laumonier a placé en Introduction au premier ouvrage une biographie du poète, très exacte quand elle s'appuie sur les

1. *Histoire de la littérature française,* p. 171. Paris, 1895, in-12.

2. *De Jacobi Peletarii Cenomanensis Arte Poetica.* Lille, 1900, in-8°.

3. *Revue de la Renaissance,* mai-juin 1901. A la suite de l'étude de M. Chamard, M. M. Fauneau a publié un article intéressant sur *Jacques Peletier du Mans et son Art poétique* dans les *Annales Littéraires et Artistiques du Maine,* mai 1901.

4. *Travaux et Mémoires de l'université de Lille,* t. VIII, p. 35. Mémoire n° 24. *Joachim du Bellay.* Lille, 1900, in-8°.

5. *Histoire du Sonnet en France,* pp. 45-49 et suiv.

recherches personnelles de l'auteur. Il a donné à la suite un commentaire des plus savants.

Cette même année, M. Arthur Tilley a publié en anglais une histoire documentée de la *Littérature de la Renaissance française*. Dans les pages qu'il consacre à Peletier (t. I, pp. 142 à 145), il reproduit avec exactitude les biographes les mieux informés. Puis il juge les *OEuvres poétiques* et découvre dans les odes sur les saisons un « réel poète » qui annonce la Pléiade.

C'est encore l'avis de M. Brunetière à la seconde partie du premier tome de l'*Histoire de la Littérature française classique* (pp. 236-237). Dans les *OEuvres poétiques* de 1547, « ce mince et curieux recueil », il découvre « déjà la doctrine de la *Deffence et Illustration de la langue française* ».

Ainsi Peletier ressuscitait tout entier avec ses dons divers; les grandes directions de son esprit étaient indiquées; il ne nous restait qu'à les étudier avec quelque détail.

CONCLUSION

Jetons un coup d'œil d'ensemble sur notre auteur, et résumons notre étude.

Nous avons précisé quelques points et fixé certaines dates de la biographie de Peletier. On connaît mieux maintenant les années où il vécut au Mans, secrétaire de René du Bellay, celles qu'il passa au collège de Bayeux, celles où il poursuivit ses études de médecine, enfin celles de son séjour au collège de Bordeaux.

Nous pouvons mieux apprécier le poète dont les vers étaient si oubliés. Il nous est apparu original, incapable d'imiter ou Marot ou les poètes de l'école lyonnaise, mais développant sa vision particulière de la nature rustique et désireux de marier la poésie aux hypothèses lucrétiennes qui étaient la science d'alors. Nous avons montré l'influence indéniable de ses inventions sur le génie de du Bartas.

Mais en lui, le penseur pénétrant intéresse plus que l'artiste médiocre. Dès 1545, il met en lumière les deux points essentiels de la *Deffence,* proclamant à la fois le danger et la nécessité de la culture ancienne pour notre

génie national. Dix ans ans plus tard, il juge et discipline, par son *Art poétique,* les efforts de la Pléiade. Satisfait de notre poésie lyrique, il exige encore que le drame et l'épopée s'inspirent des modèles anciens, mais il reste fidèle au vers français et défend la rime. Ces préceptes, docilement transcrits par Ronsard dans l'*Abrégé de l'Art poétique français* [1], ont fixé pour deux cents ans l'esprit classique.

Nous avons dit les excès de cet esprit trop logicien qui désirait supprimer notre orthographe étymologique. Le *Dialogue de l'Ortografe,* caduc dans ses prétentions, — encore que plusieurs de ses manières d'écrire se soient imposées, — demeure l'un des livres les plus représentatifs de l'esprit réformateur et idéologue qui anima la Pléiade.

Ce besoin d'innover s'est traduit chez Peletier par un essai plus fécond : il a voulu enrichir la langue de mots nouveaux, et quelques-unes parmi ses créations ont survécu d'une façon durable.

Restait à expliquer pourquoi ce théoricien aux idées si nettes avait été doublé d'un poète obscur. Nous avons vu qu'en Peletier la volonté seule était d'un humaniste, mais que les goûts et le style restaient ceux d'un homme du moyen âge. En étudiant de près quelques textes, quelques façons de sentir et de parler, glissés comme involontairement dans l'œuvre signée de Peletier, nous

1. Paris, G. Buon, 1565, in-4°.

les avons comparés avec les *Nouvelles Récréations*, et les ressemblances nous ont paru telles que, nous rangeant à l'avis des contemporains de Peletier, nous lui avons attribué la plupart de ces nouvelles. Nous espérons qu'il sera maintenant impossible de lui dénier cette œuvre.

Désormais Peletier devient l'un des noms importants de notre littérature. Par ses *Récréations* il finit, avec un chef-d'œuvre, le moyen âge, mais, par ses préfaces et ses disciples — Ronsard et du Bellay — il fonde l'esprit classique.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Extrait d'un recueil de pièces diverses de la Bibliothèque Mazarine, A 10.797

Généalogie des Peletiers issus de la ville du Mans, prise sur les titres anciens qui sont entre les mains de Jacques Pousset, de la même ville du Mans.

Pierre le Peletier vivoit vers l'année 1470. Il estoit avocat en la sénéchaussée du Maine et baillif de Touvoie, de la jurisdiction de l'évesque du Mans. Il estoit procureur des habitants en 1508, lors de la réformation de la coutume du Maine. Il a épousé Jeanne le Roy, de la ville du Mans.

De ce mariage sont issus douze enfants :

1° Alexandre le Peletier, religieux chanoine régulier dans l'abbaye de Beaulieu, faubourg du Mans, et prieur de Vernie.

2° Marie le Peletier, mariée à Gervais le Sage, sieur de Beauregard, dont sont issus plusieurs enfans. Ces Beauregards sont à nous inconnus.

3° Victor le Peletier, avocat en la sénéchaussée du Mans, sieur de Launey, marié à Guillemine Neveu.

4° Jean le Peletier, premier docteur en théologie, grand

maistre du collège de Navarre à Paris et curé de Saint Jacques de la Boucherie.

5° Roberde le Peletier, mariée à M. François de Montreux, sieur de la Vallée.

6° Julien le Peletier, avocat au parlement de Paris.

7° Jean le Peletier, religieux de l'abbaye de Tironneau, pays du Maine.

8° Catherine le Peletier, mariée à M. Charles le Roy, sieur de Marcillé, avocat au Mans.

9° Jacques le Peletier, docteur et lecteur en médecine dans l'université de Paris, fort sçavant dans les mathématiques.

10° Pierre le Peletier, mort sans avoir esté marié.

11° Thibaut le Peletier, id.

12° Jacquine le Peletier, id.

Victor le Peletier, s^r de Launay, 2e fils de Pierre le Peletier et de Jeanne le Royer, a esté avocat en la sénéchaussée du Mans, a épousé Guilmine Neveu. Dud. mariage :

1° Anne le Peletier, mariée à M. Jean Aubert, s^r de la Morlière, avocat au Mans.

2° Victor le Peletier, s^r de ....., chanoine de la cathédrale du Mans et en suite prévost des maréchaux de France au païs du Maine, mort sans avoir esté marié.

3° Jacques le Peletier, religieux de l'abbaye de Beaulieu et prieur de Brains. Il a esté aumônier de M^r le Cardinal de Bourbon, mort en 1609.

4° Jean le Peletier, premier président au présidial du Mans, marié à Jeanne Denyau, mort sans enfants en 1603.

5° François le Peletier, conseiller clerc au parlement de Paris et doyen de la grande chambre, doyen des églises du Mans et de Meaux, fait conseiller d'État en 1608, mort en 1622.

6° Magdelaine le Peletier, mariée à M. Pierre Durand, bailly de Saint Denis de Nogent le Rotrou, et à présent intendant des finances.

II

*Préface de L'*Art Poétique *d'Horace traduit en vers François* *(Édition de 1545).*

A très vertueux et très noble homme Crétofle Pérot Ecuier Seneschal du Maine, Jacques Peletier Salut.

Si de bien près on veut considérer le stile des écrivains du temps présent, Seigneur, de renom, on voirra clairement qu'ilz n'approchent pas de cette copieuse véhémence et gracieuse propriété qu'on voit luire es auteurs anciens. Et toutefois on ne sauroit raisonnablement dire que ce fut faute de grand esprit : car si nous voulons mettre en conte les personnages qui ont naguères flori et florissent encore de présent, nous trouverons que notre secle est en cetui égard de bien peu redevable à l'ancienneté. Mais la principalle raison et plus apparente, à mon jugement, qui nous ote le mérite du vrai honeur est le mépris et contemnement de notre langue native, laquelle nous laissons arrière pour entretenir la langue Greque et la Langue Latine, consumans tout notre temps en l'exercice d'icelles. Au moien dequoi nous en voions plusieurs, autrement très ingénieux et doctes, lesquelz pour telle inusitation et nonchaloir commettent erreurs lours et insupportables non pas en parler quotidien seulement, mais aussi en composition Françoise : si bien qu'ilz semblent prendre plaisir expres à oublier leur propre et principal langage. Je seroie à bon droit estimé impudent

calomniateur, et pour vrai dépouveu de sens comun, si je vouloie déprimer ces deux tant célèbres et honorables langues Latine et Grecque, auxquelles sans controverse et singulièrement à la Grecque, nous devons toute la congnoissance des disciplines et la meilleure part des choses mémorables du temps passé. Et tant suis loing de telle intention, que je soutiens estre impossible proprement parler ni correctement ecrire notre langue sans aquisition de toutes deux : ou bien, affin que ne soie trop rigoureux estimateur des choses de la Latine pour le moins ; car sans ce que la plus grand partie de notre phrase et de noz termes vulgaires est tirée des langues susdictes encores quant à l'invention et disposition, lesquelles vertus ne s'aquièrent que par long usage et continuation de lire, c'est chose toute receue et certaine qu'homme ne sauroit rien écrire qui lui peut demeurer à honneur et venir en commandation vers la postérité sans l'aide et appui des livres Grez et Latins. Mais je veux bien dire qu'à une langue pérégrine il ne faut faire si grand honneur que de la requeillir et priser pour regretter et contemner la sienne domestique. J'ai pour mes garens les anciens Romains, lesquelz bien qu'ils eussent en singulière recommendation la langue Grecque, toutefois après i avoir employé un étude certain, se retiroint à leur enseigne, et s'appliquoint à illustrer et enrichir leur domaine héréditaire, rédigeans les préceptes philosophiques non en autre langage que le leur propre, et demeurans contens d'entendre la langue aquisitive. Et tellement exploiterent en leur entreprise que Cicéron prince d'éloquence Romaine se vente que la philosophie qu'ilz avoient empruntée des Grecz, est plus ornément et copieusement écrite en Latin qu'en Grec. Et lui de sa part s'i gouverna si bien, qu'à peine saurait-on juger lequel des deux a doné plus de lumière et de dignité, ou le Latin à la Philosophie, ou la Philosophie au Latin. A semblable Jule César qui fut monarque du monde, n'avoit moindre solicitude et affection d'amplifier l'usance de sa langue que de dilater les fins de l'empire Romain. J'ai mesmement pour mes auteurs Pétrarque et Bocace, deux hommes jadis

de grande érudition et savoir lesquelz ont voulu faire témoignage de leur doctrine en écrivant en leur Touscan. Autant en est des souverains poëtes Dante, Sannazar, aussi Italiens : lesquelz bien qu'ils fussent profondément appris en langue Latine, ont eu neammoins ce jugement qu'il vaut mieux exceller en une fonction, pourveu que de soi-mesme soit honneste et digne d'homme libéral, qu'en l'abandonnant estre seulement mediocre en un autre bien que plus estimable. Il est bien vrai que ces auteurs-là ont aussi voulu écrire en Latin pour la Majesté et excellence d'icelui : ce qui ne leur doit moienner petite louange; car comme c'est une preeminence incomparable d'avoir esprit naturel plus qu'un autre, ainsi doit-on reputer l'homme mal né et ingrat à soimesme, lequel se cognoissant capable de plusieurs louables professions ne s'applique seulement qu'à une. Mais quand à ceux qui totalement se vouent et adonent à une langue peregrine (j'entends peregrine pour le respect de la domestique) il me semble qu'il ne leur est possible d'atteindre à cette naïve perfection des anciens non plus qu'à l'art d'exprimer Nature, quelque ressemblance qu'il i prétende. Partant ne puis non grandement louer plusieurs nobles espritz de notre temps, lesquelz se sont étudiéz à faire valoir notre langue Françoise, laquelle n'a pas longtemps commença à s'anoblir par le moien des Illustrations de Gaule et singularitez de Troie, composées par Ian Le Maire de Belges, excellent historiographe François et digne d'estre leu plus que nul qui ait écrit ci davant. Et maintenant elle prend un tres beau et riche accroissement souz notre tres chrétien roi François lequel par sa libéralité roialle en faveur des Muses s'efforce de faire renaitre celui secle tres heureux, auquel souz Auguste le Mecenas à Romme florissoint Virgile, Horace, Ovide, Tibulle et autres poètes latins : tellement qu'à voir la fleur ou ell' est de present il faut croire pour tout seur que si on procède tousiours si bien nous la voirrons de brief en bonne maturité, de sorte qu'elle suppeditera la langue Italienne et Espagnole, d'autant que les François en religion et bonnes meurs surpassent les autres na-

tions. Et souverainement cela se pourra parfaire et mettre à chef moiennant notre Poésie Françoise, à laquelle plusieurs ont de cetui temps si courageusement aspiré, qu'il leur eut été facile d'i parvenir ne fut la persuasion qu'ilz ont eue d'i estre desia parvenuz. Or n'i a il meilleur moien d'y atteindre, que de congnoitre les vices d'icelle pour les éviter, et les vertuz pour les observer : combien qu'a peu près on se puisse contenter de l'un d'iceux : pourvu que cogneu l'un des contraires, facilement se congnoit l'autre; surquoi se semble estre fondé nostre présent auteur Horace; car véritablement il n'a pas tant compris les vertuz et proprietez d'icelle, lesquelz il a entierement déclairez en cetui livre trop plus précieux que grand. Et si on le veux bien gouter et prattiquer, chacun ne sera si hatif de mettre ses écriz en lumière sans meure attente et prévoiance. Donques souz espoir d'impétrer quelque faveur et aucunement mériter envers ceux qui sont studieux de notre Poésie, j'ai translaté cetui livre intitulé l'*Art Poëtique* et l'ay voulu approprier à icelle notre Poésie Francoise entant qu'ai peu sauver l'intégrité du sens. Il est vrai qu'on i trouvera quelques passages qui ne servent pas beaucoup a notre vulgaire, comme quand il parle du pié iambe, du chore des Tragédies et de quelques autres spécialitez. Mais j'ai mieuz aimé servir au bien publiq en communicant plusieurs belles traditions, sans lesquelles n'est aucunement possible d'ouvrer en poésie, que non pas qu'elles demeurassent cachées pour la sugetion de deux ou trois endroiz, combien qu'ilz ne soint du tout inutiles : Car si le lecteur est de bon jugement, il en pourra bien faire son profit en notre François mesme. Ce mien labeur de pieça entrepris, et quelque temps intermis a été par moi naguères repris et achevé. Et sur le point de le mettre en évidence, votre humanité singulière, noble seigneur, et le plaisir que vous prenez es choses qui concernent l'anoblissement et décoration de l'esprit, selon le loisir que vous ottroient les négoces civilz, et urgens exercices de votre juridiction, m'ont donné l'avis, confermé le propos, et augmenté le courage de le vous addresser et dédier. Puis le

vrai point qui m'asseure qu'il sera de vous favorablement receu, est que l'invention provient d'un auteur lequel par sus tous a ecrit exactement et excellé en briéveté sentencieuse comme votre parfaict jugement pourra congnoitre.

III

Énumération des strophes employées par Peletier dans les OEuvres poétiques de 1547

Strophe de dix vers.	Néant.	
— huit vers.	tous les vers de 6 pieds.	*Au Seigneur Pierre de Ronsard l'invitant aux champs.* F° 72 r°.
	quatre vers de 8 pieds, quatre de 6 pieds.	*L'Este,* F° 66 r°.
	deux vers de 10, quatre de 6, deux de 10.	*L'Automne,* F° 69 r°.
	trois vers de 10, un de 6, trois de 10, un de 6.	*A la Royne de Navarre,* F° 83 v°.
— sept vers.	tous les vers de 8 pieds.	*A un Poète qui n'escrivoit qu'en Latin,* F° 82 v°.
	six vers de 10 pieds, un de 6.	*Le Printemps.* F° 64 r°
— six vers.	8 pieds, 8 p., 6 p., 8 p., 8 p., 6 p.	*A un sien amy contre un medisant,* F° 75 r°.
— cinq vers.	tous de 7 pieds.	*L'Hyver,* F° 70 v°.
— quatre vers.	deux de 8 pieds et deux de 6.	*Le Chant du Désespéré,* F° 74 r°.
	8 - 6 - 8 - 6.	*A ceuls qui blament les Mathématiques.* F° 77 v°.
	tous de huit pieds.	*A une Dame,* F° 82 r°.

e quasi generalȩmant an autrȩs téz moz, vous lȩ sonnèz an lz. Lors dìt Sauuagȩ, Quãt a cȩla, nous i auõs remȩdiè long tans à: Car nous auons pris lȩ c à lzeuȩ, qui ęt samblablȩ a la lęttrȩ s an figurȩ e an puissancȩ. Bien dít Dauron, Iȩ trouuȩ cȩla bien bon, e j'an vsȩ assez voulontiers: e sè bon gre a ceus qui nous l'ont apportè: e a mon auis nous nȩ lȩ dȩuons a autrȩs qu'aus Espagnóz, ausquéz il à etè e ęt fort frȩquant dȩ longuȩ mein. E mémȩs les Apostrofȩs qui ont etȩ trouueȩs dȩ notrȩ tans, mȩ samblȩt bien proprȩs: combien qu'il i ęt des Imprimeurs qui nȩ font cõtȩ d'an vser: Męs jȩ croę bien quȩ c'ęt par cȩ qu'iz nȩ sauȩt a quoę ęllȩs sont bõnȩs, ni la ou ęllȩs sȩ doęuȩt appliquer. Quant a l'accant agu qui à etè introduìt du mémȩ tans, sans point dȩ fautȩ jȩ nȩ lȩ voudroę pas approuuer an la sortȩ quȩ vous an vsèz. Si ęt cȩ pourtant, dìt Sauuagȩ, qu'il nous sęrt grandȩmant sus l'e final quȩ nous appȩlons masculin. Voerȩ męs, dìt Dauron, telȩs sillabȩs auęc cȩ qu'ęllȩs sont coutumierȩmant briè-

Pièce justificative n° IV. — Fac-similé d'une page du *Dialogue de l'Ortografe*, Poitiers, 1550, petit in-8°.

Index des Noms propres

Index des Noms propres

Table des Matières

Table des Matières

PREMIÈRE PARTIE

Peletier humaniste et théoricien

CHAPITRE PREMIER

LA VIE

CHAPITRE II

LE TRADUCTEUR (1544-1547)

CHAPITRE III

LE SYSTÈME D'ORTHOGRAPHE

d'après le *Dialogue de l'Ortografe* (1550)

CHAPITRE IV

LES THÉORIES LITTÉRAIRES

d'après l'*Art Poétique* (1555)

DEUXIÈME PARTIE

Peletier Poète

CHAPITRE PREMIER

LES ŒUVRES POÉTIQUES DE 1547

CHAPITRE II

LE POÈTE DE 1555

Opuscules. — L'Amour des Amours. — Vers liriques

CHAPITRE III

LE POÈTE DE « LA SAVOYE » (1572)

CHAPITRE IV

LES LOUANGES (1581)

TROISIÈME PARTIE

Jacques Peletier auteur populaire

CHAPITRE PREMIER

JACQUES PELETIER AUTEUR PRINCIPAL des *Nouvelles Récréations* et *Joyeux Devis*

CHAPITRE II

ORIGINALITÉ DE PELETIER CONTEUR

QUATRIÈME PARTIE

Jacques Peletier écrivain

CHAPITRE PREMIER

LE VERSIFICATEUR ET LE POÈTE

CHAPITRE II

L'ÉCRIVAIN EN PROSE

CHAPITRE III

JACQUES PELETIER ET LA POSTÉRITÉ

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Vu et lu

par nous, Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Caen,
à Caen, le 18 novembre 1904.

A.-P. LEMERCIER.

Permis d'imprimer :

Le Recteur de l'Académie,
Président du Conseil de l'Université,
à Caen, le 20 novembre 1904.

E. ZEVORT.

ERRATA

Page 31, ligne 17, *au lieu de :* controuverse, *lire :* controverse.

Page 32, ligne 4, *au lieu de :* Auneau, *lire :* Aneau.

Page 234, note, *au lieu de :* Enclidis, *lire :* Euclidis.